

LE CELTE

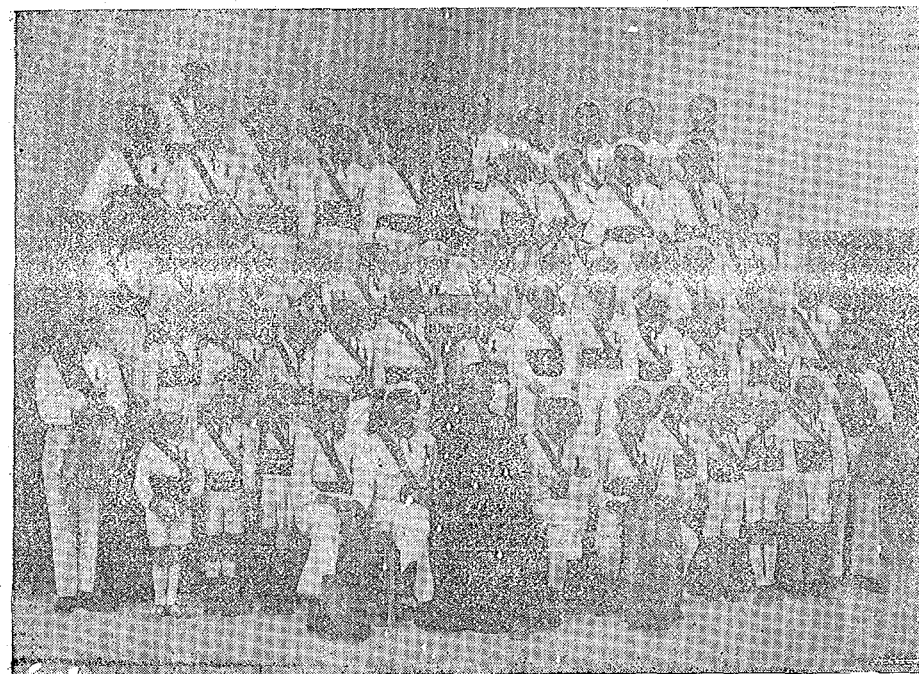
Bulletin Paroissial

de N.-D. du Mont-Carmel

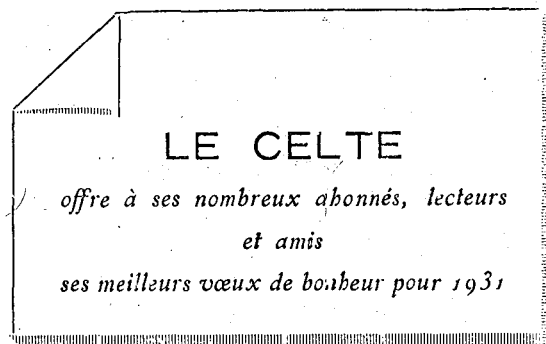
ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE :

- I. Nouvel An. — II. Souscriptions pour la réparation de l'église et l'ameublement de la Salle des Œuvres. — III. Empêchements de mariage. — IV. Éternels mécontents. V. Pourquoi on se fait prêtre. — VI. Aux abonnés et lecteurs. — VII. Calendrier paroissial. — VIII. Savoir vieillir. IX. Lettre de sa nièce au chanoine Broussillard. — X. Chronique théâtrale. — XI. Rêve d'hiver. — XII. Le capucin, la mulle et le voyageur. — XIII. Un livre enseigne que le prêtre est l'ennemi. — XIV. Kermesse paroissiale. — XV. A l'enfance. — XVI. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — XVII. Journal du Petit Celte.



LA "CELTIQUE" DE BREST, 1931



NOUVEL AN !

« Bon jour, bon an »

« Dieu soit céans ! »

Ainsi s'abordaient nos Pères, à l'aurore de chaque nouvel an !

Plut au ciel, qu'au siècle présent leurs fils fassent même-ment !

Mais où donc ceux-ci, comme ceux-là, allèrent-ils puiser l'origine de ce souhait ?

Trop souvent il nous arrive de fêter des choses sans en savoir le pourquoi.

Ce pourquoi, nous le pouvons savoir, en remontant à bien lointaine source : voyez plutôt :

Au temps où Romulus partageait l'empire avec Tatien, roi des Sabins, Tatien reçut, un certain jour de l'an neuf, en présent de bonne augure, quelques branches vertes, coupées dans le bois consacré à Strenna, déesse de la force.

Le gouverneur prêtant à cette offrande, un présage pour la cité naissante, voulut que, désormais, semblables branches lui fussent offertes à cette même époque, et leur décerna dès lors le nom de « Strenna » par respect pour la déesse, et pour le symbolisme qu'il puisait en son nom.

Les années suivantes, d'autres présents se joignirent au premier, et l'usage se généralisant, passa du chef, aux nouveaux citoyens, d'où le nom « d'étrennes » « Strenna ».

Sous Numa, les étrennes furent consacrées à Janus sous la protection duquel étaient placées les calendes de Janvier.

Point n'est besoin, je pense, de rappeler à maints lecteurs du *Celte*, ce qu'est le vieux « Janus », ce plus ancien roi des Latins, représenté avec deux visages : l'un, regardant par devant, et l'autre, par derrière, figurant le passé qui n'est plus, et l'avenir qui n'est point encore venu. Quel beau type à retenir, entre l'année qui finit, et celle qui se dresse devant toute âme chrétienne !

Pour le passé : Pardon de Dieu.

Pour l'avenir : J'espère en sa bonté.

Mais retournons au paganisme un instant encore.

La fête de Janus était célébrée par des réjouissances, des danses, et par l'offrande de fruits, et du « gâteau janual ».

Ces présents prirent aussi le nom d'étrennes, et le souvenir de la déesse « Strenna » s'effaça devant le nom de Janus, et seul le nom d'étrennes fut conservé. Les siècles sont passés, les substitutions demeurent aujourd'hui comme jadis ! Combien de Janus s'approprient à leur aise, ce qu'ont créé d'autres Strenna !

Mais peu importe aujourd'hui le dieu ou la déesse ! ils ont fini leur temps, le notre appartient au seul Dieu vivant, et chaque année qui se lève est un an de grâce nouvelle.

Bon jour, bon an,

Dieu soit céans !

Mais nous, vieux bretons que nous sommes, nous aimons à redire le vieux souhait aussi qu'ont dit nos aïeux d'Armorique :

Bonne année,

Bonne santé,

Le Paradis à la fin de vos jours : Ar Barados !



Pour la Réparation de l'Eglise

Mlle F.	10 fr.
Mlle Louise Gallou.....	10 fr.
Anonyme	50 fr.
Mme F. (2 ^e versement).....	50 fr.
M. et Mme Delavoie.....	50 fr.
Mme Lucas	100 fr.
Mme X.	50 fr.
Mlle B.	25 fr.
Amiral Le Port	25 fr.
Mme M.	50 fr.
M. et Mme L. L.	200 fr.
Anonyme	20 fr.
Mme Goger	10 fr.
Mme D. Lhermitte.....	100 fr.
M. Barthes	50 fr.

Des empêchements de Mariage

Qu'est-ce qu'un empêchement de mariage ?

C'est une défense grave de contracter mariage (canon 1036).

Combien y a-t-il de sortes d'empêchements ?

Il y a deux sortes d'empêchements de mariage, selon qu'ils établissent une simple prohibition, ou qu'ils intéressent la validité même du contrat matrimonial.

Quelle est la raison de cette distinction ?

Celui qui se marierait, sans dispense d'un empêchement prohibitif se rendrait coupable de péché, mais serait réellement marié. Tandis que les empêchements dirimants rendent le mariage non seulement illicite mais encore invalide, c'est-à-dire qu'ils ne permettent pas que le mariage existe, si l'on tentait de le contracter en pareil cas sans dispense.

Lorsque l'empêchement n'affecte que l'une des parties ou est occulte le mariage est-il néanmoins illicite ou invalide ?

Parfaitement.

Quels sont les empêchements prohibitifs ?

Le vœu simple de chasteté, la religion mixte (en France, notamment) l'adoption, le temps prohibé.

Qu'entend-on par vœux simples ?

Ceux que l'Eglise n'a pas reconnus comme solennels (code can. 1308) c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été émis à la profession dans un ordre religieux.

Quels sont les vœux simples qui constituent des empêchements prohibitifs au mariage ?

Ceux de garder la virginité ou la chasteté parfaite, de ne pas se marier, de recevoir les ordres sacrés, d'embrasser l'état religieux.

Qu'entend-on par religion mixte ?

Le fait suivant : une des parties est catholique, tandis que l'autre est inscrite dans une secte hérétique ou schismatique. (Canon 1060).

A quelles conditions le souverain Pontife autorise-t-il ces mariages ?

Il faut : a) des raisons graves; b) que la partie hérétique ou schismatique promette de laisser à l'autre conjoint la faculté de pratiquer librement sa religion; c) que la partie catholique se reconnaisse obligée de travailler, selon les lois de la charité et de la prudence, à la conversion de l'autre conjoint; d) que tous deux promettent d'élever tous leurs enfants, sans distinction de

sexe, dans la religion catholique, alors même que l'époux catholique mourrait prématurément; e) enfin qu'ils s'engagent à ne pas se présenter pour le mariage devant le ministre hérétique ou schismatique.

Quelle serait la condition de ceux qui oseraient contracter un mariage mixte sans la permission de l'Eglise ?

Ils seraient par le fait même exclus de tous les actes relevant de l'autorité ecclésiastique, ainsi que des sacramentaux, tant qu'ils n'auront pas obtenu de l'Ordinaire une dispense. (Code 2375).

A l'empêchement de religion mixte ne peut-on pas rattacher le mariage d'un catholique avec un indigne ?

Parfaitement.

Qu'entend-on par indigne, au sujet du mariage ?

a) L'apostat notoire : celui qui a rejeté notoirement la foi catholique ou s'est fait inscrire notoirement à une société condamnée par l'Eglise. (Code c. 1065).

b) Le pécheur public et celui qui est frappé notoirement de censure, qui refusent, avant de se marier, de se confesser ou de se réconcilier avec l'Eglise. (Code c. 1066).

L'indignité d'une des parties entraîne-t-elle un empêchement au mariage ?

Non, pas un empêchement proprement dit ; mais l'Eglise détourne seulement les catholiques de se marier avec les apostats notoires. (Canon 1065).

En France, quelles sont les personnes liées par l'empêchement d'adoption ?

D'après l'art. 348 du code civil cet empêchement existe : 1° entre l'adoptant, l'adopté et ses descendants ; 2° entre les enfants adoptifs du même individu ; 3° entre l'adopté et les enfants qui pourraient survenir à l'adoptant ; 4° entre l'adopté et le conjoint de l'adoptant, et réciproquement entre l'adoptant et le conjoint de l'adopté.

Qu'est-ce qu'on entend par temps prohibé par rapport au mariage ?

Deux périodes (canon 1108).

1° Du 1^{er} dimanche de l'Avent au jour de Noël inclusivement ;

2° Du jour des cendres au jour de Pâques inclusivement.

Que comporte l'empêchement de temps prohibé ?

Il interdit la bénédiction nuptiale solennelle sans dispense. (Canon 1108).

Quelles sont les prescriptions des statuts diocésains par rapport à la célébration du mariage ?

Ils interdisent 1° de fixer un mariage aux jours d'abstinence (article 305) ;

2° De célébrer les mariages hors de l'église paroissiale, et même dans l'église paroissiale sans messe (art. 317).

Eternels Mécontents

A tout instant, à chaque coin de rue, vous rencontrez de ces hommes et de ces femmes mécontents de tous, sauf d'eux-mêmes, évidemment !... Pour eux rien de beau, rien de bon... tout va de travers... C'est à les croire venus au monde par un gris mois de Novembre... Ecoutez-les :

— Dans notre paroisse, on ne sait jamais ce qui se passe !

— Pour les satisfaire on lance un bulletin paroissial... Pensez-vous qu'ils s'y abonnent, l'achètent ou le lisent ?... Ce qui ne les empêchera pas d'en faire une critique très serrée... Ce bulletin est trop impersonnel, pas assez vivant, et surtout d'un caractère trop pieux... Qu'en savent-ils au juste ?...

— Les Œuvres sont vraiment mal organisées !... Le Clergé n'y entend goutte !...

— Et ces Saules Pleureurs de pleurer de plus belle, ce qui les excusera d'assister à une seule réunion des Hommes de l'Action Catholique ou des Ligueuses...

— Nos Œuvres manquent de vie parce que dirigées par des Vieux qui ne sont plus « à la page !... »

— Ceux que nos « Ronchonners » appellent si dédaigneusement des « ruines » font place aux « jeunes »... Ces ronchonners continuent à se lamenter et ne bougent pas...

— A l'Eglise il y a vraiment trop de quêtes !...

Et ces mécontents pour cette raison majeure laisseront tomber élégamment, discrètement ou bruyamment, mais sans rougir, dans le plateau, le Dimanche à la Messe, un petit sou. Total : 3 francs par an... le prix d'un paquet de tabac !...

— Le Patronage est une « crèche » !!! On ne peut y entrer sans se salir... Les enfants y font un tel vacarme !!!...

— Tout est remis à neuf... Qu'importe ! Nos dénigreur n'y mettent pas les pieds, préféreront s'en aller chercher mieux à 2 kilomètres plus loin... et surtout se garderont bien d'aider de leurs beaux deniers à payer les perfectionnements opérés en leur faveur...

Ils se plaignent de la bruyante activité de deux cents enfants, alors qu'ils sont incapables d'obtenir le silence de leurs deux ou trois héritiers au foyer familial...

— La Ligue d'Action Catholique à Brest manque de vie et d'hommes de valeur !...

— On fait venir des conférenciers de talent tels que Monsieur Henriot et le Docteur Vallet; et nos mécontents, par snobisme (ou inconscience) préféreront aller écouter et applaudir M. Claude Farrère plus intéressant, sans doute, que tous les orateurs du Monde Catholique ! Etrange mentalité, en vérité !

— La jeunesse est abandonnée, aussi rien d'étonnant qu'elle suive de mauvais bergers ! !...

— Vraiment ?... Comptez-vous donc pour rien, mécontents, Mes amis, cette belle pléiade de Jeunes Gens qu'attirent nos Patronages ? Vous y trouverez de tous les rangs de la Société dans nos Sections sportives ou dans nos Cercles d'études. Seuls vos enfants y brillent par leur absence...

— Nos curés manquent d'initiative pour « attirer l'eau à leur moulin !... »

— Et le Pasteur de la paroisse d'organiser une Vente de Charité pour combler les vides de son maigre budget...

Cette fois les grincheux ne boudront pas ; ils y seront les premiers avec l'espoir d'y trouver pour 3 francs un article qui en vaut dix... et le soir ils rentreront chez eux convaincus que, sans eux, c'eût été un fiasco complet.

Comment expliquer une telle mentalité ? C'est parce qu'ils n'ont pas le courage de s'y livrer que de tels hommes dénigrent l'apostolat et toute initiative apostolique.

— Ils se croient des hommes d'action quand ils ne sont qu'agitateurs.

— Ils pensent avoir agi, pour avoir provoqué quelque trouble.

— Leurs lamentations leur tient lieu d'apostolat.

— Le passé leur paraît toujours meilleur que le présent, comme si le présent n'était pas toujours le seul vrai, le seul moment pour travailler et avancer le règne du Christ.

— S'ils pensaient au zèle de certains sectaires, ils se jetteraient avec une autre ardeur au travail, au lieu de rester « mariner » dans leur noir pessimisme et de se borner à remplir le rôle « de trouble-fête et d'éteignoirs d'initiatives... »

— Ils devraient rougir de n'avoir pas encore souffert pour servir l'Eglise ce que tant de ses malheureux ennemis ont souffert pour la combattre.

— Pour dissiper leurs funestes illusions et pour ne pas s'exposer à être traités de serviteurs inutiles, au dernier jour, ces bons Saules Pleureurs feraient bien de se mettre dans le recueillement le plus parfait, et là, devant Dieu et leur conscience, se poser ces questions :

Dans mon apostolat, insistai-je sur ce qui peut unir, ou sur ce qui peut diviser les bons ?

— Suis-je membre — non pas de nom — d'un groupe actif, sérieux et prudent ?

— Quels sont, devant Dieu, les procédés qui peuvent en ce moment, rendre vains les efforts et inefficace l'union des Catholiques, cette union que Jésus-Christ lui-même a fondée ?

Ne sont-ce pas les miens ?

— Suis-je à mes yeux le plus négligeable des serviteurs de Dieu, celui qui a le plus besoin d'être guidé par l'Eglise et de travailler pour les autres, et cela pour mon plus grand bien, celui de mes frères, et la plus grande gloire de mon Dieu ?

Pourquoi on se fait Prêtre

— 0000 —

A la fin de 1913, on annonçait l'entrée au Séminaire de trois notabilités parisiennes : Pierre Gerlier, Docteur en droit, Secrétaire de la Conférence des avocats, Président général de l'A. C. J. F.; — Comte Castillon de Saint Victor, Président de l'Aéro-Club de France ; — Maurice de Gailhard-Bancel, Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel, Vice-Président de l'A. C. J. F.

DEPUIS LORS DIX-SEPT ANNEES ONT PASSE ET M. GERLIER EST DEvenu L'EVEQUE DE TARBES ET LOURDES QUE TOUT LE MONDE CONNAIT ET ADMIRE POUR SON ELOQUENCE ET SA BONTE ; M. DE GAILHARD-BANCEL, GRAND MUTILE DE GUERRE, EST CURE-ARCHIPRETRE DANS LE DIOCESE DE VALENCE OU IL EVANGELISE UNE CONTREE EN PARTIE PROTESTANTE ; QUANT A L'ANCIEN PRESIDENT DE L'AERO-CLUB DE FRANCE, C'EST AUJOURD'HUI LE R. P. CASTILLON, DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Un rapoprtr officiel nous apprend que, pendant l'année scolaire 1928-1929, les deux grands séminaires de Paris, à eux seuls, comptaient parmi leurs nombreux élèves :

Sept jeunes gens sortant de l'Ecole Polytechnique,
Un sortant de l'Ecole Normale Supérieure,
Deux sortants de l'Ecole Centrale,
Deux agrégés,
Quatre docteurs en droit,
Vingt-trois licenciés ès-lettres, en droit, ou en histoire,
Cinq ingénieurs,
Deux médecins,
Soixante-huit officiers de tout grade.

Inutile de rappeler que c'est par centaines que l'on compte, dans le reste de la France, les prêtres qui sont licenciés ou docteurs.

Que tous les prêtres, sans exception, après avoir passé cinq ou six ans dans les écoles secondaires (petits séminaires, collèges, lycées), ont fait cinq ou six ans d'études supérieures dans les Grands Séminaires.

Quant aux élèves qui sortent des grandes écoles de l'Etat, ou qui abandonnent les brillantes situations auxquelles ces Ecoles les avaient déjà conduits pour entrer au Séminaire, leur conduite prouve que l'appel au sacerdoce a une puissance que ne soupçonnent pas les ignorants qui se firent qu'un jeune homme se fait prêtre par simplicité d'esprit ou pour avoir une situation.

On se fait prêtre par dévouement à la plus grande et à la plus noble cause qui existe : le salut des âmes immortelles.

On se fait prêtre pour servir le plus haut idéal qu'une âme humaine puisse entrevoir, être l'instrument de Dieu pour répandre la vérité, pour faire pratiquer la vertu, pour conduire les hommes au ciel.

On comprend que ceux qui croient à cela — et l'on voit que ce ne sont pas les imbéciles qui y croient — abandonnent sans hésiter les plus belles tâches et les plus brillantes situations d'ici-bas, pour consacrer toute leur vie à ce sublime apostolat.

PAREILS FAITS DISPENSENT DE TOUT COMMENTAIRE : ILS PORTENT EN EUX-MEMES LA MARQUE VISIBILE ET INDENIABLE DE L'INTERVENTION DE DIEU DANS L'HISTOIRE HUMAINE.

Aux Abonnés et Lecteurs du Celte

Au début de cette troisième année d'existence de notre modeste bulletin, il nous est agréable d'adresser notre plus cordial merci à tous ceux qui ont compris notre but et qui se sont associés à notre apostolat. *Le Celte* a été jusqu'ici apprécié de tous grâce à la constante et désintéressée collaboration de nos nombreux Rédacteurs auxquels va notre plus respectueuse et plus profonde reconnaissance.

Nous avons le vif désir de rendre notre revue encore plus *variée*, plus *vivante* et plus *attrayante* dans la mesure de nos ressources. Nous pourrions réaliser ce projet avec le renouvellement de vos abonnements, surtout si vous y ajoutiez un secours, si modeste soit-il, qui témoignera de votre satisfaction et de votre fidélité. Puis vous chercherez de nouveaux lecteurs, à abonner bien entendu ! Il y en a tant qui ne connaissent pas encore notre *Celte*, qui s'y intéresseraient et y trouveraient matière à réflexion.

Janvier vous facilitera votre propagande : ce seraient de belles étrennes que vous offririez à cet auxiliaire de votre clergé.

LE CELTE.

N. B. — Nous cesserons l'envoi de notre Bulletin à tous ceux qui n'auront pas renouveler leur abonnement pour le 31 Janvier.

— Désormais le prix du *Celte* au N° sera de 75 centimes. Abonnement à l'année : 10 francs. Abonnement d'honneur : 20 francs.

CALENDRIER PAROISSIAL

JANVIER

- 4 *Dimanche* Le Saint Nom de Jésus. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 5 *Lundi* Vigile de l'Epiphanie. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 6 *Mardi* Epiphanie. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 7 *Mercredi* De l'octave de l'Epiphanie. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. Réunion des hommes de l'Union Catholique à 20 h. 30.
- 8 *Jeudi* De l'octave. A 7 h. 30, Messe de Communion.
- 9 *Vendredi* De l'octave. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 10 *Samedi* De l'octave.
- 11 *Dimanche* La Sainte Famille. Au chœur, solennité de l'Epiphanie. Quête pour l'œuvre Anti-Esclavagiste. A 17 h. 30, Vêpres, Prière de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 12 *Lundi* De l'octave.
- 13 *Mardi* Jour octave de l'Epiphanie.
- 14 *Mercredi* S. Hilaire, évêque, confesseur et docteur.
- 15 *Jeudi* S. Paul, premier ermite.
- 16 *Vendredi* S. Marcellin, pape et martyr.
- 17 *Samedi* N.-D. de Pontmain. A 20 h., Salut.
- 18 *Dimanche* Second après l'Epiphanie. A 13 h. 15, Persévérance.
- 19 *Lundi* S. Marius, Ste Marthe et leurs enfants, martyrs.
- 20 *Mardi* SS. Fabien et Sébastien, martyrs. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 21 *Mercredi* Ste Agnès, vierge.
- 22 *Jeudi* SS. Vincent et Anastase, martyrs.
- 23 *Vendredi* S. Raymond de Pennafort, confesseur.
- 24 *Samedi* S. Timothée, évêque et confesseur.
- 25 *Dimanche* Troisième après l'Epiphanie. Quête pour l'église.
- 26 *Lundi* S. Polycarpe, évêque et martyr.
- 27 *Mardi* S. Jean Chrysostome, évêque confesseur et docteur.
- 28 *Mercredi* Ste Agnès, vierge (seconde fête).
- 29 *Jeudi* S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur.
- 30 *Vendredi* Ste Martine, vierge et martyre.
- 31 *Samedi* S. Pierre de Nole, confesseur.

Savoir Vieillir

C'est une belle et grande chose que de vieillir. La vie pleine et active est finie ; il faut laisser sa place à d'autres ; c'est le soir, l'heure de la retraite.

Oh ! savoir s'arrêter alors ; savoir prendre, en marge de la vie, la place qui convient, un peu à l'écart ! Non pas cependant s'enfermer dans quelque tour d'ivoire orgueilleuse et bien close concentré égoïstement en soi-même et dans ses souvenirs, jaloux au fond du cœur de ceux qui vous continuent, et de ne pas toujours retrouver chez eux les mêmes méthodes, les mêmes idées, les mêmes habitudes... Mais bien au contraire ne s'écarter que pour laisser passer les autres, les jeunes qui montent, pour les laisser passer et les bénir.

Les bénir quand même leurs enthousiasmes sembleront un peu fous ou par trop naïfs ; parce que la jeunesse doit être ainsi ; parce que c'est sa force et son salut, et aussi la condition de tout progrès, qu'elle soit aventureuse, hardie, et cherche du nouveau... Pardonner les illusions, les exagérations inévitables, les injustices parfois. S'oublier soi-même, sortir de son égoïsme, et faire un peu de bien, « car la vieillesse est bonne ».

Combien ne savent pas faire tout cela..

Il en est qui ne veulent pas vieillir ; d'autres pour qui la vieillesse haïe ne devient qu'une occasion de faire souffrir ceux qui les entourent.

Cet homme crie à qui veut l'entendre que c'en est fait, qu'il n'est plus jeune, que la vie l'emporte, qu'il n'a plus qu'à s'en aller... Ne vous vous y trompez pas, il n'en croit rien : s'il parle c'est qu'il ne veut pas que cela soit ; cet étalage n'est que comédie.

Et cela fait pitié, la vieillesse qui ne veut pas vieillir..

La vieillesse est la grande ennemie ; on ne veut pas la voir. Mais elle vient quand même, elle vous prend ; implacable elle vous terrasse. Alors, on s'aigrit ; on sent monter en soi, avec le dépit de la réalité qui s'impose à présent, je ne sais quelle haine de tout..., de la jeunesse, de la vie, comme ces « méchantes vieilles » de la chanson :

« Celles qu'on ne voit point sourire,

« Les vieilles au regard mauvais... »

Il n'est rien à quoi l'on n'aille trouver à redire : « De mon temps, on n'aurait pas parlé ainsi ; on n'aurait pas permis ceci ; on n'aurait pas fait cela »... Comme si les jeunes n'avaient pas le droit de quelques initiatives, d'essayer une voie nouvelle, d'aller vers un idéal autre !

... Ce serait si beau, tout de même, de savoir vieillir, en sages et en chrétiens..., vieillir ainsi que dit le poète :

.....

*Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Vieillir, s'avouer à soi-même et le dire
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis;*

*Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour.
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour;*

*Aux appétits grossiers infliger d'après jeûnes
Et nourrir son esprit d'un savoir simple et sûr,
Devenir doux, devenir bon, aimer les jeunes
Comme on aime les fleurs, l'espérance et l'azur;*

*Vaquier sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons l'autre à l'ancienne foi;*

*Puis, un soir, s'en aller sans trop causer d'alarmes,
Discrètement, mourir un peu comme on s'endort,
Pour que les tout-petits ne versent pas de larmes
Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort !...*

Chaque année, pour quelques-uns d'entre nous, sonne l'heure de la retraite. Ainsi, nous apprenons à vieillir. Et Dieu veuille que plus tard, au seuil de notre vie active, nous sachions nous résigner avec le même courage que ceux qui nous quittent aujourd'hui au seuil de leur adolescence finie.

P. P.

Quatrième liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

Madame de Mussy.....	20
M. et Mme Mescam.....	3
M. et Mme Commenge.....	3
Mme Agombart	2
Mme Laforge	1
Mlle Michel	1
Mme Conan	1
Mme Suzanne	1
Mme Guéguen	1
Mme B... ..	1
M. Caroff, Recteur de Plouguin.....	1
Mme Guyader.....	1

Fauteuils souscrits : 104.

Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

Edith à son Oncle

Oh ! Je vous vois venir, Oncle insatiable, vous allez me demander de ne plus lire que des romans pour jeunes filles, comme ceux dont se gavaient autrefois les oies blanches ou dont aimaient à se farcir les petites dindes sentimentales. Que vous ai-je fait, mon Oncle, pour être condamnée à ce passe-temps léthargique. Je n'ai pas envie de dormir, ni au bois, ni ailleurs. Ayez pitié de mes vingt ans !

Votre espiègle,

EDITH.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Les « fervents » qui suivent de près les œuvres de la paroisse des Carmes et s'y intéressent savent, qu'après la trêve de Noël et du Premier de l'An, les séances théâtrales et cinématographiques reprennent au N° 9 de la Place Ornou, et que le Patronage des Jeunes Filles ouvre le feu. Cela c'est la tradition.

Et la tradition forge un anneau de plus cette année...

Venez donc, le *Dimanche 11 Janvier*, encourager par votre présence, par vos applaudissements, par votre ohole, (les parents pauvres n'ont pour vivre pendant toute une année que les ressources apportées par cette séance), les petites actrices dont vous admirerez l'aisance et parfois la gaucherie délicate dans le ravissant ballet des roses, les grandes actrices dans une pièce moderne « La Cinquième », de Jean des Verrières. Il ne s'agit pas d'un cours fait par un professeur à des élèves de cinquième, mais de la cinquième d'une famille, de la cinquième roue d'une charrette qui a vraiment besoin de ce supplément pour trouver sa stabilité surtout quand les quatre autres roulent de travers.

Retenez bien la date : *Dimanche 11 Janvier, en matinée à 14 heures, en soirée à 20 heures.*

Location des places chez Mlle Lelong, rue Monge.

— Qu'offrirez-vous comme étrennes au Petit Celta ?

— Un abonnement d'honneur.

La Vente de Charité de Monsieur le Curé a obtenu un succès sans précédent. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce magnifique résultat.

RÊVE D'HIVER

Assis au coin du feu, le soir à la veillée,
Je rêvais à ce gueux qui court le chemin,
Qui traîne ses pas vers la forêt effeuillée.
« Gîte éphémère qui n'a pas de lendemain ».

II

Expirant de froid par une nuit étoilée
Suppliant Dieu de mettre fin à sa douleur.
Le Créateur touché prit cette âme galcée
Et sur son sein divin lui donna la chaleur.

III

Au pied d'un chêne vert dans la neige, la brume,
Son corps raidi attend les honneurs de la mort.
Hélas ! ce n'est pour lui que la fosse commune
Que nous lui offrons pour finir son triste sort.

IV

Un frisson de froid me fit ouvrir la paupière
Le foyer éteint et le songe évanoui
Trop heureux sur terre, à l'abri de ma chaumière
J'adore le Seigneur: Maître de l'infini.

J. D.

Le Capucin, la Mule et le Voyageur

Un capucin passait en bac avec sa mule. Celle-ci paraissait trembler à l'aspect de l'eau.

... « Mon révérend Père, dit un commis-voyageur qui était sur le banc et voulait s'amuser à ses dépens, votre pauvre bête tremble fort. »

— « Monsieur, lui répartit le capucin, si vous vous trouviez comme elle, la corde au cou, les fers aux pieds et un capucin à vos côtés, vous ne trembleriez pas moins. »

Avez-vous renouveler votre abonnement au Celta pour 1931 ?

La Salle des Œuvres attend toujours votre fauteuil ! C'est la Salle de réunion de la grande famille paroissiale, c'est à chacun de la meubler.

Un Livre enseigne que le Prêtre est l'ennemi

Dans le carnet de la « Revue des Lectures », recueillons cet article de M. l'abbé Bethléem :

Je n'y voulais pas croire. On affirmait et je répondais : « Non, c'est trop bête. » Finalement, on m'apporta le volume. Il a pour titre: *les Songes et les présages* et s'édite chez Albin Michel, dans une « Collection de livres d'utilité et d'amusement ».

Ce qu'on m'avait affirmé était vrai. Voici en effet ce que, parmi d'autres choses, j'ai lu dans ce « livre d'utilité et d'amusement » :

« Rêver d'abbé, signe de décès d'un proche; si on le voit très gai, signe d'héritage. Somme toute, très mauvais présage. — Voir un archevêque, signe de mort. — Chanter des cantiques, signe de mort. — Rêver cièrges, signe de grave maladie et de mort. — Rêver curé, signe de maladie ou de mort. — Voir un dais, signe de mort prochaine. — Rêver église, signe de succession; la construction, ou réparation, malheur; y aller plusieurs fois de suite, ennuis, retards. — Voir un évêque, signe de mort d'un proche. — Entendre ou jouer de l'orgue, signe de chances; orgues d'église, mort. — Rêver pape, signe de mort. — Rêver prêtre, signe de mort. »

Que dans un livre très répandu, on enseigne de pareilles sottises, et qu'on abuse à ce point de la crédulité publique, qu'on trouble certaines cervelles déjà malades et qu'on risque de les jeter par la superstition, dans la mélancolie, le désespoir ou la mort, et pour gagner un peu d'argent, c'est déjà une faute et de la part d'un éditeur éclairé, une faute grave, une mauvaise action.

Mais il y a pis encore, dans un certain sens: c'est la manière dont ce volume dénigre et calomnie le prêtre. Le prêtre, représentant de Dieu sur la terre, y est donné comme un être méprisable, odieux et absolument malfaisant, comme un ennemi mortel dont il faut se garder avec horreur et qu'il faut fuir avec effroi comme la peste. Et tout ce qui tient au prêtre et tout ce qui vient du prêtre, les choses de l'église et de la religion s'enveloppent de la même réprobation.

Ce n'est pas tout. Après avoir expliqué les rêves, l'ouvrage envisage les réalités, et il prétend guider ses lecteurs dans la pratique de la vie, en expliquant les présages. Voici ce qu'il dit du prêtre :

« La rencontre d'un prêtre est un signe de malheur. S'il vous touche ou vous frôle par hasard, c'est signe de mort. »

» Pour écarter la malchance, fermer la main droite en ne laissant tendus que l'index et le petit doigt, et toucher du fer. »

Ces instructions, données ici en toutes lettres, des milliers de personnes, à Paris et dans certaines villes de province, les

propagent et les appliquent. Moi prêtre, je le constate tous les jours dans les rues; en me rencontrant ou même en m'apercevant, on touche du fer. Et cela se produit, à mon sujet, je le répète, tous les jours. Pour l'homme de la rue en général, le prêtre est l'ennemi. Un livre enseigne cela, et la multitude en est convaincue.

Kermesse Paroissiale

Les recettes de la Vente de Charité au profit des Œuvres paroissiales des Carmes excèdent celles de l'année dernière. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce succès : Celles qui ont offert des objets à la Kermesse ; les nombreux acheteurs ; les organisatrices et les directrices des comptoirs qui, par leur désintéressement, leur inépuisable bonté et leur parfaite affabilité, ont assuré le succès de la vente.

Le Curé des Carmes,
J. LE PAPE.

ADORATION PAROISSIALE

Dans notre diocèse, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre, le S. Sacrement est exposé pendant un ou plusieurs jours, dans une église ou une chapelle.

Ce tour de garde revient dans les paroisses ou communautés tous les quatre ans. Il échoit en 1931, du 8 au 14 janvier, à la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel. Pour nous conformer à la coutume établie, le S. Sacrement sera exposé pendant ces 6 jours à 8 h. 30 (sauf le dimanche : cf plus bas), et cette exposition se terminera tous les jours par les vêpres chantées à 17 h. 30 et par le Salut.

Le dimanche, 11 janvier, l'exposition commencera à midi et se clôturera, à 17 h. 30, par les vêpres, la procession du S. Sacrement et le Salut.

Le lundi, 12 janvier, à 11 heures, adoration pour les enfants des écoles et des catéchismes.

On recevra avec reconnaissance les offrandes des personnes qui voudraient contribuer aux frais du luminaire pendant l'Adoration.

ETAT PAROISSIAL

pour l'année 1930

Baptêmes: 112; Mariages: 57; Décès: 76.

NOS BERCEAUX -- NOS FOYERS -- NOS TOMBES

Yvon-Jean-Anne-Marie Fortune.

Henri-Alphonse-Francis Guinet et Jenny-Marguerite-Joséphine Kérarvran.

Daniel Torillec, 84 ans. — François-Guillaume Lozac'h, 42 ans.

Mon Journal

Notes d'un petit « Celte »

~~~~~

*Jeudi 27 Novembre.* — 8 h. 1/2. Ouverture de la retraite des jeunes gens de la paroisse. M. l'abbé PICHON a accepté avec joie de revenir parmi nous pendant ces quelques jours, et ce soir, de sa voix chaude et éloquente, il nous parle de notre dignité, de nos devoirs de chrétiens. Après cette instruction, nous passons à la Chapelle où nous avons le bonheur d'assister au premier Salut du Saint-Sacrement, donné au Patronage.

... Le Bon Dieu doit donner des grâces spéciales quand il descend pour la 1<sup>re</sup> fois sur un autel, aussi c'est avec une grande ferveur que nous le prions.

*Vendredi 28. — Samedi 29 Novembre.* — La retraite se déroule toujours très attentivement suivie, et très recueillie, et en ce *Dimanche 30 Novembre*, c'est vraiment un beau spectacle de voir ces 80 jeunes gens s'approcher de la Sainte Table et recevoir leur Maître N. S. Jésus-Christ.

Au Patronage, nous avons un très joli programme : « La Petite Sœur des Pauvres », une des plus belles productions de l'année. Ce film, parfait, tant au point de vue moral qu'artistique, nous montre la beauté d'une vocation religieuse. Nous nous inclinons bien bas devant cette Petite Sœur des Pauvres, devant ce cœur de jeune fille qui a répondu si vaillamment à l'appel du Christ en faveur des déshérités de la terre.

*Lundi 1<sup>er</sup> Décembre.* — Jusqu'à présent je n'ai pas été gai, et vous n'avez pas dû rire beaucoup, tâchons donc d'attaquer ce mois-ci d'une autre façon, et pour commencer une devinette — qui n'en est pas une puisque je vous donne la réponse :

— Qu'y a-t-il de plus fort chez l'homme ?

— Eh bien c'est l'instinct de la *conservation*.

— Et chez la femme ?

— C'est l'instinct de la *conversation*, c'est presque pareil comme vous le voyez... Diable, mais voilà qui ne va peut-être pas faire rire les demoiselles... et les dames. Trouvons donc autre chose.

Ah ! voici quelque chose qui leur fera peut être plaisir.

Ceci s'est passé l'autre jour rue du Château, N° X... Un Monsieur chauve (mais alors chauve, une boule d'escalier) donne des conseils à son petit neveu Jacques. « Fais ceci, fais cela ». Le gosse impatienté à la fin passe sa main dans ses cheveux : « Eh bien, fais donc ça toi ».

*Jeudi 4 Décembre.* — Nous allons tous ce soir en groupe assister à la conférence du Docteur VALLET, Président du bureau des constatations médicales de Lourdes. Cette conférence du plus grand intérêt, nous montre l'action miraculeuse de la Très Sainte Vierge Marie s'exerçant au profit des malades, des

grands malades principalement. Le Docteur VALLET nous donne des témoignages particulièrement frappants, deux cas remarquables de guérisons, devant lesquels nous restons saisis d'admiration et pénétrés de reconnaissance envers leur Auteur.

*Vendredi 5 Décembre.* — (En marge de l'affaire Oustric). Les virements de fonds. A l'examen :

— Quel est le premier monarque qui ait donné le mauvais exemple d'un virement de fonds ?

L'Elève ?...

— Vous ne le savez pas ? C'est pourtant un personnage bien connu. C'est le roi Dagobert, le jour où il a mis sa culotte à l'envers.

*Dimanche 7 Décembre.* — Kermesse au profit des Œuvres Paroissiales... Dans la nouvelle salle, dégarnie de ses fauteuils (n'oubliez pas la souscription : Qui n'a pas son fauteuil ? 1 fauteuil, 30 fr.; 2 fauteuils, 60 fr. et à partir de 10 fauteuils prix du gros. Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde)... Donc dans la nouvelle salle se sont installés de ravissants comptoirs, parmi lesquels je citerai particulièrement celui des fleurs, merveille des merveilles.

Toute l'après-midi, que ce soit au buffet admirablement achalandé, aux loteries, aux boutiques diverses, ces dames sont assiégées. Bref, ça marche. Ça marche même très bien... Pendant ce temps, dans la salle de spectacle, passe un très joli film, dont le principal intérêt et acteur est un superbe chien loup qui se met quelquefois en colère. Film américain, mais rudement intéressant.

...Nous sommes loin, heureusement, de ces premières productions américaines (vous rappelez-vous, le Cavalier Blanc), où le héros, à la fin de chaque épisode, est en passe de « passer le pas » et de faire « Cap Side ».

Tout le monde frémit, et c'est... la suite au prochain épisode. Tenez, cela me rappelle un roman d'aventures que je lisais dernièrement.

C'était une scène d'un dramatique achevé.

« Désormais, marquis, je ne vous tutoierai plus, car vous vous êtes conduit avec moi comme un salopiot !... »

« Le marquis bondit sous l'injure et, hors de lui, tira son épée du fourreau en se précipitant sur le Prince :

« Défends-toi, Prince, hurla-t-il, car je vais te zigouiller comme une vieille chaussette !... »

« Très maître de lui, le Prince dégaina à son tour. Ses yeux lançaient des éclairs. Alors, croisant le fer devant le Marquis, d'une voix tonnante, il lui cria :

(La suite au prochain numéro).

Avouez qu'on ne joue pas au lecteur des tours comme ça. Couper l'émotion, dans un film ou dans un roman, au moment le plus palpitant, ça n'est plus du jeu ! Ça devrait être interdit !

*Mercredi 10 Décembre.* — Aux papas et aux mamans, lecteurs et lectrices du *Petit Celta*.

Comment on élève les enfants.

Un fait récent :

Dans un train de banlieue, Toto, six ans, écoute avec patience la semonce de son père :

Papa — Le mensonge, Toto, est une chose horrible. C'est, si j'ose m'exprimer ainsi, le termites des sociétés civilisées... N'est-ce pas Maman ?

Maman, distraite. — Oui, mon ami.

Papa. — C'est un mensonge qui a déclenché la guerre de 70... Ah, Toto... si tu continues à mentir, tu feras blanchir les cheveux de ta mère, et tu conduiras ton père à la tombe. Pourquoi n'as-tu pas dit franchement : « C'est moi qui ai pris le morceau de sucre dans le piège à mouches ? »

Toto. — Parce que j'avais peur de recevoir une gifle.

Papa. — Tu as été giflé quand même, et tu t'es ravalé au rang des plus dangereux coquins... Si tu veux devenir un homme, comme ton père, loyal, estimé de tous, ne mens jamais. C'est compris ?

Toto. — Fortement impressionné. — Oui papa...

...Le contrôleur pénètre dans le compartiment. Il a la douce manie de faire des petits trous dans les tickets.

Le Contrôleur, au père. — Quel âge a donc cet enfant ?

Papa. — Quatre ans, Monsieur.

Le Contrôleur, incrédule. — Oh, oh, (à Toto). « Vous n'avez que quatre ans, jeune homme ?... »

Toto. — Non Monsieur, j'en ai six...

Le Contrôleur. — C'est bien ce que je pensais... (Au père) Il faut payer place entière, Monsieur.

Papa, rageur. — Ainsi, vous croyez ce gamin plutôt que moi ?

Le Contrôleur. — Avez-vous son extrait de naissance ?

Papa. — Je ne discute pas, je paie...

Il verse des sommes. Le contrôleur délivre un billet qu'il perfore immédiatement, puis s'en va.

Papa, très doux. — Arrive ici, Toto...

(Toto s'approche avec la satisfaction du devoir accompli. Il encaisse une maîtresse gifle). — Ça t'apprendra à dire que tu as six ans.

Toto, pleurnichant. — Mais, papa, tu m'as défendu de mentir...

Papa. — Si cet enfant ne change pas, ce sera le plus sombre idiot de la création...

*Dimanche 14 Décembre.* — Naturellement, vous attendez que je vous donne le programme du cinéma. Je m'exécute. Aujourd'hui, super-production patriotique. « Les Asservis ». Drame en 8 parties de 300 mètres chacune, total : 2.400 mètres. Ce n'est pas tout, nous donnons aussi « Les Olympiades de 1928 », production toute d'actualité... à l'approche des Olympiades de 1932, 4 parties de 300 mètres, soit 1.200 mètres. Total général : 3.600 mètres de film pour le prix dérisoire de 2 fr. aux secondes, 3 fr. aux premières. Dimanche prochain, nous serons « Victimes », pardon, je veux dire : Nous aurons « Victime », encore un superbe film. Deux séances, comme à l'ordinaire. Dimanche après-midi, hurlant et sonore. Le soir, par-

lant ou muet, au goût et au tempérament des spectateurs. Qu'on se le répète.

*Jeudi 18 Décembre.* — De mon copain qui est à la Caserne, devant lequel je bascule le tombereau de mes remerciements.

...Le caporal Blaireau lit au colonel les punitions de sa compagnie, parmi lesquelles :

— Carpette et Tricoche, deux jours de consigne : « ont hué (il prononce froidement, ont tué), la belle-mère du cantinier. »

— « Hein ? rugit le colonel en sursautant... avec une baïonnette ? »

— « Non, avec un H, rectifie le caporal, en prononçant une hache... »

Le colon est horrifié. Mais le lieutenant Poussinet, intervient :

— « Pardon, mon colonel, dit-il, je crois plutôt que c'est avec un cuir. »

*Mardi 23 Décembre.* — Grande séance au Patronage. **ARBRE DE NOEL.** Rien que des beaux lots, les détails manquent sur cette soirée, et pour cause, pressé par le rédacteur en chef, et sommé d'avoir à lui livrer la copie pour demain, j'écris ces lignes le 18 Décembre. Excusez-moi, si j'anticipe un peu, mais vous comprendrez fort bien que je ne puisse pas vous présenter une moitié de journal seulement. La prochaine fois, je vous en parlerai plus longuement, car je veux que ma chronique soit complète. Pour cela je suis tenace, tenez presque autant que le type, héros du petit fait suivant, et remarquez-le bien, ça ne s'est pas passé en Amérique, cette histoire-là.

...Un Irlandais, petit mais bien rablé cependant, demande un jour à être engagé comme débardeur dans un port. Au premier abord, on ne veut pas de lui, le trouvant trop petit. Mais, à la fin, il réussit à se faire prendre à l'essai.

Tout semblait marcher à souhait, et graduellement on augmente la charge de l'Irlandais, jusqu'au moment où on lui met sous chaque bras deux blocs de fer de 50 livres chacun. Mais sous le poids, la planche sur laquelle il fait la traversée du bateau au quai casse, il tombe dans la mer.

Au milieu du bouillonnement de l'eau, il reparait bientôt, balbutiant :

— Lancez-moi une corde.

Puis il disparaît encore. Une seconde fois il revient à la surface, criant :

Lancez-moi donc une corde, que je vous dis ?... et disparaît.

Une troisième fois, sa tête sort de l'eau :

— Réfléchissez bien, déclare-t-il cette fois, d'un ton fâché ; si l'un de vous ne s'empresse pas de me lancer une corde, je lâche une des choses que j'ai sous les bras.

...Et maintenant, Chers lectrices (les dames et les demoiselles d'abord) et lecteurs, il ne me reste plus qu'à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 1931, et à attendre mes étrennes.

LE PETIT CELTE.

# LE CELTE

Bulletin Paroissial

de N.-D. du Mont-Carmel

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE :

- I. — Empêchements dirimants. — II. — Conférence sur la persécution religieuse en Russie. — III. — Lois intangibles. — IV. — Conte arabe. — V. — Quarante Heures et Carême. — VI. — Nos Séances. — VII. — Calendrier Paroissial. — VIII. — Souscription. — IX. — Lettre du chanoine Brousillard à sa nièce. — X. — Pas d'émotions inutiles. — XI. — Promotions et nominations. — XII. — A quoi servent les Prêtres. — XIII. — Nos Berceaux, nos Foyers, nos Tombes. — XIV. — Mon journal.

## Empêchements dirimants

*Que faut-il entendre par empêchements dirimants ?*

Les empêchements dirimants rendent le mariage nul. Ils ne permettent point que le mariage existe réellement.

*Quelles distinctions existent entre les divers empêchements dirimants ?*

Il y en a deux principales, l'une provenant de l'autorité qui les établit, l'autre d'ordre logique.

*Comment, d'après l'autorité qui les établit, se distinguent les empêchements dirimants au mariage ?*

Sous ce rapport, les empêchements sont :

1°. *Naturels*, quand ils viennent de Dieu en tant qu'auteur de la nature.

2°. *Divins*, quand Dieu les a positivement établis, comme la défense de bénéficier du divorce pour contracter une seconde union ;

3°. *Ecclesiastiques*, quand ils ont été portés par l'Eglise, comme la défense de se marier entre cousins germains...

*Quelle est l'importance de cette distinction en ce qui regarde la dispense ?*

Les empêchements naturels et divins ne comportent pas de dispense. Mais l'Eglise qui a porté les empêchements ecclésiastiques est libre aussi de les lever : ce qu'elle ne fait qu'à regret et pour des raisons suffisantes.

*Comment se distinguent les empêchements sous le rapport de l'ordre logique ?*

Ces empêchements proviennent :

1°. Soit d'un acte ou d'un état antérieur au mariage, qui rend les parties inhabiles à contracter mariage.

2°. Soit d'un vice inhérent au contrat, qui empêcherait le consentement d'exister réellement.

3°. Soit de l'absence de la forme substantielle prescrite par l'autorité compétente.

*Comment peut-on classer les empêchements dirimants provenant de l'incapacité des parties ?*

En deux catégories :

1°. *Absolues*, quand elles rendent inhabile à contracter mariage avec qui que ce soit. Ce sont, suivant l'ordre du code : le défaut d'âge, l'impuissance, le lien antérieur, l'ordre sacré, le vœu solennel ;

2°. *Relatives*, quand elles rendent inhabile à contracter mariage avec telle personne déterminée ou telle catégorie de personnes. Ce sont, en suivant le code : la disparité du culte, le rapt ou la détention violente, le crime (adultère et meurtre du conjoint innocent), la consanguinité ou parenté, l'affinité ou alliance, l'empêchement d'honnêteté publique, la parenté spirituelle.

*Les empêchements dirimants atteignent-ils ceux qui les ignorent ?*

Oui, à supposer que leur ignorance soit invincible.

---

**G**ardez vos Places !...

pour les Séances  
du Dimanche 15 et du Mardi 17 prochains...

**Q**uestion de Prudence !

---

LE  
JEUDI  
5  
FÉVRIER  
1931  
à 20 h. 30

# GRANDE CONFÉRENCE

avec Projections  
à la Salle des Œuvres  
9, Place Ornou, 9

ENTRÉE GRATUITE

ENTRÉE GRATUITE

## LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

EN RUSSIE

PAR



Monsieur FRANÇOIS PARIS

Délégué de l'Œuvre d'Orient

Membre de la Mission militaire Française en Russie

(1916-1921)

Le conférencier attaché à l'Œuvre des Missions d'Orient s'est fait une tâche sacrée de raconter aux pays civilisés d'Occident, le martyre qu'endurent, depuis les trop longues années d'une révolution sanglante, nos malheureux frères russes.

Il saura, de main de maître, nous tracer, à l'aide de documents irréfutables, pris personnellement sur les lieux de la persécution, le tableau de ce martyre, qui n'a d'égal que celui enduré par les chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise. Il nous démontrera que la rage des persécuteurs augmente en puissance destructive morale et matérielle, de même qu'en raffinement de cruauté, de toute la mesure de progrès qu'a réalisée la civilisation jusqu'à nos jours.

Et le monde, hypnotisé par son désir effréné du gain, et son égoïsme jouisseur, par des querelles intestines et extérieures, indignes de grands peuples, n'a eu, hélas ! nulle oreille pour les cris désespérés des martyrs du Mexique d'abord, pour les gémissements bien plus douloureux des crucifiés de Russie.

Le Conférencier nous rappellera que, dans cet universel abandon, une seule voix a osé s'élever pour protester contre la situation religieuse intolérable de la Russie. Ce fut celle du Souverain Pontife qui, le 2 février 1930, invita le monde civilisé à faire, le 19 mars suivant, une journée de prières pour le salut de la Russie bolchevisée. Ce fut comme un coup de fouet qui réveilla les peuples, et leurs regards se portèrent sur ces millions d'esclaves que sont devenus les Russes, sous la férule de Lénine et de ses complices.

Au cours de cette magistrale conférence, Monsieur Paris fera défiler sous nos yeux une très riche collection de vues, représentant la satanique besogne qu'accomplissent là-bas, dans ce malheureux pays de Russie, des insensés qui rêvent de bolcheviser le monde, la France tout particulièrement, par la destruction de toute idée de Dieu.

Tous ceux que ne laissent pas indifférents les tristes événements de Russie, seront jeudi prochain, à 20 h. 30, à la Salle des Œuvres des Carmes.

*Entrée gratuite.*

*Le Celta.*

*Le Celta vous renseignera sur tout ce qui intéresse la vie paroissiale.*

*Toute famille chrétienne des Carmes doit lire et propager le Celta.*

*Avez-vous renouvelé votre abonnement au Celta ?*

# Les Lois Intangibles

**Un petit Français n'a pas le droit**

s'il est catholique, protestant ou juif, de recevoir l'enseignement de sa religion à l'école du village ou du faubourg. C'est contre la laïcité de l'école publique...

**MAIS**

s'il est fils de bourgeois, il peut se payer le luxe d'aller dans un lycée public et laïque suivre les catéchismes de l'aumônier, du pasteur ou du rabbin.

*Telle est la loi... intangible ?*

**Un citoyen français n'a pas le droit**

d'ouvrir une école en France, même muni de tous ses diplômes, même s'il est membre de l'Institut, du moment qu'il porte cette tare d'être congréganiste.

**MAIS**

il peut professer dans les établissements subventionnés par le gouvernement français à Beyrouth, Alexandrie, Tien-Tsin, Jérusalem, etc., etc... En France, il serait passible d'une amende de 100 à 15.000 francs et d'un emprisonnement de 8 jours à un an.

*Telle est la loi... intangible ?*

**Un citoyen français n'a pas le droit**

de s'engager devant un prêtre à ne pas se marier. Ce serait le vœu de chasteté.

**MAIS**

s'il professe le célibat laïque, il sera président de la République, ministre de l'Instruction publique ou des Régions libérées, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T. ou à l'Aéronautique. Pour ces messieurs, comme chacun sait, le célibat n'est pas la conséquence d'un vœu.

*Telle est la loi... intangible ?*

**Un citoyen français n'a pas le droit**

d'abandonner ses biens à un couvent, c'est-à-dire à une société d'assistance mutuelle reconnue par l'Eglise. Ce serait le vœu de pauvreté.

**MAIS**

il peut porter toutes ses économies à une société d'assurance pour en retirer une rente viagère soldée 20 ans après en francs-papier, quand ce n'est pas en marks-papier.

*Telle est la loi... intangible ?*

**Un citoyen français n'a pas le droit**

en entrant dans une association religieuse de son choix,

de s'engager à prier Dieu, à fabriquer de la Chartreuse ou du chocolat, à recueillir les vieillards ou à catéchiser les Noirs, selon des statuts minutieusement détaillés et dont chacun peut prendre connaissance. *Ce serait le vœu d'obéissance.*

**MAIS**

*en entrant dans la franc-maçonnerie, il peut jurer le secret le plus absolu et une obéissance aveugle aux décisions de la secte ;*

*Il peut adhérer à un parti politique, même anarchiste, même communiste, accepter une discipline de fer, « travailler » sous l'œil de Moscou et établir en France la dictature de classe et l'emprise d'un gouvernement étranger.*

*Telle est la loi... intangible ?*

**UN PEU DE BON SENS, S. V. P.**

*Dans une démocratie, les lois doivent évoluer sans cesse vers plus de justice et de progrès social*

**IL N'Y A PAS DE LOIS INTANGIBLES.**

Si les catholiques, si les congréganistes se livrent dans leurs écoles, dans leurs couvents à des manœuvres politiques criminelles,

qu'on le prouve, qu'on les juge et qu'on les condamne ; point n'est besoin pour cela de lois d'exception. Mais s'il est impossible d'en fournir la moindre preuve,

qu'on les laisse tranquilles !

Aucun citoyen ne peut être traité en parent pauvre, en suspect, en proscrit parce qu'il est croyant et vit selon sa croyance.

**Contre ce droit inviolable, pas de Lois Intangibles !**

## CONTE ARABE

La Peste, déguisée en mendiant, se présenta un jour à la porte d'une grande ville de l'Orient. Un ange veillait.

La mendiant était suivie d'une pauvre vieille, laide et pâle comme la mort. L'ange, connaissant bien la mendiant, entra en pourparlers. Elle put pénétrer dans la ville à la condition d'y faire seulement 50.000 victimes. Elle jura et commença son œuvre. La vieille la suivit sans difficulté.

Or, en peu de jours, 200.000 personnes étaient mortes de la peste. Aussi, quand la mendiant voulut sortir, elle reçut de vifs reproches de l'ange.

Tu n'as pas tenu parole. Je t'ai accordé 50.000 et tu as pris 200.000.

— C'est faux. J'en ai pris 50.000 seulement.

— Et les autres donc ?

— C'est celle qui vient derrière moi.

— Et qui est-elle ?

— La Peur.

## Quarante Heures et Carême

La semaine du 15 de ce mois mérite d'attirer particulièrement l'attention des fidèles. Elle inaugure une période liturgique pendant laquelle l'Eglise va inviter ses enfants à rentrer en eux-mêmes, à penser à leurs fins dernières, à faire pénitence pour leurs péchés, à se rapprocher de leur divin Maître et Modèle, afin de participer plus abondamment aux fruits de sa Rédemption.

Le Carême est la grande retraite de la chrétienté ; il ne faut pas qu'elle passe inaperçue. Dans les siècles de foi, on en saisisait l'importance, et elle opérait dans la société d'heureuses transformations. Plus que jamais, les âmes ont besoin, à notre époque, de s'arracher à l'atmosphère de matérialisme où elles étouffent, s'étiolent et se dessèchent, comme les plantes, parce que privées de la lumière d'En Haut ; il leur faut se retremper dans le surnaturel pour lequel elles ont été créées. La seulement, elles respireront et elles vivront à l'aise, dans la lumière et dans la joie.

Le dimanche 15, le lundi 16, et le mardi 17 février, le S. Sacrement restera exposé dans notre église pour les Quarante Heures. Le but de ces trois jours d'adoration, c'est, vous le savez, la réparation des outrages faits à Notre Seigneur pendant le temps du Carnaval.

En beaucoup d'endroits, surtout dans les grandes villes, nos païens modernes s'attachent à entretenir ce reste de paganisme ancien, par des bals masqués et autres réjouissances, qui ne sont trop souvent que l'occasion de désordres, de blasphèmes, d'inconvenances de toute sorte, et d'où l'âme ne sort ni « grandie », ni « plus propre ».

En Italie, ces réjouissances faisaient fureur, au XVI<sup>e</sup> siècle, au grand détriment de la foi et des mœurs. L'an 1556, la ville de Lorette faisait des préparatifs extraordinaires pour la fête du carnaval, qui devait durer 3 jours. Attristés de ce spectacle, et alarmés des désordres qui en découleraient nécessairement, les Jésuites — toujours eux ! ! et ils avaient raison, — songèrent à organiser une solennité religieuse qui servirait de contrepoids à la fête profane.

Pendant les 3 jours, le S. Sacrement fut exposé dans leur église, richement décorée, sur un trône éblouissant de lumières. Des offices avec chants et prédications attirèrent les fidèles qui, délaissant les divertissements dangereux et malsains, vinrent en foule adorer Notre Seigneur. Cette pratique nouvelle eut un tel succès et un tel retentissement, que l'Italie toute entière et les principales villes d'Europe l'adoptèrent.

Nos Quarante Heures n'auront certainement pas cet éclat extérieur. Elles seront néanmoins, je l'espère, célébrées avec grande piété. Vous témoignerez au Dieu de l'Eucharistie votre

amour et votre reconnaissance, par votre assiduité aux messes du matin, aux vêpres de 17 h. 30 le soir, par votre empressement à vous approcher de la Sainte Table, à venir adorer N. S. au cours de la journée, par votre générosité, en aidant à couvrir les frais occasionnés par l'exposition du S. Sacrement, en remettant à la sacristie vos offrandes en argent ou en nature (fleurs ou bougies).

Vous viendrez faire amende honorable pour vos propres fautes, pour celles de la paroisse, pour celles de la France. Il y a tant de chrétiens qui méconnaissent Jésus dans son Sacrement ! Il y en a tant qui le blasphèment, qui ne le prient jamais, qui profanent son dimanche, qui ne vont plus à la messe, qui ont oublié le chemin de la Table Sainte ! Fautes graves, fautes lourdes de conséquences ! Eux n'ont pas l'air de s'en douter ; avec la plus complète insouciance, ils accumulent sur leur tête et sur le pays, l'orage de la colère divine, que la Sainte Vierge, elle pourtant la « Toute Puissante Suppliante », a peine à contenir. Pour conjurer cet orage, prions, réparons !

A la suite de ces journées réparatrices, viendra le temps du Carême, temps de pénitence, de prière, de préparation à la grande fête chrétienne de Pâques. Chrétiens fervents, et vous qui avez besoin d'éclairer, d'affermir votre foi, montrez-vous assidus aux prédications de la Station Quadragésimale que donnera le R. P. de Cathelineau, des Frères Prêcheurs, prieur de la Maison de St-Malo.

Voici l'horaire de ces prédications pendant les trois premières semaines du Carême.

*Dimanche : Sermon aux messes de 9 h., de 11 h. 30, et à l'issue des Vêpres, chantées à 17 h. 30.*

*Mercredi : Sermon à 17 h. 30.*

*Vendredi : Sermon à 20 heures.*

## Nos Séances

1<sup>er</sup> Février : Théâtre. — Représentation de gala sous la direction de Madame Boulais. Au programme : Mam' Zelle Trinquette, Comédie de Villars.

5 Février : Grande Conférence avec projections, par M. Paris.

8 Février : Cinéma. — Le dernier fiacre (Drame).

15 Février : Théâtre à 14 h. — « Vivacités du Capitaine Tic. »

17 Février : Théâtre à 20 h. — « Vivacités du Capitaine Tic. »

22 Février : Cinéma. — 1<sup>o</sup> Chasse à l'Ours brun (Documentaire ; 2<sup>o</sup>) Les extraordinaires aventures de Fred Atkinson (Drame) ; 3<sup>o</sup>) La Clinique (Comique).

## CALENDRIER PAROISSIAL

### FEVRIER

- 1 *Dimanche* Septuagésime. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 2 *Lundi* Purification de la Ste Vierge. Messe basses à 6 h., 7 h. et 8 h. A 9 h., Bénédiction des cierges, Procession, Grand'Messe. — A 17 h., Réunion des Tertiaires. — A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 3 *Mardi* S. Gildas, abbé. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 4 *Mercredi* S. André Corsini, évêque et confesseur. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. — A 20 h. 30, Réunion des Hommes de l'Union Catholique.
- 5 *Jeudi* Ste Agathe, vierge et martyre. A 7 h. 30, Messe de Communion. — A 21 h., Adoration Nocturne.
- 6 *Vendredi* S. Tite, évêque et confesseur. Heure Sainte à 20 heures.
- 7 *Samedi* S. Romuald, abbé.
- 8 *Dimanche* Sexagésime. A 17 h. 30, Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 9 *Lundi* S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur.
- 10 *Mardi* Ste Scolastique, vierge.
- 11 *Mercredi* Apparition de N.-D. de Lourdes. A 20 h., Salut.
- 12 *Jeudi* Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites.
- 13 *Vendredi* De la férie. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 14 *Samedi* Office de la Ste Vierge.
- 15 *Dimanche* Quinquagésime. Exposition du S. Sacrement à l'issue de la messe de 11 h. 30. Vêpres à 17 h. 30. — Il n'y aura pas de catéchisme de Persévérance.
- 16 *Lundi* De la férie. L'exposition du S. Sacrement commencera à 8 h. 30, et se terminera à 17 h. 30 par le chant des Vêpres et le Salut. — A 11 h., adoration pour les enfants des catéchismes.
- 17 *Mardi* S. Guévroc, abbé. Exposition du S. Sacrement à 8 h. 30. Vêpres et Salut à 17 h. 30. — Réunion des Ligueuses à 14 h. 30.

- 18 *Mercredi* Des Cendres. A 9 h., Bénédiction et imposition des Cendres, Grand'Messe.
- 19 *Jeudi* De la férie.
- 20 *Vendredi* De la férie. *Chemin de la croix à 6 h 30 et à 15 h*
- 21 *Samedi* De la férie.
- 22 *Dimanche* Premier du Carême. Quête pour l'église. A 17 h. 30, Vêpres. Ouverture de la Station Quadragésimale : Sermon par le R. P. de Cathelineau, des Frères Prêcheurs. Salut.
- 23 *Lundi* S. Pierre Damien, évêque et docteur.
- 24 *Mardi* S. Mathias, apôtre.
- 25 *Mercredi* De la férie. Jeûne et Abstinence. A 17 h. 30, Sermon et Salut.
- 26 *Jeudi* De la férie.
- 27 *Vendredi* De la férie. Jeûne et Abstinence. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. — Sermon et Salut à 20 h.
- 28 *Samedi* De la férie. Jeûne et Abstinence.

\*\*\*\*\*

### Cinquième liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

|                              |   |
|------------------------------|---|
| M. Le Meur .....             | 3 |
| Mme Le Goff .....            | 3 |
| M. et Mme Baggio .....       | 3 |
| Mme Colas .....              | 2 |
| Mme Le Guen .....            | 2 |
| Mme X... ..                  | 2 |
| Mme Créac'h .....            | 1 |
| Mme Le Gall .....            | 1 |
| Mme Dilasser .....           | 1 |
| Mlle Anna Carval .....       | 1 |
| Mme Kéraudren (Crozon) ..... | 1 |
| M. Kéromnès .....            | 1 |
| Mlle Le Bras .....           | 1 |
| Mlle Billon .....            | 1 |
| M. Tarquis .....             | 1 |

Total : 128.

*Si Dieu t'envoie l'adversité, alors reçois-là en patience, et rends grâce à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as méritée et qu'il te tournera tout à ton profit.*

SAINT-LOUIS à son fils.

## Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

Le chanoine Broussillard à Edith.

Non, ma pauvre Edith, je n'éprouve pas le besoin de te commander ou de te recommander une certaine littérature qu'on destinait autrefois aux jeunes filles. De très estimables bas-bleus confectionnaient et confectionnent encore à l'usage de votre innocence, de très honnêtes romans que le plus spontanément du monde, elles purgeaient de style et de vie. L'honnêteté dans l'espèce postulait l'irréalité, et les convenances ne se trouvaient en sûreté que dans le convenu. Ah ! certes, un bon roman pourrait être un chef-d'œuvre (il y en a), non point quoique bon, mais parce que bon !

Ceux auxquels je fais allusion se croient bons parce qu'ils sont amorphes, et moraux parce qu'inoffensifs. Mais être inoffensif, ce n'est plus être tout à fait moral, car la vertu suppose la virilité. Et j'estime qu'un genre faux à force d'inexistence est très dommageable à la santé spirituelle.

Donc, ces Romans pour jeunes filles étaient d'une langue fade, sucrée et poisseuse, quelque chose comme du sirop de guimauve et de la pâte de jujube conjugués laxativement avec de la confiture de rhubarbe.

Le thème en est à peu près unique. C'est toujours le roman de la jeune fille pauvre — feuillette de petit vin coupé d'eau sédative. — Pauvre, mais honnête ! Pauvre, mais intelligente ! Pauvre, mais distinguée et bien entendu très pieuse ! En bref, tout à fait comme il faut ! Elle est institutrice dans une riche et noble famille. En ce temps-là, les comtesses ruinées ne se faisaient pas encore femme de chambre. Car tu l'as deviné, il s'agit d'une personne du monde, et — naturellement, le genre l'exige — d'une orpheline dont le père aurait été Colonel. Il aurait brisé son épée pour ne pas la souiller, c'est-à-dire pour rester fidèle à Henri V sous le second empire. Et dame ! en la brisant, il aurait fait à ses revenus une brèche presque aussi irréparable que celle de Roland. Cependant il aurait repris du service dans la guerre du Mexique pour permettre à l'auteur de décrire ce pays lointain avec une précision et une originalité qui n'omettent ni les palmiers géants, ni la chaleur tropicale, ni le sol frémissant, ni le soleil d'or, ni le ciel toujours bleu, ni l'océan sans bornes et fertile en récifs. Le colonel est tué par Juarez avec Maximilien, ce qui permet à l'auteur de consacrer deux chapitres à des récits faciles, à des invectives prévues, à des émotions diffuses. La pauvre veuve du brave colonel meurt à son tour d'un mal foudroyant et inconnu, non sans avoir eu le temps d'accrocher au cou de sa petite Angéline une petite croix en or qui est indispensable au dénouement de cette histoire dont le dernier chapitre sera intitulé *Le sabre du père et la croix de la mère*.

Angélique, que le sentimental auteur fera sous-nommer Lina, Lina ou Linette, selon les tempéraments et la température, ne manquera pas d'être un *ange* comme le radical de son nom l'exige. Elle sera élevée par une vieille bonne, *comme il n'y en a plus* évidemment, prétexte à considérations sociales. Victoire, la bonne parfaite, aura même la qualité, invraisemblable chez une femme fût-elle domestique, d'être sourde et muette... pour tout ce qui ne concerne pas sa petite maîtresse... Grâce à elle, *Angéline de la Souche* est enfin placée chez le *Duc et la Duchesse de Hautmont* comme institutrice de leur dernière fille Solange, sous le nom de Angéline Durand.

Il va sans dire qu'il y a dans cette noble et riche famille un *filz aîné*. L'auteur s'est demandé s'il l'appellerait Hugues ou Guy. Finalement, il s'est rabattu sur Robert, où il trouve toute la psychologie de son héros. Ce Robert, tout petit, était Robert le Diable — *un bon petit diable* ! — qui devenu un grand diable se montra Robert le Fort, fort contre les méchants et contre ses passions parce qu'il avait toujours été *Robert le Pieux* !

Je ne ferai pas l'injure à ta sagacité de lui apprendre que l'ancien diable de Robert est diablement épris d'Angéline. Un de ces amours « purs et profonds » que les demoiselles à plume se complaisent à noyer sous la canonnille de leurs adjectifs lénifiants. Il est à peine besoin d'ajouter qu'Angéline éprouve en même temps un jugement *indéfinissable mêlé d'amertume et de douceur*, un vague à l'âme dans lequel commencent à pointer les moustaches d'un *sous-lieutenant*, mais cela va de soi. Cette *inclination réciproque* avait commencé — mais cela aussi va de soi, tout va de soi dans ces machines-là — par des échanges de vue historiques puis héraldiques entre Robert de Hautmont et Lina Durand qui se savait de la Souche. Ces conversations avaient lieu — cela va toujours de soi — sous des *chênes « séculaires »*, dans la sérénité du crépuscule, cependant qu'un *dernier rayon d'or* venait se poser sur la *nuque blonde d'Angéline*.

S'épouseront-ils ? Ce n'est pas tout à fait aussi tragique que le « mangeront-ils » du Père Hugo. Nous sommes rassurés d'avance. Robert a déjà remarqué la petite croix en or qui arrangerait tout. Mais avant d'en arriver là, il y aura des luttes et — naturellement — l'intervention d'un *vénérable ecclésiastique*. Il est entendu une fois pour toutes, en ce genre d'ouvrage, que les ecclésiastiques sont vénérables aussi inévitablement que les guerriers sont vaillants.

Le portrait de ce brave ecclésiastique est, si j'ose dire, le morceau de bravoure de l'histoire. C'est une collection fervente de tous les poncifs. Evidemment ce prêtre est un *vieillard* à qui de beaux cheveux blancs font une couronne d'argent. Les dits cheveux sont annelés et taillés en rond par derrière, — tu dirais à la ninon, insolente. — Sa haute taille, mince comme un lys des champs, *s'est infléchie* un peu sous le poids du *labour pastoral* et sa belle voix sonore qui jadis faisait valoir son éloquence abondante et fleurie s'est usée à chanter les louanges du Très Haut.

(A suivre).

## Pas d'émotions inutiles !

« *Il ne faut pas effrayer le malade* », telle est la prudente recommandation que font des parents aveuglés par une aveugle affection, quand il s'agit de faire appeler un prêtre au chevet d'un mourant ou d'un malade de la famille.

Et pour observer cette folle consigne, tous et chacun feront autour du pauvre moribond, la conspiration du silence absolu, pour ne pas éveiller chez le malade, la pensée de son éternité.

Quelle aberration et quelle mentalité étranges !

Si le prêtre a été averti et appelé, alors que le danger n'est pas encore immédiat, il n'y a, à vrai dire, ni frayeur ni émotion. Tout le monde sait parfaitement que, parmi les devoirs ministériels du prêtre, il n'y a pas seulement l'administration des derniers sacrements et la visite des mourants, mais aussi la *visite des malades*.

Il est exact qu'il ne faut pas causer aux malades des émotions inutiles, qui pourraient précipiter leur fin. La charité nous le commande. Mais, allez-vous, par une fausse application de ce principe, attendre au dernier moment pour appeler le médecin, ou même vous absteniez-vous de le faire venir ? Evidemment non, car, s'il est vrai que le malade pourra être effrayé par la venue du médecin, il y a cependant une raison supérieure pour le faire appeler.

Si le malade est quelque peu effrayé par la visite du prêtre, *ce n'est pas une émotion inutile*. Mieux vaut encore cette émotion que la damnation éternelle.

D'ailleurs, nous l'avons tous remarqué, quand le malade a reçu les derniers sacrements, avec une piété convenable, il se sent lui-même plus tranquille, sa conscience est en paix, il n'a plus du moins la terreur de tomber sans préparation entre les mains du Dieu vivant...

Souvent le malade lui-même, se rendant comptant de la gravité de son mal, serait heureux de recevoir la visite du prêtre, pour la mise en ordre de ses affaires spirituelles... Pour ne pas causer *d'émotions inutiles* à son entourage, il n'osera pas manifester son désir.

Les parents et les amis, de leur côté, pour ne pas *émotionner inutilement* le malheureux cloué sur son lit de souffrance, par quelque mal implacable, se garderont bien de faire allusion au prêtre... Ils s'efforceront au contraire, à convaincre le malade de la bénignité de son mal..., alors qu'en leur âme et conscience ils le savent « perdu ».

*Résultat* : le prêtre est appelé quand le malade a rendu son âme à Dieu... Plaise au Ciel que le compte à rendre à son Créateur ne cause pas à cette âme *d'émotions inutiles* !...

Et malheur à ceux qui, par leur aveuglement coupable, ont été cause de la perte de cette âme !

LE CELTE.

## Promotions et Nominations

I. — Par décret du Président de la République, Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, a été promu au grade de Chevalier, dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Les paroissiens des Carmes apprendront avec plaisir la haute distinction enfin décernée à leur Evêque, en récompense des éminents services qu'il a rendus au Diocèse, à la Bretagne et à la France, pendant cinquante-deux années d'apostolat.

II. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 18 dernier, Monsieur l'abbé Favé, vicaire aux Carmes depuis à peine 16 mois, a été nommé vicaire à la paroisse de St-Louis.

Les nombreuses qualités de notre jeune vicaire le firent hautement apprécié dès les premiers jours ; aussi jouissait-il de la profonde estime des enfants qu'il catéchisait, des jeunes gens qu'il formait au Patronage, des hommes de la Ligue d'Action Catholique dont il était l'actif collaborateur, en un mot, de tous ceux qui recouraient à son ministère... Son départ des Carmes est unanimement regretté de tous.

Le Celte, dont il était le rédacteur sous le pseudonyme : « Le Censeur » lui souhaite long et fructueux apostolat dans la nouvelle paroisse où l'obéissance l'appelle.

III. — A l'encontre des dires de certaines personnes bien informées (!), la paroisse des Carmes reçoit un nouveau vicaire. Monseigneur vient de désigner, en remplacement de Monsieur Favé, Monsieur l'abbé Charles Corre, vicaire à Plouneventer depuis 1925, où il a exercé son ministère à la grande satisfaction de tous.

Né à St-Louis en 1897, ordonné en 1924, Monsieur Corre, actif, zélé, connaît admirablement le milieu brestois, particulièrement les jeunes gens, qu'il a appris à connaître pendant son jeune âge, au Patronage St-Louis, à l'ombre duquel il a grandi. Grâce à tous ces avantages, notre nouveau Vicaire est appelé à faire le plus grand bien dans sa nouvelle paroisse où l'attend un ministère des plus intéressants.

LE CELTE.

Aujourd'hui dimanche, 1<sup>er</sup> Février, un groupe de Jeunes Filles donnera, au patronage des garçons, une représentation théâtrale, en matinée à 14 h., et en soirée à 20 h. 30.

Au programme ; M<sup>lle</sup> Trinquette.

## A quoi servent les Prêtres ?

Voilà une objection fréquemment jetée à la figure des Amis du prêtre, par les ennemis de notre Sainte Religion, objection qu'ils n'ont même pas l'avantage d'avoir trouvée eux-mêmes... Ils ont simplement saisi au vol cette vieille formule usée, au cours d'un meeting organisé par quelque pauvre Homais de Village...

A quoi servent les prêtres ?

Mais rappelez-vous simplement les grandes circonstances de votre vie, et jugez.

« Quand vous êtes venu au monde, vous ou vos enfants, dès le lendemain, selon la vieille coutume chrétienne, ou peu après, les cloches ont carillonné pour le baptême.

Qui présidait la fête ? — Le prêtre.

« Quand votre raison s'est éveillée, il a fallu, de concert avec vos parents, vous enseigner les grandes lois de la morale, avec leur fondement..., à l'école, sans doute, mais avec bien plus d'autorité, au Catéchisme. Et pour finir, ce fut la fête si douce de la première Communion.

Pour cela, qui fallait-il ? — Le prêtre.

« Quand s'achevèrent les jours heureux des fiançailles, vous avez joint vos mains devant l'autel, quelqu'un fut là pour bénir les serments sacrés de votre mariage.

Cet homme, qui était-ce ? — Le prêtre.

« Quand sonnera votre dernière heure ou celle de l'un des vôtres, qui donc vous apportera les dernières consolations et le suprême pardon ?

Lui encore : le prêtre.

— Mais tout cela m'est égal, diront quelques-uns. — Je n'en use pas !!!

Tout de même, si vous n'en usez pas, d'autres en usent. Et vous devez, — si vous avez tant soit peu d'intelligence, de bon sens et d'éducation — avoir assez de tolérance et de largeur d'esprit pour ne pas les en priver ! C'est élémentaire.

Vous ne vous en servez pas ? C'est faux. Vous vous en servez, car tous bénéficient du ministère du prêtre.

Quelle est la famille de France assez sauvage, pour qu'on n'y voie jamais ni un baptême, ni une première Communion, ni un mariage, ni un enterrement ?... Pas la vôtre, je pense. Et pour tout cela, il faut un prêtre, et un prêtre soutenu par tous ceux qui peuvent, à tout instant, avoir besoin de lui.

— Vous n'en profitez pas ? Allons donc ! Mais l'Eglise, depuis 2.000 ans, est la seule force morale qui garde le monde : s'il y a de la justice, de l'honnêteté, du dévouement, des vertus familiales, c'est bien grâce à elle, grâce à ses prêtres.

« Les incroyants vivent dans une société toute formée par le catholicisme..., ils bénéficient de l'atmosphère, et c'est de l'Eglise qu'ils reçoivent leur noblesse morale que des observateurs superficiels seraient tentés de prendre pour des qualités naturelles. » (Maurice Barrès).

*Sans l'Eglise, sans les prêtres, que deviendrons-nous ?*

LE CELTE.

\*\*\*\*\*

## Nos berceaux - Nos foyers - Nos tombes

### MARIAGES

Louis-Germain Gourcuf et Marie Diler.

Louis Pérénou et Yvonne Guénolé.

Louis-Germain Kerguelen et Louise Quintric.

Louis-Auguste-Paul Riard et Jeanne-Marguerite Delaville.

Fernand-Victor Rouggien et Josephine-Ernestine Lagal.

Pierre-Joseph-Marie Pensivy et Alice-Marie Le Lay.

### BAPTEMES

Fernand-Victor Ruggiery. — Elisabeth-Françoise-Perrine Doré. — Bernadette-Anne-Marie-Claude Noël.

### DECES

Robert-Jacques Nicolas. — Raymond-Emile Maudet. — Joseph Guézennec. — Alain Dagorn. — Germaine-Anna Trelu. — Marie-Jeanne Le Roux. — Roger Maisonneuve. — Marie-Augustine Troniou.

« Assez de nuit et de tempête.

« A passé sur vos fronts penchés.

« Levez les yeux ! levez la tête !

« La lumière est en haut ! Marchez ! »

Victor Hugo.

*Nous cheminons en ce monde entre le paradis et l'enfer ; le dernier pas que nous ferons sera celui qui nous mettra au logis éternel, et puisque nous ne savons lequel sera le dernier, pour bien faire ce dernier pas, il faut tâcher de bien faire tous les autres.*

S. François de Sales.

## Mon Journal

### Notes d'un petit « Celte »

Mardi 30 Décembre. — Grande réception de fin d'année au Patro. A cette occasion, la salle de spectacle a été magnifiquement décorée, Gâteaux, Champagne, Fleurs, Cigares, rien ne manque...

Selon l'usage traditionnel, bientôt séculaire ! un Grand et un Petit Celte présentent aux Directeurs, au nom de tous, leurs meilleurs vœux de bonne année. Cette petite fête de famille donne l'occasion de jeter un coup d'œil en arrière et de considérer le travail accompli. Cette année fut particulièrement féconde, les diverses branches du patronage se comportèrent admirablement. La troupe théâtrale et le cercle d'études remportèrent, en particulier, des succès sans précédent. N'oublions pas non plus, la progression matérielle : la construction de la nouvelle salle, une nouvelle chapelle, etc., etc...

Mais trêve de discours, il est aussi de bonne tradition que cette soirée soit gaie, et après les toasts d'usage, chacun y va de son petit refrain, et tout le monde s'en donne à cœur joie.

Jeudi 1<sup>er</sup> Janvier. — Re...Souhaits de Bonne Année. On étrenne aujourd'hui les nouveaux calendriers. J'ai parcouru le mien, un gentil calendrier de poche que j'ai eu chez Mademoiselle Marguerite, et j'ai trouvé matière à un petit article, ou plutôt une petite récréation sur nos Saints Patrons. « Honni soit qui mal y pense » :

1<sup>o</sup>). Quel est le saint le plus pointu ? — St Cloud.

Le plus doré ? — St Louis.

2<sup>o</sup>). Maintenant, quel est le patron des patissiers ? — St Honoré.

Des marchands de café ? — St Marc.

Des cartomanciennes ? St Bonaventure.

Des gens bavards ? — St Pie.

Des employés des Pompes funèbres ? — St Maur.

Des Jean Gouins ? — St Marin.

Des serruriers ? — St Clet.

De certains députés toujours près de l'assiette au beurre ? — Ste Opportune.

Des fiancés ? — St Amour.

Des cochers ? — St Fiacre.

Des coiffeurs ? — Ste Barbe.

Des casseurs de cailloux ? — St Roch.

Des marchands de primeurs ? — St Mellon.

Des clowns ? — St Hilarion.

N'en jetez plus !... n'en jetez plus ! ! !...

Dimanche 4 Janvier. — Re « Relache ». — Re-revue des Banquettes. — Superproduction sensationnelle en 12 parties...

*Vendredi 9 Janvier.* — Le prix des réparations.

Dans un couvent suédois, on vient de découvrir la facture d'un artiste, qui avait été engagé par les moines pour effectuer certaines réparations dans la chapelle. Il s'était agi de remettre en état des tableaux abîmés.

La facture de l'artiste est libellée ainsi :

« Les dix commandements étant rongés par l'humidité, j'ai dû refaire le sixième.

« J'ai retapé Ponce Pilate en mettant des nouvelles fourrures à son bonnet.

« Les ailes de l'ange Gabriel étant déplumées par l'usure. Je les ai arrangées.

« J'ai redoré le ciel, rougi les flammes de l'enfer, et rendu plus grimaçants les démons

« La Mer Rouge était dégoûtante, je l'ai nettoyée... »

Suit un prix. Le supérieur du couvent a marqué : Approuvé.

*Dimanche 11 Janvier.* — Les demoiselles de la J. O. C. et du Patronage des Filles, donnent ce soir, leur brillante séance annuelle. Quand je dis brillante, je ne veux pas parler de l'éclairage qui fait complètement défaut... C'est toujours avec plaisir que nous y assistons, plaisir d'autant plus grand qu'il ne nous est donné qu'une fois l'an. Le gros morceau de la séance est une charmante comédie moderne : La Cinquième. La Cinquième c'est une fille, (d'ailleurs, il n'y a pour ainsi dire que des filles dans cette famille, quelle calami ! ! !... (il est temps que je m'arrête). Mais ces jeunes filles, je m'empresse de le dire, ont toutes des qualités personnelles : la 1<sup>re</sup> est une sportive accomplie. La 2<sup>e</sup> une infirmière émérite ; la 3<sup>e</sup> une poétesse de talent, la 4<sup>e</sup> c'est un « garçon », émule de Sherlock Holmes, et enfin la 5<sup>e</sup> est celle qui ne se distingue en rien ; elle est remarquée pour cette raison par un jeune lieutenant aviateur, très distingué, qui la préfère à ses sœurs et qui l'épouse, et voilà. Il ne restera plus qu'un tout petit apprentissage à faire au téléphone, et notre héros aura là une perle. Quel homme heureux ! Signalons pour terminer, le succès bien mérité, remporté par le ballet des petites filles, ainsi que par les charmantes demoiselles qui succédèrent pour débiter des vers et des monologues.

*Mercredi 14 Janvier.* — A la 5<sup>e</sup>.

Il s'agit cette fois de la 5<sup>e</sup> Compagnie à laquelle appartient le copain qui fait son temps de service. On ne s'y ennuit pas paraît-il, surtout quant on lit le cahier des punitions.

Quelques motifs échantillons :

Merluchon, soldat de 2<sup>e</sup> classe, quatre jours de prison : « S'est moqué publiquement de l'adjudant LEVEAU en imitant d'une façon grotesque le cri de cet animal. »

Bidouille, cavalier de 2<sup>e</sup> classe, huit jours de salle de police : « Le temps étant ambiant, pour ne pas traverser la cour du quartier, a fait boire son cheval dans une auge vide, puis,

le cheval ayant censément bu, l'a fait rentrer à l'écurie par une porte fermée. Après quoi, le cheval ne lui inspirant pas de sympathie réciproque, l'a frappé violemment pendant qu'il mangeait son avoine sur les fesses avec une fourche. »

Chapuzot, soldat de 1<sup>re</sup> classe : quatre jours de prison : « Rentré de permission étant pris de boisson avec vingt-quatre heures de retard, a raconté au sergent de garde des histoires abracadabrantes, pour se justifier tentant par là d'abuser de la naïveté de ce sous-officier. »

*Dimanche 18 Janvier.* — Reprise du cinéma. Au programme un grand film policier qui nous fait passer des frissons dans le dos.

Dimanche prochain, séance de gala : *La fin du Corsaire*, qui nous retracera l'histoire et la mort du fameux croiseur allemand l'*Emden*.

*Mardi 20 Janvier.* — Deux amis se rencontrent :

« Croyez-vous, ce pauvre DURAND qui meurt tout d'un coup en pleine convalescence.

— Qu'est-ce qu'il a eu ? — Il est tombé par la fenêtre. — Comme *rechute*, ce n'est pas banal. »

*Jeudi 22 Janvier.* — Pour finir, quelques petites histoires. Histoire lugubre à l'usage des gendres moroses :

« Vous êtes bien triste, mon ami.

— (Figure de circonstance) : J'arrive du cimetière.

— Diable, auriez-vous perdu quelqu'un dans votre famille ?

— Oui, ma belle-mère.

— Croyez bien que je partage...

— Oh, ce n'est pas cela qui m'afflige..., c'est le discours du prédicateur..., j'en suis tout bouleversé !

— Que vous a-t-il dit ?

— Il m'a dit : « Ne pleurez pas, vous la retrouverez là-haut. »

*Samedi 24 Janvier.* — Histoire cocasse à l'usage des journalistes pressés :

Jolie coquille extraite d'un programme de fête cantonale.

L'affiche contient l'énumération de nombreuses courses, dont les deux dernières sont une course aux ânes et une course aux cochons, et se termine par la mention suivante :

« Les habitants du canton sont seuls admis à ces deux dernières courses. »

...Un confrère raconte un incendie qui vient de détruire un village.

Puis il ajoute, avec une émotion à demi contenue, mais qu'il aurait peut-être bien dû contenir tout à fait :

« Tout a brûlé, jusqu'aux meules de foin ; il y a là près de cent cinquante personnes qui n'ont plus rien à se mettre sous la dent. »

*Mercredi 28 Janvier.* — Histoire authentique à l'usage des cinéastes neurasthéniques.

« Dans un studio, on tourne un film. Moment pathétique d'un sujet dramatique sans doute, puisque la scène représente un condamné à mort, quelques minutes avant l'exécution capitale..., et un prêtre qui l'assiste. Ce prêtre est un sujet « neuf » qui « tourne » — c'est visible, — pour la première fois : il est mal choisi pour un rôle aussi épineux. Le metteur en scène qui le voit, muet et impassible aux côtés du condamné, le secoue énergiquement : « Allons jeune homme, mettez-vous dans la peau de votre personnage... Exhortez..., consolez, encouragez votre pénitent. Essayez de le remonter un peu, sacrebleu, de lui donner de l'énergie pour faire le grand pas... Voyons. »

Débonnaire, alors, le pseudo-prêtre s'approche du futur guillotiné et lui tapant sur l'épaule, lui dit d'une voix onctueuse :

« Allons, allons, mon ami, ça se passera... »

*Jeudi 29 Janvier.* — Le talent des clowns ne consiste pas toujours à faire rire le public, en lançant des « coqs à l'âne » plus ou moins spirituels.

Lorsqu'ils se mêlent d'envoyer quelques coups de boutoir dans la politique, ils ont souvent un certain succès. Témoin, cette petite scène amusante que nous avons vu jouer à Paris, au cirque Bureau.

Il y avait là trois clowns : un Américain, un Anglais et un Français.

L'Américain commence :

Dites-moi, môssieu clowns, il y a chez moi, dans mon pays, une cloche extraordinaire : lorsqu'elle sonne, elle résonne tellement qu'on peut l'entendre très loin, huit jours après.

— Moâ, déclare flegmatiquement l'Anglais, je connais à Londres beaucoup plus fort : nous avons une cloche qui lorsqu'elle sonne, résonne encore deux mois après !

Et les deux compères de s'esclaffer devant la tête du Français qui ne souffle mot.

— Et vous, master Français, chez vous qu'est-ce que vous avez ?

— Chez nous, déclare imperturbablement le Français, nous avons beaucoup mieux. Nous avons une cloche qui, en 1914, a sonné le tocsin et les Américains ne l'ont entendu qu'en 1917...

Le Petit CELTE.



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

I. Empêchements dirimants. — II. Le poète et N.-D. du Mont-Carmel. — III. Méditations du Celte. — IV. La page du poète. — V. Calendrier paroissial. — VI. Retraites pascales. — VII. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VIII. La Russie rouge. — IX. Simple constatation. — X. Les prêtres « hommes d'argent » ! — XI. Kermesse des écoles libres. — XII. Mon Journal.

## Empêchements dirimants au Mariage

### I

#### \* Le défaut d'âge

Quel âge faut-il avoir pour pouvoir contracter un mariage valide ?

16 ans accomplis pour les garçons, 14 ans accomplis pour les filles. (Canon 1061). — (La loi civile exige, en France, 18 ans pour l'homme et 16 ans pour la femme (art. 144).

Quel est le caractère de cet empêchement ?

1°. Avant l'âge de raison, il est de droit naturel (pas de consentement possible).

2°. Après l'âge de raison, il est de droit ecclésiastique.

Une fois cet âge atteint, peut-on recommander le mariage ?

Non ; mais, bien qu'alors le mariage soit valide, les pasteurs d'âmes doivent veiller à en écarter les jeunes gens avant l'âge habituel dans le pays (C. 1067).

## II

### L'impuissance

*Qu'entend-on par impuissance par rapport au mariage ?*

On désigne par là, l'empêchement qui rend absolument incapable de la vie conjugale et de l'usage du mariage.

*Quand l'impuissance est-elle un empêchement dirimant ?*

Lorsqu'elle est antérieure au mariage et perpétuelle, soit du côté de l'homme, soit du côté de la femme, l'impuissance, qu'elle soit ignorée de l'autre conjoint ou qu'elle soit seulement relative, est un empêchement dirimant de droit naturel (c. 1068).

*La stérilité constitue-t-elle un empêchement dirimant ou prohibitif ?*

Non (canon 1068).

## III

### Le lien antérieur

*Quand un mariage antérieur constitue-t-il un empêchement dirimant ?*

Quand il a été valablement contracté.

*Quelle est l'origine de cet empêchement ?*

Il est de droit divin. (Unité et indissolubilité du mariage).

*Quand un mariage antérieur est nul ou annulé, les parties peuvent-elles contracter un mariage ?*

Valablement : oui ; mais licitement : seulement quand la liberté du sujet a été dûment constatée par l'autorité de l'Eglise.

*Quelles sont les peines infligées aux bigames ?*

Ceux qui n'étant pas libérés d'un premier lien, entreprendraient un second mariage, même purement civil, seraient flétris par le droit lui-même, comme *infames*.

Et si, malgré les avertissements de l'ordinaire, ils persistaient dans leur concubinage, ils doivent être, selon la gravité du délit, *excommuniés* ou frappés d'interdit personnel (c. 2356).

## IV

### Ordre sacré et vœux solennels

*L'ordre et le vœu solennel constituent-ils un empêchement dirimant au mariage ?*

Oui, les clers et les religieux, de l'un ou l'autre sexe, les premiers s'ils ont reçu un ordre sacré (le sous-diaconat, le diaconat, la prêtrise), les autres s'ils sont liés par des vœux solennels, ou par des vœux simples qui, en vertu d'une disposition spéciale du Saint-Siège auraient la même efficacité, ne peuvent valablement contracter mariage (c. 1072-1073).

*Quelle est la rigueur de cet empêchement ?*

a) Ceux qui, malgré cet empêchement, oseraient entreprendre un mariage purement civil, et les personnes avec lesquelles ce mariage serait consenti, encourraient, par là même, une excommunication simplement réservée au Saint-Siège.

b) De plus, les clers doivent être punis de dégradation si, après monition, ils ne reviennent pas à résipiscence dans le délai fixé par l'ordinaire (c. 2388).

## V

### La disparité de culte

*Quand existe cet empêchement ?*

Quand l'une des parties n'étant pas baptisée (infidèle) l'autre; ou bien a été baptisée dans l'Eglise catholique; — ou bien s'est convertie du schisme ou de l'hérésie, à l'Eglise catholique.

## VI

### Le rapt et la détention violente

*Quand cesse cet empêchement ?*

Quand la personne enlevée ou séquestrée cesse d'être en la puissance du ravisseur.

*Comment savoir, pratiquement, que cette condition de liberté est réalisée ?*

Quand la personne ravie ou séquestrée, séparée de son ravisseur, placée en lieu sûr et en liberté loin de ses entreprises, consent à l'avoir pour époux.

### Le crime

*En quoi consiste l'empêchement de crime ?*

Il est motivé par l'adultère et le meurtre du conjoint (conjugicide), soit combinés ensemble, soit accompagnés séparément de certaines circonstances. De là trois situations différentes, d'où peut résulter l'empêchement de crime.

1° Adultère — combiné avec: soit la promesse mutuelle de mariage, soit la tentative de mariage, devant l'église ou seulement devant l'officier de l'état civil;

2° Adultère — combiné avec le meurtre de l'époux légitime par un des deux complices;

3° Meurtre du conjoint légitime, par complicité physique ou morale des coupables même sans adultère (c. 1075).

*Avant de rien tenter, mesure bien tes forces, ce que tu veux faire et par quels moyens.*

(SÉNÈQUE),

# Le Poète et Notre-Dame du Mont-Carmel

Une rue de Brest porte le nom d'Hippolyte Violeau. Celui-ci est un poète brestois qui a eu son heure de célébrité. Il est né au numéro 80 de la Grand'rue, son père était premier-maître voilier. Il n'avait que huit ans quand son père mourut et il grandit dans la misère et aussi dans l'atelier de son grand-père qui était tailleur. Jamais il ne fréquenta une école et cependant voici que les contes et les chansons de l'atelier du grand-père ouvrirent de bonne heure son âme à la poésie. Sa sœur aînée lui apprit seulement à lire et à écrire. Il fit sa première communion à l'église Saint-Louis le 10 mai 1830, la paroisse des Carmes n'existant pas encore. L'église actuelle servait de chapelle de secours, on l'appelait la chapelle des Carmes; c'était en cette chapelle que se faisaient les catéchismes préparatoires aux communions. Le catéchisme qui précéda sa première communion fut calme et l'enfant y puisa la foi qui devait inspirer sa muse. Mais à la fin de juillet de cette année éclata la Révolution qui donna le sceptre à Louis-Philippe, « le roi des barricades ». Les tracasseries contre la religion commencèrent, les processions furent interdites à Brest et les gamins, gagnés par l'esprit révolutionnaire, manifestèrent souvent pendant le catéchisme qui précéda la seconde communion d'Hippolyte. A tout instant, les cantiques qu'on faisait chanter aux enfants étaient entrecoupés par les chants de la Marseillaise ou du Ça ira. Aussi la seconde communion du jeune poète, en 1831, privée de la procession habituelle et rattachée à ces scènes de désordre lui laissa-t-elle un sombre souvenir qui se traduisit par une horreur instinctive des idées révolutionnaires.

Au lendemain de cette dernière cérémonie, Hippolyte devait prendre un métier. Sa mère le mit en apprentissage chez un tailleur de la Grand'Rue, le grand-père étant trop vieux pour former un apprenti. Les camarades tenaient des propos immondes; leurs livres préférés étaient dignes du ruisseau. L'enfant s'échappa bientôt, non sans toutefois avoir appris et goûté les meilleures chansons de Béranger. Et il s'écria alors « moi aussi, je suis poète ! »

Quelle ambition, pour un enfant qui n'a jamais appris la grammaire et l'orthographe, que de vouloir vivre de sa plume ! Dans la bibliothèque de son père, composée de six volumes, il avait eu cependant le bonheur de trouver un *Traité de la Poésie française*, par le P. Mourgues. Mais le bon Père n'ayant pu prévoir un lecteur aussi peu lettré, avait jugé inutile de remonter aux premières notions de la Grammaire. Quoi qu'il en soit, voici que le jeune Hippolyte se mit à versifier et à composer une élégie intitulée *La Fileuse*. Il l'adressa secrètement, en la signant de ses initiales, à M. Alexandre Bouët, qui diri-

geait le journal *l'Armoricain*. L'élégie, comme on devine, ne parut point dans la feuille brestoïse; pourtant, une note du rédacteur invita Monsieur H. V. à se présenter au bureau du journal où l'attendait le meilleur accueil. Le jeune Hippolyte se rendit à l'invitation : « Pas de grammaire ! pas d'orthographe, lui déclara M. Bouët, mais vous avez l'inspiration. » Le pauvre jeune homme fut écrasé par cette révélation d'une ignorance qu'il ne soupçonnait pas, d'autant plus écrasé qu'il ne voyait aucun moyen d'en sortir. Or M. Bouët demeurait tout près de la chapelle des Carmes. Le jeune poète entra dans cette chapelle, et là, dans le coin le plus sombre il pria ou plutôt il pleura pendant plus d'une heure, fixant ses yeux baignés de larmes sur la statue de la patronne du lieu. Bientôt il rentra au foyer, mais sa pâleur et ses yeux gonflés frappèrent ses sœurs. Et celles-ci, à force de sollicitations et de tendresse, lui firent tout avouer. Or il y avait dans la bourse des jeunes filles une somme de vingt francs, épargnés sur le produit de leur travail, et depuis longtemps destinés à des emplettes utiles. « Hippolyte, dirent les sœurs, nous nous passerons de ce que nous voulions acheter; prends notre argent et fais-toi donner des leçons. » Ces vingt francs, en effet, payèrent quatre mois de leçons. Au bout de quatre mois, à raison d'une leçon par jour, de 5 à 6 heures du matin, dans un chantier de construction, l'élève fut à même de travailler seul... et de comprendre que rarement la poésie nourrit son homme.

Hippolyte sentit alors, au sacrifice de ses sœurs, qu'il devait chercher une place, autre que celle de poète, pour gagner son pain. Il finit par échouer au Bureau des Hypothèques, à 300 francs par an, mais il ne délaissa pas dame Poésie.

En 1839, *l'Armoricain* lui offrit 600 francs, le Pactole, pour devenir son secrétaire de rédaction. Hélas ! le journal était orléaniste, Hippolyte était légitimiste; il refusa.

Il continua de composer des pièces de vers, tout en travaillant aux Hypothèques et, devenu par ses études personnelles, plus fort en Grammaire et en Orthographe, il s'ouvrit à ses sœurs de son dessein de publier ses poésies. Ces jeunes filles travaillèrent deux ans pour réunir 230 francs, somme exigée par l'imprimeur pour l'édition de l'œuvre, à 300 exemplaires. Hippolyte n'oublia pas le secours que Notre-Dame du Carmel lui avait obtenu. Il vint alors souvent prier à son autel, et c'est dans l'église même des Carmes qu'il composa la dédicace à la Vierge, qu'il devait mettre en tête de son ouvrage, et dont voici la dernière strophe :

« Vierge, je veux aussi d'une muse innocente  
A tes chastes autels vouer le premier né ;  
Débile et sans couleurs, il faut ta main puissante  
Pour soutenir ce fils de tous abandonné.  
A son premier essor il tombe,  
Son berceau deviendra sa tombe,  
Si ton front couronné ne se penche vers lui.

Il faut à sa vie éphémère  
Tes soins, ta tendresse de mère.  
A sa grande faiblesse il faut un grand appui. »

« Cette dédicace, a dit Hippolyte Violeau, fut écrite en mars 1840, et je ne puis m'empêcher de remarquer que dans ma première édition des *Loisirs* (titre de l'ouvrage), où tous les morceaux portent une date, que les morceaux qui ont été loués de préférence par les meilleurs juges, suivirent de très près mes pauvres vers à Marie, comme si notre bonne Mère me les avait inspirés pour donner à mon modeste recueil une valeur relative qui lui manquait jusque là. »

Le premier ouvrage d'Hippolyte Violeau parut le 29 septembre 1841. Il eut peu de succès sur le moment. Mais l'année suivante, ayant envoyé à Toulouse une épître *La Mélancolie*, elle fut couronnée aux Jeux floraux. Ce fut la gloire instantanée ! Le Conseil municipal de Brest décerna au lauréat une *Histoire de la littérature française* en 31 volumes in-8°, avec 1.000 francs en or, et le nomma bibliothécaire-archiviste de la Ville à 1.200 francs par an. Après la gloire, la fortune !

Bientôt même, Violeau put vivre uniquement de sa plume ; il écrivit en vers et en prose. Les prix que lui décernèrent l'Académie française et les Jeux floraux, les éditions multiples de ses ouvrages, lui créèrent une facile aisance, et il mourut à Brest en 1892. Nest-ce pas étrange le fait de cet enfant du peuple qui, sans école, sans latin ni grec, arrive à cette situation qui n'est guère réservée qu'à des Académiciens, de pouvoir acquérir de la fortune avec sa plume ! Mais, il l'a dit bien des fois lui-même, Notre-Dame du Mont-Carmel y a été pour un bon coup.

Chanoine SALUDEN.

\*\*\*\*\*

### DATES A RETENIR

- I. — Communion Solennelle des Enfants et Confirmation :  
*Jeudi 4 Juin.*
- II. — Kermesse du Patronage : *Dimanche 21 Juin.*

### NOS SEANCES

- I. — *Dimanche 1<sup>er</sup> Mars* : Cinéma : *Révolte à bord.*
- II. — *Dimanche 8 Mars* : *Ça gaze.*
- III. — *Dimanche 15 Mars* : Théâtre : *La médaille du Pilote*, de Théodore Botrel ; *La Poudre aux yeux*, comédie de Labiche.
- IV. — *Dimanche 22 Mars* : Cinéma : *Dawn.*
- V. — *Dimanche 29 Mars* : Cinéma : *Le Roi des Rois.*

N. B. — Tous les films qui paraîtront sur notre écran pendant ce mois sont de première valeur et assurés d'un beau succès auprès de notre fidèle clientèle.

## Les Méditations du " Celte "

### Pénitence ! Pénitence !

« Loué sois-tu, Seigneur, pour notre sœur  
la Pénitence, qui est triste et pâle, mais  
qui est bonne. »

(Saint François d'Assise).

Nous voici en pleine et longue pénitence ! La folle sara-bande des jours gras s'est évanouie à l'horizon et les troupes tapageuses de « déguisés » ont rangé en quelque recoin moisi leurs masques malpropres !...

La cendre bénite a marqué nos fronts de son signe de mort...

Par la voix grave de ses offices comme par la leçon adoucie de sa discipline, l'Eglise presse quotidiennement notre humanité oublieuse, de se repentir et d'expier. Elle nous impose de l'austérité dans nos vies, une sobriété sévère dans les choses de la table, si simples que soient en tout temps nos mœurs et si frugal notre régime.

Quelle saison morose ! Qui nous vaut donc tant de rigueurs de surcharge, alors que la vie nous est déjà si lourde de peines fatales, et si avare de joies ?

Cette exigence chrétienne est sage cependant. La pratique de la mortification apparaît nécessaire pour peu qu'on réfléchisse à sa valeur religieuse ; elle devient bonne et douce à qui sait en recueillir le profit moral.

L'incroyant qui fait le mal ne blesse, à son sens, qu'une loi abstraite, laquelle n'a pas qualité pour requérir de lui une réparation. Il a failli à son idéal, il s'est manqué de respect à lui-même : sa conscience, si elle est délicate, en est péniblement affectée. Mais nul être ne se dresse devant lui pour réclamer, au nom de cette perfection irréelle dont sa mauvaise action l'a détourné, une satisfaction correspondante à sa défaillance.

Pour nous qui croyons en Dieu, le péché outrage un vivant, le Vivant. Révolte contre le Maître, rupture avec le Père, perversion et profanation de sa créature qui se soustrait au plan de sa sagesse et à la loi de son autorité : un seul péché grave est tout cela pour nous, et quelque chose de plus douloureux encore. En même temps qu'il frappe au visage la Puissance souveraine dont nous dépendons par toutes nos fibres, il atteint au cœur le plus délicat et le plus dévoué des Amis. La répercussion de nos désordres a éclaté en traits de douleur dans la chair de Jésus, Médiateur humanisé par amour pour nous et crucifié en expiation du mal dont nous étions coupables. La marque sensible de nos coups criminels et la manifestation de sa généreuse souffrance demeurent encore sous nos yeux, dans

la permanence de l'immolation eucharistique et dans le renouvellement quotidien du sacrifice de l'autel.

Le Christ a donc ressenti nos fautes comme une blessure dans toute la brutalité du mot. La justice veut que cette offense soit réparée.

Pour autant qu'il est en notre pouvoir, la mortification détruira le scandale et en effacera le souvenir.

Commis par attachement déraisonnable à un bien créé, notre péché sera désavoué par le détachement spontané d'un bien du même ordre dont nous pourrions user, cette fois, sans malice. En renonçant à une part légitime de ces joies terrestres dont la séduction nous a perdus, nous nous efforçons de restituer la mesure surabondante de satisfactions que nous y avions coupablement cherchée. Cette privation volontaire est comme la compensation de notre jouissance déréglée. Le pécheur offre ainsi à son Maître trahi l'hommage libre d'une soumission de surcroît, équivalente à la désobéissance qui fut attentatoire à l'honneur divin.

Laissée à sa chétivité naturelle, une telle offrande serait vaine, disproportionnée d'avec l'injure commise, inacceptable par le Très-Haut. Mais l'union de notre sacrifice sans vertu à l'oblation de la Croix confère à « l'obole » humaine une valeur désormais suffisante à son dessein. Notre peine misérable, participant au prix infini de la Rédemption, devient, aux yeux de l'éternelle Justice, la compensation parfaite de l'iniquité que nous avons commise et la restauratrice de l'ordre troublé.

Serviteurs passionnés de la gloire de Dieu, nous voudrions lui rendre, pendant cette quarantaine, ce culte magnifique de pénitence par lequel son autorité souveraine est reconnue, sa sainteté infinie proclamée, sa justice exaltée. Conscients du poids effroyable de crimes qui pèse sur le monde, nous prodiguerons, d'un élan courageux, la rançon d'or de nos sacrifices pour nous libérer nous-mêmes de notre dette et racheter en surplus l'âme de nos pauvres frères les pécheurs.

Ce sera la joie de notre carême. « Prenez un visage de fête et parfumez-vous aux jours de jeûne », disait le Maître. La mortification est une amie pour les saints qui s'éprennent de sa surnaturelle beauté et s'enivrent à sa coupe austère. Simples fidèles, sans héroïsme et sans mysticisme à canoniser, nous lui trouverons du charme, jusque dans sa rudesse; elle nous fera heureux dans la mesure où nous lui serons généreux. Car elle est, dans notre misère morale, la virile guérisseuse du mal dont découle perpétuellement notre souffrance.

Pénitence ! Pénitence !

X. X. X.

*C'est la lutte et non le repos qui fait les forts.*

(S. J. STAHL).

## « LA PAGE DU POÈTE »

### L'ANNONCIATION

(25 Mars)

Gabriel a franchi le seuil de la maison :  
La Vierge, sans savoir qu'un ange est derrière elle,  
Mains jointes, à genoux, demeure en oraison :  
Le printemps vient d'éclore et la lumière est belle.

\*\*

L'ange retient le vent de son vol ; il se tait ;  
Il admire. Pourtant il vient du ciel ; sa place,  
Là-haut, est près du trône où Dieu flamboie : il est  
L'un des aigles qui voient le soleil face à face.

\*\*

Il vient du Ciel. Son être est le miroir ardent  
Qui réfléchit la majesté des Trois Personnes.  
Or, voici qu'à l'aspect d'une fille d'Adam  
L'ambassadeur ailé s'intimide et s'étonne.

\*\*

Tant de grâce peut-elle illuminer un corps ?  
Une telle lumière éclater dans une âme  
Que le liman humain appesantit encor ?  
Ah ! le Ciel à la terre enviera cette femme !

\*\*

Sans elle les splendeurs de la Sainte Cité  
Paraîtront désormais manquer de quelque chose :  
Ses jardins n'auront pas leur première beauté  
Avant que le Seigneur n'y plante cette rose.

\*\*

L'Archange a reconnu sa souveraine. Il voit  
L'Épouse que l'Amour éternel s'est élue,  
Et, le genou touchant la terre, d'une voix  
Où tremble un saint respect, il dit : « Je vous salue ».

L. M.

*Faites aujourd'hui ce peu que la Providence vous demande  
aujourd'hui, et demain, qui s'appellera encore pour nous aujourd'hui,  
nous verrons ce qu'il sera nécessaire d'entreprendre.*

(ST FRANÇOIS DE SALES).

# CALENDRIER PAROISSIAL

## MARS

- 1 *Dimanche* Second du Carême. A 13 h. 15, Persévérance. — A 17 h. 30, Vêpres, Sermon, Procession du Rosaire, Salut.
- 2 *Lundi* St Jaoua, év. et conf. A 17 heures, Réunion des Tertiaires.
- 3 *Mardi* St Guémolé, abbé. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 4 *Mercredi* St Calsimir, confesseur. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. — Réunion des Hommes de l'Union Catholique au patronage, à 20 h. 30.
- 5 *Jeudi* De la férie. A 7 h. 30, Messe de Communion. — A 21 h., Adoration Nocturne.
- 6 *Vendredi* SS<sup>tes</sup> Perpétue et Félicité, martyres. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. — A 20 h., Sermon et Salut.
- 7 *Samedi* St Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.
- 8 *Dimanche* Troisième du Carême. A 17 h. 30, Vêpres, Sermon, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 9 *Lundi* Ste Françoise Romaine, veuve.
- 10 *Mardi* Les Quarante Martyrs.
- 11 *Mercredi* De la férie. — A 17 h. 30, Sermon et Salut.
- 12 *Jeudi* St Paul, évêque et confesseur.
- 13 *Vendredi* De la férie. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. — A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. — Sermon et Salut à 20 h.
- 14 *Samedi* De la férie.
- 15 *Dimanche* Quatrième du Carême. A 13 h. 15, Persévérance. — A 17 h. 30, Vêpres, Sermon, Salut.
- 16 *Lundi* De la férie.
- 17 *Mardi* St Patrice, évêque et confesseur. — A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 18 *Mercredi* St Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur. (Il n'y a pas de sermon à 17 h. 30).  
A 20 h. Ouverture de la Retraite Pascale des Jeunes Filles (cf Tableau).
- 19 *Jeudi* St Joseph, époux de la Ste Vierge. Sermon à 7 h. 30 et à 20 h. — A 20 h. Sermon et Salut.
- 20 *Vendredi* De la férie. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. — Sermons à 7 h. 30 et à 20 h.
- 21 *Samedi* St Benoît, abbé. Sermon à 7 h. 30.
- 22 *Dimanche* de la Passion. Quête pour l'église. — A 7 h. 30 : Vêpres, Sermon, Salut. Ouverture de la Pâque : Les fidèles peuvent et doivent satisfaire au précepte de la Communion pascale dans la quinzaine qui précède ou dans celle qui suit le dimanche de Pâques.

- 23 *Lundi* De la férie. Ouverture de la Retraite Pascale des enfants (cf Tableau).
- 24 *Mardi* St Gabriel, archange.
- 25 *Mercredi* Annonciation. Messes basses à 6 h. et à 7 h. — Grand'Messe à 8 h. — Complies et Salut à 20 h. — Ouverture de la Retraite Pascale des Dames (cf Tableau).
- 26 *Jeudi* De la férie.
- 27 *Vendredi* Sept Douleurs de la Ste Vierge. (Il n'y a pas de sermon à 20 h.).
- 28 *Samedi* St Jean Capistran, Confesseur.
- 29 *Dimanche* des Rameaux. Quête pour les Orphelins de la Guerre. — Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h. et 8 h. 45. — A 9 h. 45, Bénédiction, Procession des Rameaux et Grand'Messe. — A 11 h. 30, Messe basse. — A 17 h. 30, Vêpres, Sermon, Salut.
- 30 *Lundi* De la férie. A 20 h., Ouverture de la retraite pascale des Hommes (cf Tableau).
- 31 *Mardi* De la férie. Sermon à 20 h.

## AVRIL

- 1 *Mercredi* De la férie. Sermon à 20 h.
- 2 *Jeudi-Saint* Office à 8 h. — Lavement des pieds à 14 h. — Heure Sainte à 20 h. Adoration Nocturne à 21 h.
- 3 *Vendredi-Saint* Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. — Office à 8 h. (Au cours de cet office, quête pour les Lieux Saints). — Sermon de la Passion à 20 heures.
- 4 *Samedi-Saint* Office à 7 h. 30 — On confessera de 14 h. à 19 h., et de 20 h. à 21 h. 30.

## SUCCÈS

A la dernière session du B. P. M. E. les deux candidats de notre Patronage se sont classés premiers dans leur catégorie.

### I. — Section des Candidats devant l'appel :

1<sup>er</sup> Guéguéniat Corentin, 512 points.

### II. — Section des Candidats appelés :

1<sup>er</sup> Moulin Georges, 459 points.

N. B. — Depuis l'année 1923, tous les candidats présentés par la Celtique aux examens du Brevet de préparation militaire ont été reçus sans exception.

## Tableau des Retraites Pascales

### I. — JEUNES FILLES

Mercredi 18 mars } Messe à 7 heures  
 Jeudi 19 mars } Sermons à 7 h. 30 et 20 heures.  
 Vendredi 20 mars }  
 Samedi 21 mars, Sermon à 7 h. 30. — Confession de 16 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 21 h.  
 Dimanche 22 mars, Messe de Communion à 7 h. <sup>Allocution</sup> ~~Sermon~~.

### II. — ENFANTS

Lundi 23 mars } Sermon à 11 heures  
 Mardi 24 mars }  
 Mercredi 25 mars }  
 Mercredi 25 mars, confession de 16 h. à 19 h.  
 Jeudi 26 mars, messe de communion à 7 h. 30.

### III. — DAMES

Mercredi 25 mars } Messe à 8 heures  
 Jeudi 26 mars } Sermons à 8 h. 30 et 15 h.  
 Vendredi 27 mars }

### IV. — HOMMES ET JEUNES GENS

Lundi 30 mars } Sermon à 20 heures.  
 Mardi 31 mars }  
 Mercredi 1<sup>er</sup> avril }  
 Jeudi 2 avril }  
 Vendredi 3 avril }  
 Samedi 4 avril, Confession de 14 h. 19 h. et de 20 h. à 21 h. 30.  
 Dimanche de Pâques, à 8 heures, Messe de Communion avec ~~Sermon~~ Allocution

\*\*\*\*\*

## Nos berceaux - Nos foyers - Nos tombes

### BAPTÊMES

Marguerite-Marie-Françoise-Lucie Chardon. — Emile-Louis Lion. — Yves-Jean-Henri-Marie Nouvel de la Flèche. — Jean-Claude-Yvon Carret. — Nicole-Françoise-Marie Dupont. — Josiane-Marie Aubry. — Marie-Yvonne Thierry.

### MARIAGES

Jean Martin et Marie-Yvonne-Françoise Riou.  
 Emile Engrand et Madeleine-Francine Déniel.  
 Emile-Marie Grall et Herveline Bergot.

### DÉCÈS

Jean Pascal, 21 ans. — Philomène Le Bris, 47 ans. — Jean Bicrel, 56 ans. — Jean-Baptiste Lesné, 56 ans. — Emmanuel Bos-sennec, 73 ans. — Joseph Lozachmeur, 58 ans. — Louis Ver-gier, 75 ans. — Marie-Françoise Bernard, 50 ans.

## La Russie Rouge

Le jeudi soir, 5 février, à 7 h. 30, débouchent de tous côtés sur la Place Ornou, des groupes de personnes de tous rangs de la Société et de toutes les paroisses de la Ville, et prennent la direction de la Salle des Œuvres.

Bien avant l'heure fixée, tous les fauteuils sont occupés, aussi faut-il mobiliser des sièges de fortune pour les derniers arrivés. Quant aux retardataires, ils ont la consolation d'occuper les marches des escaliers !...

Tout le monde est avide de se documenter au sujet de ce pays mystérieux qu'on appelle la Russie, auprès de quelqu'un qui en revient. Ce quelqu'un, c'est Monsieur François Paris, orateur de talent, Capitaine, membre de la mission militaire internationale du général Janin, en Russie, de 1916 à 1921, et délégué de l'Œuvre d'Orient.

Admirablement documenté, muni d'une très riche collection de vues fixes, prises sur place par lui-même, l'Orateur fait passer dans les rangs de son immense auditoire, un frisson d'indignation contre les persécuteurs communistes dont la rage antireligieuse dépasse celle des persécuteurs des premiers siècles de l'Eglise.

M. Paris nous parle de la vie religieuse intense du peuple russe, bien qu'orthodoxe en grande partie ; il nous vante le soin que ce peuple apporta à rehausser l'éclat de sa liturgie, et c'est maintenant toute une série d'images qui défilent devant nos yeux, et qui nous montrent les principales cathédrales de Russie, élevées par cette piété profonde au culte divin.

Puis, voici les ornements de prix et les vases sacrés, tout sertis de pierres précieuses, un autel en vermeil avec des émaux cloisonnés ; sur cet autel, un missel d'or, un chandelier d'or à sept branches.

Voici dans St-Dimitri, à Wladimir, cette mosaïque toute d'Onix et de marbre.

Tous ces trésors ont été en grande partie pillés, saccagés ou vendus aux enchères, et la plupart des temples détruits ou profanés et convertis en musées antireligieux, en salles de concert, de cinéma ou autres établissements profanes où l'on parodie les mystères sacrés, et où se consomment les plus indignes sacrilèges contre la divine Eucharistie.

Voici ensuite une place où l'on s'est acharné à piétiner les saintes espèces, et là un emplacement où l'on a entassé crucifix et statues arrachées aux maisons des paysans russes, et que l'on va brûler aux cris de « mort à Dieu ». Puis, voyez cette colonne qui se trouve dans le Palais d'hiver, à St-Pétersbourg ; elle était surmontée d'une croix portant une relique de la vraie Croix. Cette croix est arrachée, piétinée, brisée et jetée dans le fleuve.

Mais ce ne sont pas là tous les méfaits de cette persécution

qui, allant de 1919 à 1924, de 1924 à 1929, et de cette époque à nos jours, s'acharnent contre l'Eglise catholique d'abord, tout particulièrement, contre l'Eglise orthodoxe ensuite, en même temps que contre toute autre confession religieuse.

Les Soviets ne se sont pas contentés de s'attaquer aux édifices du culte, ils ont juré une haine mortelle aux ministres de ce culte, et c'est par milliers que les prêtres, évêques et archevêques ont été lâchement assassinés, fusillés et suppliciés, crucifiés même, et cela en pleine civilisation, en plein XX<sup>e</sup> siècle.

C'est Mgr Jean jeté du haut d'un clocher, c'est un autre prélat plongé vivant dans de l'eau bouillante, et cette soupe, on la donne à goûter à d'autres prêtres qu'on torture.

En voici encore dont on fait un bloc de glace, en jetant sur eux de l'eau glacée.

Puis, le chef de l'Eglise russe, dont nous voyons aussi l'image, est percé de 38 coups de poignard, par un juge d'instruction de 19 ans.

C'est un grand archevêque à qui on a crevé les yeux à coups de couteau, coupé le nez, qu'on a trainé par les cheveux à travers sa ville épiscopale, et qu'on a finalement enterré vivant.

A l'heure actuelle, 189 archevêques, 18.000 prêtres, des religieux et des religieuses sont déportés en Sibérie ; on les fait mourir à petit feu, en les soumettant aux plus durs travaux, arrosés par des larmes de sang, qui, demain, permettront aux Soviets de gratifier le marché international de leur dumping, et de ruiner peut-être le cultivateur français.

Entre autres images que nous présente encore le conférencier, il y aurait à relever celles qui ridiculisent le Christ, dont les Bolcheviques font l'ennemi du prolétaire, alors qu'il fut le modèle des ouvriers.

Puis, je n'aurais garde d'omettre le tableau de ces malheureux enfants sans foyer, qui, en colonnes serrées ou en bandes affamées, sont menés ou abandonnés comme de vils troupeaux, et de l'âme desquels on cherche à extirper tout sentiment de religion et de morale.

Et voilà encore le cortège des Sans-Dieu, qui, au nombre de 22.000, ont juré, mains levées, la destruction de par le monde, et en France tout particulièrement, de toute idée de Dieu.

Relèverais-je les dernières images qui passent sous nos yeux, et qui nous témoignent du règne, au pays des Soviets, de la faucille et du marteau ?

Je m'arrête, le tableau est assez complet. Commenté comme il l'a été par un orateur émérite autant que par un cœur d'apôtre, qui a crié pitié pour Dieu et pour les hommes, il nous témoigne amplement de la satanique besogne qu'accomplissent là-bas, dans ce malheureux pays de Russie, des insensés qui rêvent de bolcheviser le monde.

Peuples civilisés, de grâce détournez vos yeux et de vos folles ambitions, et de vos mesquines querelles, et fixez le danger qui vous vient de l'Empire des Soviets.

## SIMPLE CONSTATATION

Nous n'avons pas hésité à assumer de lourdes responsabilités, à nous imposer des ennuis, des soucis, des travaux de tout genre pendant de longs mois, à consentir d'énormes sacrifices d'argent, pour doter notre paroisse d'un *Centre d'Œuvres* vraiment digne d'elle.

Nos projets se sont réalisés, nos plans ont été exécutés, tous les travaux sont terminés, et cela grâce au talent et au dévouement de notre architecte, Monsieur Freyssinet, auquel va toute notre reconnaissance.

Tous ceux et celles qui ont visité la Vente de Charité de Monsieur le Curé, le 7 Décembre, ou qui ont assisté à la brillante conférence de Monsieur Paris, le 5 février dernier, ont pu admirer les vastes proportions, le splendide éclairage et l'élégance de l'ameublement de notre nouvelle Salle.

Nous sommes heureux de constater cette satisfaction générale, et ne regrettons nullement d'avoir osé entreprendre un tel ouvrage.

Pour couvrir les frais d'une telle entreprise, nous nous sommes bornés à demander à nos bons paroissiens de payer l'ameublement (soit 600 fauteuils à 30 francs pièce) en ouvrant une souscription dans les colonnes du *Cette* en Octobre dernier. Nous terminions notre appel en ces termes : « *Nous avons la conviction que toute famille Chrétienne des Carmes se fera un plaisir et un devoir de souscrire au moins pour un fauteuil.* »

Or, cinq mois après cet appel, nous constatons avec surprise que 47 familles seulement ont participé à cette souscription, de telle sorte que notre 6<sup>e</sup> liste atteint à peine le chiffre de 150 fauteuils.

Ce peu d'empressement à répondre à notre appel n'est guère encourageant et nous force à croire qu'on ne s'est pas pas assez bien rendu compte que nous avons travaillé uniquement pour le bien de nos paroissiens et pour la gloire de Dieu.

Une fois de plus nous faisons appel à la générosité de tous ceux qui comprennent qu'il faut à nos Œuvres un certain degré de bien être matériel pour exercer une heureuse influence sur les âmes.

### Sixième liste de Souscription

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Monsieur Simon .....       | 6 |
| Madame Vasseur .....       | 4 |
| Madame Thierry .....       | 3 |
| Monsieur l'abbé Favé ..... | 3 |
| Mademoiselle C. ....       | 3 |
| Madame Mayneau .....       | 1 |
| Madame Poirier .....       | 1 |
| Monsieur Kergoat .....     | 1 |

Fauteuils souscrits: 150.

## Les Prêtres « HOMMES D'ARGENT » !

Telle est encore un de ces reproches adressés au prêtre par ceux qui ne le connaissent que par le mal qu'ils en ont entendu dire et aussi par ceux qui ne lui donneront jamais un sou.

— *Le prêtre est-il vraiment un « homme d'argent » ?*

« L'ouvrier a droit à son salaire », dit l'Evangile, en parlant des Apôtres. Un salaire!... Oui, mais, salaire d'une nature toute spéciale; il n'est pas dû, comme dans les autres professions, *en échange de tel travail, de tel service*, comme vous payez, par exemple, un médecin, un professeur, un électricien.

Le prêtre, lui, *ne vend pas la religion*, ne fait pas payer son ministère. Dieu le lui a défendu: « *Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement* ». St Mathieu, ch. X. V. 8). — Aussi :

### LA RELIGION EST TOUJOURS GRATUITE.

Preuve. Voyez ce que l'Eglise demande :

#### 1°) Pour le Spirituel :

« Avec les curés, il faut toujours payer ! »

Voyons, cher ami, soyons positifs : Quand est-ce que les curés vous ont fait payer ?

— Pour le baptême de vos enfants ? — Combien ?

— Pour plusieurs heures par semaine de catéchisme, pour la Première Communion ? — Combien ?

— Quand votre épouse, et vous aussi, allez à la messe ? — Combien ?

— Quand votre voisin malade a été visité, consolé, parfois aidé pécuniairement ? — Combien ?

— Quand vous même avez demandé un conseil, fait venir un prêtre pour administrer vos vieux parents ?

— Il est venu, se dérangeant la nuit peut-être. — Combien tout cela, Cher Ami ? Combien pour votre bourse ? Rien ! Absolument rien !... Essayez d'obtenir pareille leçon ou consultation pour le même prix, de n'importe quel professeur, médecin, notaire... et vous verrez !...

Et vous oseriez dire : la religion, religion d'argent !... Oh ! pas si vite !...

BIEN PLUS : On annonce quelque belle cérémonie : fête de Pâques, de Noël, soirée de Mission, Première Communion, etc.

Vous entrez, et vous voilà tout à votre aise, comme chez vous. — Combien ?

— Eclairé par l'électricité. — Combien ? — Instruit par un homme docte. — Combien ? — Réjoui par les cérémonies, les chants. — Combien ? — Appelé par les cloches. — Combien ?

Etc..., etc... Tout cela encore, cher Ami, GRATIS !

Dans quelle salle de votre ville pourriez-vous passer une heure d'agrément et d'instruction pour le même prix ?...

Et vous oseriez dire : les curés, hommes d'argent !... Oh !...

— Mais les enterrements, les mariages cela se paie !

Permettez ! D'abord, il y en a de *gratuit*, et même *plus* que vous ne pensez. — Ensuite quand vous vous mariez quand vous vous faites enterrer — le plus tard possible, évidemment ! — que demandez-vous au prêtre ? — Qu'est-ce que vous voulez ? *Quelque chose pour votre âme, du « spirituel »* : une prière, une bénédiction, une absolution ? — Cela vous l'avez, pour rien. Que ce soit un indigent ou le marquis de Carabas, c'est le même prix, à portée de toutes les bourses : *gratis*. — Le spirituel est gratuit.

#### 2°) Pour le matériel

Mais que voulez-vous encore ? *Quelque chose pour l'extérieur, pour le corps, « du matériel »* ; vous voulez des tentures, de la musique, des illuminations, des cloches, des fleurs ?... Alors oui, vous l'avez, moyennant retribution. C'est tout naturel, n'est-ce pas ? — *le matériel, le matériel seul se paie*, oui...

Et remarquez donc ceci : chose curieuse, dans l'église vous payez tout ce qui n'est pas l'église : les tapissiers, les musiciens, les sonneurs,... mais pas en définitive *ce pour quoi vous êtes venu, la raison d'être de la cérémonie*, l'acte du prêtre, le Sacrement. Cela ne s'est jamais payé et ne se payera jamais.

— Vous êtes baptisé pour rien, confessé pour rien, *communié, marié, consolé, instruit, extrémisé* pour rien !

Est-ce vrai ? — Voyons, soyez de bonne foi !

QUE RESTE-T-IL ? — Les quêtes : D'abord elles sont *libres* ; ensuite faites souvent (aux jours de grande affluence en particulier) *pour des œuvres lointaines* : Propagation de la Foi, Facultés, Séminaires, etc... enfin, c'est toujours pour l'entretien du matériel — rien pour le prêtre.

La location des chaises. Libre aussi, et rien non plus, pour le prêtre. Tout pour les dépenses ordinaires du culte : linge, ornements, luminaire, traitement des sacristains, chantre, organiste,... etc. Et cela suffit à peine. Aussi, combien de Curés de France tiennent leur sacristie et balayent eux-mêmes leur église pour faire une petite économie au profit de leur paroisse !... En aucun autre pays civilisé vous ne verrez pareille indigence...

Voulez-vous toute la vérité ? *Il n'y a pas de cantonnier en France qui soit aussi mal payé que vos prêtres.*

Non, vraiment, ne les traitez pas d'« hommes d'argent » les pauvres Curés de France !...

(A suivre)

~~~~~

Aucune pensée vraie, aucune résolution pure, aucun acte d'amour n'a existé en vain.

(ROBERTSON).

Kermesse en faveur des Ecoles Libres du Diocèse

La première et plus importante des Œuvres pour un diocèse comme pour une paroisse c'est l'Ecole Chrétienne.

Monseigneur a décidé que toute paroisse devrait organiser tous les cinq ans une Vente de Charité en faveur des Ecoles Chrétienne de son diocèse.

Notre paroisse a choisi le Dimanche 8 Mars pour l'organisation de cette Kermesse. Elle aura lieu à la Salle des Œuvres, Place Ornou. . Là se grouperont de nombreux comptoirs bien achalandés. vous y trouverez fleurs, broderies, lingerie, épicerie, pâtisserie, etc.

Venez vous renseigner et vous achèterez tous ces articles: ce faisant, vous joindrez l'utile à l'agréable. Venez-y nombreux pour répondre aux désirs de Votre Evêque, et pour contribuer au succès de la Kermesse des Carmes.

Rendez-vous donc dimanche prochain de 9 heures à midi et de 1 heure à 7 heures, à la Salle des Œuvres. Le plus cordial accueil vous est réservé.

Mon Journal

Notes d'un petit « Celte »

Dimanche 1^{er} Février. — Madame BOULAIS nous procure une fois de plus le plaisir d'écouter une pièce ravissante: « Mam'zelle Trinquette ».

Cette jolie opérette brillamment enlevée par la troupe du Syndicat de l'Aiguille, remporte un triomphal succès.

Le « Petit Celte » est heureux de féliciter ici toutes les interprètes. Une mention particulière « à Mam'zelle Trinquette » qui fut magnifique d'entrain et de gaieté.

Mardi 3 Février. — Quelques devinettes :

Par quoi se distinguent spécialement les Iles Canaries ?

— Par leur climat toujours serein.

Quel est l'animal qui nourrit sa voiture ?

— La chèvre parce qu'elle nourrit son cabri au lait.

Quand le chat est-il content ?

— Quand il voit le mouchoir.

Quel est le comble de l'avarice ?

— C'est regarder par dessus ses lunettes pour ne pas les user.

Le comble de la distraction ?

— Se trouvant dans un train et violemment enrhumé du cerveau, prendre le mouchoir de son voisin de droite et en moucher son voisin de gauche.

Jeudi 5 Février. — Ce soir le plancher de la nouvelle salle des œuvres est mis à rude épreuve. En effet, une foule énorme est venue entendre la conférence de M. PARIS, sur la Persécution Religieuse au pays des soviets. De la tribune le coup d'œil est magnifique. On a dû ouvrir les portes de la chapelle, apporter des bancs, des chaises, tout est pris d'assaut, en un clin d'œil les moindres recoins sont envahis, et il en vient toujours. Combien sont-ils là ? 700-800 pour le moins... Si nous n'avions pas eu notre nouvelle salle où les aurions nous mis ?

Vendredi 6 Février.

« Partir c'est mourir un peu
C'est mourir à ceux qu'on aime
On laisse un peu de soi-même
Dans le dernier adieu. »

Voilà ce qu'en termes touchants, M. l'abbé FAVE, nous dit ce soir en cette petite réunion d'adieu. Ce chagrin de nous quitter qu'il exprime, nous l'éprouvons aussi, et nous le lui disons, nous tous jeunes gens du Patro et Paroissiens des Carmes qui l'avions apprécié et qui l'aimions. Dans notre peine nous nous réjouissons qu'il ait été nommé près de nous, ce qui lui permettra de revenir souvent dans notre chère paroisse.

M. l'abbé FAVE est remplacé par M. l'abbé CORRE et dans cette même soirée nous lui souhaitons la bienvenue, faisant des vœux pour qu'il reste longtemps parmi nous.

Cette petite réunion s'achève gaiement, cela va sans dire.

Mercredi 11 Février. — Catéchistes, vous savez par expérience combien il est malaisé, non seulement d'apprendre aux enfants la lettre des vérités chrétiennes, mais surtout de leur en faire pénétrer le sens. Consolez-vous des « étourderies » que vous avez pu déplorer chez vos élèves, en lisant ces quelques « perles » que releva naguère dans les copies des petits Parisiens un rapport présenté par M. le Curé de Saint-Honoré d'Eylau sur les examens d'instruction religieuse, et continuez de vous dévouer à faire grandir dans la connaissance et l'amour de Dieu les petites âmes qui vous sont confiées.

Les réponses les plus savoureuses ont trait à l'histoire de l'Eglise et à la liturgie.

« La récompense de Ruth fut d'aller au ciel, elle y resta jusqu'à sa mort. »

« Aaron était le mari de la dame qui avait trouvé Moïse dans le Nil. »

« Par la vie publique de Notre Seigneur, j'entends qu'il était sur la terre habillé en civil comme nous. »

« Les princes des prêtres dirent: Il ne faut pas que le prix du sang soit versé dans le denier du culte. »

« Saint Etienne fut scié en deux, rôti sur une grille, plongé dans une chaudière d'huile bouillante... jeté dans une fosse aux lions... pendu la tête en bas... eut la tête tranchée, mais elle se recolla... »

« Le concile de Nicée, eut lieu pour voir ce qu'il y avait de faux dans le symbole de Nicée — entrepris pour défendre le tombeau de Notre-Seigneur; — il régla les persécutions. Saint Anathème y assista. »

« Saint Dominique était fils d'une riche famille; il fit des études sur les mathématiques, et, voulant vivre seul, forma l'Association des Dominicains. »

« On peut réciter le Credo à la messe tous les jours, à Paris, parce qu'il y a beaucoup de monde; à la campagne, comme il y a peu de fidèles, on ne le récite que les jours de fête. »

« Les Complies sont les rubans que le prêtre met dans son livre. »

Dimanche 15-Mardi 17 Février. — Grandes séances de gala au patronage. Notre troupe théâtrale fait une brillante rentrée avec les « Vivacités du Capitaine TIC », de Labiche. Succès fou, comparable à celui, obtenu pour le « Voyage des Berluron », l'année dernière à la même époque. Nous retrouvons d'ailleurs à peu près les mêmes et les pareils. D'abord les Dames !! L'ex Mme Berluron, élevée de quelques échelons dans l'ordre social est devenue Mme de Guy ROBERT et nous présente une comtesse digne et parfaite en tous points. Cécile a changé son petit nom contre celui de Lucile, mais reste toujours aussi gracieuse. Jules a disparu — Lamoureux transi, le prétendu qu'il aurait incarné échoit à l'ex-préfet de Rigomas qui s'en tire très bien — très sérieusement, car c'est un homme sérieux, très sérieux, cet excellent M. MAGIS. L'ex-hôtelier de l'Hôtel du Monarque, a pris du service et nous revient de Chine un peu bronzé, mais toujours plus intéressant, accompagné de son maître le Capitaine TIC, médiocre collaborateur de la statistique; ce vieux dur à cuir au cœur très jeune, a un faible pour sa petite cousine — et son fort est d'envoyer dans le postérieur des gens qui l'agacent des coups de pieds de sa jambe droite. Cette fameuse jambe droite qui s'enlève comme une soupe au lait ! Son ordonnance, Bernard, est la première victime; ici ça se raccommode. La deuxième est ce bon M. Désambois « ex-Berluron, Prince des Indigos déchu » maintenant pharmacien en retraite, tuteur de la demoiselle, admirateur passionné de la statistique comparée, mais malgré tout cela, malgré sa diplomatie, cet excellent M. Désambois n'arrive pas à caser son protégé, M. MAGIS (aux pois) et le capitaine TIC, remporte la victoire; en l'espèce: la main de sa charmante cousine Lucile.



3^e Année

N° 28

1^{er} Avril 1931



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Empêchements dirimants (suite).
— II. L'avare et l'envieux. — III. La lèpre galopante. — IV. Bibliothèque Sainte-Anne. — V. Science et Foi. — VI. Piètre excuse. — VII. Nos conférences. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Nos berceaux, Nos tombes. — X. Eh! l'embusqué? — XI. La danse. — XII. Fauteuils de la Salle des Œuvres. — XIII. Nos séances. — XIV. L'écrivain et le brigand. — XV. Retraite des Conscrits. — XVI. Mon journal.

Empêchements dirimants au Mariage

(Suite)

La consanguinité ou parenté

Qu'entend-on par consanguinité ?

La parenté naturelle qui existe entre personnes d'une même famille, entre le père et la mère et les enfants, entre le frère et la sœur.

A qui, dans la ligne directe, s'étend cet empêchement ?

Il s'étend à tous les degrés, c'est-à-dire à tous les ascendants et à tous les descendants soit légitimes, soit naturels.

A qui s'étend-il en ligne collatérale ?

Dans la ligne collatérale, c'est-à-dire celle où les parents ou consanguins ont un ancêtre commun mais ne descendent pas l'un de l'autre, l'empêchement va jusqu'au troisième degré.

Comment dans le droit ecclésiastique, compte-t-on les degrés de parenté en ligne collatérale ?

D'après le droit ecclésiastique, avec lequel sur ce point le droit civil n'est pas d'accord, les frères et les sœurs sont au

premier degré ; les *cousins germains* au second ; les *issus de germains* au troisième.

Dans cette estimation que faut-il remarquer ?

C'est que l'ancêtre ou les ancêtres communs, considérés comme le principe et la souche de la parenté, ne sont pas comptés comme constituant un degré, et que les enfants forment ainsi le 1^{er} degré.

Les degrés ne peuvent-ils pas être inégaux pour chacun des conjoints ?

Ils peuvent l'être et le sont souvent en réalité : Ainsi l'oncle et la nièce sont parents du 1^{er} au 2^e degré.

Dans ce cas comment compte-t-on les degrés de parenté ?

D'après le nouveau code quand les deux branches sont inégales ; il y a autant de degrés entre ces deux personnes qu'il y en a entre la souche commune et celle qui s'y rattache par la ligne la plus longue.

Ainsi : oncle et nièce sont considérés comme parents en ligne collatérale au deuxième degré ; l'oncle et la petite nièce sont considérés comme parents au troisième degré.

La consanguinité collatérale dite du 1^{er} au 4^e degré entraîne-t-elle encore un empêchement ?

Non en vertu du principe posé au canon 96 ; en ce cas il y a suivant le texte, consanguinité au 4^e degré seulement.

Ne peut-il pas exister plusieurs parentés entre les mêmes conjoints ?

Ces parentés multiples peuvent exister, pour différentes causes, et existent assez souvent en réalité. Il importe d'y prêter une sérieuse attention.

Quand y a-t-il consanguinité multiple entre deux personnes ?

De deux façons : 1^o Quand elles ont *plusieurs souches communes*, ce qui peut se produire de deux façons :

a) Si des personnes parentes entre elles avaient épousé respectivement des personnes aussi parentes entre elles, leurs descendants sont plusieurs fois parents.

b) Si une même personne a épousé successivement des personnes qui étaient parentes entre elles, leurs descendants sont plusieurs fois parents.

2^o Quand ayant une *seule souche commune*, elles s'y rattachent par plusieurs lignes. — C'est le cas des descendants de personnes qui, parentes entre elles, s'étaient épousées.

Quand les parentés multiples entraînent-elles de multiples empêchements ?

Lorsque (et autant de fois que) les parties se rattachent à plusieurs souches communes, jusqu'au 3^e degré inclusivement. (Canon 1076).

L'affinité ou Alliance

Qu'entend-on par affinité ?

C'est la relation qui résulte d'un mariage valide même non consommé, entre un des conjoints et les consanguins de l'autre.

Comment compute-t-on l'affinité ?

Comme la consanguinité. — Chaque conjoint a de l'affinité avec les consanguins de l'autre, dans la même ligne et au même degré que celui-ci avec ses consanguins.

Quand y a-t-il affinités multiples ?

D'après le canon 1077, elles peuvent résulter de deux faits : 1^o Du fait que se multiplie l'empêchement de consanguinité, d'où procède l'affinité.

2^o. Du fait qu'une personne épouse successivement des consanguins de son conjoint (ou de ses conjoints) décédé.

A quel degré l'affinité constitue-t-elle un empêchement dirimant au mariage ?

D'après le Canon 1077 : 1^o. En ligne directe (entre un des conjoints, et les ascendants et les descendants de l'autre) : à n'importe quel degré.

2^o. En ligne collatérale, jusqu'au deuxième degré inclusivement. Par conséquent, entre un des conjoints et le frère, l'oncle, le neveu, le cousin germain (la sœur, la tante, la nièce, la cousine germaine) de l'autre.

L'honnêteté publique

Qu'entend-on par honnêteté publique ?

D'après le Canon 1078, c'est une situation de famille qui résulte : 1^o. Soit d'un mariage invalide, consommée ou non. — 2^o. Soit d'un concubinage public ou notoire. (Le concubinage est public, quand il y a mariage purement civil ; — il est notoire quand il est connu de tous.

Quand l'honnêteté publique constitue-t-elle un empêchement dirimant au mariage ?

Entre chacune des parties et les consanguins de l'autre, en ligne directe, au 1^{er} et au 2^e degré.

La parenté spirituelle

Qu'est-ce que la parenté spirituelle ?

C'est une relation spirituelle, née du baptême et de la confirmation, assimilée aux liens de parenté qui résultent de la communauté du sang.

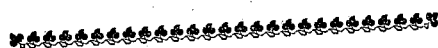
Quand la parenté spirituelle constitue-t-elle un empêchement dirimant au mariage ?

Quand elle résulte du baptême, c'est-à-dire entre le baptisant et le baptisé, entre le parrain et sa filleule, entre la marraine et son filleul.

Quelles sont les conditions requises pour que le baptême produise une parenté spirituelle ?

1°. Que le baptême soit valide. — Donc : parenté spirituelle par le baptême privé (ondolement) ; et non par le supplément des cérémonies.

2°. Que le parrain (ou la marraine) remplissent vraiment le rôle de parrain (ou de marraine). C'est-à-dire : a) qu'il ait été désigné comme parrain (ou marraine) et en ait accepté les fonctions. (Il ne suffit pas qu'il les remplisse sans avoir été désigné). b) Qu'il ait tenu le baptisé au moment de l'ablution (la simple présence ne suffit pas : il faut qu'il le soutienne, le touche ou le reçoive après l'ablution), soit par lui-même, soit par procureur désigné nommément par lui.



L'Avare et l'Envieux

(Légende)

Un avare et un envieux faisaient route ensemble dans la plaine. Ils rencontrèrent une fée et se joignirent à elle.

Au moment de les quitter, la fée leur dit pour les éprouver :

— Vous n'aurez pas fait sans profit la rencontre d'une fée. Que l'un de vous me demande ce qu'il voudra : quant à l'autre, je lui donnerai le double de ce que le premier aura demandé.

Nos hommes étaient bien embarrassés : ils n'avaient qu'à parler pour obtenir une grande fortune, mais chacun voulant avoir deux fois plus, ils se taisaient.

L'avare savait que, s'il parlait, il n'aurait pas tout ce qu'il pourrait avoir.

L'envieux ne pouvait supporter la pensée que son camarade devint plus riche que lui.

Ils s'exhortaient l'un l'autre à formuler le vœu le plus magnifique, mais aucun ne se décidait à parler.

A la fin l'avare transporté de colère se jeta sur l'envieux, en menaçant de l'assommer s'il continuait à se taire.

— Eh bien je vais parler, dit l'envieux, chez lequel son vice particulier l'emporta sur la cupidité. O fée, supprime-moi un œil !

La chose fut faite. L'un devint borgne, l'autre aveugle... et ce fut tout le bénéfice qu'ils retirèrent d'une situation qui aurait pu être avantageuse pour tous deux.

LA LÈPRE GALOPANTE



Il est paru dans la *Croix* de Paris, du 10 février dernier, un article dénonçant avec vigueur les dangers dont sont menacées les âmes de nos Compatriotes par la mauvaise presse, l'un des plus redoutables fléaux des temps modernes.

Nous qui nous nous sommes fait un devoir de dénoncer tout ce qui peut menacer la foi dans les âmes, nous nous faisons un devoir de soumettre cet article à la méditation des lecteurs du *Cette*.

Les anticipateurs qui, à la manière de Jules Verne, Wells ou Danrit, nous décrivent la prochaine dernière guerre ne sont pas très rassurants.

L'un d'eux nous annonce une découverte récemment mise au point dans un grand pays d'Europe.

Il s'agit d'un gaz « dix fois plus toxique que l'hypérite », baptisé par les inventeurs de l'aimable nom de *lèpre galopante*, et grâce auquel, au bout de quelques jours, le corps n'est plus qu'une plaie gangréneuse », et « la mort survient par nécrose osseuse ».

Vraie ou fausse, la nouvelle a de quoi enfiévrer les imaginations, et peut-être l'horreur même des tableaux qu'elle évoque stimulera-t-elle les Etats et les savants à se mettre au travail pour empêcher de telles atrocités.

Mais il y a des dangers pires encore, et qui n'émeuvent presque personne, ceux que courent les âmes.

Il y a la presse pornographique, dont notre pays n'a pas le monopole et n'est peut-être pas le plus grand fournisseur, mais qui compte pourtant chez nous à peu près quarante journaux spéciaux, dont l'objet exclusif est de favoriser la débauche, d'en entretenir la pensée et d'en exciter le désir, et dont le tirage total est évalué à un demi-million d'exemplaires par semaine.

Il y a les collections à bon marché, dont le nombre à sans cesse augmenté depuis la guerre, et qui sont aujourd'hui, avec le journal quotidien, la lecture ordinaire du peuple.

Car le peuple, qui lit de plus en plus, n'achète pas très volontiers le livre cher, le livre à 12 ou 15 francs, et, en dehors des grands centres, ne fréquente pas beaucoup les bibliothèques, surtout les nôtres.

Que lit-il donc ?

Il lit ces brochures à la couverture multicolore, au titre prometteur, qui abondent dans les gares, dans les kiosques, chez les marchands de journaux, et qui, pour quelques sous, quelques francs au plus, lui apportent un peu d'oubli, un peu de rêve, un peu de distraction et, le plus souvent, des idées fausses, des images malsaines et des conseils pervers.

Elles pullulent, ces brochures.

Il y a aujourd'hui 180 à 200 collections à bon marché qui publient un roman complet par semaine, par quinzaine ou par mois. Comme le bénéfice de l'éditeur est très minime pour chaque exemplaire, il faut d'énormes tirages pour que l'opération devienne intéressante ou même possible : 30.000, 50.000, souvent 100.000 et plus. Telle maison, qui n'est pas la plus importante, lance chaque année sur le marché 9 à 10 millions de ces petits volumes.

C'est une inondation, une marée qui pénètre partout. Or, une enquête serrée, menée avec une indiscutable compétence par l'abbé Bethléem, nous apprend que la grande majorité — les six septièmes environ — de ces collections sont nuisibles à leurs lecteurs.

Ces récits font appel aux passions, au goût du plaisir, glorifient l'amour, même le plus légitime, et, par les tableaux qu'ils présentent, les faits qu'ils racontent, les impressions qu'ils laissent, contribuent à démoraliser les lecteurs, par ailleurs mal prémunis contre cette action sournoise.

Voyez-vous l'épouvantable commotion qui secouerait le pays tout entier si l'on apprenait soudain que la centième partie du pain, de la viande consommés chaque jour en France est de nature à empoisonner ceux qui s'en nourrissent ?

Mais ce n'est que l'âme qui s'intoxique, et il n'y va que de l'éternité...

C'est pourquoi, sans doute, ces « gaz asphyxiants », cette lèpre galopante » que nous dénonçons ici n'ont jamais affolé l'opinion.

Et ceux qui, après des années de travail, ont mis au point la seule méthode qui ait permis de lutter efficacement contre le mal n'ont été compris et soutenus que par une petite élite.

Compte rendu de la Bibliothèque Sainte-Anne

Année 1931.

Première Bibliothèque

5504 volumes ont été distribués à 120 abonnés.

Deuxième Bibliothèque : Gratuite

3745 volumes ont été distribués à 152 familles.

L'éloquence de ces chiffres prouve la vie intense de ces deux Bibliothèques, Œuvre des Carmes.

Ayez recours à ces bibliothèques par votre abonnement.

Le but de la vie n'est pas le bonheur, mais le perfectionnement.

SCIENCE ET FOI

Le mercredi 18 mars, à 20 h. 30, à la Salle des Œuvres, devant un magnifique auditoire, le docteur Pruché, honorablement connu du public Breton, nous démontra scientifiquement l'accord de la SCIENCE et de la FOI.

Dans une ascension progressive, le Docteur nous a entraînés à sa suite vers le « silence » de ces effroyables « espaces » où se meuvent d'innombrables soleils, et qui faisaient dire à Pascal que le monde est « une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part », pour nous pencher ensuite sur l'infiniment petit, sur l'atome, lui-même tout un système cosmogonique dans son inimaginable mais réelle ténuité, source de toute énergie, d'où émanent chaleur, lumière, électricité, magnétisme, qui remplissent l'univers de leurs manifestations infinies.

L'infini ! Dans cet univers, où tout est solidaire de tout, où tout s'enchaîne, où tout se tient, au bout de tout, l'infini ! Quel ensemble grandiose sublime ! Imaginez, si l'impossible vous tente, un plus majestueux spectacle de beauté plus serene et plus haute, une source plus pure de jouissances plus délicates et plus nobles ! Contemplez, admirez !

Le conférencier est de ces savants aux yeux desquels les sciences particulières ne sont que des degrés pour monter vers la connaissance générale et universelle. Pour eux, le sentiment religieux, tout comme la conscience, tout comme les notions d'infini, d'éternité, d'absolu, d'universel, tout comme le sentiment que l'âme est immortelle, « l'âme trop vaste et trop hautaine pour mourir », le sentiment religieux, dis-je, est un fait dont l'esprit scientifique peut à bon droit s'occuper et qu'il est puéril de méconnaître. Dès lors, pour ces savants, aucune opposition n'existe entre la Science et la Foi. Tout au contraire, la science, qui est, à leurs yeux, nécessairement bornée, évocatrice de mystères, bien plus qu'explicatrice, la science leur semble inviter l'homme à franchir ses limites, lui fait peu à peu une âme métaphysicienne et dispose son esprit à recevoir les preuves de l'existence de Dieu.

Affirmer que la « Science est opposée à la Foi » c'est donc montrer que l'on se fait de l'esprit scientifique une idée incomplète et, par conséquent inexacte.

Et le conférencier de conclure avec Pasteur : « C'est pour avoir réfléchi et étudié beaucoup, que j'ai gardé ma foi de Breton. Si j'avais réfléchi et étudié davantage, j'en serais venu à une foi de Bretonne. »

LE CELTE.

PIÈTRE EXCUSE !

Il n'est pas rare de recevoir cette réponse de ceux ou celles, trop nombreux, hélas ! qui ne veulent pas ou n'osent pas répondre à l'appel de leur Créateur pour leur devoir pascal.

« *Ceux qui ne font pas leurs Pâques ne sont pas moins honnêtes que les autres...* »

Cela arrive, et pour rien au monde je ne voudrais le méconnaître. Mais ce qu'ils gardent d'honnêteté et de vertu, n'est-ce pas précisément un fruit de cette religion dont ils ne veulent pas, mais dont ils bénéficient à leur insu ?

On ne vit pas impunément dans une atmosphère imprégnée de vingt siècles de christianisme. Quand les incroyants prétendent se soustraire à toute influence religieuse, ils ressemblent à ces enfants qui tournent le dos au soleil, et ne remarquent pas qu'ils restent pourtant dans sa clarté. Ainsi, les pauvres enfants de l'incroyance ont beau boudier le grand soleil de la vérité catholique, ils profitent toujours de sa lumière directe, du moins de sa lumière diffuse. Lorsque vous leur demandez qui les a gardés si bons, ils devraient presque toujours, s'ils étaient sincères, répondre par cette parole d'un grand poète : « Ma mère et l'Evangile ».

« *Et ceux qui croient et font leurs Pâques... et ne s'en conduisent pas mieux, etc.* »

Ne pouvez-vous pas en compter beaucoup d'autres, cependant, qui se conduisent très bien, qui sont des hommes de réelle et de grande vertu, humbles, patients, généreux, dévoués, durs à eux-mêmes et bons aux autres, courageux au devoir, appliqués aux plus rudes labeurs, qui, ne se laissant pas abattre par l'adversité, font hardiment leur chemin dans la vie, qui ne le cèdent à personne en énergie morale, en noblesse de cœur et même en succès dans les affaires ? Et pour qui les suit de près il est manifeste que c'est la religion qui les soutient et les grandit, que c'est bien au contact de Dieu qu'ils prennent la force de vaincre les passions basses, et dans la communion qu'ils puisent les inspirations élevées.

Je pourrais mettre des noms, et vous aussi n'est-ce pas ?

Et ne croyez-vous pas que, si l'inconduite de certains catholiques vous scandalise si fort, c'est précisément parce qu'elle est en flagrante contradiction avec des croyances si pures ?

De quel droit, dès lors, vous en prendre à ces croyances ? Est-il vrai que la religion prêche la justice, la pureté, l'humilité, la charité ?

Si donc un catholique est injuste, corrompu, orgueilleux,

fourbe, haineux... ce n'est pas à cause de sa religion, mais malgré sa religion.

On ne juge pas une théorie par ceux qui la trahissent ; comme on ne juge pas un arbre par les fruits gâtés qui s'en détachent.

La morale sans Dieu conduit logiquement au mal et au vice, et la vertu n'est plus qu'une heureuse inconséquence ; la morale chrétienne, au contraire, conduit logiquement à la vertu, et le vice devient une inconséquence monstrueuse.

Réfléchissez ; vous conviendrez que tout cela est vrai.

La morale sans Dieu a fait banqueroute ; les chefs et les apôtres de la morale laïque l'ont proclamé dans des aveux retentissants.

Nos Conférences

SALLE DES ŒUVRES
Place Ornou

I. — *Dimanche 26 Avril, à 14 h. 30.*

Assemblée générale de la C. F. T. C.
Conférence par Monsieur le Chanoine DESGRANGES,
Député du Morbihan.

II. — *Mercredi 29 Avril, à 20 h. 30.*

Grande Conférence par le R. P. ROCHEREAU,
Missionnaire Eudiste.

Savant Ethnographe et géographe, dont les Communications récentes au Muséum de Paris ont été très remarquées.

Sujet traité :

Les derniers descendants d'une Civilisation disparue

(Les Indiens de l'Amérique du Sud).

près desquels le Conférencier vient de passer 14 années de son existence, dans des contrées sauvages et absolument inexplorées.

Le remarquable talent de ces deux orateurs attirera une fois de plus l'élite de la Société Brestoise, à notre Salle des Œuvres.

~~~~~  
*Si le Celta vous intéresse, prenez un abonnement, et il vous préviendra régulièrement au début de chaque année.*

# CALENDRIER PAROISSIAL

## AVRIL

- 5 *Dimanche* de Pâques. Quête pour les Séminaires. — A 17 h. 30, Vêpres Solennelles, Sermon de Clôture de la Station, Salut.
- 6 *Lundi* de Pâques. Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h. — Grand'Messe à 9 h. — Vêpres et Salut à 20 h. — A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 7 *Mardi* de Pâques. Messes basses à 6 h. et à 7 h. — Grand'Messe à 8 h. — Vêpres et Salut à 20 h.
- 8 *Mercredi* Octave de Pâques. A 8h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 9 *Jeudi* Octave de Pâques.
- 10 *Vendredi* Octave de Pâques.
- 11 *Samedi* Octave de Pâques.
- 12 *Dimanche* Quasimodo. A 20 h., Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 13 *Lundi* St Herménégilde, martyr.
- 14 *Mardi* St Justin, martyr.
- 15 *Mercredi* De la férie.
- 16 *Jeudi* St Patern, évêque et confesseur.
- 17 *Vendredi* St Anicet, pape et martyr. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 18 *Samedi* Office de la Sainte Vierge.
- 19 *Dimanche* Deuxième après Pâques. Clôture de la Pâque : Chant du Te Deum à l'issue de la Grand-Messe. — A 13 h. 30, Persévérance. — A 20 h., Vêpres, Salut.
- 20 *Lundi* De la férie.
- 21 *Mardi* St Anselme, évêque, confesseur et docteur. — Réunion des Ligueuses.
- 22 *Mercredi* Patronage de St Joseph.
- 23 *Jeudi* St Georges, martyr.
- 24 *Vendredi* St Fidèle, martyr.
- 25 *Samedi* St Marc, évangéliste. — A 7 h. 30, procession au chant des litanies des Saints.
- 26 *Dimanche* Troisième après Pâques, au chœur, Solennité de St Joseph. — Quête pour l'Eglise. — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 27 *Lundi* St Pierre Canisius, confesseur et docteur.
- 28 *Mardi* St Paul de la Croix, confesseur.
- 29 *Mercredi* Octave de St Joseph.
- 30 *Jeudi* Ste Catherine de Sienné, vierge. A 20 h., Ouverture du Mois de Marie. A 21 h., Adoration Nocturne.

## MAI

Les exercices du Mois de Marie auront lieu le dimanche à l'issue des Vêpres, et en semaine à 20 h.

On recevra avec reconnaissance, à la sacristie, les fleurs et les bougies que les pieuses personnes voudront offrir pour l'ornementation de la statue de N.-D. du Mont-Carmel, pendant le mois de Mai.

- 1 *Vendredi* St Philippe et St Jacques, apôtres.
- 2 *Samedi* St Athanase, évêque, confesseur et docteur.

\*\*\*\*\*

## Nos berceaux - Nos foyers - Nos tombes

### BAPTEMES

Roger-Jean-Yves Pralon. — Colette-Marie-Simone Frémin. — Camille-Julien-Marie Rousseau. — Madeleine-Léontine Fourel — Pierre-Prudent Morel.

### DECES

Anne-Marie Le Danois, 71 ans. — Jeanne Pouliquen, 81 ans. — François Pellaé, 66 ans. — Jean-Claude Servel, 54 ans. — Eugène Guénolé, 50 ans. — Mlle Augustine Le Stum, 30 ans. — Mme Larvor-Bonin, 61 ans. — Gérard-Robert Bellion, 5 ans. — Mlle Maria Quéau, 40 ans.

\*\*\*\*\*

## Eh ! l'embusqué ? !...

Toi, tu te retranches derrière des prétextes, et tu dis : « Je ne fais de mal à personne. Je crois en Dieu et je le prie. N'est-ce pas suffisant ? »

— Non, ce n'est pas suffisant. Car, tout cela, c'est un pauvre petit vernis religieux... de contrebande, qui disparaît sous un léger frottement d'ongle. Et ce qui apparaît en dessous ?... C'est la lâcheté : Tu as peur !

Tu n'oses pas faire tes Pâques, obéir au seul Etre qui doit être obéi :

Tu crains le « qu'en dira-ton » ou le sourire des blasés et des blagueurs.

Non ? — Alors, qu'est-ce que tu attends pour sauter le parapet ? L'occasion est belle de montrer ton courage.

Va faire tes Pâques !

# LA DANSE



Depuis la guerre, il semblerait qu'une diabolique frénésie se soit emparée de la jeunesse pour la pratique d'un genre de sport (!!!) très en vogue et non moins dangereux pour l'âme autant que pour le corps. J'ai nommé la *danse*.

Ceci est si vrai que, dans notre bonne Ville de Brest, il ne se passe pas un Samedi, même pendant le Carême, sans quelque bal sensationnel, pour attirer la jeunesse avide de plaisirs !... Pas un navire de l'Escadre, pas une Corporation de la Ville, pas une Association philanthropique, pas un groupement, qui n'ait régulièrement son bal... On en est même arrivé à ce degré d'aberration qu'on ose adjoindre le mot : « *Charité* » au mot : « *bal* »... Et malheur à quiconque ne trouverait pas cela de bon goût ! !

— Comme nos Modernes Mères de l'Eglise déclament dans leurs Salons que les prêtres sont « *exagérés,...* étroits... et que, d'ailleurs ils ne savent pas, c'est avec plaisir que nous laisserons de côté tous les Docteurs, Pères et Princes de l'Eglise, pour ne laisser parler que des moralistes fort laïques. Leurs réponses cyniques, dillettantes ou rigoristes, constituent un réquisitoire bien autrement sévère que celui des évêques et, à coup sûr, beaucoup plus directement informé.

*Que devons-nous penser de l'inspiration originelle et authentique des danses modernes ?*

Si quelqu'un l'ignorait encore, Madame Régina Badet, de l'Opéra Comique, lui fera perdre ses dernières candeurs et lui dira crûment d'où viennent ces importations :

« Mes tournées dans les pays originaires des danses en vogue chez nous m'ont fait voir que la société choisie ne les danse pas.

Aux questions que j'ai posées aux Argentins et aux Brésiliens, on m'a répondu : « Il y a quelques endroits où on les danse, mais il y a péril de vie à satisfaire sa curiosité, car il s'y donne des coups de couteau. Là, des hommes appartenant à la lie du peuple dansent, la casquette sur la tête et la cigarette au bec, en crachant par dessus l'épaule de leur danseuse. Dans ces milieux grouillent des figures effroyables, ce qu'il y a de plus abject tant au point de vue moral qu'au physique. J'avoue que ma curiosité n'alla pas plus loin. »

Et cela suffit pour la nôtre.

— « Que ce soit oriental ou occidental, nous dira à son tour le romancier A. David, c'est surtout d'un suggestif parfaitement ordinaire. Moi, je ne danse pas. » D'autres les trouvent tristes et laides; d'autres les définiront dans des termes d'une brutalité que nous ne pouvons reproduire. On se contentera d'entendre les Professeurs de l'Académie des maîtres de danse déclarer officiellement : « Qu'ils n'enseigneront pas le Shimmy

en raison des rapports trop précis avec le *gâtisme* et la *danse de Saint Guy* et autres infirmités chroniques ou passagères dont l'humanité est de nos jours suffisamment pourvue ».

— Qu'en pensent les docteurs ?

Le Docteur Bernard ne craindra pas de donner son appréciation :

« Je puis vous donner un ensemble de faits contrôlés, observés impartialement, et j'estime qu'appelé professionnellement à remédier aux erreurs malades du domaine psychique, il est de mon devoir de vous dénoncer l'extrême gravité du danger qu'entraîne, pour l'avenir de la race et pour la santé physique et morale de nos semblables, la déplorable pratique des danses qui ne sont pas de chez nous... C'est un danger qu'il faut combattre très sérieusement. Si l'on s'en tient au point de vue médical, on peut constater que l'usage des danses modernes amène des troubles pathologiques sur l'organisme physiologiquement intéressé, pendant que la chronicité de ces troubles conduit à des désordres plus graves dans le domaine du système nerveux... »

On lira, si l'on veut, le détail des ravages analysés par cet observateur impitoyable, nous nous bornerons ici à citer ces lignes plus voilées : « Depuis l'extension de ces danses, écrit Monsieur Jacquin, il y a chez bien des jeunes filles des *nevroses spéciales et des habitudes fâcheuses*... Chez certaines, c'est même la ruine morale définitive. La répercussion est bien plus grave au point de vue de l'avenir de la famille. »

Voilà ce que, de fait, tolèrent ou protègent des pères et mères de famille qui protestent contre nos sévérités.

« Je ne puis comprendre, écrit Mme Regina Badet, que les mères de famille tolèrent de la part de leurs filles un pareil laisser-aller. Je n'ai jamais dansé ces danses, mais j'ai toujours été choquée plus que je ne saurais dire de l'attitude des jeunes filles... »

Et M. Abel Hennaut, un juge vraiment peu suspect de rigorisme, ajoute à son tour :

« Je ne comprends pas qu'une mère puisse voir sa fille danser cela sans que le rouge lui monte au front. Est-ce que les parents qui regardent cela ne sont pas complètement fous ? Les mères passent en inconséquence le père... Je sais bien que tout est pur aux purs et qu'il ne faut pas voir le mal partout... mais il serait encore bien plus dangereux de ne pas le voir où il est. »

M. J. Jacquin reprend :

« Les mères sont contre nous... Elles savent bien ce que figurent ces danses, et elles laissent leurs filles qui ne savent pas, elles, (mais qui ne tardent pas à comprendre), prendre les attitudes franchement obscènes dont s'égaient les jeunes gens. La vérité est qu'un jeune homme ayant une conscience et qui cherche sa fiancée dans les milieux où l'on danse devrait avoir le courage de résister à la mode, de braver le ridicule et de dire aux jeunes filles qu'il respecte et qu'il aime : « *Ne dansez pas* »

en pensant à celle qu'il choisira pour compagne de sa vie et qu'il préférerait ne pas voir s'agiter aux bras même d'un ami suivant un certain rythme. »

Toutes ces observations, on ne le voit que trop, ne visent pas des cas exceptionnels et des milieux spécialement dépravés. Elles dénoncent ce qui se pratique dans un monde, où beaucoup d'honnêtes chrétiens font plus que des excursions, s'ils n'en adoptent pas complètement les mœurs. Cela est inquiétant.

(A suivre)

LE CELTE.

### Septième liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| M. et Mme Fourel .....                  | 10 |
| Mme Herbert (Aisne) .....               | 10 |
| M. et Mme Saint Sernin .....            | 5  |
| Anonyme .....                           | 3  |
| Anonyme .....                           | 3  |
| M. l'abbé Corre .....                   | 2  |
| Mme Rousseau (52, rue du Château) ..... | 2  |
| M. de Germiny .....                     | 2  |
| Mmes Mescam .....                       | 2  |
| Mme Maupin .....                        | 1  |
| Mme B. ....                             | 1  |
| M. Le Reste .....                       | 1  |
| Mme Nédélec .....                       | 1  |
| Mme Gilard .....                        | 1  |
| M. Le Martret .....                     | 1  |
| Mme Grigeol .....                       | 1  |
| Mme Dupouey .....                       | 1  |
| Mme Pochard (rue du Château) .....      | 1  |
| M. F. Ropars .....                      | 1  |
| M. l'abbé Péron .....                   | 1  |
| M. l'abbé Pérennès .....                | 1  |

### Nos Séances

Dimanche 12. — Cinéma.

Ces Dames aux Chapeaux Verts (Comique).  
Situation élevée (Comique).  
Insectes imitateurs (Documentaire).

Dimanche 19. — Grande parade de la Flotte.

Dimanche 26. — Napoléon (Drame).  
La libre Belgique (Drame).  
Un million de dot (Comique).

## L'Ecrivain et le Brigand

(Apologue du fabuliste russe Krylof)

Au séjour ténébreux des mânes, parurent à la même heure, devant les juges, un brigand, qui exerçait son métier sur les routes et finit par la potence, et un auteur couvert de gloire, qui distillait un subtil poison dans ses livres, prêchait l'impiété, semait la corruption, et, pareil à une sirène, avait la voix aussi douce que dangereuse.

Dans les Enfers, les procédures sont expéditives ; point de longueurs inutiles ; en un clin d'œil, la sentence fut prononcée.

A deux effrayantes chaînes de fer sont suspendues deux énormes chaudières, où les coupables sont jetés. Sous le brigand, on dresse un vaste bûcher ; la Mégère elle-même l'allume et la flamme devient si terrible que la pierre des voutes infernales se fend. Quant à l'auteur, le tribunal ne parut pas sévère : à peine un petit feu scintillait-il d'abord ; mais ce feu devait grandir, grandir toujours durant des siècles, sans jamais s'affaiblir.

Le bûcher du larron était depuis longtemps consumé ; l'écrivain sentait le sien flamber de plus en plus fort. Ne prévoyant aucun adoucissement des tourments, que les cieus n'avaient point d'équité. N'avait-il pas rempli l'univers de sa gloire ? S'il avait écrit un peu librement, sa punition était par trop sévère ; il ne pensait pas être plus coupable que le brigand.

Alors une des trois sœurs infernales se dressa dans toute sa beauté féroce, avec sa chevelure sifflante de serpents, armée de fouets ensanglantés. « Malheureux ! est-ce à toi de faire des reproches à la Providence ? Oses-tu t'égaliser à un simple bandit ? Sa faute n'est rien, comparée à la tienne.

« Tout cruel et scélérat qu'il fut, il n'a causé de dommage, lui, que de son vivant ; mais toi !... Depuis longtemps, tes os sont en poussière, et le soleil ne s'élève jamais sans éclairer quelque nouveau malheur venant de toi ! Le poison de tes œuvres, loin de s'affaiblir, devient, en s'écoulant, de siècle en siècle, plus corrosif. Regarde ! »

Et ce disant, elle lui fit entrevoir le monde :

— « Vois ces enfants, honte de leurs familles et désespoir de leurs parents ! Qui donc empoisonna leur cœur et leur esprit ? C'est toi.

« Qui as raillé, comme des rêves puérils, le mariage, le pouvoir et l'autorité ? Qui les a représentés comme la source des misères humaines, excitant les hommes à rompre tout lien social ? C'est toi.

« N'as-tu pas honoré l'impiété du nom de science ? N'as-tu pas revêtu de formes séduisantes les passions et les vices ?

« Regarde là-bas ! Enivré de tes doctrines, le pays tout entier est plein de dissensions et de révoltes, de meurtres et de pillages. Il s'achemine à sa perte à cause de toi ! Tu es responsable de chaque goutte de larmes et de sang versée ! Et tu oses encore accuser les dieux !

« Combien, d'ailleurs, de maux nouveaux tes œuvres maudites n'engendreront-elles pas encore à l'avenir parmi les hommes ! Cootinue donc à souffrir ici, et souffre de plus en plus cruellement : tes peines ont pour mesure la perversité de plus en plus grande et sans cesse renaissante de tes œuvres !... »

A ces mots, la mégère indignée referma bruyamment la chaudière.



## Pour la Réparation de l'Eglise

|                                               |         |
|-----------------------------------------------|---------|
| M. et Mme de la Ménardièrè.....               | 500 fr. |
| Commandant et Mme Baggio.....                 | 250 fr. |
| Anonyme .....                                 | 50 fr.  |
| Mme Nicolas, rue Jurien de la Gravière.....   | 30 fr.  |
| Mme Le Boëtté (2 <sup>e</sup> versement)..... | 25 fr.  |
| M. Conan .....                                | 20 fr.  |
| Anonyme .....                                 | 20 fr.  |
| Anonyme .....                                 | 10 fr.  |



## Retraite des Conserits

La retraite française annuelle des Conserits aura lieu, comme les années précédentes, au Collège Saint-Louis (rue Lannouron), du Vendredi soir, 10 avril, au dimanche 12 au soir. Cette retraite est ouverte aux Conserits des deux contingents de la Classe 1931, et à tous les jeunes gens qui ont l'intention de s'engager dans l'Armée ou la Marine, au cours de l'année.

Les parents chrétiens se feront un devoir d'exhorter leurs jeunes gens, soldats ou marins de demain, à prendre part à cette veillée d'armes.

Prix de la pension pour les deux jours : 30 fr.



## Mon Journal

### Notes d'un petit « Celte »

Mardi 3 Mars. — Aux voyageurs pour le Paradis.

A tous les voyageurs se dirigeant vers le Paradis, notre agence donne les renseignements suivants :

Le départ : a lieu à toute heure.

L'arrivée : quand il plaît au bon Dieu.

Il y a trois trains : Le rapide, le direct, l'omnibus.

1°. Le rapide : 1<sup>re</sup> classe : Pauvreté, chasteté, obéissance.

2°. Le direct : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes : Piété, dévotions, sacrements.

3°. L'omnibus : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes : Commandements et devoirs d'état.

Prix des places :

Premières : Amour et croix.

Deuxièmes : Désir et combat.

Troisièmes : Crainte et pénitence.

Avis importants

1. — Il n'y a pas de billets d'aller et retour.

Pas de trains de plaisir.

3. — Les enfants qui n'ont pas l'âge de raison ne payent rien, pourvu qu'ils soient tenus sur les genoux de leur mère : la Sainte Eglise.

4. — On est prié de ne pas apporter d'autres bagages que des bonnes œuvres, si l'on ne veut pas manquer le train, ou éprouver du retard à l'avant-dernière station : « Purgatoire ».

5. — On prend des voyageurs sur toute la ligne.

6°. — Tous les prêtres sont autorisés à délivrer des billets à ceux qui leur en feront la demande.

7°. — Parmi les différents bureaux de consigne pour les bagages, on recommande les retraités et les chemins de la Croix comme étant les plus pratiques et les moins encombrants.

Paroles de Missionnaire.

Dimanche 8 Mars. — Ça gaze ! est le titre du film qui passe aujourd'hui sur notre écran. A la kermesse au profit des écoles libres, qui se tient dans la nouvelle salle, ça gaze aussi, et les comptoirs font bonne recette.

Jeudi 12 Mars. — Mariage de... raison.

— Vous voulez épouser une de mes filles ?

— Oui, Monsieur, c'est mon vœu le plus cher.

— Je donne 50.000 francs à la plus jeune, 100.000 francs à la seconde, et 150.000 francs à l'ainée.

— Vous n'en auriez pas une plus âgée par hasard ?

Dimanche 15 Mars. — A l'occasion de la Mi-Carême, deux séances théâtrales. Gros succès. Au programme : « La Médaille

du Pilote », de Botrel. Ce petit drame très émouvant, arrache des larmes aux spectateurs, aux spectatrices surtout. Un double « *ban* » aux acteurs pour avoir fait pleurer les dames !!

Ensuite c'est la « Poudre aux Yeux », de Labiche. Nous retrouvons ici toutes nos anciennes connaissances. Notre célèbre troupe mixte s'est en outre enrichie de quelques rôles féminins, ce ne sont d'ailleurs pas les moins réussis. Mais faisons les présentations. Pour la première colonne : Mme MALINGEAR (ex-bonne des Berluron), brillante épouse du docteur MALINGEAR, dont la clientèle brille par son absence, leur fille Emmeline, ah ! ce nom, j'en rêve !! La cuisinière (félicitations pour son début), la femme de chambre, l'ancienne préfète. Quelle déchéance ! Le tapissier, le groom, ci : 4 femmes et 3 hommes. Voilà pour les Malingear et consorts.

Deuxième colonne, Ratinois et Cie. — Mme RATINOIS et M. RATINOIS (ex-épouse Berluron), M. RATINOIS, jeune... avocat qui défend sa propre cause — la seule — près de Mlle Emmeline dont il est amoureux. L'oncle Robert, la femme de chambre (très gentille), le nègre : bon teint, qui obtint un franc succès. Et maintenant que les présentations sont faites, le tournoi, le combat devrai-je dire, commence. Arme : la poudre dans les yeux du voisin. Mme MALINGEAR ouvre le feu, et V'lan... V'lan. (Il s'agit de caser Emmeline). Son mari qui n'a soigné qu'un cocher de fiacre... et gratis, devient un brillant professeur de la faculté, accablé de travail, assailli de clients, et quels clients !! Sa fille devient l'élève des plus grands maîtres (Musique, Peinture). Tels les petits diables des boîtes à surprise, les idées sortent du cerveau de Mme MALINGEAR. Le groom — la lettre de la Duchesse — la visite du tapissier — Baptiste ! etc..., etc... Le brave MALINGEAR, interloqué et furieux tout d'abord, se laisse faire et prend goût au combat, mais les RATINOIS vont donner la réplique, et vivement. En tête, naturellebent, Mme RATINOIS : c'est la loge aux Italiens — Rigoletto tous les soirs — le coupé au mois — le repas avec huit plats de truffes ; à son tour, M. RATINOIS discute avec M. MALINGEAR, de la dot, les deux papas s'échauffent, la poudre commence à faire son effet, ils ne voient plus clair et jonglent avec les chiffres : 200.000, 400.000, 600.000. — L'oncle Robert, un marchand de bois, arrive à propos pour mettre un terme à ces folies, et flétrir comme il convient, l'orgueil des deux pères. Comme les femmes sont les vraies coupables, les époux s'en prennent à leurs épouses, qui en attrapent pour leur grade. Tableau. — Enfin tout s'arrange, chacun reprend sa place habituelle et se prépare à fêter dignement le mariage des deux jeunes gens, qui se mettront en ménage avec 300.000 francs de dot. — Ce qui est très joli. L'orchestre, toujours dévoué, joue « Bonsoir, Filons. »

Mercredi 18 Mars. — Aujourd'hui commence la retraite des dames et des jeunes filles. Je me joins au prédicateur et leur présente un petit sermon à ma manière :

## CE QUI EST TROP LONG,

## CE QUI EST TROP COURT.

- 1°. Ce qui est trop long, mesdames, c'est votre langue.  
Ce qui est trop court, c'est votre charité.
- 2°. Ce qui est trop long, ce sont vos gentilles pour les étrangers.  
Ce qui est trop court, c'est votre amabilité pour ceux de la maison.
- 3°. Ce qui est trop long, c'est votre examen au miroir.  
Ce qui est trop court, c'est votre examen de conscience.
- 4°. Ce qui est trop long, c'est votre curiosité pour les points de la rue.  
Ce qui est trop court, c'est votre attention au sermon.
- 5°. Ce qui est trop long, ce sont vos veillées d'amusements.  
Ce qui est trop court, ce sont vos talons à l'église.
- 6°. Ce qui est trop long, ce sont vos talons.  
Ce qui est trop court, c'est votre jupe.
- 7°. Ce qui est trop long, c'est la bêtise de la mode.  
Ce qui est trop court, c'est le bon sens humain.
- 8°. Ce qui est trop long, c'est la pesante litanie de nos défunts.  
Ce qui est trop court, c'est notre mea culpa.
- 9°. Ce qui est trop long, c'est l'enfer ou même le purgatoire.  
Ce qui est trop court, c'est ce qui y descend.

En conséquence, méditons sur le trop long et le trop court, et ne nous contentons pas de trop courtes résolutions pour nous-mêmes.

Ce soir, une assistance choisie se presse dans la salle des Œuvres, pour écouter la conférence du Docteur PRUCHE, sur l'accord de la Science et de la Foi. Avec son talent habituel et son érudition incomparable, le conférencier réduit à néant les sophismes et les affirmations de certains esprits forts qui ne croient que ce qu'ils voient.

Pour terminer, il nous expose les derniers travaux de savants éminents, concernant la croyance à l'immortalité de l'âme et à l'existence d'une cause suprême. Des applaudissements nourris viennent remercier M. le Docteur Pruche de sa belle conférence.

Mardi 24 Mars. — Tout va mal ! Tout va mal !

Me voici assailli par mille soucis divers, sans compter les bourrasques : le budget sera-t-il voté à temps ?... Mon propriétaire va-t-il m'augmenter ?... Mon patron suivra-t-il son exemple ?... Manquerons-nous de charbon ?... Et ces assurances sociales ?...

Harcelé par ces points d'interrogation, j'ai rencontré mon ami Pessimar, dont les propos ont achevé de me plonger dans le marasme.

— Oui, dit-il, c'est effrayant. La boulangerie est dans le pétrin. La situation de la meunerie est sans issue. L'épicerie tombe en déconfiture. Les textiles filent un mauvais coton. La céramique est en défaillance. Les agriculteurs font du foin. Les

tapisseries se mettent la tringle. Les tailleurs réclament des mesures. Les métallurgistes ne payent pas de mine. Les parqueteurs élèvent des plinthes. Les plâtres sont gâchés. Les bois manquent de boulot. Les électriciens ont perdu le courant. La serrurerie n'est pas au bout de ses pènes.

— Pitié !... Pitié !...

— Les mineurs n'ont plus le filon. On redoute des frictions chez les coiffeurs. Les plombiers veulent la journée de « zingueur ». Les maraîchers sont dans les choux. Les typos ont une mauvaise impression. Les marchands de couleurs ne sont pas vernis. Les cordonniers perdent l'haleine. Les charcutiers font la hure. Les bouchers n'ont plus de réjouissance. Les teinturiers voient tout en noir. Les charbonniers sont sur les boulets. Les pharmaciens trouvent la pilule amère.

— Assez, assez !!

— Les cafetiers boivent la tasse. Les correcteurs traversent une pénible épreuve. L'horlogerie n'a pas un bon mouvement. Le chauffeur ronge son frein. Le banquier manque ses effets. Le libraire n'est plus à la page. La modiste n'est plus en forme. La couturière pique une crise. Les buralistes sont à bas. Les écrivains ont du tirage. Les peintres en voient de toutes les couleurs.

Jeudi 26 Mars. — La petite hisotire de la fin.

*Cas exceptionnel.* — Un jeune soldat très mal en point avait été transporté, d'urgence, à l'hôpital. M. le docteur, appelé d'urgence, fait ses constatations. Profitant d'un moment de répit, il interroge le malade.

— Voyons, mon ami, quelle est votre arme ?

— Musicien.

— Je m'en doutais. Et quel est votre instrument ? Bois ou cuivre ?

— Cuivre !..

— C'est bien cela ! continue l'homme de l'art à ses aides. Vous avez devant vous, messieurs, un cas exceptionnel de congestion bucale provoqué par les efforts que fait le musicien pour souffler dans l'embouchure de son instrument. Et de quel cuivre jouez-vous, mon ami ? fit-il, en s'adressant au malade.

— Des cymbales !

Catastrophe ! ! ! !

Le Petit Celte.



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

I. Sainte Jeanne d'Arc. — II. Empêchements dirimants. — III. Page du Poète: Ascension. — IV. Si j'étais le Diable. — V. Et vos enfants, que lisent-ils ? — VI. Et surtout, pas d'émotion ! — VII. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Mois de Mai, Mois de Marie. — X. Retraite française des conscrits. — XI. Souscription pour les fauteuils de la Salle des Œuvres. — XII. La danse. — XIII. Réflexions de savants. — XIV. Mon journal.



## SAINTE JEANNE D'ARC

Des fêtes splendides ont commémoré au cours de l'année dernière la triomphale épopée de notre glorieuse héroïne nationale à travers les Villes et villages de France.

Au moment où la Ville de Rouen se prépare à célébrer par de grandioses cérémonies religieuses et patriotiques le V<sup>e</sup> Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc, le Celte se doit d'adresser son modeste hommage à la Sainte de la Patrie. M. Cahorit, rapporteur de la loi sur la fête nationale de Jeanne d'Arc pouvait dire dans son rapport : « Elle est l'incarnation de l'âme française qui dicte le devoir du dévouement à la patrie et en donne l'exemple sans défaillance. »

— Et Maurice Barrès, le 14 avril 1920, pouvait dire à la Chambre des Députés : « Jeanne symbolise merveilleusement ces puissances de résurrection que la France possède plus qu'aucun autre pays. »

Rappelons brièvement les raisons de cet hommage national :

DANS QUEL ETAT SE TROUVAIT LA FRANCE AU TEMPS DE JEANNE ?

Au point de vue économique soixante ans de guerre et d'invasions avaient transformé les contrées les plus fertiles de la France en déserts incultes couverts de buissons et de broussailles.

« Les Anglais tuaient la France mangeant dessus comme chenilles sur un arbre », disait un proverbe de cette époque. 100.000 villages de France étaient détruits.

Le trésor du royaume était dans une pénurie telle qu'en 1426 on supprimait pour un an le traitement des officiers royaux.

Et le gouvernement ?

A la tête du gouvernement était Charles VII, un roi, tout jeune, inexpérimenté, accablé par les malheurs de sa famille et les calamités du royaume.

Au point de vue moral ?

Hélas ! c'était la « grande pitié du royaume de France ». Bourguignons et Armagnacs s'entr'égorgaient dans les luttes fratricides. Les Anglais possédaient plus d'un tiers du pays.

« Quand Jeanne parut, écrit Séguin, un témoin oculaire, le roi et ses sujets n'avaient plus d'espérance. Tous croyaient qu'il n'y avait plus qu'à se sauver. »

JEANNE D'ARC PARAÎT, c'est une pauvre fille du peuple, une paysanne lorraine, une bergère ; mais une Française au grand cœur.

La voici à l'œuvre guidée par ses voix :

Elle délivre Orléans assiégée. En cinq jours : deux assauts, trois villes prises, une bataille gagnée : Patay.

Elle fait sacrer Charles VII à Reims et rend partout confiance sur son passage.

Elle refait l'union et la grandeur de la France.

Elle meurt à vingt ans sur un bûcher, victime de son patriotisme, mais l'ennemi est bouté hors de France !

D'OU LUI VIENT CETTE FORCE QUI LA SOUTIENT ET L'ENTRAÎNE ? C'est de sa FOI.

Elle est « envoyée de Dieu », et, devant ses juges, même au milieu des flammes, elle affirme sa mission surnaturelle. « Non, mes voix ne m'ont pas trompée ! »

Elle veut pour Dieu la première part « Messire Dieu premier servi ».

Elle proclame la vertu de la Foi pour refaire les nations, la nécessité de la confiance en la Providence : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». — « Besognez et Dieu besognera ».

Voilà pourquoi, dans quelques jours, la France entière aura les yeux tournés vers la cité de Rouen.

Oui ! la belle figure de Jeanne d'Arc est assez haute et assez pure pour rester au-dessus de nos divisions d'un jour et pour rallier tous les partis.

« Il n'est pas permis, dit M. Hanotaux, de l'Académie française, il n'est pas permis à un Français, d'ignorer, d'effacer ou d'altérer son souvenir. »

## Empêchements dirimants

### provenant d'un vice inhérent au contrat de Mariage

(Suite)

*Quelle est l'origine de ces empêchements ?*

Ils sont directement opposés à l'existence du consentement matrimonial : « Acte de la volonté », par lequel les deux parties se donnent mutuellement un droit *perpétuel* et *exclusif* à l'accomplissement des actes conjugaux qui ont pour but la génération (Code c. 1081). Ils sont de droit naturel, et le droit positif ne fait que les préciser.

*Quels sont ces empêchements ?*

On peut les ramener à deux causes :

1° Vices de l'intelligence : 1° défaut de raison : 2° ignorance ; 3° erreur.

II Vices de la volonté : 1° Absence de consentement ; 2° crainte ou violence ; 3° Conditions apposées au mariage.

I Vices de l'intelligence :

1° *Le défaut de raison*

*Quand existe cet empêchement ?*

Il atteint tous ceux qui n'ont pas habituellement l'usage de la raison : ils sont assimilés aux enfants (C. 88). Toutefois, si le mariage contracté, on l'attaquait pour cause de folie, il faudrait le tenir pour valide jusqu'à preuve du contraire (C. 1014).

2° *L'ignorance*

*Quand l'ignorance empêche-t-elle un mariage d'être valide ??*

Quand les contractants (les deux ou l'un d'eux) ignorent que le mariage est une union permanente entre un homme et une femme qui s'associent pour procréer des enfants (C. 1082). Cette ignorance ne se présume pas après l'âge de puberté (C. 1082).

3° *L'erreur*

*Quand l'erreur rend-elle le mariage invalide ?*

L'erreur de fait sur l'identité de la personne rend toujours le mariage invalide.

*L'erreur de fait sur les qualités de la personne qu'on épouse produit-elle le même effet ?*

L'erreur relative à la qualité de la personne, lors même qu'elle aurait été le motif du contrat, n'a le même effet que dans les conditions suivantes :

1° Si l'erreur sur la qualité équivaut à une erreur sur la personne elle-même ;

2° Si celui qui croit épouser une personne libre, s'aperçoit ensuite qu'elle est soumise à l'esclavage proprement dit. (C. 1083).

*L'erreur de droit sur la nature et les propriétés du mariage (unité, indissolubilité ou dignité sacramentelle) vicie-t-elle le mariage?*

1° L'erreur touchant la nature du mariage se résout en ignorance et rend le mariage nul (C. 1082, voir plus haut).

2° La simple erreur, sans condition exclusive, sur l'unité, l'indissolubilité ou la dignité sacramentelle du mariage, lors même qu'elle serait la cause du contrat, ne vicie pas le consentement matrimonial (C. 1084).

## II° Vices de la Volonté

### 1° Le défaut de consentement

*Quand le défaut de consentement interne rend-il le mariage invalide?*

Lorsque les parties (ou l'une d'elles) excluent, par un acte positif de volonté : soit le mariage lui-même, soit tout droit à l'acte conjugal, soit l'une quelconque des propriétés essentielles du mariage (C. 1086).

*Comment connaître la valeur du consentement intérieur?*

Il est toujours présumé conforme aux paroles prononcées et aux signes donnés par les parties au moment de la célébration du mariage (C. 1086).

### 2° La violence ou la crainte

*Quand la crainte rend-elle un mariage invalide?*

La violence ou la crainte grave, provenant d'une cause extérieure et injuste, rend invalide le mariage auquel on se soumettrait pour y échapper.

Mais aucune autre crainte, lors même qu'elle serait déterminante, n'entraîne la nullité du mariage (C. 1087).

### 3° Les conditions apposées au mariage

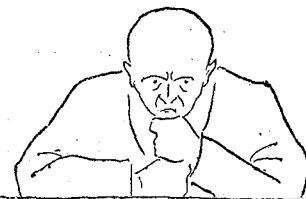
*Quand une condition empêche-t-elle un mariage d'être valide?*

1° Lorsqu'une condition future est contraire à la substance du mariage. (Ainsi : mariage contracté à condition qu'on évitera d'avoir des enfants, que l'on pourra divorcer ou conserver un faux ménage).

2° Lorsqu'une condition passée ou présente existe réellement. Mais une condition doit être regardée comme inexistante si elle se rapporte à une chose future nécessaire, impossible ou déshonnête, sans qu'elle soit cependant contraire à la substance du mariage (C. 1092).

## La Page :- -: du Poète

14 MAI



ASCENSION

Poésie  
d'Edmond Haraucour

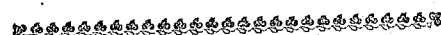
Jésus les conduisit alors vers Béthanie.

Ils suivaient, contemplant sur la terre bénie  
La trace que ses pieds avaient faite en passant ;  
Et, comme chaque pas se fleurissait de sang,  
Ils virent que le sol était rouge de roses.  
Et Jean lui dit : « Seigneur, à la place où tu poses  
Tes pauvres pieds ouverts qu'ont traversés les clous,  
Voici que l'herbe jaune et que le sable roux  
Sont fleuris comme les jardins au bord du fleuve. »

« En vérité, je vous le dis, la terre est neuve :  
Ce qui ne germaît plus vient d'éclore et vivra. »

Il les bénit, levant sa droite, et proféra :  
« La terre où j'ai semé mon sang, je vous la fie ;  
Soyez riches d'amour et répandez la vie  
Par la vertu du sang versé sur vos douleurs ! »  
Puis, tourné vers Simon, il dit : « Sèche tes pleurs ». Pierre, en se souvenant du coq, pleurerait de honte.  
Mais Jésus : « Calme-toi, Simon, la chair est prompte.  
Puisque tu sais que nul n'est infailible ici  
Et qu'on doit l'indulgence à tous, je t'ai choisi  
Pour être le pasteur des faiblesses humaines.  
O Simon, prends bien soin des brebis que tu mènes !  
Guéris-les ! Les élus sont frères des souffrants.  
Les temps seront plus doux si les cœurs sont plus grands,  
Et puisque vous errez sur les mêmes abîmes,  
Eternels exilés du bonheur, ô victimes,  
Ayez cette patrie éternelle, l'amour !  
Consolez-vous ! Aimez ! Aidez ! Que tour à tour,  
Riche ou pauvre, puissant ou faible, et suivant l'heure,  
Celui qui peut sourire aide celui qui pleure,  
Et celui qui pleurerait voudra sourire aussi.  
Aimez-vous, et donnez ! Et l'on dira merci  
Non pour le pain, mais pour la pitié qui le donne !  
Aimez, et la bonté vous sera deux fois bonne,  
Car donner du plaisir, c'est prendre du bonheur.  
Aimez-vous, aidez-vous, et que le moissonneur  
Laisse parfois tomber un épi de sa gerbe,  
Pour qu'un enfant trop pâle, en se penchant sur l'herbe,  
Trouve le grain de blé qui guérit d'avoir faim !  
Partagez au passant la farine et le vin,  
Et sa force d'un jour multipliera la vôtre !  
Vous deviendrez plus riche et meilleur l'un par l'autre

Si vous mêlez votre âme au pain que vous offrez ! »  
 Il leva vers le ciel ses deux bras déchirés.  
 Et les pieds du Sauveur saignaient toujours des roses  
 Il dit : « Allez au monde et répétez ces choses.  
 Que la terre s'embaume aux fleurs du Golgotha !  
 Ensuite, auréolé de lumière, il monta.  
 Et, comme il s'enlevait en leur montrant les routes,  
 Ses paumes qui saignaient firent, de quatre gouttes,  
 Le signe de la Croix sur les quatre chemins.  
 Et l'on voyait le Ciel par les trous de ses mains.



## Si j'étais le Diable

Un excellent curé commença ainsi son prône du dimanche :

— Si j'étais le diable...

L'assistance dressa les oreilles.

— Vous pensez que si j'étais le diable je vous solliciterais à manquer la messe le dimanche... Et je ne dis pas non. A jurer le nom du bon Dieu... Et je ne dis pas non. A voler, à vous enivrer, à vous disputer, à mentir, à vivre comme des bêtes... Et je ne dis pas non. Mais tout ça ne se ferait pas d'un seul coup, et j'aurais de fiers combats à livrer à vos anges gardiens.

L'auditoire haletait :

— Que ferait-il donc ?

— C'est que je ferais, le voici : Si j'étais le diable, je vous abonnerais tous à un mauvais journal. En un mois, j'aurais obtenu le résultat de cent années de bon travail ! Ah ! mes frères, mes frères, concluait le bon curé, fuyez les mauvais journaux comme le diable.

E. DUPLESSY.



*Préparez dès maintenant la Kermesse de votre Patronage.  
 Son succès dépend du dévouement de tous !*

## Et vos Enfants, que lisent-ils ?



Ce tableau est de l'abbé Bethléem, directeur de la « Revue des Lectures » :

**I. — Publications mauvaises, soit parce qu'elles intoxiquent, abêtissent, atrophient ou étioient l'âme de l'enfant, soit parce qu'elles proviennent d'une officine pornographique :**

Collections d'aventures : Sciences et Voyages ; Le Cri-Cri et la Croix d'honneur ; Le Petit Illustré ; L'Intépide ; L'Epatant ; Lili ; Fillette ; Histoires en images ; Le Film complet ; Mon Ciné ; Le Pêle-Mêle ; Le Roi des Boxeurs ; Système D, et les autres publications de la Maison Offenstadt ; — Buffalo-Bill ; Mandrin, le roi des voleurs (Editions Prima) ; — Contes illustrés de nos enfants ; Lectures illustrées de la jeunesse ; Nouvelles devinettes ; Les Rois du Far-West ; Les Grandes Aventures (Editions modernes) ; — Le Roman policier (Ferenczi).

**II. — Publications dont il faut se méfier, parce qu'elles sont médiocres ou suspectes comme idées, ou encore plus ou moins dangereuses pour certains enfants :**

Le Bon Point amusant et instructif ; Le Tour du monde en sous-marin ; Le Petit Chasseur de la Pampa (Albin Michel) ; — L'As des Boys-Scouts ; Le Tour du Monde de deux enfants (Ferenczi) ; — Capoulade de Marseille (Flammarion) ; — Les Aventures de Toto, explorateur de treize ans ; Les derniers exploits de Buffalo-Bill contre Sittling-Bull (Romans choisis) ; — Dick-Carter (Editions Prima) — Casse-Cou l'aventurier ; Les Aventures extraordinaires de Casse-Cou (Publications Progrès) ; — L'Age heureux (Larousse) ; — Le Tour du monde de deux gosses (Librairie contemporaine).

**III. — Publications honnêtes, mais neutres :**

Mon Journal et Poupée modèle réunis (Hachette) ; — Les Belles Images ; La Jeunesse Illustrée (Fayard) ; — Ma Poupée (Tedesco) ; — Un Poilu de douze ans ; Aventures d'un petit explorateur ; Le Petit Robinson (Albin Michel) ; — La Jeunesse (Ligue antialcoolique) ; — Le Journal des Voyages (Larousse).

**IV. — Publications chrétiennes, éducatives, intéressantes et recommandées :**

L'Ami des Enfants (rue La Fontaine, 40, Paris, 16<sup>e</sup>) ; — L'Echo du Noël ; L'Etoile Noëlisme ; Bernadette ; Le Sanctuaire (Bonne Presse) ; — La Semaine de Suzette (H. Gauthier et Languereau) ; — Lisette ; Pierrot.



Sur le vif

## Et surtout pas d'émotion !

Le docteur arrive :

— Madame, je ne puis plus longtemps vous le dissimuler, votre mari est gravement atteint. Je ne désespère pas de le sauver, mais veillez-le, et surtout pas d'émotions !

Les amis arrivent... Ils serrent la main du malade, lui tâtent le pouls, le regardent... *Ça va mieux, mon cher...* Et ils descendent l'escalier doucement, doucement, et entre eux ils chuchotent :

— *Le pauvre diable ! il est perdu !*

Et lui, il a fixé leurs regards, interrogé leur silence, compris presque leur sourire. Et il n'ose demander à sa femme : Suis-je bien mal ?

Discretion funeste ! Incertitude !

Et personne n'y voit rien, n'entend que la sinistre consigne : *Et surtout pas d'émotion ! Une voisine arrive...*

— « Ma pauvre dame, je vous en prie, il est temps de faire appeler un prêtre.

— Que dites-vous !... Mais mon mari a encore toute sa connaissance...

— Mais précisément, Madame, il ne faut pas attendre qu'il l'ait perdue.

— Comment ?

— Il faut bien qu'il offre à Dieu au moins les dernières minutes de sa vie, qu'il fasse un bon acte de contrition, se repente de ses fautes...

— Mais nous allons le tuer, ma chère ! nous allons le tuer... s'il voit un prêtre...

— Le prêtre lui apporte la parole de Dieu. Les bonnes paroles ne tuent pas... au contraire !

— Mais les sacrements ?

— Hé quoi ! vous croyez sérieusement que le bon Dieu les a institués pour tuer les malades ?

— Je ne dis pas cela ; mais... croyez-moi, c'est plus prudent ».

Et la trop imprudente femme tourne le dos à la visiteuse. C'est l'éternel refrain : Et surtout pas d'émotion...

L'agonie arrive...

Les yeux se voilent, la sueur perle au front, le râle commence...

*Le malade ne se croyait pas si près de sa fin.*

Hier même, il a éprouvé un peu de mieux, il s'est senti renaître, il s'est accroché des deux mains à l'espérance.

Et le voilà qui s'en va vers le dernier sommeil.

Il va mourir, mais suivant la formule : surtout pas d'émotion !

Le prêtre arrive enfin. Devant lui, un visage blême, des yeux caves, un souffle, l'immobilité... Il se penche vers le moribond :

M'entendez-vous, mon ami ? Serrez-moi la main...

Rien !

Sur ce corps de marbre, il jette une absolution, à tout hasard... Il fait une onction suprême... *Et l'éternité est jouée !!!*

Et la mort arrive ! Et le jugement arrive ! L'éternité arrive !

Allez vous reposer, Madame ! et surtout pas d'émotion !

N'est-il pas vrai que cette histoire se passe de commentaires ?

\*\*\*

Qu'elle est donc grande, redoutable, la responsabilité de ceux qui empêchent le prêtre d'arriver à temps jusqu'au malade ; de ceux même qui ne font pas *tout leur possible* pour l'aider à y arriver. Quelle TERRIBLE RÉVÉLATION ce sera pour eux au Tribunal du Juge suprême. D'autant plus que cette émotion qui sert de *prétexte n'existe pas la plupart du temps* et que l'arrivée du prêtre est pour le malade *un soulagement* ; tout prêtre a pu le constater bien des fois, car celui qui va partir n'envisage déjà plus les choses de la même façon que ceux qui restent.

\*\*\*\*\*



## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES

### BAPTÊMES

Aline-Marcelle Petton. — Louis-Pierre Le Hunsec. — Yann-Georges-Yves Le Glatin. — Anne Pellaë. — Bernard-Raymond Deshaies. — Vincent-Martial Armand. — René-Marcel Siquier. — Georges-Jacques Favot. — Hélène-Marie-Simone Blocquaux. — Pierre-Joseph-Louis Le Caër. — Michel-Henri Guierre.

### MARIAGES

Emile Casterau et Louise Balé.  
Joseph-Marie Taniou et Nathalie Josse.  
Georges-Emile Gané et Albertine de Marchi.  
Pierre-Raoul Malapert et Marie-Yvonne Kerninon.  
André Gérard et Françoise-Marie Elies.

### DÉCÈS

Marie Mossé, 77 ans. — Pierre Le Duff, 20 ans.

# CALENDRIER PAROISSIAL



MAI

Les exercices du Mois de Marie ont lieu le dimanche à l'issue des Vêpres, et en semaine à 20 h.

- 3 *Dimanche* Quatrième après Pâques. Invention de la Sainte Croix. A 13 h. 15, Clôture de la Persévérance. A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire et Salut.
- 4 *Lundi* Ste Monique, veuve. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 5 *Mardi* S. Pie V, pape et confesseur. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 6 *Mercredi* S. Jean devant la Porte Latine. A 20 h. 30, Réunion des Hommes de l'Union Catholique.
- 7 *Jeudi* S. Stanislas, évêque et martyr.
- 8 *Vendredi* Apparition de S. Michel, archange. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 9 *Samedi* S. Grégoire de Naziance, évêque et docteur.
- 10 *Dimanche* Cinquième après Pâques. Au chœur, Solennité de Ste Jeanne d'Arc. A 20 h., Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 11 *Lundi* Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul. Rogations : A 7 h. 30, Procession.
- 12 *Mardi* SS. Nérée et ses Compagnons, martyrs. A 7 h. 30, Procession des Rogations.
- 13 *Mercredi* S. Briec, évêque et confesseur. A 7 h. 30, Procession des Rogations.
- 14 *Jeudi* Ascension. Quête pour l'Institut catholique d'Angers. Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h., 11 h. 30. Grand'messe à 10 h. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 15 *Vendredi* S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur.
- 16 *Samedi* S. Ubalde, évêque et confesseur.
- 17 *Dimanche* dans l'Octave de l'Ascension. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 18 *Lundi* S. Venant, martyr.
- 19 *Mardi* S. Yves, confesseur. Réunion des Ligueuses à 15 heures.
- 20 *Mercredi* S. Bernardin de Sienne, confesseur.
- 21 *Jeudi* Jour Octave de l'Ascension.
- 22 *Vendredi* De la férie.
- 23 *Samedi* Vigile de la Pentecôte. (Il n'y a pas d'abstinence).

- 24 *Dimanche* de la Pentecôte. Quête pour les Séminaires. Vêpres et Salut à 20 h.
- 25 *Lundi* de la Pentecôte. Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. Grand'messe à 9 h. Vêpres et Salut à 20 h.
- 26 *Mardi* de l'Octave.
- 27 *Mercredi* de l'Octave. (Jeûne et Abstinence).
- 28 *Jeudi* de l'Octave.
- 29 *Vendredi* de l'Octave. (Jeûne et Abstinence).
- 30 *Samedi* de l'Octave. (Jeûne et Abstinence).
- 31 *Dimanche* de la Trinité. Quête pour l'église. A 17 h. 30, Ouverture de la Retraite des Enfants. A 20 h., Vêpres, clôture du Mois de Marie, Salut.

## EXAMENS

Les examens de catéchisme auront lieu le Jeudi 21 Mai aux heures indiquées ci-après :

A 9 h., au patronage, Suivants et Garçons de la Première Communion.

A 10 h., à l'église, Suivantes et Filles de la Première Communion.

A 11 h., au patronage, Garçons de la Seconde Communion.

A 11 h. 30, à l'église, Filles de la Seconde et Troisième Communion.

La Communion Solennelle est fixée au Jeudi 4 Juin. Monseigneur l'Evêque viendra ce même jour administrer le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse.

M. l'abbé Pichon, ancien vicaire de la paroisse, vicaire à la cathédrale de Quimper, prêchera la retraite.

## HORAIRE DE LA RETRAITE

Dimanche 31 mai, à 17 h. 30, Ouverture de la Retraite.

|          |                                |          |
|----------|--------------------------------|----------|
| Lundi    | } sermon<br>ou<br>conférence à | 7 h. 30  |
| Mardi    |                                | 10 h. 30 |
| Mercredi |                                | 13 h. 30 |
|          |                                | 17 h.    |

Jeudi 4 Juin { A 7 h. 30, Messe de Communion.  
A 10 h., Grand'messe.  
Vers 14 h. 30 (l'heure sera fixée ultérieurement)  
Confirmation.

Vendredi 5 Juin, à 9 h., Messe de la Sainte Enfance. Imposition du Scapulaire.

Mois de Mai,

Mois de Marie



Il n'est point dans la religion, après la dévotion à Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, de dévotion si sainte, si consolante, si salutaire, si universelle, que la dévotion à Marie, son auguste Mère.

— Dévotion la plus SAINTE, tant par la sainteté de l'objet qu'elle se propose, qui est d'honorer la divine Mère de Dieu, que par la Sainteté des effets qu'elle doit produire en nous, l'attrait de la vertu, à l'imitation de la très Sainte Vierge.

— Dévotion la plus CONSOLANTE. N'est-il pas souverainement consolant et rassurant de penser que l'on a pour mère la Mère de Dieu, de pouvoir s'assurer de sa protection et de sa bonté, et, dans toutes les occasions, de pouvoir recourir à elle avec confiance ?

— Dévotion la plus SALUTAIRE. Elle devient pour nous la source abondante de toutes les grâces pour le salut, de toutes les vertus, de tous les mérites pour l'éternité. Combien de pécheurs devront à la Sainte Vierge leur Conversion ! Combien de justes lui devront leur persévérance ! Combien d'élus devront leur bonheur éternel aux grâces qu'elle leur a obtenues !

— Dévotion la plus UNIVERSELLE, la dévotion à Marie est celle des chrétiens de tous les siècles. Depuis le commencement du christianisme, tous les Saints l'ont spécialement pratiquée et recommandée : les vrais fidèles l'ont toujours eu à cœur : des nations entières se sont mises sous la protection de Marie ; des rois, tel, pour la France, le pieux Louis XIII, lui ont consacré leurs Etats, ce que nous rappelle précisément la procession du 15 août.

Aussi, que n'a pas fait dans tous les temps, et que ne fait pas encore tous les jours l'Eglise, pour animer et propager cette dévotion dans le cœur des fidèles !

D'innombrables sanctuaires, chapelles, autels, sont érigés en son honneur ; des fêtes établies ; des pèlerinages organisés.

Et de la part de la divine Mère, que de grâces, que de privilèges et de marques de protection accordés à ses enfants ; que de miracles ou prodiges éclatants obtenus par son intercession !

Telle est l'excellence et tels sont les avantages de la dévotion à la Sainte Vierge.



## Retraite Française des Conscrits

10-12 Avril 1931

Depuis six ans, dans la semaine de Pâques, une retraite annuelle pour les conscrits et les jeunes gens se destinant à la vie militaire est organisée au Collège Saint-Louis.

Cette année, du vendredi 10 au dimanche 12 avril, au nombre de trente-trois, nous avons suivi les divers exercices de cette retraite, qui nous fut prêchée avec beaucoup de talent par M. l'abbé Favé, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Dans ses sermons suivis par tous avec la plus grande attention et le plus profond recueillement, M. Favé, avec toute son âme d'apôtre, s'est efforcé de nous montrer le but de notre vie et nos devoirs ici-bas. « Dieu nous a mis au monde pour l'adorer, l'aimer, le servir et par ce moyen parvenir au bonheur du ciel ». « Adorer Dieu, l'aimer et le servir » tel doit être l'idéal et tel est le devoir de tout homme. Nos actes d'adoration pour Dieu sont la Prière, la Communion et l'assistance au Saint-Sacrifice de la Messe.

Ces actes d'adoration sont aussi des preuves d'amour ; et notre amour pour Dieu doit être aussi fort, aussi puissant que possible. Il a le droit d'y prétendre. En effet Lui-même ne nous a-t-il pas aimé jusqu'à accepter de souffrir la mort la plus ignominieuse pour le rachat de nos fautes. Nous pouvons aussi lui rendre une partie de cet amour en le servant, en nous conformant à tous ses préceptes, c'est-à-dire en évitant le péché. Cependant une chute, si grave soit-elle, ne doit pas nous décourager, car la miséricorde de Dieu, comme son amour, est infinie. Les moyens de nous conformer à ses préceptes ? Ce sont ceux que Notre-Seigneur Lui-même donnait aux apôtres Pierre, Jacques et Jean au Jardin des Oliviers, la veille de sa mort : « Veillez et priez afin de ne point entrer en tentation ». Veillons et prions, c'est-à-dire soyons prudents et vigilants et ayons souvent recours à la prière.

Cette retraite avait un autre but que celui de nous montrer nos devoirs religieux : celui de nous renseigner sur le genre de vie qui bientôt sera le nôtre. Nul mieux que M. l'abbé Lespagnol, directeur de la Retraite, n'était à même de le faire, car cette vie, il l'a lui-même vécue pendant sept années.

Avec tout son désir de nous être utile et de faire du bien à nos âmes, M. Lespagnol nous a montré tous les dangers qui nous attendent à la caserne ; il nous donne les moyens de les éviter, d'en triompher et de faire que cette nouvelle vie soit pour nous, non une cause de perdition, mais au contraire une épreuve d'où notre foi sortira plus affermie et notre âme fortifiée.

Avec toute son âme de patriote, il s'efforce aussi de nous

montrer que le temps du service ne doit pas être pour nous une « corvée répugnante », que nous « devons » l'accepter sérieusement et joyeusement. Enfin, dans sa dernière conférence, il donna quelques conseils pratiques à ceux qui doivent partir sous peu et leur recommande une fois à la caserne de faire preuve d'un cran et d'une ténacité à toute épreuve, en arborant fièrement leur drapeau de disciples du Christ, ce qui sera d'ailleurs pour eux le meilleur moyen de se faire estimer par la majorité.

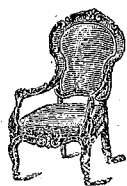
Le Dimanche 12 Avril, à 4 heures du soir, cette retraite était terminée. Aucun de nous certainement n'a regretté d'y être venu, car elle nous a été d'un véritable secours. Elle nous a appris à mieux connaître nos devoirs de chrétiens et nous a rappelé, à nous autres, jeunes Bretons, que nous devons suivre la trace de nos glorieux ancêtres et que toute notre vie doit se conformer à cette belle et vieille devise :

« Dieu et Patrie ».

*Un Retraitant.*

#### Retraitants des Carmes : 9

Léon Clech ; Corentin Guéguénat ; Victor Jolivet ; François Le Bihan ; Eugène Le Bras ; Pierre Le Meur ; Georges Moulin ; François Nicolas ; Albert Touron.



#### Huitième Liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

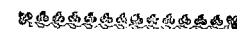
|                                                      |   |
|------------------------------------------------------|---|
| M. et Mme Coelenbier.....                            | 5 |
| Mlle C.....                                          | 3 |
| Mme Bordaïs.....                                     | 2 |
| Mme X..., du Port (2 <sup>e</sup> souscription)..... | 2 |
| Mme Le Martret.....                                  | 2 |
| M. et Mme Pochart (rue d'Aiguillon).....             | 2 |
| Mme F.....                                           | 1 |
| M. et Mme Le Lorrec.....                             | 1 |
| Mme Nicolas (rue Jurien de la Gravière).....         | 1 |
| Mme Billot.....                                      | 1 |
| M. et Mme Forgette.....                              | 1 |
| Mme G. Nicolas.....                                  | 1 |
| Mlle P. Nicolas.....                                 | 1 |
| Mlle G. Nicolas.....                                 | 1 |
| Mme Lejeune (rue Madagascar).....                    | 1 |

Fauteuils souscrits : 227



## LA DANSE

(Suite)



Plus inquiétantes encore sont certaines précisions qui laissent difficilement place aux illusions généreuses.

— Ce qui constitue le grand danger, en effet, c'est moins telle ou telle danse au nom étrange sur lequel on épiloguera facilement, ou même telle ou telle figure qu'en effet on évitera, c'est tout un ensemble d'usages mondains aujourd'hui reçus dans les meilleures familles et qui ouvrent toute grande la porte aux plus tristes perversions. Oublie-t-on que la fraîcheur d'une âme de seize ou dix-huit ans peut recevoir en un instant des atteintes mortelles que des années de larmes pleureront inutilement ? Nous parlons ici pour savoir. Au lieu de nous apporter tardivement leur désespoir, les mères chrétiennes ne feraient-elles pas mieux de chercher à comprendre nos sévérités ?

— Or, puisque c'est beaucoup moins telle danse qui est perverse que la manière de s'y livrer, ne serait-il pas souhaitable qu'au lieu de subtiliser sur des noms prononcés ou non prononcés dans les lettres épiscopales, les consciences chrétiennes se rendissent plus sensibles à certaines réalités assurément très dangereuses et peut-être déjà fort coupables ?

Et tout d'abord au dévergondage impudent et croissant des toilettes. Nous n'avons pas à le décrire, les lecteurs et lectrices du *Cette* le connaissent mieux que nous.

Mais taxeront-ils M. Marcel Prévost d'ignorance, ou d'étroitesse, ou de pudibonderie, lorsqu'ils entendront le très mondain conseiller de *Françoise* rappeler à celles qui voudraient l'oublier que le très grave danger des danses vient bien moins des danses elles-mêmes que du déshabillé féminin. Mais alors à qui fera-t-on croire que ces toilettes qui sont presque de règle, ne troublent jamais « l'angélique pureté » des danseurs ? Le miracle est possible, mais depuis quand est-il la loi ?

Quand on manie le feu, du moins multiplie-t-on les précautions ; or, on les a ici systématiquement toutes, les unes après les autres, abolies. Abolies ces lois de réserve, abolies ces règles de politesse, abolies ces exigences d'étiquette, qui n'étaient pas toujours une hypocrisie ajoutée au péché, mais qui formaient au mal de très réelles barrières !

Croît-on que l'habitude précoce de la danse chez les enfants de quinze ou seize ans ne hâte pas d'une façon effrayante le développement d'une sensibilité rendue par là extrêmement vulnérable ? Croît-on que la fréquence excessive des réunions dansantes n'entretient pas un état fébrile de plus en plus trépidant, alors que l'adolescent aurait tant besoin de la vie au grand air et de l'exercice normal de ses forces pour assurer l'équilibre musculaire, nerveux et organique de son corps ?

(A suivre).

# En marge de la Conférence du Docteur PRUCHE

Réflexions de Savants

I. — « Ecole d'humilité bien plutôt que d'orgueil, la science laisse à chacun le droit de croire ou de ne pas croire, et le devoir de respecter les convictions d'autrui. »

G. GLAUDE, de l'Académie des Sciences, inventeur de l'acétylène dissous, de la liquéfaction de l'air. etc.

II. — « La Science à laquelle je me suis consacré n'a jamais fait tort aux idées spiritualistes dans lesquelles j'ai été élevé : ces sentiments ne m'ont à aucun moment, gêné dans la libre interprétation des problèmes qui se posent à chaque instant pour un naturaliste partisan convaincu de l'évolution. »

F.-A. DANGEARD, de l'Académie des Sciences, professeur de botanique à la Faculté de Paris.

III. — « Là où s'arrête le rôle de la Science, commence celui de la Croyance. Les deux domaines sont nettement distincts, en sorte qu'il est impossible d'admettre une opposition quelconque entre la vérité scientifique et le sentiment religieux. »

L. LECORNU, de l'Académie des Sciences, professeur honoraire de l'Ecole Polytechnique.

IV. — « Au cours de ma carrière, je n'ai jamais senti poindre le moindre conflit entre la Science et mes sentiments religieux ; bien plus, je ne puis même concevoir la possibilité d'un tel antagonisme, car la Science et la religion ont des domaines bien distincts, qui m'apparaissent comme séparés par des cloisons étanches. »

C. MATIGNON, de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France.

V. — « La Science telle que vous la délimitez (c'est-à-dire à l'exclusion des Sciences philosophiques et historiques) n'est pas plus opposée à l'idée religieuse qu'elle ne lui est favorable. Ce sont deux domaines distincts de la pensée humaine. »

Déclaration signée de 12 membres de l'Académie des Sciences.

Mercredi 27 Mai, à 20 h. 30

A la Salle des Œuvres

GRANDE CONFÉRENCE

par Monsieur LAPORTE, Commissaire en Chef de la Marine

sur le Cardinal Lavignerie

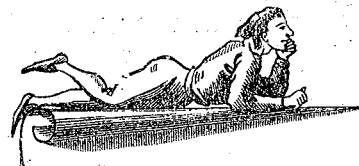
Entrée gratuite

DIMANCHE 3 MAI

Cinéma

Quo Vadis ? (Drame)

La voisine de Malec (Comique)



Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"

Dimanche 29 Mars. — Sur notre écran passent aujourd'hui les scènes d'un film superbe : « CALVAIRE », drame en 5 parties, Gaumont éditeur.

C'est en effet un véritable calvaire que la vie de ce pauvre homme... Dans un moment de colère — justifié dans une certaine mesure — il pousse sa femme un peu brutalement. Celle-ci se tue. L'homme, désespéré, va se jeter à la mer, quand soudain se dresse devant lui l'image du Divin Crucifié.

Son courage reprend le dessus, il vivra pour expier. Après bien des péripéties il revient au pays où il trouvera la joie et le repos auprès de ses enfants qui l'accueillent avec joie.

Mercredi 1<sup>er</sup> Avril. — Aujourd'hui, vous êtes vous dit, le Petit Celta va nous raconter quelque chose de bien. Eh bien, non ! justement je ne dirai rien. Ce sera ma façon de vous attraper « Poisson d'Avril ». D'ailleurs je suis en retraite et je me recueille.

Dimanche 5 Avril. — PAQUES.

Alleluia ! Pâques est venu... sonnez joyeuses  
Cloches qui célébrez les splendeurs du printemps  
Etouffez par vos chants les râles des antans  
Et réveillez la foi des cœurs impénitents...  
Christ est ressuscité ! Sonnez cloches pieuses.

Mercredi 8 Avril. — On m'a raconté une bien bonne ces jours-ci :

Ecoutez : Ça se passe en Amérique sèche.

Un brave citoyen ne peut vivre plus longtemps sans absorber quelques centilitres d'alcool.

Il consulte ses amis sur le moyen à adopter pour se satisfaire.

Il n'y a qu'une personne qui puisse vous délivrer de l'alcool lui dit-on, c'est le pharmacien.

Et notre homme de s'y rendre aussitôt.

« Je ne peux vous donner d'alcool, dit le pharmacien, que si vous êtes mordu par un serpent ».

— Pouvez-vous m'indiquer l'adresse du serpent le plus proche ? demande immédiatement le brave citoyen américain.

On la lui indique : il y court.

« Bonjour, Monsieur, dit-il au propriétaire du serpent, il paraît que vous avez un serpent, je voudrais bien me faire mordre par lui.

— Volontiers, voulez-vous revenir dans quinze jours ?

— Quinze jours, c'est bien long, ne pourrai-je pas venir avant ? »

Le propriétaire du serpent eu un geste de regret.  
Je suis désolé, Monsieur, mais toutes les morsures de mon serpent sont retenues pendant quinze jours ».

*Vendredi 10 Avril.* — Extrait des mémoires inédits... (communiqués par privilège spécial) de Joseph B..., tampon de feu M. le Maréchal FOCH.

« Joseph, me dit M. le Maréchal, faites avancer la bagnole de Mme la Vicomtesse ! »

Arrivé à un carrefour, le Maréchal mit pied à terre et dit à son Etat-Major :

« Descendez de « choual », les gars, qu'on mange une « gueulée ». Car je commence à avoir la dent. ».

*Dimanche 12 Avril.* — Au cinéma nous « donnons » « ces Dames aux Chapeaux Verts » — ces « Dames » se sont un peu fait attendre, il n'y en a pas moins foule ce soir à les voir « passer » et repasser sur l'écran — grand succès. Rendez-vous dimanche prochain pour un film non moins intéressant « La Grande Parade de la Flotte ». AVIS : Les petites filles trop impressionnables sont priées de s'abstenir, car il y aura du « boucan », je me suis laissé dire que l'orchestre allait se charger de la sonorisation. Mais c'est peut être une blague !!!

*Mercredi 15 Avril.* — Grande randonnée nocturne à Landivisiau. Attention !! Il s'agit de bien se tenir, notre honneur est en jeu, c'est la première de la troupe des Carmes et la 3<sup>e</sup> des « Vivacités du Capitaine TIC ». Aussi ces dames ont-elles résolu d'être encore plus jolies que d'habitude.

... 6 heures, on attend le jeune premier qui est allé se faire friser. 6 h. 1/2, enfin le voilà. Ah ! coquetterie quand tu t'emparas des hommes... Mais trêve de discours, en route. 6 h. 45. LANDERNEAU, nous prenons du renfort. 7 h. 10, après avoir passé par des chinois de chemins nous arrivons à Plouneventer où nous cueillons un autre rescapé. 1<sup>re</sup> route à droite, 2<sup>e</sup> route à gauche, ça va tout seul. Landivisiau : 8 h. 10, à peine le temps de dîner, un si bon menu ! c'est dommage — à 8 h. 1/2 nous sommes au patronage — salle archi-comble, plusieurs sont là depuis 7 heures.

Mais maintenant plus une minute de retard et le programme, un programme !!!... comme nous avons l'habitude de donner, se déroule sans une anicroche. Après une partie de concert brillamment enlevé, nous donnons le 1<sup>er</sup> acte de la pièce. Nos acteurs font merveille. Les applaudissements crépitent, le Public est très sympathique, « ça gaze quoi ! » Après l'entr'acte nous avons le duo « Soufflavide et Gratte à Mort », apprécié de longue date de tous les patronages de France et de Navarre et toujours assuré d'un gros succès. Jugez-en plutôt par ces extraits :

SOUFFLAVIDE. — Mon père, Messieurs et Dames, était un honnête bourgeois, qui n'avait pas son pareil pour l'écoulement des faux billets de banque en parchemin galvanisé.

GRATTAMORT. — Et ma mère était incomparable pour

la fabrication des porte-monnaies à bon marché (geste en tire-bouchon dans les environs de la poche).

SOUFFLAVIDE. — De désespoir, mon père s'étrangla en avalant les barreaux de sa prison.

GRATTAMORT. — Et ma mère, folle de douleur, s'asphyxia en reniflant les bottes du gendarme qui la reconduisait à sa cellule !...

SOUFFLAVIDE. — C'est pourquoi nous nous présentons devant vous et faisons appel à votre charité. A la fleur de l'âge, sans ressources...

Tous deux ensemble (avec conviction)... et sans aucune envie de travailler !

GRATTAMORT. — Attention donc ! Ouvrez vos oreilles, vos cœurs, et surtout vos porte-monnaies !... (ils chantent à tue-tête)... et il n'y a qu'à ramasser, ça pleut littéralement : il y a des caramels, du chocolat et surtout des pièces de 2 sous, 5 sous, voire même 40 sous.

Le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> actes de la pièce se déroulent ensuite hachés par les applaudissements d'un public enthousiasmé. Ne laissons pas sous silence le succès formidable obtenu par « OSCAR » et « LE FILS A PAPA », ainsi que par la chanson du « PAVEUR », du « CORSAIRE », interprétés par notre ami Henri DENNIEL.

... A regret les spectateurs ont quitté leurs chaisés et s'en retournent chez eux.

Nous leur avons promis de revenir — pour le quart d'heure, nous sommes pressés de nous en aller. Après nous être rafraîchis, nous revenons de toutes la vitesse de nos 12 chevaux-vapeurs vers Brest.

*Vendredi 17 Avril.* — Entendu après une leçon de catéchisme. Un petit gars a pris M. l'Aumônier dans un coin et lui « pousse des colles ». On vient d'expliquer en classe le mystère de la Sainte Trinité.

« Alors, Monsieur l'Aumônier, si j'ai bien compris, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est comme trois frères jumeaux ?... »

— !!! ???

Tête de M. l'Abbé.

— Mais non, mon petit, il ne faut pas t'imaginer le Père, le Fils et le Saint-Esprit, comme trois Messieurs ayant même âge, même figure, même taille, même couleur, des yeux et des cheveux et habillés pareillement, assis tous trois côte à côte sur un même trône. Non. Ils n'ont pas de corps, par conséquent n'essayons pas de nous les figurer comme des hommes. Ce sont de purs esprits...

Le petit philosophe interrompt :

— Alors ce sont trois petites colombes ?...

— « Non, pas ça non plus. Car le Saint-Esprit est apparu sous la forme d'une colombe afin de nous manifester sa douceur, sa pureté, mais lui-même n'est pas une colombe ; pas plus que le Père et le Fils.

— Mais alors, Monsieur l'Abbé, si le Père, le Fils et le Saint-

Esprit n'ont pas de corps comme nous, s'ils n'ont pas non plus de forme comme les colombes, quand on arrivera au ciel, comment qu'on les reconnaitra ?...

Il faudra alors qu'on mette des plaques pour indiquer où qu'ils sont ?

*Vendredi 24 Avril.* — Aujourd'hui notre Patro est en deuil. Nous avons conduit à sa dernière demeure un de nos bons « foot-balleurs », notre camarade *Pierre LE DUFF*, que le Bon Dieu a rappelé à Lui dans sa vingtième année. Toujours d'humeur égale, un peu timide, Pierre était de conduite très rangée. C'était un modeste qui ne s'est jamais fait remarquer par son exubérance ni sa folle gaîté.

Miné depuis quelques mois par un mal qui ne pardonne pas, ce brave s'armait d'une énergie indomptable pour se rendre à son bureau, au Port-de-Commerce, jusqu'au jour où enfin, la fatigue le contraignit à garder la chambre. Dès lors, ne se faisant plus d'illusion sur son état, il n'eut pas peur d'envisager son départ prochain pour un monde meilleur. De lui-même, encore plein de vie, il demanda les derniers sacrements. Le dimanche 19, il reçut avec la plus parfaite sérénité, l'Extrême-Onction et l'Indulgence de la bonne mort, faisant généreusement à Dieu, son Père, le Sacrifice de sa vie, promettant de prier, quand il serait au ciel, pour ses camarades et les directeurs de son Patronage. Avant de quitter cette terre, il nous a donné, à tous, un bel exemple de foi, en se préparant à paraître devant son Créateur. Aussi avons-nous la ferme conviction que le Bon Maître lui a déjà accordé la récompense qu'Il réserve à ses bons serviteurs.

*Samedi 25 Avril.* — Ce soir nous allons au Patro de Recouvrance donner la 4<sup>e</sup> des Vivacités du Capitaine Tic », en route vers la gloire. Je vous inviterais bien à y aller, mais vous lirez ceci dans huit jours — ce serait trop tard pour vous décider. Demain nous verrons « NAPOLEON » sur notre écran. Critique impitoyable, je vous dirai le mois prochain si ça valait la peine d'être vu, en attendant j'ai une proposition à vous faire :

Voulez-vous apprendre l'arabe sans maître et rapidement ?

Suivez les cours de Mohammed ben Zidor ben Allah Penkalet.

1<sup>re</sup> LEÇON. — LEGENDE DE MATOU, tirée des contes d'Inn-Sep-Askidi, vieux chroniqueur du xxxviii<sup>e</sup> siècle avant la création du monde.

CHAPATATI ouichapata igrif : hila gheuil edam carimor, hileg ourman ef-lemmar hemlek arès elacouen del Har. Awexaïl abo Poualeb onzi eukarivou atrec l'Erkhan menif eth-of sqûr.

Ouskil esmineh labadsou ouça soularmiz kiphethi ighett lassouru gajonkil lôrah. Savayeth ibouj garah-larat : Sejah illah levlakilacrok.

Allah ! bonnbeth !

Un cocotier en chocolat à qui saura traduire cet arabe !



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

I. Empêchement dirimant. — II. Dates à retenir. — III. La Confirmation. — IV. Les Champignons. — V. Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres. — VI. Journaux immoraux. — VII. La Danse. — VIII. Calendrier Paroissial. — IX. Nos Berceaux, Nos Foyers, Nos Tombes. — X. Lettres du Chanoine Broussillard. — XI. A vous, les Jeunes. — XII. Pour avoir la paix chez soi. — XIII. Mon Journal.

## Empêchement dirimant

provenant de la violation de la forme prescrite pour la célébration du Mariage  
(Suite)

*Quelle est la forme prescrite dont la violation entraînerait la nullité du mariage ?*

En règle générale, à peine de nullité, le consentement matrimonial doit être échangé suivant ces règles canoniques précises : par les parties elles-mêmes, — en présence du curé du lieu (ou de l'ordinaire du lieu, ou d'un prêtre délégué par l'un d'eux) et de deux témoins au moins. (C. 1094).

*Qui est obligé, en règle générale et sauf exception légitime, de se soumettre, à peine de nullité, à la forme prescrite pour le mariage ?*

1<sup>o</sup> Cette obligation s'impose : a) Chaque fois que l'un des futurs a été catholique à un moment donné, lors même qu'il aurait fait défection ensuite. (C. 1109).

b) Quand des orientaux contractent avec des latins astreints à cette forme.

2<sup>o</sup> De cette obligation sont exempts : les futurs dont aucun n'a jamais été catholique et les enfants des non-catholi-

ques qui, baptisés dans l'église catholique, auraient ensuite été élevés dans le schisme, l'hérésie ou l'irréligion, et qui contracteraient avec un non-catholique. (C. 1109).

*Quel curé est compétent pour assister valablement au mariage d'un catholique ?*

Le curé du lieu, — ou l'ordinaire du lieu, — ou le délégué de l'un ou de l'autre. (C. 1094).

*Dans quelles conditions le curé ou l'ordinaire du lieu assistent-ils valablement au mariage ?*

a) Quant au lieu et aux personnes. — Ils peuvent assister valablement au mariage de tous ceux (paroissiens, diocésains ou non) qui échangent leur consentement en leur présence sur leur territoire.

b) Quant à leur rôle. — Qu'ils exercent librement, sans y être contraints, ni par la violence, ni par la crainte grave, leur rôle actif : interroger les contractants, et recevoir la déclaration de leur consentement en réponse à leurs questions. (C. 1095).

Combien, en dehors du prêtre, faut-il de témoins pour le mariage ?

Pour la validité : au moins deux. (C. 1094).

*Qui peut être témoin d'un mariage ?*

Pour la validité : toute personne capable de se porter garant du fait du mariage. (Sans aucune exception).

*Quelle est la règle générale concernant la présence active des contractants ?*

a) Quant à la présence des futurs. — Normalement, leur présence personnelle est requise.

b) Quant à l'expression de leur consentement. — Qu'ils le donnent eux-mêmes de vive voix, sans qu'il leur soit permis de l'exprimer par signes s'ils peuvent parler. Un consentement par signes compris du curé et des témoins serait valide.

*Le mariage peut-il être parfois contracté par procureur ?*

Oui, comme tout contrat. (C. 1088).

*A quelles conditions un mariage par procureur est-il valide ?*

Il faut que le procureur ait reçu par écrit un mandat spécial de contracter avec une certaine personne, ce mandat étant signé par le mandant et aussi : soit que le curé ou l'ordinaire du lieu où est donné le mandat, soit par un prêtre délégué par l'un ou l'autre, soit au moins par deux témoins. (C. 1089).

### Dispense des empêchements de mariage

*Quels empêchements sont susceptibles de dispense ?*

1° En principe : tous les empêchements de droit ecclésiastique, à l'exclusion des empêchements de droit naturel et de droit divin absolu.

2° En fait : a) Il y a cinq empêchements proprement dits dont l'église ne dispense jamais : l'empêchement d'impuissance, — l'empêchement d'un mariage non dissous, — l'empêchement de consanguinité au premier degré égal en ligne directe (frère et sœur), — l'empêchement d'affinité en ligne directe au premier degré résultant du mariage consommé (un veuf avec sa belle-mère ou sa belle-fille ; une veuve avec son beau-père ou son beau-fils).

b) De plus, l'église ne peut pas remédier aux vices intrinsèques du consentement de mariage.

*Pour quels motifs peut-on obtenir une dispense d'empêchements ?*

Il faut des motifs justes et raisonnables, eu égard à l'importance de l'empêchement. (C. 84).

D'après un formulaire de la Daterie (1901), les principales causes canoniques que l'on peut invoquer sont : l'exiguïté du lieu ; — l'âge avancé de la future (24 ans) ; — l'insuffisance de la dot ; — le fait qu'une veuve est chargée d'enfants ; — le fait qu'une veuve est trop jeune pour ne pas refaire sa vie et qu'elle peut se trouver exposée au point de vue moral ; — le fait que la future est orpheline soit de père et de mère, soit de père ou de mère ; — le péril de la foi ; — le bien de la paix entre familles ; — le mélange des biens des suppliants ; — l'infirmité de la future ; — une tache de famille chez la future ; — les mérites particuliers de la famille envers la religion ; — l'espoir de convertir la partie non catholique ; — un scandale à éviter ou à faire cesser ; — la crainte d'un mariage civil ; — la crainte d'un mariage devant le ministre d'un culte non catholique, etc., etc.

*Qui peut dispenser des empêchements de mariage ?*

Le Pape seul ou ses délégués.

*Que prescrivent les statuts synodaux à ce sujet ?*

Les dispenses d'empêchements devant être demandées à Rome, il est indispensable que la supplique parvienne à l'Evêché environ quatre semaines avant le jour prévu pour le mariage.

\*\*\*\*\*

### Dates à retenir

I. — *Dimanche 31 mai* : Grandes séances théâtrales à 14 h. et à 20 h. 30.

*Au programme : « La Cagnotte »*

Comédie de La Biche.

« Succès certain ».

II. — *Jeudi 4 Juin*. — Communion Solennelle des enfants et Confirmation.

III. — *Jeudi 18 Juin*. — Pèlerinage à Rumengol.

Billets et renseignements chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 8 bis, rue Vauban.

IV. — *Dimanch 21 Juin*. — Grande fête des Fleurs.

Rendez-vous général des Amis de notre Patronage.

V. — *Dimanche 28 Juin.* — Fête des Patronages Brestoï sous la présidence de Monseigneur et M. Hébrard, Directeur général des Patronages de France.

\*\*\*\*\*

## La Confirmation

Lorsque l'Evêque arrive dans une paroisse, dit un Concile, ceux-là surtout qui doivent recevoir de ses mains le bienfait de la confirmation, et ensuite tous les autres fidèles le reçoivent comme le représentant de Jésus-Christ.

Comment énumérer tous les effets divins de la Confirmation ? Ce sacrement donne :

1° *La grâce sanctifiante*, non première, mais seconde. Ce n'est que par accident qu'il peut conférer la grâce première.

2° *La grâce sacramentelle* qui donne droit de recevoir, en temps voulu, des secours surnaturels pour conserver et confesser généreusement la foi.

3° Le St-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

4° Enfin il imprime dans l'âme le caractère, le signe spirituel et indélébile de soldat de Jésus-Christ.

Est-il permis de rester indifférent à ces grâces ?

La confirmation n'est pas nécessaire de nécessité absolue ; un enfant baptisé qui meurt sans avoir été confirmé va au ciel. Mais ce sacrement est nécessaire de nécessité de précepte divin et ecclésiastique. Et celui qui néglige de le recevoir se prive volontairement d'une multitude de grâces qui lui sont nécessaires pour vaincre ses tentations et pour avancer dans la sainteté, et d'un sujet de gloire particulier pendant l'éternité.

Quelles sont les dispositions requises pour être admis à la confirmation le 4 juin ?

Le confirmand doit :

1° Désirer ce sacrement ;

2° Fournir un extrait de baptême ;

3° Etre en état de grâce ;

4° Avoir neuf ans révolus avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1931.

5° Avoir fait sa première communion privée.

6° Avoir suivi le catéchisme de la communion solennelle depuis le mois d'octobre 1930.

7° Etre suffisamment instruit de la religion ;

8° Assister à la cérémonie de la confirmation du commencement à la fin ;

9° Etre vêtu modestement ;

10° Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

11° Quand les enfants vont se faire confirmer, ils doivent tenir en main le billet de confirmation, tirer leurs gants, et laisser à leurs places tous les objets qui peuvent embarrasser : Chapeaux, livres, chapelets, etc...

12° En se présentant devant l'Evêque, les filles auront les mains jointes, les garçons les bras croisés.

## Les Champignons

— Regarde donc, mon petit loup, si ce n'est pas malheureux : voilà encore toute une famille qui vient d'être empoisonnée par des champignons ! Tiens, regarde, c'est dans le journal !

Et la grosse dame tendit le *Canard des Concierges* à son petit loup, c'est-à-dire à son estimable mari, père de deux gros garçons joufflus et de trois filles langoureuses.

— On ne saurait jamais prendre assez de précautions avec ces légumes-là ; ma tante Célestine l'a toujours dit : les champignons sont comme les langues de femmes, les meilleurs ne valent rien !

C'était la conclusion du papa.

— Mais, mon petit père, il suffit pourtant de les examiner scientifiquement, minauda Euphrasie, l'aînée des trois grâces : l'amanite orange se distingue au microscope du lactaire roux.

— Penses-tu, pas besoin de microscope, opina Joseph, il suffit de mettre une cuiller d'argent dans la casserole : si elle se ternit, c'est qu'il ne faut pas goûter à la sauce !

— Mon Dieu ! tu n'entends pas, mon petit loup : voilà les enfants qui veulent mettre le microscope dans la sauce !

— Mais non, maman !

— Mais si ! Joseph l'a dit, et Eulalie aussi !

Et la dispute continue pendant que le train roule...

— X..., cinquante minutes d'arrêt, buffet !

Le petit loup, sa femme et leurs cinq enfants se précipitent hors du wagon. Sous l'œil placide des surveillants de la gare, ils suivent le courant pressé des voyageurs, bifurquent à gauche et s'engouffrent dans le buffet.

— Sept repas à 15 francs.

On mange avec cette sorte de hâte gloutonne qui semble faire partie de l'horaire des chemins de fer.

— Maman, il y a des champignons dans la sauce ! s'écrie subitement Joseph.

Toute la table est debout, on regarde, on examine, on gesticule, on crie. André propose une cuiller en argent, Euphrasie son microscope, la mère se lamente, Joséphine pleurniche, Gustave profite du désarroi pour voler du dessert, et le « petit loup » appelle le garçon, le maître d'hôtel, la cuisinière.

— Monsieur, vous voulez donc nous empoisonner ? Vous osez nous servir des champignons, douteux sûrement, vénéneux peut-être, alors que dans tous les journaux on ne parle que d'empoisonnements provoqués par l'absorption des champignons !

Les voyageurs pour X..., Y..., Z..., en voiture !

La discussion avait duré si longtemps qu'il avait fallu laisser le dîner inachevé et payer quand même le tout, même l'assiette de champignons que le « petit loup » avait jetée à un

coin de la table avec un geste de juste courroux. Mais le père de famille s'en allait l'âme fière, comme un loup qui venait de sauver ses jeunes louveteaux.

A peine réinstallés dans le wagon, chacun va s'occuper.

Madame sort de son réticule le dernier roman à la mode où l'on prêche éloquemment la cause du divorce et le mépris de la vie de famille.

Eulalie et Euphrasie reprennent à la page marquée leur roman préféré, dont le moindre inconvénient est de vider la tête en faussant le cœur.

Joséphine dévore un livre impie sur les anciennes croyances chrétiennes.

Joseph se hâte d'achever une livraison d'aventures affolantes, pour aborder une revue dont il n'ose montrer le titre.

Et le papa se repose de ses émotions en soulignant de gros rires les histoires salissantes du colonel Sanspudeur.

Pendant ce temps, Gustave, qui n'est plus surveillé par personne, mange dans son coin de couloir la poignée de champignons dont il est friand et qu'il a ramassés pendant que son père discutait avec le gérant du buffet.

— *Mange en paix, pauvre Gustave, c'est toi qui risques le moins !*

ROMARIN.

\*\*\*\*\*



### Neuvième Liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Miles Dugué .....       | 7 |
| Mme Cadeville .....     | 3 |
| M. et Mme Pradère ..... | 2 |
| Mme Périmond .....      | 2 |
| Mlle Daniel .....       | 1 |
| Mme X... ..             | 1 |
| M. Ségaler .....        | 1 |
| M. l'abbé Jaffrès ..... | 1 |



## Journaux immoraux

Dans le but de renseigner nos lecteurs et de les éclairer sur leurs devoirs à l'égard des journaux immoraux, nous jugeons utile de soumettre à leurs réflexions cette consultation faite à la « Revue des Lectures ».

I. — *Il existe, à cette date, vingt et un journaux qui se sont spécialisés dans l'immoralité.*

Il ne s'agit pas ici des journaux qui, comme *Aux écoutes*; le *Canard enchaîné*; le *Carnet de la semaine*; la *Charrette*, le *Cri de Paris*; le *Guignol déchaîné*; le *Guignol enchaîné*; les *Hommes du jour*; le *Merle blanc*; les *Potins de Paris*; *Pourquoi pas* (de Bruxelles); le *Progrès civique*; *Ruy Blas*; le *Sifflet*; le *Tam-tam*, etc., etc., publient, occasionnellement et plus ou moins fréquemment, des articles et des dessins salés, polissons et libertins, mais consacrent la plupart de leurs pages à la satire et au pamphlet politiques, à l'humour sous toutes ses formes, aux potins et aux dessous des couloirs parlementaires, des coulisses de théâtre, des salons mondains, des milieux commerciaux, etc.

Ces journaux sont, pour la plupart, pernicieux, mais ils ne sont pas spécifiquement immoraux.

Il s'agit ici des journaux, luxueux ou non, illustrés ou non, qui sont nettement en contradiction avec le sixième commandement de Dieu, qui font de la propagande immorale leur objet exclusif et leur but unique, qui font métier et marchandise de l'immoralité, qui n'ont qu'une raison d'être : gagner de l'argent en vendant de l'ordure, en exploitant le vice, en prêchant la luxure, en favorisant la débauche, en dépravant les âmes des jeunes gens, des soldats et des grandes personnes, en corrompant la race, en dissolvant les mœurs publiques, en ruinant le bon renom de la France à l'étranger.

II. — *Ces journaux donnent, pour la plupart, dans chacun de leurs numéros :*

1° Comme illustrations, des nus féminins ou — ce qui est pis — des retroussés souvent en couleur de chair ; des scènes d'alcôve et de mauvais lieux ; bref, de véritables obscénités qui tombent sous le coup des lois et des règlements de police ;

2° des histoires croustillantes, ignobles, qui constituent des leçons de luxure et des excitations à la débauche ;

3° de multiples annonces (avec noms et adresses), indiquant des livres obscènes, des mauvais lieux et des produits pharmaceutiques spéciaux ;

4° des correspondances destinées à faciliter l'amour libre, chez les soldats, les officiers, les gens du monde, les employés, etc., et qui mettent la débauche à la portée de tous.

III. — *Ces journaux sont mis en vente dans tous les bibliothèques de gares, dans les kiosques, dans certains bureaux de tabac, chez les marchands de journaux, etc. Ils s'y étalent*

en piles et attirent l'œil des passants, des jeunes gens et des enfants, par leurs dessins, hauts en couleur et aguichants. Ces journaux sont achetés et beaucoup achetés, ils sont lus et beaucoup lus ; ils sont infiniment plus répandus qu'on ne le suppose, même dans certaines familles. Nous l'affirmons parce que nous le savons. Ils n'est plus possible que les honnêtes gens persistent à fermer les yeux.

IV. — *Ces journaux sont*: Aventures du colonel Ronchonot; Le Chat noir ; Cupidon ; Eros ; Fantasio; le Frou-frou; Gens qui rient; l'Humour; le Journal amusant; Mon flirt; Paris-flirt; Paris-galant; Paris-plaisirs; Le Régiment; Le Rire; Sans-gêne; Le Sourire; Collection Vaudeville; le Vert-Galant; La Vie de garnison; la Vie parisienne.

V. — *Ces journaux doivent être boycottés*. C'est trop peu. Ils devraient être combattus, au prix des plus grands sacrifices, par tous les citoyens qui en ont les moyens. On sait le pourquoi. Pour le comment, on s'inspirera des circonstances. Mais il faut agir. »

Depuis ce temps une action sérieuse a été entreprise contre ces mauvaises feuilles et on a pu obtenir les résultats suivants : Par décision d'avril 1927 de l'Administration des chemins de fer de l'Est, l'exposition et la vente dans les Bibliothèques des gares est interdite pour les journaux et revues suivants : Frou-frou; Paris-plaisirs; l'Humour; Gens qui rient; Mon Flirt; Le Régiment; Paris-Galant; Paris-Flirt; Parisiana; Cupidon; Collection-Vaudeville; Paris-Beautés au Music-Hall; Eros; Les Vicieux de Paris; Almanach de la Garçonne, et Almanachs de toutes les publications ci-dessus, auxquelles il faut ajouter le Sans-Gêne et le Sourire, interdits peu de temps après.

Le 30 janvier 1928, nouvelle décision de la Compagnie de l'Est interdisant l'exposition du Journal Amusant et la vente aux femmes et aux enfants.

Une circulaire n° 264 du 17 décembre 1924 du directeur général des Contributions indirectes interdit à tous les débiteurs de tabac d'exposer et de mettre en vente des objets et publications et dessins de caractère nettement licencieux.

Il est bon que nos lecteurs connaissent ces décisions. S'ils voyagent beaucoup il leur est facile de surveiller les bibliothèques des gares et de dénoncer, sans crainte, les tenancières qui continueraient à exposer et vendre les livraisons condamnées. Chez les débiteurs de tabac et autres commerçants dépendant des contributions indirectes, ne pas craindre d'acheter les mauvaises brochures, cartes postales exposées et de les envoyer à la Direction générale des Contributions indirectes, au ministère des Finances à Paris, en réclamant l'application de la circulaire ci-dessus. « Quand on a payé ces saletés, ajoute notre correspondant, on dit au marchand que c'est pour le dénoncer. »

# LA DANSE

(Suite)

\*\*\*\*\*



Et que dire des libertés que les parents tolèrent, soirées « sans ancêtres », (ou sans bagages inutiles), jeunes filles emmenées et ramenées par les jeunes gens, etc. ?

Ceci est l'extrême licence, dira-t-on, et je veux croire qu'elle est rare. Mais n'est-ce point aujourd'hui dans tous les Salons que les mères voient leurs filles danser avec des jeunes gens qui ne leur ont jamais été présentés, qui ne l'ont pas toujours été à la maîtresse de maison ? Et qui s'oppose encore à l'usage qui permet maintenant à une jeune fille et à un jeune homme de danser ensemble une soirée tout entière ? Le danger n'est-il pas manifeste ? Et s'il n'y a pas de contrôle possible, à quelles atteintes brutales ne sont pas exposées ces enfants qui, malheureusement, peut-être, « ignorent » ? Faut-il citer les ravages affreux faits, et faits pour toute la vie, dans des âmes pures, par quelques phrases murmurées à l'oreille, et tombant sur une sensualité qui s'éveille ?

Empoisonnées trop tôt par une littérature capiteuse et fausse d'amours insensés, enfiévrées par un théâtre ou un cinéma où les pires thèses, sinon les pires spectacles, leur sont présentés avec cynisme ou inoculés avec perfidie, ne sont-elles pas les trop certaines victimes du premier incident qui fera passer le feu dans leur imagination, dans leur sens : corps d'enfants infiniment fragiles, cœurs d'enfants plus fragiles encore, et qui ne trouvent pas dans leur expérience de la vie, le contrepoids que la réalité apporterait à ces déséquilibres. Voudront-ils nous en croire lorsque nous les avertirons de ces folies, et nous laisseront-ils leur arracher ces poisons qu'ils auront goûtés ?

Poisons ! Voilà le mot qui fait la clarté et qui devrait rallier tous les esprits sincères et toutes les âmes droites.

\*\*\*\*\*

N'oubliez pas

la Fête

des Fleurs



Son succès

dépend de

Votre concours

# CALENDRIER PAROISSIAL



## MAI-JUIN

- 31 Dimanche** Trinité. Quête pour les réparations de l'église. A 17 h. 30, Ouverture de la Retraite des Enfants. A 20 h., Vêpres, Clôture du Mois de Marie, Salut.
- 1 Lundi** Ste Jeanne d'Arc, vierge.  
**2 Mardi** S. Marcellin et S. Pierre, martyrs.  
**3 Mercredi** Ste Clotilde, veuve.  
**4 Jeudi** Fête-Dieu. A 7 h. 30, Messe de communion. A 10 h., Grand'messe. Vers 14 h. 30, Confirmation. A 20 h., Adoration Nocturne.
- 5 Vendredi** De l'octave. A 9 h., Messe de la Sainte Enfance. Heure Sainte à 20 heures.  
**6 Samedi** De l'octave.
- 7 Dimanche** Au chœur, Solennité de la Fête-Dieu. A l'issue de la Grand'messe, Procession, Salut, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 8 Lundi** De l'octave. A 8 h. 30, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.  
**9 Mardi** De l'octave. A 8 h. 30, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.  
**10 Mercredi** De l'octave. A 8 h. 30, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.  
**11 Jeudi** Jour Octave de la Fête-Dieu. A 8 h. 30, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 12 Vendredi** Sacré-Cœur. Messes basses à 6 h et à 7 h. Grand'messe à 8 h., Exposition du Saint Sacrement à l'issue de la Grand'messe. A 11 h., Adoration pour les enfants des catéchismes. A 20 h., Vêpres, Procession et Salut.
- 13 Samedi** S. Antoine de Padoue, confesseur. A 8 h. 30, Exposition du Saint Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 14 Dimanche** Au chœur, Solennité du Sacré-Cœur. Exposition du Saint Sacrement à l'issue de la messe de 11 h. 30. A 20 h., Vêpres, Procession du Saint Sacrement. Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 15 Lundi** De l'octave du Sacré-Cœur.  
**16 Mardi** De l'octave. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.  
**17 Mercredi** S. Hervé, confesseur.  
**18 Jeudi** S. Ephrem, confesseur et docteur.

- 19 Vendredi** Jour octave de la fête du Sacré-Cœur. Salut à 20 heures.  
**20 Samedi** Office de la Sainte Vierge.  
**21 Dimanche** Quatrième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres et Salut.  
**22 Lundi** S. Paulin, évêque et confesseur.  
**23 Mardi** Vigile de Saint Jean-Baptiste.  
**24 Mercredi** S. Jean-Baptiste. Messes basses à 6 h. et 7 h. Grand'messe à 8 h. A 20 h., Vêpres et Salut.  
**25 Jeudi** S. Guillaume, abbé.  
**26 Vendredi** SS. Jean et Paul, martyrs. Salut à 20 h.  
**27 Samedi** De l'octave de S. Jean-Baptiste.
- 28 Dimanche** Cinquième après la Pentecôte. Quête pour les réparations de l'église. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 29 Lundi** S. Pierre et S. Paul, apôtres.  
**30 Mardi** Commémoration de S. Paul.

## JUILLET

- 1 Mercredi** Précieux Sang de N. S. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30.  
**2 Jeudi** Visitation de la Sainte Vierge. A 7 h. 30, Messe de communion pour les enfants. A 20 h., Salut. A 20 h., Adoration Nocturne.  
**3 Vendredi** S. Léon, pape. Heure Sainte à 20 heures.  
**4 Samedi** S. Goulven, évêque et confesseur.

\*\*\*\*\*



## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES

### BAPTÊMES

Hervé-Albert-Jean Gouriou. — Odette-Ernestine Floch. — Denise-Marie-Adrienne Velin. — Solange Cabon. — Joséphine Le Théo.

### MARIAGES

Alphonse-Frédéric Verger et Renée-Louise Hamon. Jean-François Kerivin et Yvonne-Marie Broquet.

### DÉCÈS

Aline Coignan, 82 ans. — Elie Corre, 36 ans. — Marie Pallier, 60 ans. — Anne-Marie Roudaut, 70 ans. — Jeannine-Germaine Calvez, 1 jour. — Céline Lucas, 78 ans. — Francis-Auguste Le Gall, 2 ans. — Emile Ringwald, 67 ans. — Germaine-Marie Razac, 8 ans.

## Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

O bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis — hélas ! sous de telles plumes les textes les plus émouvants dégénèrent en lieux communs — donc ce bon pasteur est aussi et surtout l'aumônier du château où il fut le précepteur de Robert que ses admonitions onctueuses arrivèrent à dédiabler ! Il est en effet *tout onction* et de sa bouche en cœur ne sortent que des sentences à l'huile et sans vinaigre. Sa conversation est pétrie d'anecdotes qu'il estime piquante et saupoudrée de calembours qu'il juge drôles et qui courent le monde des sacristies. Il légitime ces débordements hilares en ramenant finement les bons vieux clichés latins « *castigat ridendo mores* » et « *miscuit utile dulci* ». Ce genre d'esprit le dispense d'exprimer et même d'avoir des idées. Et c'est préférable quand à chaque minute on invoque *M. le Duc à la troisième personne*.

Sapristi ! Mais alors qu'est-ce qu'il va pouvoir répondre, ce porte-manteau, à l'aveu de Robert amoureux ? Quelle angoisse va-t-il éprouver, quel conseil donner ? Est-il pour la mésalliance ? Est-il contre ? Va-t-il enfin articuler ? Est ! Est ! Non ! Non ! L'auteur hélas ! n'a même pas été embarrassé pour orienter son vénérable ecclésiastique ». On comprend qu'il eût hésité à perdre ou mal édifier en faisant défendre par le prêtre Linette Durand, ou bien à chagriner les âmes sensibles en la faisant rejeter. Mais non ! L'écriturière n'a même pas vu là un problème. Il lui semble si logique que le prêtre soit un invertébré et même pas un de ces mollusques perforants inventés par je ne sais quel homme de lettres baroques. Le pire, c'est que le directeur de conscience s'en tirera avec des textes augustes qu'il profane en les évidant. « Veillez et priez ». « L'esprit est prompt, la chair est faible ».

Je bondis, pour ma part, quand on fait un scandaleux appel à la prière pour se dispenser de décider, d'agir ou de s'engager. C'est ainsi qu'on déconsidère la parole de Dieu et le surnaturel en faisant un havre de grâce pour les irresponsabilités.

Inutile de t'expliquer comment la petite croix d'or fait, au dénouement, reconnaître dans l'institutrice la fille du colonel de la Souche et de Madame, née de la Branche. Le bonheur sans mélange des fiancés, et la sainteté de leur foyer te laisseraient également froide et à peine railleuse, tellement c'est embêtant. Il me resterait à dire pourquoi — les romans dont je viens, sans beaucoup d'exagération, de détailler le type — ne sont pas si bons que cela ! Cette analyse suffirait à le démontrer, mais je préfère y revenir non pour contrister mais pour libérer de leurs formules les gens bien intentionnés qui désirent ou qui préparent une littérature édifiante ! S'ils savaient seulement qu'édifier, c'est bâtir, ils ne s'attarderaient pas comme des enfants aux jeux de construction en papier.

Pour une fois, ma trop moderne nièce, j'ai l'air de te donner raison. Mais attendons la fin.

Ton vieil oncle,

PLACIDE BROUSSILLARD.



## A vous, les Jeunes...

Vous êtes le blé qui lève, l'espérance qui monte...

Vous êtes la France de demain...

Vous êtes la relève attendue de l'armée du Christ...

On a dit, je le sais, beaucoup de mal de votre génération. On pourrait, n'est-il pas vrai, en dire aussi beaucoup de bien.

Elle ne compte pas que des jouisseurs, des égoïstes, des indifférents ou des blasés. Parmi vous, encore, il y a des âmes droites et généreuses qui prennent la vie au sérieux, qui la veulent grande et belle, qui se préparent consciencieusement aux tâches de l'avenir, qui cherchent à s'élever, à poursuivre le sublime idéal que Dieu leur montre et que la vie chrétienne s'offre à leur faire réaliser dans le devoir de chaque jour.

Ames splendides qui sont de tous les milieux...

SERVIR...

Telle est leur devise...

C'est un mot qui semble passé de mode... (à notre époque il en est tant qui n'ont plus cours ; et toujours ce sont les plus beaux et les plus féconds...).

Maintenant on parle davantage de ses droits : on n'aime pas évoquer son devoir...

Et pourtant, écoutez-le, ce mot : il résonne comme l'écho des hautes vertus, comme l'appel des grands cœurs.

Servir, c'est la passion de qui aime ardemment sa patrie ; et notre histoire nationale est faite des héroïques dévouements de ceux qui ont cherché comme l'honneur de leur vie... à servir.

Sans remonter plus avant... en 1914... Si vous n'aviez pas été trop jeunes, vous auriez pu voir des hommes laisser là tous biens et toutes affections, courir au danger, mourir pour que la France vive... pour servir.

Vous auriez pu voir vos pères, vos frères, tous vos aînés enfin s'accrocher au sol, s'identifier avec lui, s'y ensevelir pour qu'il reste Français... pour servir...

Service aussi que ces existences, vouées à un devoir parfois obscur, toujours pénible où le travail de chaque jour ne vise qu'à grandir le prestige de l'influence, de la science, du nom français...

Servir, c'est surtout l'idéal du chrétien ici-bas ; l'homme s'élève dans la mesure où il se soumet.

Fils et soldat de Dieu, il se doit à ses ordres et c'est à les remplir qu'il trouve son bonheur et sa vraie grandeur.

Qu'il déserte ou trahisse, c'est la déchéance.

Souvenez-vous de l'expérience lamentable du Paradis terrestre.

La condition humaine c'est de servir.

Et servir c'est régner...

Voyez les saints... Exemples magnifiques d'une humanité grandie, transfigurée...

A tous ils commandent le respect, l'admiration ; et combien ils rayonnent d'influence...

Ils servent Dieu ; et Dieu se sert d'eux...

ET VOUS...

De vous, les jeunes, Dieu veut aussi se servir, pour donner l'estime de la foi à tant d'âmes qui la méconnaissent, pour leur montrer de quoi sont capables des cœurs, en qui triomphe l'amour de Dieu, pour les entraîner par l'exemple de votre vie chrétienne à se tourner vers Dieu et à l'aimer comme un Père.

Mais, pour cela, il vous faut aussi servir, c'est-à-dire, avoir un grand idéal et en vivre...

Il ne faut pas qu'à vous voir, on puisse dire « *qu'un vent de cimetière souffle sur notre siècle* » et « *qu'il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération* ».

Votre foi vous le défend. Elle veut pour vous de sublimes ascensions. Elle vous montre les sommets qu'il faut gravir et s'offre à vous en fournir le moyen.

Ecoutez-la ; suivez-la ; laissez-la prendre tout notre être pour le former, pour le discipliner, toute votre vie pour la soulever et l'orienter.

A sa lumière scrutez vos ressources et vos forces ; comprenez ce que vous devez être, ce que vous devez faire ; décidez ce que vous serez.

C'est un travail que, peu à peu nous accomplirons ensemble et au terme duquel vous serez prêts, semble-t-il, à la grande étape de votre vie, au service qui vous attend...

ÇA SUIT...

En 1916, à Verdun...

Dans un trou d'obus qui lui sert d'abri, le P. Donœur reconforte un jeune officier de marine blessé à mort.

Comme une maman pourrait le faire, il lui parle du Ciel où il va.

Mais lui que la fièvre brûle, se souvenant de la section qu'il conduisait en relèvement, se dresse en criant : Allons, les enfants, ça suit ?...

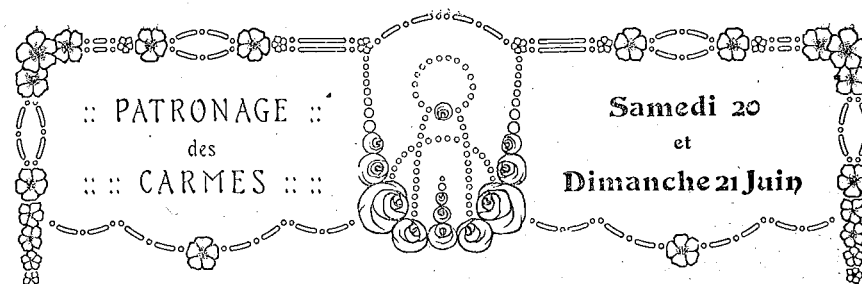
Et le prêtre de lui dire pour calmer son angoisse : « Soyez tranquille ; ça suit !... »

Sur le front de l'Eglise de France, c'est toujours Verdun.

Vos aînés font le barrage. Ils tiennent dans l'espérance que demain, forts, armés pour la lutte, vous viendrez les soutenir.

Déjà des bruits de relèvement parviennent jusqu'à eux. Ils voient quelques-uns d'entre vous généreux et fièrement chrétiens se mettre à leurs côtés et ils se réjouissent. Mais ils s'inquiètent de leur petit nombre. Et se tournant vers nous, il nous demandent avec une instance parfois anxieuse : « Est-ce que ça suit ?... »

Debout donc, tous les jeunes... Tous, en marche vers une vie sérieuse, éprise d'idéal, afin que, en toute vérité, nous puissions répondre à ceux qui nous interrogent : Confiance dans l'avenir...  
Soyez tranquilles... Ça suit... HENRI SENG.



## GRANDE FÊTE DES FLEURS

Comptoirs divers

Travaux de Dames

Buffets

Bicyclette

Buvette

Magnifique service

de table

Objets d'Arts

Pêche merveilleuse

Tir

Crêperie

Épicerie

Attractions diverses

## GRAND BALLET DES FLEURS

Exécuté par 50 enfants

Concert artistique

Venez-y voir, Amis du Patro...



## Aux Aînés

### Pour avoir la paix chez soi

#### Disputes et observations.

Suprêmement désagréable le chez-soi où les discussions dégénèrent en disputes, où l'on se querelle à propos de tout... et de rien !

Presque aussi désagréable — y songe-t-on suffisamment ? — le chez-soi où, par un louable, mais maladroit souci d'éducation, les parents se croient obligés de faire observation sur observation.

« Gardez-vous des reproches sans cesse répétés. Pour bien  
« des parents, la journée se passe en observations continuelles  
« et intempestives, autant que variées quant à leur objet. Elles  
« ont trait à la propreté extérieure, à la politesse, à l'obéis-  
« sance, à la douceur, que sais-je ? — Malpropre, tu as encore  
« sali ton tablier... Tiens-toi bien... Ne parle pas en man-  
« geant... Quel méchant enfant, il n'y a pas moyen de le faire  
« obéir... Pourquoi as-tu marché sur les plates-bandes ?...  
« Quoi ? Quoi ? On ne dit pas : quoi ? C'est impoli. On dit :  
« plaît-il ?... Ah ! cet enfant ! Il me fera mourir de chagrin, il  
« ne veut pas rester tranquille. »

Les enfants ont besoin d'être repris ; c'est entendu ! Mais pourquoi donc, au risque de troubler gravement la paix familiale, les reprendre à temps et à contre-temps ? Les heures des repas sont-elles bien choisies pour infliger à celui-ci un long blâme pour sa paresse, pour humilier celui-là, pour dresser à l'obéissance ce petit obstiné qui ne veut pas céder ? Un mot calme, un rappel à l'ordre, un regard sévère, un signe, un avertissement pourront être opportuns. De grâce, remettez « l'offensive » à plus tard. Armez-vous de patience. Les « scènes » à table sont si odieuses !...

#### Egoïsme inconscient.

En famille, sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, souvent on ennuiera les autres, on les incommodera, on les exaspérera, on leur rendra en un mot le foyer désagréable, faute de penser à eux.

L'égoïsme a mauvaise presse. Personne ne le considère comme un péché mignon, dont on se vante à l'occasion. Mal-

heureusement, il existe un égoïsme inconscient, assez excusable puisque inconscient, mais trop répandu, qui, aujourd'hui, sévit peut-être plus que jamais. La vie est difficile. Chacun pour soi, dit-on. Oui, mais si vous ne facilitez pas la vie à votre voisin, il n'est pas sûr du tout que lui vous la facilitera. A charge de revanche.

Reconnaissons-le à l'honneur de l'humanité — il y a encore par le monde beaucoup de personnes qui pensent aux autres, s'occupent des autres. Il y en a sans doute moins qui savent se mettre à la place des autres.

Petit, ton grand-père dort. Mets-toi donc à sa place. Si tu dormais, voudrais-tu qu'on t'éveillât ? Non ? Alors, laisse ton tambour...



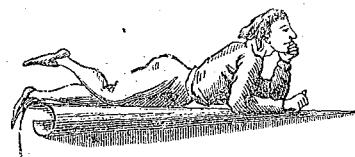
Mettez-vous donc, Madame, à la place de votre mari, qui compte sur votre conversation pour le délasser, le détendre. Croyez-vous qu'il lui soit extrêmement agréable de vous entendre gémir sur vos ennuis domestiques, etc. ?

— Figure-toi, mon ami, que le feu a fumé ce matin ; et, tu sais, le lait qui bouillait est tout plein de suie. Bébé n'a pas voulu en boire. On a dû retourner chez la laitière. Et justement, il y avait un ouvrage fou à finir. C'est toujours ma chance ! J'ai épousseté, j'ai ciré, j'ai rangé l'armoire de ma chambre, et même...

Assez ! Si vous croyez que cela l'amuse cet homme... Je vous assure qu'en ce moment il trouve son chez lui désagréable.



Mettez-vous donc, Monsieur, à la place de votre femme, qui s'est donné tant de peine pour accommoder cette viande, que vous engloutissez en pensant, les sourcils froncés aux élections ou à votre loyer. Elle vous juge désagréable ; et son foyer, par ricochet, lui semble aussi désagréable.



## Mon Journal

### Notes d'un Petit " CELTE "

Dimanche 26 Avril. — Les syndicats chrétiens de Brest célèbrent aujourd'hui le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Encyclique « *RE-RUM NOVARUM* ». L'après-midi, après une partie de concert par les jeunes filles de la J. O. C. de Recouvrance, Nous avons le plaisir d'entendre le chanoine-député DESGRANGES nous parler du Syndicalisme chrétien. La salle est archi-comble. Plusieurs centaines de personnes ont dû s'en retourner faute de place. C'est dommage...

*Vendredi 1<sup>er</sup> Mai.* — Sur le terrain d'aviation :

L'adjudant (donnant l'instruction sur le parachute). — « Quand vous sautez, vous comptez jusqu'à trois' vous tirez la corde, le parachute s'ouvre et vous descendez doucement, et si le parachute ne s'ouvre pas, venez me l'apporter. Je vous en donnerai un autre. » ! ! !

*Samedi 9 Mai.* — Quelques spécimens d'annonces ou d'enseignes recueillies à Paris, où je suis depuis 2 jours. Les unes sont cocasses ; d'autres beaucoup moins :

*Offres d'Emploi.* — « Apprenti tailleur est demandé pour « faire les poches. »

« On demande dactylo connaissant, si possible, la machine « à écrire et ayant bonne écriture. »

*Annonces.* — « A vendre : une devanture de boutique neuve, ayant servi 15 ans. »

« A louer : un rez-de-chaussée avec escalier de service. »

« On demande chambre meublée pour dame seule d'au « moins cinq mètres de longueur et quatre de largeur. »

« Bull-dog à vendre, mange n'importe quoi, adore les « enfants. »

« Chambre à louer pour célibataire grand et bien aéré. »

Voilà qui révèle l'espèce humaine...

*Dimanche 10 Mai.* — Fête de Jeanne d'Arc.

Défilé de la *Celtique* dans les rues du Quartier. Même succès que les années précédentes...

*Lundi 11 Mai.* — Aujourd'hui moi y a été visité petits nègres, exposition coloniale, moi parler malgache toujours mitevant. Ecoutez ça :

— Komançavati ?

— Pamalétoa.

— Osskifécho !

— Sepakroïablasstépokci.

— Jaméjévuça.

— Tapalegoziesek ?

— Siméjépalésou.

— Binmoajané. Jetophrunbok.

— Cépaderéfu. Jaksept.

— Alonzi !

*Judi 14 Mai.* — Fête de l'Ascension. Fermeture de la saison de cinéma. Au programme : « La meilleure Part et le Roi Mendiant ». Films intéressants. Excusez-moi de ne pas vous en causer plus longuement, mais je rentre de voyage ; je suis encore tout étourdi (air connu) et surtout je tombe de sommeil.

*Vendredi 15 Mai.* — Hier, a eu lieu l'élection du nouveau Président de la République. Tout le monde sait d'abord que ce n'est pas moi. (Je ne me suis pas présenté), ensuite que c'est M. Doumer qui a été élu en remplacement de M. Doumergue — au fond, peu de changement, 3 lettres en moins. Mais aujourd'hui je ne veux pas m'étendre davantage sur le chef de l'Etat,

mais je voudrai vous parler des représentants du peuple, nos braves députés. Toujours dignes, nos députés ne sont pas moins amusants quelquefois, et souvent ils le sont d'autant plus qu'ils ne s'en doutent pas. Oyez ces perles de l'éloquence parlementaire :

— Il n'est pas possible que malgré son immunité, la tribune devienne une claie sur laquelle on pourra traîner des gens qui ne sont pas là. (M. Briand, 1912).

— Les Etats-Unis d'Europe sont en marche, et rien ne les arrêtera... Mais tout ce qui n'est pas réalisé reste à faire (M. Grumbach).

— Il faut comprendre que l'élasticité du budget n'est pas rigide. (M. Viollette).

— Nous n'avons pas eu l'idée d'avoir la pensée de rien faire qui pût nous faire supposer l'intention d'avoir du plus loin possible, la pensée de faire planer la souveraineté du fait dans les considérations qui militent en faveur de la souveraineté du droit (M. Dufaure, 1848).

...Et puis encore :

— « Ceux que vous avez le plus combattus, vous les admirez quand ils sont coulés dans le marbre en chair et en os.

— En 1630 existait une Bourse de Commerce copiée sur celle d'aujourd'hui.

— Avec le développement croissant de l'hippophagie, un avenir nouveau s'ouvre pour le cheval...

— Je ne veux pas parler des vivants, mais je veux faire allusion à l'un d'eux, qui est mort.

— L'heure est venue où les cerveaux des enfants du peuple auront le droit de s'asseoir sur les bancs de l'école.

— Protéger le porc, c'est nous défendre nous-mêmes.

— On n'arrache pas ainsi les gens à leurs femmes, à leurs enfants et à leurs veuves.

— Le temps n'est plus où Jéricho pouvait abattre les murs d'une ville en soufflant dans sa trompette... etc.

— Malgré sa calvitie, il a secoué sa crinière.

— L'utilité de cette loi s'étouffe par son inutilité.

— Mon crâne dénudé, c'est ma médaille de travail.

— Je veux parler des Iles Sous-le-Vent, qui sont des régions au bord de la mer...

— Je viens réclamer votre indulgence pour les ânes (M. Baudet). »

*Enfin :*

— Tribuné de la Chambre ! s'écriait il y a dix-huit ans M. Augagneur... Témoin muet des flots d'éloquence de nous tous ! Conseillère invisible de l'orateur soudain refroidi ! »

Mais on vient de voir qu'elle n'est pas toujours bonne conseillère.

Avouez que sans ces petites drôleries, la lecture du Journal Officiel serait bien triste.

*Mardi 19 Mai.* — Hableurs. d'un autre genre. Entre voyageurs de commerce... Marseillais.

— Ma Maison est une des plus importantes de France. Rien que pour les écriture, nous dépensons 2.000 francs d'encre par an.

— 2.000 francs, peuchère ! Nous, nous économisons 5.000 francs par an rien qu'en ne mettant pas les points sur les i.

*Jeudi 21 Mai.* — Les enfants terribles.

Toto, au dessert, s'adresse à une dame qui a diné avec ses parents :

— « Alors, dit-il, on va bientôt te cueillir, dis ?

— Pourquoi ça ? demande la dame stupéfaite.

— Mais parce que maman disait, l'autre jour, que tu commençais à devenir mûre !

*Dimanche 24 Mai.* — Fête de la Pentecôte.

Comme tous les ans, à pareille époque, nous allons à Crozon donner une séance théâtrale. Cette fois ce sont « Les Vivacités du Capitaine TIC » qui font la joie des Crozonnais.

Grand succès habituel.

*Lundi 25 Mai.* — Le reste du patronage vient rejoindre la troupe des acteurs et nous nous dirigeons vers la plage de Morgat. Hélas ! le temps n'est pas fameux. En fait de bains nous commençons par prendre des Douches, bien tassées. Le soleil ne se lève pleinement que pour le retour. C'est bien notre veine !

*Mercredi 27 Mai.* — La petite histoire de la fin :

*Une femme dépensière.* — M. Odilard Pagon épanche dans le gilet d'un ami ses petits ennuis domestiques.

— Ah ! mon pauvre vieux, je ne suis pas heureux. gémit-il : j'ai épousé une femme terriblement dépensière, dont les folles prodigalités m'empoisonnent l'existence !... Tu n'as pas idée de son goût pour le gaspillage.

— Ça m'étonne ! se récrie le copain : vous vivez pourtant modestement sans le moindre luxe : vous recevez à la fortune du pot ; je peux même l'avouer entre nous, qu'on ne mange pas très bien chez toi !...

— C'est vrai...

— D'autre part, ta femme n'est pas d'une élégance exagérée... Elle s'habille plutôt mal, elle porte ni bijoux, ni fourrures, ni bas de soie...

— Non, mais elle passe sa vie à me demander de l'argent, c'est intolérable à la fin !... tous les jours, mon vieux, elle m'en réclame... tous les jours !...

— Mais alors, qu'est-ce qu'elle peut bien en faire ?

— Je ne sais pas, répond M. Odilard Pagon, je ne lui en donne jamais ! !



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

I. Encyclique de Pie XI sur le mariage chrétien. — II. Pour élever les tout-petits. — III. Lendemain de première communion. — IV. Lettres du Chanoine Broussillard. V. L'Apostolat de la presse. — VI. L'Achat et la lecture des mauvais journaux, mauvaises revues, mauvais livres. — VII. Prix de catéchisme. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Tu n'es pas à la page. — X. Offrandes pour les réparations de l'Eglise. — XI. Fêtes des fleurs. — XII. Aux aveugles. — XIII. Succès. — XIV. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — XV. Mon journal.

## Encyclique de Pie XI sur le Mariage Chrétien

Pour compléter notre étude sur le mariage chrétien, nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'Encyclique Pontificale qui traite le même sujet considéré au point de vue de la condition présente, des nécessités, des erreurs et des vices de la famille et de la société.

### INTRODUCTION

#### Raison et plan de cette encyclique

Combien grande est la dignité de la chaste union conjugale, on le peut surtout reconnaître à ceci, Vénérables Frères, que le Christ, Notre Seigneur, Fils du Père éternel, ayant pris la chair de l'homme déchu, ne s'est pas contenté d'inclure d'une façon particulière le mariage — principe et fondement de la société domestique et de la société humaine tout entière, — dans le dessein d'amour qui lui a fait entreprendre l'universelle restauration du genre humain : après l'avoir ramené à la pureté première de sa divine institution, il l'a élevé à la dignité d'un vrai et « grand » sacrement de la Loi nouvelle, et, en conséquence, il en a confié la discipline et toute la sollicitude à l'Eglise Son Epouse.

Pour que, toutefois, cette rénovation du mariage produise dans toutes les nations du monde, et dans celles de tous les temps ses fruits désirés, il faut d'abord que les intelligences humaines soient éclairées sur la vraie doctrine du Christ concernant le mariage ; il faut ensuite que les époux chrétiens, fortifiés dans leur faiblesse par le secours intérieur de la grâce divine, fassent concorder toute leur façon de penser et d'agir avec cette très pure loi du Christ, par où ils s'assureront à eux-mêmes et à leur famille le vrai bonheur et la paix.

Mais lorsque, de ce Siège Apostolique, comme d'un observatoire, Nos regards paternels embrassent l'Univers entier, Nous constatons chez beaucoup d'hommes, avec l'oubli de cette restauration divine, l'ignorance totale d'une si haute sainteté du mariage. Vous le constatez aussi bien que Nous, Vénérables Frères, et vous le déplorez avec Nous. On la méconnaît cette sainteté, on la nie impudemment, ou bien encore, s'appuyant sur les principes faux d'une morale nouvelle et absolument perverse, on foule cette sainteté aux pieds. Ces erreurs extrêmement pernicieuses et ces mœurs dépravées ont commencé à se répandre parmi les fidèles eux-mêmes, et peu à peu, de jour en jour, elles tendent à pénétrer plus avant chez eux : Aussi, à raison de notre office de Vicaire du Christ sur terre, de Notre Pastorat suprême et de Notre Magistère, Nous avons jugé qu'il appartenait à Notre mission apostolique d'élever la voix, afin de détourner des paturages empoisonnés les brebis qui nous ont été confiées, et, autant qu'il est en Nous, de les en préserver.

Nous avons donc décidé de vous entretenir, Vénérables Frères, et, par vous, d'entretenir toute l'église du Christ, et même le genre humain tout entier, de la nature du mariage chrétien, de sa dignité, des avantages et des bienfaits qui s'en répandent sur la famille et sur la société humaine elle-même, de très graves erreurs contraires à cette partie de la doctrine évangélique ; des vices contraires à la vie conjugale, enfin des principaux remèdes auxquels il faut recourir.

Nous Nous attacherons, ce faisant, aux pas de Léon XIII, Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, dont Nous faisons Notre et dont Nous confirmons par la présente Encyclique, l'Encyclique *Arcanum* sur le mariage chrétien, publiée par lui il y a cinquante ans : que si Nous Nous attachons davantage ici au point de vue des nécessités particulières de notre époque, Nous déclarons cependant que, bien loin d'être tombés en désuétude, les enseignements de Léon XIII gardent leur pleine vigueur.



## Aux Parents

# Pour élever les tout-petits

Voici trois règles qui, lorsqu'elles sont suivies, donnent toujours les meilleurs résultats. Pour l'éducation des tout-petits, il faut :

*Ne pas tarder, ne pas céder, ne pas crier.*

1° *Ne pas tarder*, c'est-à-dire commencer dès que l'enfant est dans son berceau. On remarquera très vite chez le petit être ce que nous appelons « des caprices ». Il ne voudra dornir qu'avec de la lumière, ou si on chante ou si on le berce, ou si on le tient dans ses bras. Simples détails avertisseurs que l'œuvre de l'éducation doit commencer. Plus tôt on débute, plus facile est la tâche ! Combien de parents hélas ! n'ont pas même l'idée que l'éducation puisse commencer de bonne heure ! ils perdent ainsi un temps précieux et rendent plus mal aisée la tâche de demain.

2° *Ne pas céder*. C'est le point essentiel ! S'il est observé, l'éducation peut être bonne ; s'il est négligé, l'éducation sera nulle !

Au surplus, chacun comprend ce que contiennent ces mots.

Ne pas céder c'est-à-dire entendre qu'un ordre porté soit toujours exécuté ; Quand l'enfant suit un caprice, toujours lui résister ; Quand une punition a été donnée, toujours l'exiger.

Hélas ! qu'ils sont rares les parents assez énergiques pour pratiquer cette règle libératrice ! On doit ajouter, à leur excuse, qu'ils sont souvent gênés par les grands parents. Ceux-ci ne se nomment-ils pas « bon papa, bonne maman » ? Ce sont des noms qui signifient la chose. Ah ! que les grands-parents soient bons, oui ! Mais qu'ils ne soient pas faibles. Sur-tout qu'ils ne donnent jamais tort aux parents devant l'enfant !

3° *Ne pas crier*. En voici la raison.

Pour élever un enfant, il faut le dominer.

Or, nous ne sommes dominés que par une qualité qu'il nous est impossible d'avoir, un talent au-dessus de notre portée. Quelle est, entre autres, une qualité que l'enfant ne peut posséder ? Le calme. Celui-ci est contraire à la mobilité de sa nature.

Le calme donc le dominera, mais pas les cris, car il peut crier ; même plus fort que vous, son gosier est neuf.

Commandez avec calme, résistez avec calme, punissez avec calme, vous triplez vos forces. Et s'il faut punir, ne le faites jamais sous l'influence de la colère.

# Lendemain de Première Communion

Le jeudi 4 juin nous vous voyions, Parents Chrétiens, attendris jusqu'aux larmes en contemplant l'expression de bonheur tout surnaturel rayonnant sur les frais visages de vos Chers enfants. Vos prêtres avaient employé tout leur talent et leur zèle à préparer ces chers petits à cette fête eucharistique et à les rendre dignes, dans la mesure du possible, de cette solennelle rencontre avec le Dieu de leur baptême.

Et lorsque cette rencontre eut lieu en notre pieuse église, le jeudi 4 juin au matin, vous avez pu constater une merveilleuse transformation dans l'âme de vos bons enfants.

— Voulez-vous, Parents Chrétiens, que ce changement soit durable ? Aidez vos enfants à persévérer dans cet heureux état, rappelez-leur souvent ce beau jour de leur première communion solennelle, et provoquez fréquemment, à tout le moins une fois le mois, *surtout pendant les vacances*, la même rencontre entre le Divin Maître et l'âme de vos enfants.

Alors, mais alors seulement, vous aurez, dans quelques années, le bonheur de contempler sur le visage de vos enfants devenus de jeunes hommes la même beauté rayonnante.

Pour vous rendre compte de ce que sera cette beauté, contemplez, sur un visage de jeune homme, cette fraîcheur de printemps et de vie. Tout est en fleur, dans cette nature de fête, et ce carmin discret des joues et ce front sans ride, et cette douceur de lignes. Mais quelque chose de plus beau que le matériel paraît : un soleil levant d'innocence gardée ou reconquise, comme sortant de la profondeur des yeux pareil à un azur sans fond, monte, et qui envahit tout de ses feux, l'âme.

Quel spectacle ! Et comment analyser cette beauté ?

— Répandue, diffuse en quelque sorte dans toute la personne, avec la noblesse des attitudes, la correction des manières, le rythme du geste, elle semble pourtant se ramasser dans le visage principalement, et du visage dans les yeux. Ah ! les yeux ! les yeux si pleins d'âme, faudrait-il dire, foyers de clarté et de vie, réflecteurs puissants, incoercibles, qui disent leur âme blanche et pure ! Il y a de ces âmes qui, à travers les yeux, sentent bon : la bonne odeur de la vertu s'en échappe, comme s'exhale d'un vase à demi-clos une composition de parfums.

— Pour conserver cette beauté d'âme de vos enfants, il vous reste une ressource, la plus grande sûrement : *la piété envers l'Eucharistie*.

Voulez-vous qu'une âme de lumière éclaire leur front ? Voulez-vous que cette âme de lumière attire les cœurs et les conquière, non à eux, mais (*et c'est là l'idéal du vrai chrétien*) au Christ ? Faites-les communier souvent et bien.

Il est impossible en effet de communier souvent et bien sans s'identifier avec les trésors de beauté renfermés dans

l'Eucharistie, sans participer à ses richesses morales, sans reproduire en soi la vivante image du plus beau des enfants des hommes.

Vous rendez-vous bien compte de ce que c'est que communier ? Ce n'est rien moins que s'assimiler à Dieu, s'assimiler Dieu.

— Le travail profond qui s'opère en effet, travail latent, souterrain, d'autant plus sérieux qu'il est lent et continu, comme l'œuvre de croissance d'un chêne, c'est un travail de conformation de l'homme avec Dieu. Peu à peu le pauvre mortel évolue, se change, dans son esprit, dans ses jugements, dans ses affections. A force de dire : « *Mon Dieu, je veux en toutes choses penser et juger comme vous, je veux ne plus vouloir que ce que vous voulez, n'aimer que ce que vous aimez* » ; à force de le penser, de le répéter, de le demander, la grâce divine, comme dans un bain mystérieux, galvanise notre limon pour en faire un métal résistant, jusqu'à fixer sur cette argile l'empreinte de la divinité, jusqu'à faire d'un chrétien un autre Christ, qui pense, qui parle, qui agit, qui lutte comme le Christ en personne et qui en est comme la reproduction, la continuation et en quelque sorte le complément. Voyez certaines de ces figures de Saints : « *J'ai vu Dieu dans un homme* », disait le paysan d'Ars de son curé. Et, en effet, l'on voit de ces hommes, même de ces jeunes hommes qui portent sur leurs traits je ne sais quel courage frémissant, quelle honnêteté et franchise dans les yeux, quelle pureté dans cette façon de regarder ! Cela sent bon comme le bon Dieu. Selon la belle expression de l'Apôtre : « *Ils sont la bonne odeur du Christ* ».

Chers Parents Chrétiens, que vos enfants fréquentent le Christ leur Maître et Modèle, et qu'ils prennent son parfum ! Qu'ils aillent souvent, au contact de son Cœur, allumer le feu qui embrasera le leur. Qu'ils écoutent ces paroles secrètes qui tombent de ses lèvres et qui ont sur la destinée une portée infinie.

Ce n'est qu'à ce prix que les heureux fruits de la Communion Solennelle du 4 juin dernier se conserveront longtemps et que la persévérance de vos chers petits sera assurée.

LE CELTE.



Au Tour de France,  
les concurrents  
roulaient plus avec  
leur tête  
qu'avec leurs pieds

## Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

Ce que je reproche au Roman pour jeunes filles — tel que j'ai essayé de le définir — c'est, comme à tant d'autres expressions de la vie chrétienne, une innocence perverse abritée sous une insignifiance parfaite.

Il est entendu que ses héros y sont vêtus non seulement de probité candide, mais encore de lin et de linon blanc. Les femmes alors s'habillaient. Et cela se passait en des temps très anciens. Or cette vertu qui appelait et complétait la toilette on nous laisse entendre qu'elle est rehaussée de pauvreté. La Pauvreté n'est pas tout l'Evangile, mais elle en est la Porte. Celui qui n'entre point par la Porte des Brebis, n'est qu'un voleur et un larron du Verbe. Est-ce une conviction telle qui inspire nos Bas-bleus et les autres quand ils nous apitoient sur l'humble situation de leurs jeunes premiers. Que nenni ! ils n'ont garde de nous représenter l'indigence telle qu'elle est souvent, sans compensation et sans beauté humaine. Ils sont encore plus éloignés de l'aimer ou de la faire aimer en elle-même. Au contraire, ils lui cherche des excuses; elle est une anomalie résultant d'un accident glorieux : tout à fait involontaire, incomplètement imméritée, somptueusement rachetée par une âme au dessus de sa condition et lavée dans un Pactole de gloire qui roule des hauts faits, des particules et des pépites. L'objet du Roman est d'ailleurs de nous laisser entendre que cette Pauvreté, toujours injuste, est Dieu merci ! extrêmement provisoire et qu'on la balaira au dénouement comme elle le mérite, pour l'édification des belles petites âmes qui ne comprendraient pas que leur Pureté fut moins fructueuse que le Désordre.

« On ne voit vraiment pas à quoi ça sert d'être une honnête femme ! » me disait un jour une créature d'élite dont le mari oubliait d'être millionnaire. Il est donc indispensable qu'une littérature comme il faut nous montre la vertu bel et bien monnayable. « L'argent ne fait pas le bonheur », soupire tout-bas en continuant son éternelle broderie, Céleste ou Blanche, mais leur sainte femme de mère leur a répété, les yeux au ciel, qu'il y contribue bougrement ! Alors elles considéreraient comme un péché contre la Foi un ouvrage où une Enfant de Marie ne finirait pas par recevoir la couronne d'or des mains gantées du vicomte des Trois-Etoiles. S'il y a un Bon Dieu, les choses ne peuvent tout de même pas se passer autrement.

Un certain public bien pensant paraît irréductible aux œuvres et aux spectacles qui finissent mal, c'est-à-dire où l'ombre de la Croix apparaît à l'horizon même lointain. De pieux Educateurs s'aviseront eux-mêmes que c'est trop dur et peut-être malfaisant pour la Jeunesse. Donnez-nous plutôt du Labiche, demanderont-ils avec un sourire ecclésiastique... Ils

ne nieront certes pas les grandes et terribles vérités, mais chaque chose en son temps et à sa place, n'est-ce pas ! On en parlera pendant une retraite, c'est-à-dire en retrait des préoccupations quotidiennes. On développera certaines généralités sur le Sacrifice et la Douleur pendant la Semaine-Sainte et au Chemin de la Croix, mais sans souligner, sans apercevoir peut-être l'éternelle et formidable actualité du Calvaire. Etonnez-vous maintenant que tel de nos anciens ou de nos anciennes s'écrient un jour : « Qu'est-ce donc que j'ai fait au Bon Dieu ! » en voyant sur eux et en eux cette souffrance qu'ils n'avaient aperçue que derrière d'épaisses vitrines !

Comprends-tu maintenant pourquoi une certaine littérature très convenable ne me convient pas du tout et pourquoi son innocence me semble perverse. Elle l'est, parce que sous des apparences édifiantes, elle flatte la vanité, l'égoïsme, l'ignorance même et de la vie et du véritable christianisme avec ses hypogées d'angoisse et ses prolongements infinis de responsabilité.

Il n'en reste aux petites âmes qu'une fausse sérénité et qu'une gentille morale, ô Christ en agonie ! Si le premier coup de vent ne les déracine pas, ils resteront bien tranquillement, comme un arbuste agréable, dans leur pot. Ils feront de petites prières et des petites charités, ils auront et donneront de petites consolations, ils ne mépriseront les petites combinaisons, ni les petites compromissions, ni les petites satisfactions.

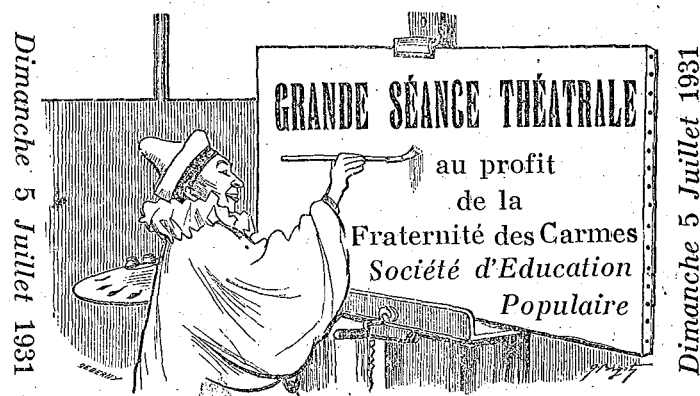
Petits ! Petits ! Petits ! C'est ainsi que ma vieille bonne appelle ses volailles.

Edith ! ne sois pas une volaille !

Ton vieil oncle,

Placide BROUSSILLARD.

\*\*\*\*\*



par les Jocistes de Recouvrance

AME D'ESCLAVE

Ballet -- Intermèdes

En soirée seulement à 20 h. 30.

Prix des places : Premières, 3 fr. ; Secondes, 2 fr. ; Enfants demi-tarif. Location chez Mlle Lelong, 1, rue Monge.

## L'Apostolat de la Presse

Les Papes qui se sont succédé depuis longtemps n'ont jamais cessé de recommander aux chrétiens du monde entier l'apostolat, l'action catholique sous toutes ses formes.

Voici comment, un de nos amis, grand voyageur, met en pratique les conseils des Souverains Pontifes.

### I. — Dans un café.

— « Madame, *La Croix* s'il vous plaît ? »

— Monsieur, je regrette beaucoup, mais, dans un café, il faut ménager les opinions des habitués et... vous comprenez...

— Oh ! alors, vous me faites peu d'honneur, Madame, et vous ne ménagez guère les miennes, car je suis catholique, et mon journal, c'est *la Croix*. J'arrive dans cette ville, je désire descendre dans un café où je pourrai trouver un journal catholique, à côté de ceux dont je ne veux pas faire la lecture.

— Monsieur, j'en parlerai à mon mari, mais je crains de ne pouvoir vous donner satisfaction.

— En ce cas, Madame, je choisirai un autre café.

(*Le lendemain*). — Monsieur, je suis heureuse de vous apprendre que mon mari veut bien recevoir *la Croix* pour les habitués du café.

Et *la Croix* est reçue chaque jour dans ce café, et elle y est lue non seulement par le consommateur qui la réclame, mais encore par d'autres et... même par le cafetier.

### II. — En chemin de fer.

Monsieur, dis-je à mon compagnon de route, vous oubliez votre journal.

— Je ne l'oublie pas, Monsieur, je le laisse.

— C'est différent.

Et je regardai le journal abandonné sur le siège de notre compartiment de 3<sup>e</sup> classe : c'était *la Croix*.

— Je pense que mon compagnon eut peur de m'avoir scandalisé, car tout en descendant du wagon, il me dit :

— Si je laisse ainsi *la Croix*, je vous prie de croire que je suis loin de mépriser ce journal ; je le préfère à tous les autres. Seulement, je l'ai abandonné dans le wagon dans l'espoir qu'un autre voyageur, l'y trouvant, le lira peut-être avec quelque profit.

— Alors, dis-je, cette manière de faire est chez vous un système ?

— Oui, répondit-il, je n'achète que de bons journaux, et, après les avoir lus, je les sème où je puis. C'est un moyen comme un autre de faire le bien : Si chaque chrétien, après avoir lu son journal, le prêtait au lieu de le déchirer, le nombre de ceux qui lisent les bons journaux serait doublé. — Malheureusement, c'est trop simple et trop facile pour qu'on y pense.

## L'achat et la lecture des mauvais journaux, mauvaises revues, mauvais livres, etc., au point de vue de la conscience

Si ce qui a été dit dans les articles précédents ne nous suffisait pas, à nous chrétiens, pour nous faire détester les mauvais journaux et mauvaises lectures de toute sorte, relisons la grave consultation suivante.

Quoique dans cette consultation il ne s'agisse que des mauvais journaux, nous comprendrons facilement qu'elle s'applique également et à plus forte raison aux livres, romans, brochures diverses contre la foi ou les mœurs, imprimés que l'on conserve, qu'on relit, qui séjournent à la maison, sont à la disposition de tous et y restent comme un poison perpétuellement dangereux.

I. *Il y a faute grave* : 1° A acheter régulièrement au numéro un mauvais journal ou à prendre un abonnement, ne fût-ce que de trois mois. Nous disions *régulièrement*, car il pourrait être permis pour une raison grave, dont le confesseur doit être juge, d'acheter et lire quelquefois un mauvais journal.

2° A conserver une certaine quantité de mauvais journaux ou revues, par exemple une série de quinze numéros consécutifs ou une trentaine de numéros isolés.

II. *Il y a faute grave* : 1° A lire *habituellement* les mauvais journaux et, dans leur majeure partie, même si l'on omettait les passages qui attaquent spécialement la religion ou les bonnes mœurs ; peu importe, d'ailleurs, qu'on suive un journal ou qu'on alterne en prenant tantôt les uns, tantôt les autres, du même genre.

2° A ne lire qu'un seul article, s'il était particulièrement contraire à la religion ou aux bonnes mœurs ; ce qui se produira plus facilement quand il s'agit de morale ; un endroit d'une impiété notoire, à moins qu'il ne soit écrit avec une perfidie persuasive, peut être moins dangereux à cause des malaises qu'il provoque que certains passages pornographiques, d'autant plus périlleux que leur immoralité est plus habilement dissimulée sous l'élégance ou l'éclat du style.

3° A faire cette lecture dans des circonstances propres à gravement *scandaliser* le prochain ; la gravité du scandale dépend de la situation du lecteur : un père de famille en présence de ses enfants, un officier devant ses soldats, une personne pieuse, un ecclésiastique donneront plus de scandale qu'un inconnu.

## Prix de Caléchisme

### I. — FILLES

#### Première Communion

*Très Bien.* — Suzanne Pouliquen; — Lucienne Le Treste; — Paule Delavoie;; — Marguerite Meudec; — Jeanne Raoul; — Suzanne Daoulas.

#### Au Port de Commerce

*Très Bien.* — Marie-Thérèse Masson; — Anne Corlu; — Yvette Menut.

#### En Ville

Odette Le Bihan.

### II. — GARÇONS

#### Cours de Religion

*Très Bien.* — Langlois Pierre.

*Bien.* — Quéménéur Jean; — Vasseur Jacques; — Perimond Léon; — Guénolé Yves; — Le Bos Georges; — Kerivin Paul.

#### Deuxième Communion

*Très Bien.* — Le Vern Charles; — Cayol Jean.

*Bien.* — Heurté André; — Quénet Eugène; — Michel Jean; — Jacob François; — Dissaux Paul; — Le Lann André; — Le Guillou Michel; — Le Guillou Jean.

#### Première Communion

*Très Bien.* — Porzier Jean; — Cordon Pierre.

*Bien.* — Capitaine Gabriel; — Le Guellec Robert; — Guillou Roger; — Bellion André; — Rouet Joseph; — Le Brun Robert; — de la Bernardie Alain.

#### Suivants

*Très Bien.* — Fitament Georges; — Le Moigne Jacques; — Le Pape Marcel.

*Bien.* — Le Guillou André; — Lasbleis Joseph; — Faure Louis; — Pernodet Jean; — Le Lann Robert; Cayol Pierre; — Collobert Pierre; — Bonneau Albert; — Bouchez Emile; — Hamounic André; — Tréguier Edouard.

#### Petits de la Ville

*Très Bien.* — Le Bris Jean; — Le Stum Louis; — Quélen André.

*Bien.* — Boule'h Jean; — Cayol Jacques; — Gestin André; — Le Guillou Henri; Meudec Pierre.

#### Petits du Port

*Très Bien.* — Fitament Louis; — Orlach Yvon; — Drévillon Jean.

*Bien.* — Jacob Raymond; — Mignon Jean; — Kermorgant Michel.

## CALENDRIER PAROISSIAL



### JUILLET-AOUT

- 5 Dimanche** Sixième après la Pentecôte. Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul. Quête pour le Denier de S. Pierre. A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 6 Lundi** Octave de S. Pierre et de S. Paul. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 7 Mardi** SS. Cyrille et Méthode, confesseurs. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 8 Mercredi** Ste Elisabeth, veuve.
- 9 Jeudi** De la férie.
- 10 Vendredi** Les Sept Frères et leurs compagnons, martyrs. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 11 Samedi** Office de la Sainte Vierge.
- 12 Dimanche** Septième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 13 Lundi** S. Thurien, évêque et confesseur.
- 14 Mardi** S. Bonaventure, évêque et docteur.
- 15 Mercredi** S. Henri, confesseur.
- 16 Jeudi** N.-D. du Mont-Carmel, titulaire de l'église paroissiale. Triduum: Salut à 20 h.
- 17 Vendredi** S. Alexis, confesseur. Triduum: Salut à 20 h.
- 18 Samedi** S. Camille de Lellis, confesseur. Triduum: Salut à 20 h.
- 19 Dimanche** Huitième après la Pentecôte. Au chœur, Solennité du Mont-Carmel. La Grand'messe sera chantée par M. le chanoine Milin, recteur du Pilier-Rouge. M. le chanoine Barvet donnera le sermon. A 20 h., Vêpres solennelles.
- 21 Lundi** S. Jérôme Emilien, confesseur.
- 21 Mardi** S. Thénénan, évêque et confesseur.
- 22 Mercredi** Ste Marie-Madeleine, pénitente.
- 23 Jeudi** Jour octave de la fête de N.-D. du Mont-Carmel.
- 24 Vendredi** Vigile de S. Jacques.
- 25 Samedi** S. Jacques, apôtre.
- 26 Dimanche** Ste Anne, patronne de la Bretagne. Quête pour les réparations de l'église. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 27 Lundi** De l'octave de Ste Anne.
- 28 Mardi** S. Samson, évêque et confesseur.
- 29 Mercredi** Ste Marthe, vierge.
- 30 Jeudi** De l'octave de Ste Anne.
- 31 Vendredi** S. Ignace, confesseur.
- 1<sup>er</sup> Samedi** S. Pierre es liens.

# Tu n'es pas à la page

I. — Cette expression-là, d'où vient-elle ? Qui l'a lancée ?



Qui donc en a fait la fortune ? Car il faut bien reconnaître que, depuis quelques années, elle s'est imposée, et où ne l'entend-on pas ? Dans les salons et dans les ateliers, dans les cafés et dans les bureaux, sur les lèvres d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, à temps et à contre-temps, elle revient comme un refrain : « Pas à la Page ».

Une jeune fille désire-t-elle — et c'est bien son droit après tout — garder la belle chevelure que le bon Dieu lui a donnée ? Refuse-t-elle de se coiffer « à la Ninon » ou « à la garçonne » ? Autour d'elle, à l'atelier ou au tennis, quelques sourires, un haussement d'épaules : « Elle n'est pas à la page ».

« Pas à la page », les parents qui veulent encore pour leurs enfants une éducation sérieuse, qui ne permettent pas à leurs jeunes gens, à leur jeunes filles de tout voir et de tout lire.

« Pas à la page », le jeune homme qui a encore la naïveté d'éviter certains spectacles ou certaines compagnies.

« Pas à la page », la jeune femme ou la maîtresse de maison qui croit encore qu'il y a dans la conversation des limites imposées par la bienséance ou la charité.

Et qu'arrive-t-il trop souvent ? Pour ne paraître pas « Vieux Jeu », pour être « A la Page », on se laisse entraîner à des excentricités, à des compromissions, à des lâchetés dont on rougit quand on est de sang-froid et qu'on veut bien réfléchir.

Eh bien ! Réfléchissons !

II. — Faut-il toujours être « à la Page » ?

1) Quand il s'agit de progrès sérieux et utile, soit dans l'ordre intellectuel, soit dans l'ordre pratique, à la bonne heure ! Soyons de notre temps ! Soyons à la page !

2) S'agit-il de choses accessoires, gardons notre liberté !

Même quand on a vu l'Exposition des Arts décoratifs ou l'Exposition Coloniale, on n'est pas obligé de tout approuver de tout prendre en bloc ; ce serait même faire preuve de peu d'intelligence de trouver qu'avant nous on n'a rien fait de bien — et parce qu'il plaît à un fabricant de lancer tel article, à un coiffeur tel genre de coiffure, à un couturier telle mode plus ou moins excentrique, il ne faut pas se laisser faire et conduire stupidement. Seuls, les gens de goût savent regarder, réfléchir... et choisir à leur gré.

3) Mais si pour être à la page, il faut renoncer à la morale, sacrifier ou fausser sa conscience, disons le mot : se laisser entraîner à ce qui est mal, au péché, oh alors ! non, faisons-nous un honneur de n'être pas à la page !

C'est ce que disait un jeune ouvrier, un énergique, celui-là, à un camarade qui voulait l'entraîner dans une mauvaise compagnie, et qui croyait lui en imposer par ce mot. Mais tu n'es pas à la page ! — Et l'autre de répondre : « à la page » ! autant que toi, mon vieux ; mais quand la page est sale, jamais !



## Offrandes pour les Réparations de l'Eglise

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| Mme L. B., 3 <sup>e</sup> versement..... | 50  |
| M. S. ....                               | 100 |
| Mme Moro .....                           | 10  |
| Mme Tanguy .....                         | 5   |
| Mme F. ....                              | 50  |
| Mlle Louise .....                        | 50  |
| M. Le Meur .....                         | 100 |
| Mme Rousseau .....                       | 100 |
| Anonyme .....                            | 50  |
| Mlle Bozec .....                         | 100 |
| Mlles Dugué .....                        | 200 |
| Anonyme .....                            | 300 |
| M. Coat .....                            | 10  |
| M. Delaplane .....                       | 20  |
| Mme Huet .....                           | 100 |
| M. Michel .....                          | 100 |
| Mme Pallier .....                        | 500 |





## Fête des Fleurs



La Vente Annuelle du Patronage a connu, malgré le beau temps, un succès sans précédent : le chiffre des recettes en est la meilleure preuve.

De l'avis de plusieurs, la Kermesse du 21 Juin dernier a été l'une des mieux organisées, tant par le nombre des comptoirs, la variété des articles, que par le charme des décors, le tout agrémenté d'un gracieux ballet des fleurs.

Nous devons ce succès encore et toujours à l'inlassable dévouement et à l'admirable talent des Dames de notre Comité, auxquelles nous sommes heureux d'adresser notre profonde et respectueuse reconnaissance.

Nous constatons avec la plus vive satisfaction, que notre Patro jouit de plus en plus de l'estime et de la sympathie de nos bons paroissiens, ce qui est pour nous un précieux encouragement, et nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, malgré les lourdes charges que nous nous sommes imposées.

A tous ceux qui ont contribué au succès de notre Fête des Fleurs, au nom de nos jeunes gens et de nos enfants, nous adressons notre plus cordial merci.

A. LESPAGNOL,  
Ch. CORRE,

*Directeurs.*



### Dates à retenir

Distribution Solennelle des Prix

A la Salle des Œuvres  
Place Ornou

**I. — Pensionnat Jeanne d'Arc**

le Vendredi 10 Juillet, à 9 h. 45.

Sous la Présidence du R. P. Ricard, Supérieur du Collège de N.-D. de Bon-Secours.

**II. — Collège de N.-D. de Bon-Secours**

le Samedi 11 Juillet, à 9 h. 45.

Sous la Présidence du Vice-Amiral Excelmans, Président des Amicales Catholiques du Diocèse.

**III. — Externat St-Yves**

A la Salle de théâtre du Patronage

le Samedi 18 Juillet, à 14 h.

Sous la Présidence de Monsieur le Chanoine Le Pape, Curé des Carmes.

## Aux Aveugles

Nous extrayons l'article suivant de la « C. G. T. », organe de liaison entre les contribuables, où Monsieur Emile Bocquillon, ancien directeur d'école publique, à Paris, expose les résultats de 40 ans, et établit le bilan de l'école laïque.

Nous dédions ces lignes aux Parents qui croient remplir tout leur devoir en donnant une belle instruction à leurs enfants, sans se soucier de leur éducation ou de leur formation morale, éducation irréalisable en dehors de la Morale Chrétienne.

« 1° L'école a porté tout son effort sur l'instruction, comme si l'instruction suffisait à tout ;

2° L'école a perdu de vue que l'instruction, a elle seule, ne saurait constituer une préparation à la vie ;

3° L'instruction, comme seule préparation à la vie, a pour effet de détourner automatiquement l'enfant de la vie de production ;

4° Il est nécessaire que l'école opère un immense redressement, si l'on ne veut pas que la crise de la production ne devienne catastrophique.

Ces différents points ont déjà été trop éloquemment et trop complètement développés par vous-même pour que j'aie besoin de m'y étendre longuement.

Vous avez eu raison de dire que les erreurs commises dépendent beaucoup moins des programmes eux-mêmes que de l'interprétation qui en a été donnée, et qui est due en grande partie aux examens, sanctions des études. L'esprit de l'enseignement est devenu néfaste du jour où le but essentiel de l'instituteur a consisté à préparer les élèves au certificat d'études primaires.

La réforme qui s'impose n'est pas d'ordre législatif. Elle consiste dans une meilleure interprétation des programmes, dans la modification totale de l'esprit qui anime maîtres, élèves et familles.

Apprendre à lire n'est rien, si l'on n'apprend à vivre.

L'enfant sait lire, soit. Est-il pour cela sauvé ? Que lira-t-il ? L'Humanité ? Les livres de perversion sexuelle qui s'étalent à tous les étalages ?

Beau cadeau que la lecture, en ce cas ! C'est encore et toujours la candide illusion de V. Hugo.

Il y a beau temps qu'Izoulet a dit en substance : « Qu'importe que mes associés soient instruits s'ils sont malhonnêtes. Donnez-moi des associés ignorants, soit, mais loyaux, si vous ne voulez que la Société soit un enfer. »

Et il y a bien plus longtemps encore que le vieux Rabelais a dit : Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Il est moins important de savoir lire que d'être d'abord un honnête homme.

Moralité passe avant savoir. Or, j'ai dit que, la morale laïque s'est littéralement suicidée du jour où elle a, sur le mortel conseil de M. Buisson, prétendu se fonder hors de l'idée de Dieu.

Je parle ici objectivement, en libre penseur, et sans aucune préoccupation confessionnelle. »

## SUCCÈS

I. — Certificat d'Etudes (Officiel).

*Ecole des garçons*, (18, rue Amiral Linois).

5 présentés, 5 reçus :

Louis Delavoie — Cohat Pierre — Guenolé Yves — Le Vern Charles — Raoul Surzur.

*Ecole de St Joseph* (rue Lanouren).

31 reçus

II. — Baccalauréat.

*Collège de Notre-Dame de Bon-Secours*

Admissibles :

1<sup>re</sup> partie : 13 admissibles en Latin-Grec.  
1 admissible en Latin-Langues.

2<sup>e</sup> partie : Philosophie et Math-Elem : 5.

*Collège Saint-Louis*

1<sup>re</sup> partie : 31 admissibles.

2<sup>e</sup> partie : 9 en Math-Elem.  
15 en Philosophie.

Brevet d'Aptitude Militaire

*Patronage des Carmes*

Gouesnou Jean.

## AVIS

Les Zélatrices de l'Œuvre de St-Corentin et St-Pol sont priées de remettre leur collecte dès que possible à Monsieur l'Abbé Lespagnol, Directeur de l'Œuvre.

## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



### BAPTÊMES

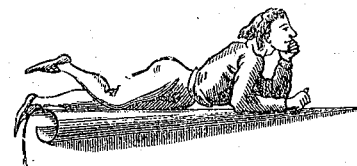
Gabrielle Chuiton — Fanny Lemeillet — Donatien Billot — Georges Evanno — Roger Silvestre — Joseph Labous — Jean Rounp — Yvonne-Marie Salaun.

### MARIAGES

Yves Prigent et Anna Sévellec.  
André Maréchal et Marie Le Goff.  
Jean Kerjean et Madeleine Girard.  
Charles Chanson et Juliette Honasy.

### DÉCÈS

Félicie Daniel, 80 ans. — Aline Piet, 92 ans. — Paul Le Bègue de Germiny, 32 ans. — Marie Kerdévez, 49 ans. — Alphonse Conq, 67 ans.



## Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"

Dimanche 31 Mai. — Clôture de la Saison théâtrale 1930-31 au Patro. Une séance de gala : « La Cagnotte » de Labiche... C'est une fameuse cagnotte que celle remplie chaque soir chez M. Champbourcey, de gros sous et de boutons. — Coquin de M. Colladan !

Le dépouillement solennel donne un montant de quelques 9.000 sous qui, convertis en francs et centimes, donnent un total de 498 fr. 3 centimes et 19 boutons... Quelle bombe, mes Amis !

Une dinde truffée, s'écrie M. Cordenbois. — Non ! La foire de Crépy soutient M. Colladan, fils de fermier, fermier lui-même. — Non, un voyage à Paris, déclarent les Champbourcey qui se sont entendus. Le papa (Oh ! sapristi, sapristi ! !...) pour arracher la dent qui l'élance. Sapristi ! — La vieille fille (ou la moins jeune si vous préférez) pour se rendre à un rendez-vous d'affaire... matrimoniale. La petite flutée de Blanche pour visiter les magasins en vue de sa corbeille... A deux voix de majorité, c'est Paris qui l'emporte !... La dinde de Cordenbois et la foire de Colladan, toutes deux dans le lac !...

A Paris la situation se complique. Après un déjeuner copieux ils sont pris pour une équipe de voleurs de haute enver-

gure et jetés en prison. Et la belle Léonida de pleurer son avenir brisé. Mais ils réussissent à s'évader et nous les retrouvons tous chez M. Cocarel, entrepreneur de déménagements et surtout.. d'emménagements *matrimoniaux* !... Catastrophe ! Le mari destiné à la belle Léonida avec 12.000 fr. de dot, n'est autre que M. Cordenbois, avec qui elle joue à la bouillotte depuis 25 ans. — Mais il y a un 2<sup>e</sup> soupirant. — ...Malheur ! C'est le juge commissaire qui la veille procédait à leur interrogatoire... Nouvelle débandade, nouvelle fuite... Le lendemain, au petit jour, après une nuit dans les décombres d'une maison en démolition, ne sachant plus où aller, et après quelques nouvelles aventures cocasses, ils ont la chance de retrouver Félix, le futur de Blanche. Celui-ci les tire d'embarras et les ramène à la Ferté-sous-Jouarre...

*Mardi 2 Juin.* — Ce que nous valons ? Oh ! pas grand'chose. Le chimiste anglais va nous le démontrer.

Un chimiste anglais, le docteur Charles Henry Maye, a fait la liste des produits que l'on pourrait faire avec les corps chimiques qui composent chacun de nous.

Avec la graisse, sept savonnettes.

Avec le fer, un clou.

Avec le glucose, un morceau de sucre.

Avec le phosphore, deux mille allumettes.

Avec le magnésium, de quoi prendre une photographie.

Tout cela, les savonnettes, le clou, le morceau de sucre, les allumettes et l'éclair de magnésium représentent une somme de *vingt-cinq francs* ! ! !

Vous faites la moue ? Il n'y a pas de quoi !

*Jeudi 4 Juin.* — Aujourd'hui, Communion Solennelle des enfants. Dans l'après-midi nous avons la grande joie de recevoir Monseigneur l'Evêque qui vient donner la confirmation. Après la cérémonie Monseigneur s'entretient, quelques instants, avec les hommes du Comité d'Action Catholique. En quelques mots notre Evêque expose les qualités que doit avoir cette Action Catholique, si chère au Souverain Pontife, et pour laquelle il a tant à souffrir à l'heure actuelle. « *Confiance en Dieu d'abord*, nous dit Monseigneur, *nous avons de très grandes raisons d'espérer...* *Union ensuite*. Si les efforts sont dispersés, nous n'obtiendrons pas de grands résultats. Et enfin, *Persévérance*. Voilà peut-être la plus grande qualité de l'homme d'action. *Continuer l'effort... être toujours tourné vers le but à atteindre... et y penser constamment...* »

Monseigneur monte ensuite à la Salle des Œuvres où l'attendent les communiant, leurs parents et amis. Il reçoit les compliments (*en vers*) d'une petite fille tout de blanc vêtue... (*rudement bien tapé ce compliment !*) et ceux d'un petit garçon qui n'oublie pas en ce beau jour son cher Monsieur le Curé. Monseigneur tient à souligner et à renforcer les éloges adres-

sés à notre Cher Pasteur tout ennuyé de se trouver à l'honneur tellement il a l'habitude de se trouver à la peine... En nous quittant, Monseigneur reçoit dans la rue les marques de la plus respectueuse et de la plus vive sympathie.

*Samedi 6 Juin.* — Exemple de charité féminine.

Une petite fille passe avec son grand frère près des bois

*Le grand frère.* — Dis donc, Lili, si nous rencontrions un loup ?

*Lili.* — Oh ! que j'aurais peur !

*Le grand frère.* — Mais je me mettrais devant toi pour te défendre ?

*Lili (battant des mains).* — C'est cela ! Pendant qu'il te mangerait, moi j'aurais le temps de me sauver !

*Dimanche 7 Juin.* — Nous avons ce soir le plaisir d'assister aux exercices acrobatiques variés et attrayants de M. Murtyl, l'homme à l'envers.

Les exercices de prestidigitation, de force, les tours de passe-passe se déroulent pendant 3 heures, amusant et intrigant petits et grands...

*Jeudi 11 Juin.* — Il est deux heures du matin... Madame, un balai à la main, attend Monsieur qui n'est pas encore rentré. — Ce dernier soutient qu'il n'est pas tard.

*L'épouse indignée.* — Pas tard ! Que dit la pendule ?

*Le mari un peu gai.* — La pendule dit « tic tac », le chien fait « oua oua », et le petit chat fait « miaou, miaou » !

*Dimanche 14 Juin.* — Solennité de la fête du Sacré-Cœur... L'après-midi, la troupe des acteurs s'embarque en auto pour Guilers... Assistance aux Vêpres. Malheureusement une pluie diluvienne empêche la procession de sortir, au grand désespoir de toute la population. A l'issue des Vêpres, nous donnons au Patronage la 3<sup>e</sup> de la célèbre Cagnotte. Vrai régal pour les Guilerois ! Grand succès pour toute la troupe...

Après un repas copieux, excellent et animé, nous rejoignons nos « pénates » tout en amusant sur notre passage les paisibles citoyens de Kérinou par l'exécution à 3 voix de la fameuse valse espagnole « Barbe à poux », 1<sup>er</sup> prix d'honneur au Conservatoire de Séville. Et en avant la musique ! !.. Quand c'est fini, on recommence !

*Jeudi 18 Juin.* — Dans 3 jours c'est la Kermesse du Patro. Notre Kermesse ! Qui dira — *comme il faudrait* — tout le dévouement, toute l'activité déployée pour la préparation de ce grand jour ? — Ce soir aura lieu le grand déménagement annuel. Les tables, les chaises, sortiront des poussières des caves pour garnir nos salles.

*Samedi 20 Juin.* — Derniers préparatifs... Ouverture des comptoirs... Arrivage de nombreux lots... Ça marche !...

*Dimanche 21 Juin.* — Branle-bas de combat ! Ce mot me fait tout de suite évoquer le concours de tir assailli dès le début de la matinée par les « fins guidons » ... L'animation n'est pas encore très grande dans la cour... Allons donc faire un tour là-haut... La grande loterie (16 gagnants à la partie) attire déjà les veinards et aussi ceux qui ne le sont pas !

— *Après-midi.* — Il fait un temps splendide. Le soleil si avare de ses rayons et de sa chaleur ces jours derniers, donne sa pleine mesure et s'amuse à faire jouer ses chauds rayons à travers les vitres multicolores de la grande salle. ... Dès 2 heures les visiteurs affluent... La Bonne Vierge de Lourdes dans son petit coin leur souhaite la bienvenue... En face les bonnes crêpes fumantes et le cidre pétillant les convient à s'asseoir... De l'autre côté les pauvres poulets résignés attendent que des amateurs veuillent les emporter... — Il y en a toujours ! Tout près, du même côté, coin des gourmets : pâtisserie fine ; gâteaux, bonbons, chocolat... — La pâtisserie est trop sèche ? Qu'à cela ne tienne, Messieurs et Mesdames, juste en face de vous, une petite buvette bien fraîche vous attend : « *Bock, very good!*... » Risquez un coup d'œil à travers les rideaux de verdure. C'est le comptoir des objets d'art et d'antiquité, rendez-vous des gens de goût : « *Very Beautiful !...* ».

En face, enchantement des yeux et des narines : Comptoir des fleurs, où la reine est rose, oh ! pardon, où la rose est reine. Tout à côté, comptoir de fines dentelles, coudoyant un magnifique service de table de 74 pièces...

— Une pancarte artistiquement dessinée nous invite à entrer dans la Salle de théâtre où nous attend un féérique Ballet des fleurs, clou de la fête...

Ne nous attardons pas... Montons au 1<sup>er</sup> étage... Les grands palmiers nous donne l'illusion d'une avenue de l'Exposition Coloniale. A l'ombre de ces palmiers protecteurs nous passons d'une librairie garnie des derniers chefs-d'œuvre, à l'exposition des lots de la tombola, au comptoir des lainages, etc... Arrêtons, pour souffler ! Un charmant Buffet nous invite à nous asseoir et à nous rafraîchir... N'y restons cependant pas trop longtemps, sans quoi le *succulent dîner, le beau tapis, la corbeille de fleurs, le délicieux gâteau* qui ont tous l'air de vous dire « Prenez-moi » ne nous laisseront pas un sou vaillant dans notre gousset... Fuyons... d'ici ! L'Oncle Sam avec son bon sourire et son amical salut, nous réserve des surprises à 50 centimes et à 1 franc. Un triple ban américain pour l'Oncle Sam !...

Admirons encore le superbe Comptoir de jouets, qui fait bon ménage avec l'Epicierie. L'utile n'a d'ailleurs jamais nuit à l'agréable !... Nous terminons notre charmante promenade en contemplant un superbe tapis de table brodé par une main de fée et une belle lampe qui n'avait qu'un défaut : celui de n'avoir pas sa propriétaire pour la présenter, et cela au grand regret des habitués de notre vente de charité... Bref, délicieuse journée...

*Le Petit Celte.*

# LE CELTE

BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

- I. — Encyclique « Casti Connubii ». —
- II. — Un des plus sérieux obstacles à la paix des familles. — III. Externat St-Yves, succès. — IV. Concours départemental à Landivisiau. — V. Offrandes pour les réparations de l'église. — VI. En lisant les journaux. — VII. Patronage de Vacances. — VIII. La Trempe. — IX. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — X. Calendrier paroissial. — XI. La révolution dans le Finistère. — XII. Simple comparaison. — XIII. Lettres du chanoine. — XIV. Mon journal.

## Encyclique “ Casti Connubii ”

(Suite)

Principe et fondement : *La doctrine catholique du mariage*

Et pour prendre notre point de départ dans cette Encyclique même, qui est presque tout entière consacrée à prouver la divine institution du mariage, sa dignité de sacrement et son inébranlable perpétuité, rappelons d'abord ce fondement qui doit rester intact et inviolable : le mariage n'a pas été institué ni restauré par les hommes, mais par Dieu ; ce n'est point par les hommes, mais par l'auteur même de la nature et par le restaurateur de la nature, le Christ Notre-Seigneur, que le mariage a été muni de ses lois, confirmé, élevé ; par suite, ces lois ne sauraient dépendre en rien des volontés humaines, ni d'aucune convention contraire des époux eux-mêmes. Telle est la doctrine des Saintes-Lettres, telle est la tradition constante de l'Eglise universelle, telle est la définition solennelle du Concile de Trente, qui, en empruntant les termes mêmes de la Sainte-Ecriture, enseigne et confirme que la perpétuelle indissolubilité du mariage, son unité et son immutabilité proviennent de Dieu son auteur.

Mais bien que le mariage, à raison de sa nature même, soit d'institution divine, la volonté humaine y a cependant sa part, qui est très noble : car chaque mariage particulier, en tant qu'il constitue l'union conjugale entre un homme et une femme dé-

terminés, n'a d'autre origine que le libre consentement de chacun des deux époux ; cet acte libre de volonté, par lequel chacune des deux parties livre et reçoit le droit propre du mariage, est si nécessaire pour réaliser un mariage véritable que « nulle puissance humaine n'y pourrait suppléer ». Cette liberté, toutefois, porte seulement sur un point, savoir : si les contractants veulent effectivement entrer dans l'état de mariage, et s'ils le veulent avec telle personne ; mais la nature du mariage est absolument soustraite à la liberté de l'homme, en sorte que quiconque l'a une fois contracté se trouve du même coup soumis à ses lois divines et à ses exigences essentielles. Car le Docteur Angelique, dans ses considérations sur la fidélité conjugale et sur la procréation des enfants, remarque que « dans le mariage, ces choses sont impliquées par le consentement conjugal même, et, en conséquence, si, dans le consentement qui fait le mariage, on formulait une condition qui leur serait contraire, il n'y aurait pas de mariage véritable. »

L'union conjugale rapproche donc tout dans un accord intime, les âmes plus étroitement que les corps ; ce n'est point un attrait sensible ni une inclination passagère des cœurs qui la détermine, mais une décision délibérée et ferme des volontés : et cette conjunction des esprits, en vertu du décret divin, produit un lien sacré et inviolable.

Cette nature propre et toute spéciale du contrat le rend irréductiblement différent des rapports qu'ont entre eux les animaux sous la seule impulsion d'un aveugle instinct naturel, où il n'y a ni raison ni volonté délibérée ; elle le rend totalement différent aussi de ces unions humaines instables, réalisées en dehors de tout lien véritable et honnête des volontés et qui n'engendrent aucun droit à vivre en commun.

Par où il est manifeste que l'autorité légitime a le droit et qu'elle a même le devoir rigoureux d'interdire, d'empêcher de punir les unions honteuses qui répugnent à la raison et à la nature ; mais comme il s'agit d'une chose qui résulte de la nature elle-même, l'avertissement donné par Léon XIII, d'heureuse mémoire, n'est pas d'une vérité moins évidente : « Dans le choix du genre de vie, il n'est pas douteux que chacun a la liberté pleine et entière ou de suivre le conseil de Jésus-Christ touchant la virginité ou de s'engager dans les liens du mariage. Aucune loi humaine ne saurait ôter à l'homme le droit naturel et primordial du mariage, ou limiter d'une façon quelconque ce qui est la cause même de l'union conjugale, établie dès le commencement par l'autorité de Dieu : « Crescite et multiplicamini ».

Ainsi l'union sainte du mariage véritable est constituée tout ensemble par la volonté divine et par la volonté humaine : c'est de Dieu que viennent l'institution même du mariage, ses liens, ses lois, ses biens ; ce sont les hommes — moyennant le don généreux qu'une créature humaine fait à une autre de sa propre personne pour toute la durée de sa vie, avec l'aide et la coopération de Dieu — qui sont les auteurs des mariages particuliers, avec les devoirs et les biens établis par Dieu.

(A suivre)

## Un des plus sérieux obstacles à la paix des familles



Les personnes qui vivent sous un même toit ont chacune leur caractère ; et il en résulte souvent des heurts plus ou moins pénibles, qui, en se répétant, détruisent absolument le charme des rapports familiaux.

Faudrait-il souhaiter pour le bonheur de la famille que tous ses membres se ressemblent, qu'ils soient tous vifs ou apathiques, tous timides ou audacieux, tous bavards ou concentrés ? Certes non ! Mais pratiquement, cela n'existe pas. Il est donc inutile de nous y arrêter.

Par contre, il serait très utile de découvrir, et d'employer, un bon moyen de vivre en paix avec nos proches, lorsqu'ils ont par malheur un caractère qui ne s'accorde pas avec le nôtre.

Dirons-nous que l'affection réalise toujours l'accord des caractères ? Mais tant de foyers, où pourtant l'on s'aime, sont là pour prouver le contraire ! Journallement, il s'y échange des réflexions désobligeantes, des mots blessants, et toute la lyre !...

Seulement, dans l'affection qui unit les membres de la famille, on peut chercher le *moyen*, dont nous parlions, de vivre en paix chez soi.

Vous savez que la personne qui, en ce moment, vous répond sur un ton si déplaisant, qui critique votre façon de faire, etc., etc., vous aime, au fond, sincèrement. Pourquoi lui prêteriez-vous l'intention, qu'elle n'a pas, de vous faire de la peine ? Vous connaissez ses sentiments à votre égard ; et ce n'est pas la peccadille, que peut-être elle vous reproche, qui aura eu le pouvoir de les changer brusquement.

Une dame veuve, habitant chez sa mère, se plaignait un jour de ce que cette dernière, aigrie par le malheur et les infirmités, était d'un commerce désagréable, et la faisait beaucoup souffrir. Et, la vieille parente à qui elle s'adressait, une paysanne pleine de bon sens, de répliquer :

— C'est bon, c'est bon, ma fille ! Des gens pour te dire des belles paroles, tu n'eras point gênée d'en trouver ; mais des gens pour t'aimer comme elle, ça tu n'en trouveras jamais !

Chez soi, on ne devrait pas être susceptible. Il est entendu qu'on se veut du bien. Alors, les petits froissements, les petites rivalités et chicanes inévitables passeront sans qu'on leur accorde une importance imméritée, et sans que soit troublée la bonne entente.

### Mauvais caractères.

On a vite dit : celui-ci a bon caractère, celui-là mauvais caractère. Ces appréciations sont-elles toujours justes ?

« La mauvaise nature ou l'irréflexion nous hypnotise sur les défauts, les grossit et finit par nous faire oublier le reste, ce qui est parfaitement injuste... et oublier aussi nos propres déficits — ce qui l'est plus encore. » (P. CROIZIER, *Le Divorce*).

Le meilleur homme du monde, sous le coup d'une vive contrariété, fatigué ou soucieux, peut-être momentanément extrêmement désagréable, et l'on voit des êtres, jugés détestables, se montrer charmants à leurs heures. Puis, les questions de préférences, de sympathie, d'affinités influent grandement sur l'opinion que nous avons du caractère de ceux qui nous entourent.

Néanmoins, certains caractères sont franchement insupportables ; et non pas tant les caractères eux-mêmes que la manifestation des défauts qui en découlent. Les défauts d'un caractère, si l'on n'y prend bien garde, s'accuseront au logis beaucoup plus que partout ailleurs. Ailleurs, on se contendra. Sous prétexte qu'en famille « on ne se gêne pas », chez soi on se permettra tout.

« Combien de femmes sont aimables dans le monde, pleines de gaieté et d'entrain chez leurs amies, avec les étrangers, et qui prennent, en rentrant chez elles, un masque austère, n'offrant dans leur intérieur que des aspérités auxquelles se blessent ceux qui les entourent. » (Mme COMOLET-SUE, *La Femme et l'Enfant*).

On ne nomme ici que les femmes. La remarque s'applique à d'autres qu'elles aussi. MARIS VIOLENTS, ÉPOUSES AIGRES-DOUCES, ENFANTS GATÉS ET PLEURNICHEURS, JEUNES GENS EFFRONTÉS, JEUNES FILLES BOUDEUSES..., COMME VOUS VOUS ENTENDEZ A RENDRE LE CHEZ-SOI DÉSAGRÉABLE !...

\*\*\*\*\*

### Externat Saint-Yves

Année scolaire 1930-1931

Ont obtenu le Certificat officiel d'études primaires :

Paule Lirzin; Paule Gordon; Odette Bouillant; Berthe Hamon; Marie Cornec; Joséphine Bloch; Anne-Marie Le Moign.

Ont obtenu le Certificat libre d'Etudes primaires :

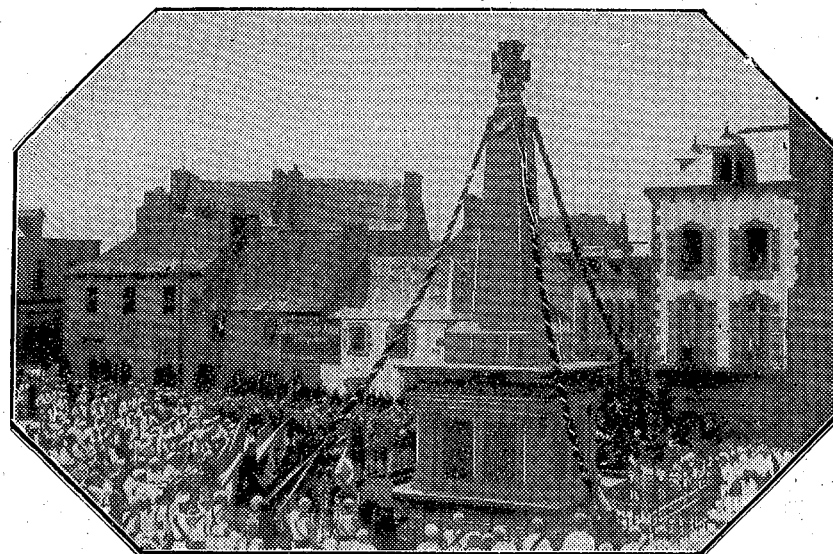
Paule Lirzin; Paule Gordon; Berthe Hamon; Marie Cornec; Joséphine Bloch.

Ont obtenu le Certificat supérieur d'Etudes primaires :

Germaine Poirier; Françoise Balcon; Marcelle Le Guellec.

La rentrée est fixée au Mardi 29 Septembre.

### Salut de nos Jeunes aux Morts



### Concours départemental de Gymnastique et de Musique

du 5 Juillet à Landivisiau

Notre société sportive « La Celtique » a remporté une fois de plus des succès qui font honneur à la science et au dévouement de nos zélés moniteurs MM. Charles et Jean Leborgne.

#### CLASSEMENT :

##### I. — Gymnastique

1<sup>o</sup> Adultes. — Division Supérieure

La Celtique, 2<sup>e</sup> sur 10. (Prix d'excellence).

2<sup>o</sup> Pupilles. — (Division excellence)

La Celtique, 4<sup>e</sup>. (1<sup>er</sup> Prix).

##### II. — Musique (Division excellence)

La Celtique: 1<sup>re</sup> (ex-æquo avec la Jeanne d'Arc de Pont-l'Abbé).

\*\*\*\*\*

### Offrandes pour les Réparations de l'Eglise

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| La Ligue Patriotique des Françaises (comité des Carmes). | 400 |
| M. et Mme Poirier.....                                   | 100 |
| Mme C. D.....                                            | 100 |
| Mlle G.....                                              | 10  |
| Mme Loussouarn.....                                      | 10  |

En marge de l'Exposition Coloniale

## En lisant les journaux

**M**ugues Le Roux, sénateur de Seine-et-Oise, a publié, il y a quelques années, l'anecdote suivante, qu'il tenait de M. de Brazza lui-même, le célèbre explorateur et colonisateur du Congo français.

M. de Brazza avait là-bas, à son service, un jeune noir très intelligent, né dans une tribu où l'on mangeait de la chair humaine. Il l'avait reçu des missionnaires catholiques, qui l'avaient élevé et instruit. Il avait fait de lui l'un de ses secrétaires, et il lui avait confié le soin de découper, dans les journaux qui arrivaient de Paris, les articles qu'il avait lui-même marqués au crayon de couleur, et dont il voulait enrichir ses dossiers.

Dans ces conditions, le jeune Congolais lisait avec soin tout ce qui concernait notre politique coloniale ; mais il donnait aussi, un coup d'œil de curiosité personnelle à nos romans-feuilletons et aux reportages de nos faits divers.

Je n'apprendrai à personne que ce sont les collecteurs où aboutissent tous les empoisonnements, tous les coups de couteau, tous les coups de marteau dans les devantures de bijouteries et sur les crânes des vieilles femmes.

M. de Brazza, qui ne faisait pas attention à ces articles, fit un jour appeler son secrétaire : « Je vais, dit-il, te donner une grande joie et une belle récompense de tes bons services. Je suis obligé de m'embarquer le mois prochain pour Paris. Je t'emmène avec moi. »

A sa stupéfaction, il vit le noir se précipiter à ses pieds et lui embrasser les genoux : « Je vous en prie, murmura-t-il, n'en faites rien ! Epargnez ma vie ! Je suis jeune... Je voudrais vivre encore... Ne m'exposez pas aux périls de cette jungle ! »

Une explication suivit, dans laquelle le jeune homme donna les raisons de l'opinion qu'il s'était formée de la vie diurne et nocturne de Paris, par la lecture de nos quotidiens.

Cette petite histoire témoigne, si l'on veut, de la naïveté. Mais, aussi elle contribue sûrement à montrer les idées fausses et les déformations de l'esprit que les journaux sont capables de produire, chez les blancs comme chez les noirs, en donnant aux actions vicieuses et criminelles une telle importance dans leurs colonnes qu'on pourrait croire qu'il n'y a plus, en France, ni honnêteté, ni vertu, ni civilisation.

Combien de jeunes Français ont eu, comme ce jeune noir du Congo, l'esprit ravagé par la lecture des journaux ou des livres que leurs parents leur laissaient sous les yeux !...

## PATRONAGE DE VACANCES

Comme les années précédentes, le patronage de Vacances pour les enfants des écoles fonctionnera pendant les mois d'Août et de Septembre. Les promenades auront lieu :

Mardi : toute la journée : Départ, 8 h. — Retour, vers 18 h.

Jeudi et Samedi après-midi : Départ, 13 h. 30. — Retour, vers 18 h.

La promenade du mardi aura lieu du côté de Sainte-Anne du Portzic, du vieux Saint-Marc, de Treiz-Hir, Quélern, Camaret ou Crozon.

Ouverture du Patronage de Vacances

Le Jeudi 30 Juillet à 7 h. 30 : Promenade à Sainte-Anne

## Grandes Promenades d'Août et Septembre

I. — A Quélern : Mardis 4 et 18 Août.

Vapeur : *Le Plougastel*

II. — A Camaret : Mardi 1<sup>er</sup> Septembre.

Vapeur : *Le Plougastel*

Départ du Patronage, 7 h. 30 — Retour, 18 h. — Prix du voyage, 2 fr.

Quand la promenade du mardi ne pourra avoir lieu pour cause de mauvais temps, elle sera remise au jeudi suivant. — Pour cette promenade du mardi, chaque enfant doit être muni de son repas de midi. — Il est fortement conseillé aux parents de ne pas donner de vin à leurs enfants. La limonade ou toute autre boisson analogue est plus saine.

Les parents sont instamment priés d'inscrire leurs enfants au Patronage de vacances dès le début. Chaque enfant, au jour de son inscription, recevra une carte-contrôle sur laquelle seront portées toutes les présences. Il appartiendra aux parents de se rendre compte d'après cette carte, de la régularité de leurs enfants à fréquenter le Patronage.

A la fin de Septembre, des récompenses seront distribuées d'après le nombre de présences de chacun.

Toutes les promenades auront lieu sous la surveillance de MM. les Directeurs du Patronage, de M. l'abbé Pérennès ou de MM. les Séminaristes.



Aux Jeunes

# LA TREMPE

Vous avez un couteau, un canif, un rasoir ?... Je suis bien sûr que vous avez, pour l'un ou pour l'autre, cherché à vous procurer — et ce n'est pas toujours facile — un instrument d'acier de qualité parfaite. User des autres — à table, au bureau, pour se raser — est un véritable supplice. « Ça ne vaut rien, gémissons-nous : c'est du fer ! ».

L'acier, c'est aussi du fer qui, uni à une petite quantité de carbone, est devenu élastique et dur par l'opération de la trempe. Au moment où il était rouge, on l'a plongé subitement, selon certaines méthodes, dans un liquide qui l'a saisi et lui a donné ses qualités de résistance et de souplesse.

Les lames les mieux trempées venaient autrefois de Tolède. Les meilleures armes sortaient de là. Quiconque en était porteur se sentait avec elles plus en garde, et s'il fallait attaquer, plus sûr de n'avoir pas d'échec.

La supériorité de ses armes donnait à l'homme une réelle supériorité sur l'adversaire. Une cuirasse bien trempée rendait invulnérable. Une épée du même métal était incassable au cours du combat.

Au moral, il en va de même pour l'homme dont la volonté est bien trempée. Qui est un caractère.

« Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose » a dit Chamfort (Moraliste du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Caractère, c'est d'abord volonté. Turenne était un héros. Mais il était toujours impressionné au moment d'une bataille. Il interpellait son corps : « Si tu savais où je te mène, vieille carcasse, tu tremblerais bien davantage encore ! »

C'est une volonté vivante, agissante, qui se dépasse quotidiennement : « La force du caractère est une force qui résulte de l'accumulation de la volonté, de façon que la vertu des jours passés remplit encore de vertu le jour d'aujourd'hui. » (Emerson).

« Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne... C'est le caractère qui fait la force morale de l'homme... » (Lacordaire).

Il rend plus grand que les plus hauts. Plus résistant que les plus puissants. Supérieur à tout, même à la mort.

Napoléon voulait obtenir de Pie VII des concessions que celui-ci jugeait en sa conscience inacceptables. « Sire, lui répondit le Pontife, je puis bien vous céder mes droits, mais je ne puis vous céder mon devoir. »

Napoléon se met en colère : il menace le Pape — un vieillard de 70 ans — avec une hauteur insolente : n'est-il pas l'Empereur ? Et qui pourrait lui résister ?...

Pie VII murmure : « *Tragoediante* !... » signifiant par là qu'il le regardait comme un acteur de tragédie sur son théâtre.

De la colère, Napoléon passe à la fureur. Il saisit une magnifique potiche de Sèvres, et la mettant en pièce sur le plancher : « Je vous briserai comme ce vase ! » s'écrie-t-il.

Doucement, le vieux Pape répond : « *Comœdiante* ! » — quel comédien vous êtes !...

L'Empereur fait mettre en prison le Pape. C'était sa vengeance d'avoir été vaincu.

Lequel avait le caractère le mieux trempé, le plus beau ?

On a dit justement que « les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie », et encore que « tout homme porte sa destinée écrite sur son visage ».

Allez donc dans la vie le front bien haut, l'œil clair, et que chacun puisse lire sur votre figure que vous portez en vous l'âme d'un Chef. Et que votre destinée sera belle, car « vous passerez en faisant le bien », à la manière du Sauveur.



## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



### BAPTÊMES

Yvonne-Marie-Louise Salaun ; — Louise-Charlotte Léost ; — Jeanne-Marie-Louise Le Morhollec ; — Noël-Gaston-Eugène de Kerros ; — Philippe-Marie Delaire ; — René-Yves-Marie Siquier ; — François-Marie Pouliquen ; — Marie-Louise Féraud.

### MARIAGES

Julien-Marie Marzin et Marie-Joséphine Autret.  
Jean-François Uguen et Marie-Joséphine Lalla.

### DÉCÈS

Mme veuve Breton, 76 ans ; — Mme veuve Guédès, 50 ans ; — Joseph Le Men, 21 ans ; — Mme veuve Pommelet, 36 ans ; — Joseph Quéau, 75 ans.



# L'APPEL DIVIN



**LE** 22 juillet dernier, 15 jeunes gens dans toute la splendeur de leurs 25 ans, gravissaient les derniers degrés du Saint Autel en recevant des mains de Monseigneur, dans la Cathédrale de Quimper la sublime dignité de ministres du Christ.

Quinze jeunes prêtres! Qu'est-ce cela pour un grand diocèse comme le nôtre?

Aux Catholiques, aux jeunes surtout, de comprendre leur devoir actuel et pressant de fournir à l'armée des chefs et des soldats.

*Des Chefs...* Il en est besoin plus que jamais. N'y aurait-il pas parmi vous, jeunes gens qui rêvez brillantes carrières au sortir du Collège et parmi vous, membres de nos Patronages, quelques âmes généreuses, séduites par la beauté d'une vie toute consacrée au service de Dieu et des âmes, pour se préparer à devenir la relève de demain?

Après tout, pourquoi pas!...

Y avez-vous songé? Vous êtes-vous parfois demandé si Dieu ne voulait pas de vous à un poste d'honneur?...

— La vie, si courte, ne vaut-elle pas la peine qu'on l'utilise au mieux?

Et qui sait si, pour quelques-uns d'entre vous, le mieux n'est pas le sacerdoce?

Là-dessus, il est des âmes qui s'attardent, elles sont timides, faibles, lâches peut-être...

Il en est d'autres qui s'ignorent: elles ont soif d'idéal, elles aspirent aux cimes: elles ne prennent pas garde qu'ainsi c'est Dieu qui n'entend pas faire de lui un chef...

Mais dans la grave question de la vocation, les parents ont un rôle d'importance capitale à remplir. Ils doivent désirer pour leurs enfants la grâce du sacerdoce, s'en rendre dignes, prier pour l'obtenir...

*N'y mettez aucun obstacle.*

Et par obstacle nous n'entendons pas cette opposition absolue que des parents trop oublieux de leurs devoirs mettent à la vocation de leur enfant, quand, tout ingénu, il s'ouvre à eux de l'appel divin qu'il croit entendre, car alors ce serait un crime dont on ne saurait assez mesurer les conséquences: crime contre Dieu dont ces parents contrarient les plans divins; crime contre l'Eglise qu'ils privent d'un ouvrier de l'Evangile; crime contre l'enfant que l'on détourne de la voie où Dieu l'avait placé et que l'on jette dans une autre voie souvent

pleine de pires aventures; crime contre eux-mêmes, car l'avenir ne tardera pas à leur démontrer que l'on ne méconnaît pas en vain les desseins de la Providence; cet enfant qui eût été leur honneur et, dans leurs vieux jours, un soutien, une consolation et une joie, leur fera souvent verser des larmes, d'autant plus amères qu'ils auront conscience de ne les avoir que trop méritées.

Cette opposition formelle des parents à la vocation sacerdotale, si elle n'est pas fréquente, n'est que trop réelle pour que nous ne la flétrissions pas. Que de fois, chez nous, nous avons vu le désir très prononcé de tel enfant ou de tel jeune homme, tout prêt à se diriger vers l'autel, se briser contre la brutale opposition d'un père ou d'une mère!

Mais à côté de cette opposition formelle, il y a cette autre, tout aussi funeste quoique indirecte, sur le cœur de l'enfant pour qui tout ce qui vient des parents acquiert une légitime influence. Il y a ce silence indifférent qui accueille ses premières ouvertures; il y a ces mirages trompeurs d'un avenir heureux que l'on fait luire à ses yeux; il y a ces paroles imprudentes qui font déconsidérer le clergé; il y a ces considérations sur la situation faite aujourd'hui au prêtre... tout autant de choses qui, pour un être faible comme un enfant de dix ou douze ans, ne peuvent que décourager un désir qui semblait venir du Ciel.

D'autres se garderont lieu de confier leurs jeunes garçons à un établissement d'enseignement libre pour les soustraire à toute influence religieuse capable de les orienter vers un idéal qu'ils jugent à peine digne de certains moins fortunés et par le fait même incapables d'occuper une carrière plus élevée!

Quelle terrible responsabilité n'encourent-ils pas de tels parents! Le Maître auquel ils *doivent* et *refusent* leur enfant ne déjouera-t-il pas un jour tous les beaux calculs concernant l'avenir entrevu pour ce cher petit? La main du Seigneur s'appesantit souvent lourdement sur les familles où on a manqué de générosité à ce sujet. Que de jeunes gens malheureux dans la suite pour avoir refusé d'entendre et de répondre à l'appel du Divin Maître! Que d'autres sur lesquels on fondait les plus belles espérances, végètent toute une vie dans une médiocrité voisine de la misère!

Beaucoup de parents chrétiens pourraient, après un sérieux et loyal examen de conscience, se reconnaître dans le roman de Pierre L'Ermite « *Comment j'ai tué mon enfant!...* »

(A suivre).

LE CELTE.

# CALENDRIER PAROISSIAL



AOÛT

- 2 Dimanche** Dixième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire, Salut. *(Les fidèles peuvent gagner aujourd'hui l'indulgence de la Portioncule, en remplissant les conditions suivantes : confession, communion, récitation de six Pater, Ave et Gloria à chaque visite à l'église paroissiale.)*
- 3 Lundi** Invention de S. Etienne, premier martyr.
- 4 Mardi** S. Dominique, confesseur.
- 5 Mercredi** Dédicace de N.-D. des Neiges. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. Salut à 20 h.
- 6 Jeudi** Transfiguration de N. S. J.-C. A 7 h. 30, Messe de communion. A 20 h., Adoration Nocturne.
- 7 Vendredi** S. Gaëtan, confesseur. A 20 h., Adoration, Salut.
- 8 Samedi** SS. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.
- 9 Dimanche** Onzième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 10 Lundi** S. Laurent, martyr.
- 11 Mardi** SS. Tiburce et Suzanne, martyrs.
- 12 Mercredi** Ste Claire, vierge.
- 13 Jeudi** SS. Hippolyte et Cassien, martyrs.
- 14 Vendredi** Vigile de l'Assomption.
- 15 Samedi** Assomption (messes aux mêmes heures que le dimanche). Quête pour les Séminaires. A 20 h., Vêpres, Procession, Salut.
- 16 Dimanche** Douzième après la Pentecôte. S. Joachim, confesseur. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 17 Lundi** S. Hyacinthe, confesseur.
- 18 Mardi** De l'octave de l'Assomption.
- 19 Mercredi** S. Jean Eudes, confesseur.
- 20 Jeudi** S. Bernard, abbé et docteur.
- 21 Vendredi** Ste Jeanne-Françoise de Chantal.
- 22 Samedi** Octave de l'Assomption.
- 23 Dimanche** Treizième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 24 Lundi** S. Barthélémy, apôtre.
- 25 Mardi** S. Louis, confesseur.
- 26 Mercredi** S. Zéphirin, pape et martyr.
- 27 Jeudi** S. Joseph de Calasance.
- 28 Vendredi** S. Augustin, évêque et docteur.
- 29 Samedi** Décollation de S. Jean-Baptiste.

- 30 Dimanche** Quatorzième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres et Salut. Quête pour les réparations de de l'église.
- 31 Lundi** S. Raymond Nonnat, confesseur.

## SEPTEMBRE

- 1 Mardi** S. Gilles, abbé.
- 2 Mercredi** Bienheureux martyrs de Septembre. Confession des enfants de 16 h. à 18 h.
- 3 Jeudi** De la Férie. A 7 h. 30, Messe de Communion. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 4 Vendredi** De la Férie. A 20 h., Adoration et Salut.
- 5 Samedi** S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.



## La Révolution dans le Finistère

—

La Croix du 23 juillet dernier contenait une relation fort intéressante concernant la persécution religieuse dans le Finistère et tout particulièrement à Brest pendant la tourmente révolutionnaire (1791-1792).

Comme ces événements ont eu pour théâtre surtout la Chapelle et le Couvent des Carmes (aujourd'hui notre Eglise paroissiale et la caserne qui l'entoure) ce récit aura un intérêt tout particulier pour les lecteurs du Celte.

On sait que l'abbé Barruel, réfugié en Angleterre après les massacres de septembre, demanda à ses confrères exilés comme lui des détails sur les persécutions dont ils avaient été victimes. Il voulait, en effet, publier une *Histoire du clergé pendant la Révolution française*. M. Cossoul, vicaire général de Quimper, adressa à Barruel, vers la fin de mai 1793, la relation suivante :

« Dès la fin de juin 1791, les prêtres avaient été enfermés dans le couvent des Carmes, à Brest. Ils y étaient étroitement gardés par plus de quarante patriotes, armés de toutes pièces et distribués dans les cours, jardins, cloîtres et corridors de la maison. Les corps administratifs de Brest n'étant plus les maîtres de la populace et craignant qu'elle ne se jetât dans sa fureur sur les prisonniers ecclésiastiques avaient en vain demandé au département qu'on les transférât dans une ville moins agitée. Le département s'y était refusé, d'après l'avis de M. Expilly (évêque du Finistère), dont j'ai lu la lettre. Enfin arrive le décret d'amnistie générale du mois de septembre 1791.

» Le département, après avoir longtemps hésité si ce décret devait avoir son exécution pour les prêtres qu'il avait renfermés sans aucune espèce de formalité de justice, ne pouvant plus résister aux cris de quelques-uns de ses membres, envoie enfin un commissaire, le 27 septembre, pour élargir les

prisonniers. Ce commissaire monte dans la chaire de l'église des Carmes, et là prononce un discours rempli de grosses invectives et d'imputations les plus noires et les plus odieuses contre les prêtres détenus ; il finit par des menaces. Il lut ensuite l'arrêté du département (du 22 septembre) qui rendait la liberté aux captifs, mais à la condition que ceux qui avaient un traitement de la nation se tiendraient éloignés de quatre lieues au moins de leur domicile. En vain, ils demandèrent que la loi de l'amnistie pleine et entière fût exécutée. Le commissaire n'écoula ni réclamations ni plaintes. Les prisonniers sortirent de Brest au milieu des cris, des hurlements, des invectives et des menaces d'un peuple enragé. Le district exigea qu'ils allassent chercher à l'autre bout de la ville une cartouche ou passeport, quoique la loi des passeports fût expressément alors révoquée. Les prêtres trouvèrent dans le peuple de la campagne des dispositions bien différentes. Ces bons villageois quittaient leurs champs et leurs hameaux pour venir combler d'honneurs et de bénédictions leurs *bons prêtres*, qu'ils honoraient comme des confesseurs de la foi. Nous ne pouvions retenir nos larmes d'attendrissement.

» Le 30 novembre 1791, paraît un nouvel arrêté du département, qui ordonne d'arrêter et de conduire au château de Brest tous les prêtres *suspects* d'incivisme. Les ecclésiastiques qui avaient déjà été détenus au couvent des Carmes sont déclarés, dans ce second arrêté, du nombre des *suspects*, et par là-même du nombre de ceux qu'on devait encore une fois emprisonner. Les districts eux-mêmes furent surpris de cette violation manifeste et révoltante des premiers principes de justice, *non bis in idem*, et du décret d'amnistie. Mais ils n'en exécutèrent pas avec moins d'empressement les ordres du département. A l'instant, les gardes nationales se répandent dans les campagnes et enlèvent, sans aucune distinction, *tous* les prêtres inassurément qu'ils rencontrent ; ils les traînent à Brest. Le peuple s'assemblait sur le port pour recevoir ces nouvelles victimes. C'était pour lui autant de jours de fêtes. Souvent on a eu peine à contenir les excès de sa joie brutale, et les prêtres se sont vus au moment d'être massacrés avant de parvenir jusqu'à leur prison.

» Les prisonniers étaient tous renfermés dans la même chambre, au nombre de cinquante. Aucune permission d'en sortir que pendant quelques jours. Leurs lits étroits et courts étaient entassés les uns sur les autres, et, quoique dans le fort de l'hiver, on était obligé de laisser les fenêtres ouvertes la nuit pour chasser le mauvais air. Cette chambre se trouvait au-dessus de la salle des soldats vénériens. Un plancher tout ouvert communiquait aux prêtres les exhalaisons pestilentielles des malades, avec leurs horribles blasphèmes et leurs malédictions. Les latrines étaient communes. Point de messes, même les dimanches et fêtes, pendant plus de quatre mois. Aucune communication avec le dehors. Leur nourriture ayant été mise au rabais était et mauvaise et insuffisante. Pendant

longtemps on leur refusait maigre les jours où l'Eglise l'ordonne.

» Le nombre des prisonniers augmentant, on leur assigna une seconde chambre, aussi incommode que la première. Le nombre des prêtres malades était toujours considérable ; ils avaient beaucoup de peine à obtenir une place à l'hôpital. Un seul prêtre cependant y est mort. Un autre y a perdu un œil. J'en ai connu un qui était fils d'un premier juge de tribunal et qui a été retenu dans sa prison malgré l'ordre que le roi avait donné de l'élargir, sur la demande réitérée de son père. Vers le mois de juillet 1792, le département, sans attendre le décret de déportation (26 août 1792), fait déporter en Espagne ses prisonniers. Cependant, avant de les embarquer, un commissaire vint proposer le serment. Tous le refusèrent. Alors, il leur donna l'option ou de partir pour l'Espagne ou d'être renfermés à Quimper dans une maison commune. Le plus grand nombre opta pour la déportation, ce qui s'exécuta sans délai. On eut bien de la peine à contenir le peuple qui enrageait de voir ces victimes échapper à sa fureur. Ils partirent au milieu des huées et des exécutions de cette populace qui leur souhaita mille naufrages et mille morts. Les déportés arrivèrent heureusement à Bilbao, et ils y furent très bien accueillis. Les autres furent transportés dans un hôpital, à Quimper où ils sont très mal.

» La persécution n'a pas fini là. On a toujours continué de poursuivre les prêtres. On les pourchasse partout comme des bêtes féroces, et le département, pour exciter la vigilance et les recherches, avait promis trois louis pour chaque prêtre qu'on amènerait (arrêté du 18 août 1792). Plusieurs ont été découverts, saisis et menés au château du Taureau, près Morlaix.

Cette intéressante relation se trouve dans les archives de la Compagnie de Jésus, où nous avons pu la transcrire, grâce à la bienveillance du R. P. Vivier, archiviste de la Compagnie.

Chanoine UZUREAU.

\*\*\*\*\*

## Simple Comparaison

Savez-vous combien le quartier parisien de Ménilmontant, qui ne passe pas, certes, pour l'un des plus cléricaux de Paris, compte actuellement d'élèves dans les Séminaires parisiens ?

QUARANTE-TROIS ! pas un de moins.

Eloquente leçon pour nos populations restées chrétiennes, pour certaines paroisses de chez nous, qui, depuis de longues années, déclinent l'honneur de donner des prêtres à l'Eglise.

## Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

*Edith au Chanoine Broussillard.*

Mon Dieu ! Mon cher oncle vous avez trop raison, mais je n'ai pas un goût immodéré pour l'Histoire Ancienne. Nous, les jeunes, nous ne fréquentons plus dans les bibliothèques à l'usage de la jeunesse. Et nous ne sommes plus guère romanesques au sens que vous ridiculisez si finement. Nous lisons du reste moins et autrement. Nous parcourons l'ouvrage en vogue pour n'avoir pas l'air d'une pensionnaire. Si un livre nous plaît, nous le dévorons. Mais le livre qui nous plaît, en général, ne brille point par une innocence perverse. Nous n'y recherchons pas la perversité, non, mais oserai-je ajouter : l'innocence non plus. Nous lui demanderons plutôt la vie et les êtres de ce temps-ci qui ne sont, j'en conviens, ni très idéalistes, ni très scupuleux. Cela ne signifie pas que nous sommes anormales, nous distinguons encore notre droite et notre gauche. Nous n'applaudissons pas au mal, mais au succès. Les types forts et positifs, qui ne s'en font pas accroire, qui n'attendent rien d'un heureux hasard ou même d'une Providence par trop débonnaire, mais qui prévoient et qui pourvoient, qui finalement mâtent l'existence, comme un cheval de sang ; voilà ceux qui nous intéressent, et d'autant plus qu'ils seront sportifs. Le seul rêve que certaines se permettent, c'est celui d'épouser un aviateur. Mais ne croyez pas, mon oncle candide, qu'elles admirent mystiquement dans l'Aviateur l'Homme qui vole... Ce qui les emballerait en lui — si elles pouvaient s'emballer — c'est le type qui bat des records, ce n'est même pas l'aventureux ou l'aventurier qu'elles estiment, mais le costaud « qui dompte les éléments » comme eût dit ma bisaïeule en bandeaux. Les boxeurs nous plaisent également à cause de leurs biceps et de leur confiance en eux. La force physique et l'énergie combinées nous attirent. Cela tient-il à ce que nous sommes des filles de la guerre ? Point en ce sens que l'héroïsme ou la victoire claironnent en nous. Les filles d'aujourd'hui trouvent le clairon inutile et bête. Elles secouent la cendre de leur cigarette sur celle du romantisme... Mais la guerre a amené la vie chère et supprimé un bon nombre de nos futurs. Nous le savons, nous nous résignons assez facilement, quand il le faut, à vivre sans amour. Peut-être en disant comme le Renard de la fable « qu'il est trop vert » et au fond avec un regret inavoué qui nous endurecit. Nous n'aimons pas l'amour, soit parce qu'il est inaccessible, soit parce que nous tenons à notre liberté et à notre équilibre. En bref, notre grand souci est de nous faire une situation et d'assurer les relais de notre existence. Nous tenons à ne pas végéter et à gagner largement notre vie. La pauvreté nous apparaît comme une défaite et une sottise ! Rien ne nous passionne à proprement parler, mais beaucoup de cho-

ses nous prennent, notamment le travail, les examens, les concours, puis les exercices physiques, les randonnées, les excursions et, quand c'est possible les missions lointaines et le tour du monde.

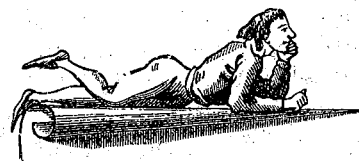
Direz-vous que nous sommes des monstres opérés du cœur ? Ce serait excessif. Il est vrai que nous ne sommes plus des sentimentales, mais nous considérons les hommes comme des camarades et nous ne voudrions ni perdre notre temps ni gâcher le leur à nous faire adorer. Nous sommes d'ailleurs droites, propres, impertinentes, un peu j'menfichistes, un peu cyniques. Nous gardons dans nos relations comme dans nos lectures une liberté qui vous effraierait mais qui ne tire pas à conséquence.

Nous ne sommes pas du tout dévergondées, mais nous écrasons les plates-bandes.

L'argot ne nous déplaît pas et je pense en terminant : « Oh ! la ! la ! Qu'est-ce que je vais prendre et qu'est-ce que va me passer le Chanoine Broussillard. »

EDITH.

\*\*\*\*\*



## Mon Journal

*Notes d'un Petit "CELTE"*

*Samedi 4 Juillet.* — Jeunes et vieilles filles en quête d'un mari, le petit Celte a copié pour vous la pittoresque litanie suivante dans un Catéchisme à l'usage des Grandes Filles pour être mariées.

Kyrie, je voudrais.  
Christe, être mariée.  
Kyrie, je prie tous les saints.  
Christe, que ce soit demain.  
Saint Nicolas, ne l'oubliez pas.  
Saint Valéri, que j'aie un bon mari.  
Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.  
Saint Bruno, qu'il soit joli et beau.  
Saint Séverin, qu'il n'aime pas le vin.  
Saint Nicaise, que je sois à mon aise.  
Saint Josse, qu'il me donne un carosse.  
Saint Boniface, que mon mariage se fasse.  
Saint Augustin, dès demain matin.

*Dimanche 5 Juillet.* — 6 h. du matin. Départ en « bagnole » pour le concours de Landivisiau. Trajet sans histoire... Aussitôt arrivés nous concourons. Les diverses épreuves sont lestement exécutées. A noter particulièrement les mouvements

d'ensemble où notre section d'adultes obtient 5 fois la note 19 (sur 20 bien entendu !)

A 11 heures la messe en plein air. L'après-midi après un superbe défilé dans les rues de la ville a lieu le grand festival. Le stade est déjà envahi d'une foule enthousiaste. A la lecture du palmarès nous avons le plaisir d'apprendre que la Celtique obtient un prix d'excellence pour sa section « Adultes », c'est-à-dire plus de 90 % des points. Bravo les grands ! Les pupilles et la clique obtiennent aussi un rang très honorable.

*Mercredi 8 Juillet.* — Un bon conseil pour les femmes maladroites.

Calino veut déménager.

Sa femme, en accrochant les tableaux, se donne à chaque instant des coups de marteau sur les doigts.

— Il y a un moyen infailible, dit-il à sa moitié, de ne pas s'écraser les doigts en plantant les clous.

— Lequel ?

— Tu n'as qu'à prendre le marteau à deux mains !

*Vendredi 10 Juillet.* — Ce soir c'est le moment des émotions. On tire au patro entre les jeunes gens ayant participé au concours de Landivisiau un billet de pèlerinage pour Lourdes. L'heureux gagnant est nommé : c'est Pierre Bouguyon, 1<sup>er</sup> tambour — tambour-solo quand le camarade 2<sup>e</sup> tambour le laisse jouer seul. Les autres se consolent en pensant que Pierre leur racontera son voyage ; ce qui ne manquerait pas de pittoresque j'en suis sûr !

*Lundi 13 Juillet.* — Etrangetés de la langue française. — Nous portions nos portions. Les portions, les portions-nous ? Les poules du couvent couvent. Mes fils ont cassé les fils. Il est de l'est. Je vis ces vis. Cet homme est fier, peut-on s'y fier ? Nous éditions de belles éditions. Nous relations ces relations intéressantes. Nous acceptions ces diverses acceptions de mots. Nous inspections les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire. Il convient qu'ils convient leurs amis. Ils ont un caractère violent ; ils violent leurs promesses. Ces dames se parent de fleurs pour leur parent. Ils expédient leurs lettres, c'est un bon expédient. Nos intentions sont que nous intentions ce procès. Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent. Nous objections beaucoup de choses contre ces objections. Ils résident à Paris chez le résident d'une cour étrangère. Ces cuisiniers excellent à faire un plat excellent. Les poissons affluent à un affluent de la rivière, etc., etc.

*Mardi 14 Juillet.* — Promenade au Conquet ! Ville des grandes eaux, ouvertes en l'honneur de Marianne. Ah ! Verse ! ah ! verse, arrose, arrose, ah ! rosse, ah ! rosse de temps ! !

Oui le ciel a bien fait les choses.

Nous partons sous la pluie, toujours courageux et toujours, espérant que « cela va passer ».

« La Trinité se passe » miron-ton ! (air connu). La matinée aussi, mais il pleut toujours de plus belle.

L'après-midi nous apporte heureusement quelques consolations — du moins quelques distractions — en l'occurrence c'est l'inondation de la salle. En un clin d'œil, les bancs du patro — j'ai oublié de vous dire que nous n'en sommes pas sortis de la journée — les bancs du patro, dis-je, sont transformés en torpilleurs et croiseurs d'escadre. Une équipe des nôtres se transforment en scaphandriers. (Les intéressés vont dire que je suis passé par Marseille, mais bah ! si on n'exagère pas un peu, ce ne serait plus que du banal et puis il y avait bien 25 centimètres d'eau). Bref, plusieurs retroussent ce qui leur sert de pantalon et entrent dans l'eau, et avec la grâce qui les caractérise se mettent bravement à chasser l'eau ! Le soir, après un dîner très gai, devant un public très sympathique, nous jouons la célèbre « Cagnotte » qui obtient son succès habituel. A 1 heure du matin, retour à Brest en 4<sup>e</sup> vitesse.

*Mercredi 15 Juillet.* — Echos de la Fête nationale.

La musique de Fouilly-les-Oies, encore peu exercée, a exécuté la *Marseillaise* en public, le 14 juillet. Le chef d'orchestre s'adresse alors à ses musiciens :

« Attention ! nous partons tous ensemble au deuxième temps de la première mesure. Maintenant, le rendez-vous est au point d'orgue de la dix-septième. Les premiers arrivés attendront les autres. »

*Jeudi 16 Juillet.* — Chez l'épiciier.

Un gosse entre.

— Je voudrais ben avoir de la poudre à punaises.

— Pour combien ?

— Ah ! ça, m'sieur ! J'en sais rien : on ne les a pas comptées.

*Dimanche 19 Juillet.* — Fête de N.-D. du Mont-Carmel. A cette occasion les jeunes gens du patro s'approchent nombreux de la Sainte Table. A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Milin, recteur du Pilier-Rouge, M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin, nous retrace l'histoire du miracle de N.-D. du Mont-Carmel, nous exhorte à pratiquer les vertus de notre Mère du Ciel et à nous adresser toujours à elle avec une confiance illimitée.

*Mardi 21 Juillet.* — A New-York. (En Amérique ?)

Il arrive à New-York, toutes les secondes, quatre étrangers ; il débarque toutes les quarante-sept secondes, un immigrant ; il arrive un train toutes les cinquante-deux secondes ; il y a, toutes les dix minutes, une arrestation toutes les seize minu-

tes, une naissance; toutes les vingt-sept minutes, un décès. On compte toutes les trente minutes un mariage; on pose les fondations d'un nouveau bâtiment toutes les deux heures; il éclate un incendie toutes les trois heures; il arrive un accident mortel toutes les deux heures; on prononce un divorce toutes les huit heures.

A part cela, on est tranquille !

*Jeudi 23 Juillet.*

Puisque nous y sommes, citons ce tour de force d'un écrivain qui ne manque pas d'originalité :

L'UN DIT et l'autre M'A R'DIT : « Fais-tu MAIGRE, DIS ? »  
JE DIS : « Je fais ce que mon VENTRE... DIT... Et ÇA ME DIT : MANGE. »

*Samedi 25 Juillet.*

### Les cheveux du pianiste

L'illustre pianiste Paderewski, ancien Président de la République polonaise, est dans nos murs.

Cet artiste au doigté incomparable a suivi la tradition des pianistes: il s'est laissé pousser une opulente chevelure bouclée qui lui fait une auréole blanche, et qu'il ne confie pas volontiers aux mains sacrilèges des « hair dressers ». On raconte à ce sujet une amusante histoire.

C'était pendant une de ses tournées de concert aux Etats-Unis. Un jour, flanant dans une grande rue Baltimore, il est abordé par un petit cireur de bottes, gentil mais dépenaillé, un type à la Jackie Coogan, qui se jette dans ses jambes en lui criant :

— Souliers, sir ?... Souliers ?...

Paderewski s'arrête, amusé, regarde le gosse, et trouve sa frimousse si jolie, mais si remarquablement sale qu'il lui dit en riant :

— Non, mes souliers n'ont pas besoin d'être nettoyés, mais ta figure en a besoin, petit dégoûtant !... Eh bien si tu veux aller te laver tout de suite, je te donnerai un dollar. Dépêche-toi.

Le gamin se précipite joyeusement vers une fontaine. Puis il revient vite montrer au gentleman son visage rubicond... et propre.

Paderewski lui remet le dollar promis. Alors le petit décroqueur, après l'avoir examiné à son tour attentivement, hésite, puis soudain lui rendant sa pièce :

— Tenez, sir, lui dit-il, gardez un shilling là-dessus: vous irez vous faire couper les cheveux.



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

## SOMMAIRE

I. Les biens du mariage. — II. Ligue d'Action Catholique. — III. Pèlerinage de Lourdes. — IV. Bibliographie du Celte. — V. Scoutisme. — VI. Nos séances. — VII. A enfant catholique, école chrétienne. — VIII. Illettrés. — IX. L'appel divin. — X. Réparations de l'Eglise. — XI. Calendrier paroissial. — XII. Notes liturgiques. — XIII. Lettres du Chanoine Broussillard. — XIV. Catéchisme des Tout-Petits. — XV. S. Pénitencerie. — XVI. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — XVII. Pour vivre heureux. — XVIII. Rentrée des écoles.

## Les biens du mariage véritable d'après Saint-Augustin

Au moment où Nous Nous préparons à exposer quels sont ces biens du mariage véritable, biens donnés par Dieu, Nous Nous rappelons les paroles du glorieux Docteur de l'Eglise que Nous célébrions récemment dans Notre Encyclique « Ad salutem », publiée à l'occasion du XV<sup>e</sup> centenaire de sa mort : « Toutes ces choses sont bonnes — dit St Augustin — à cause desquelles le mariage est bon : les enfants, la foi conjugale, le sacrement. »

Pourquoi l'on peut dire que la somme de toute la doctrine catholique sur le mariage chrétien est surabondamment contenue sous ces trois chefs, le saint Docteur le déclare lui-même quand il dit : Dans la foi conjugale, on a en vue cette obligation qu'ont les époux de s'abstenir de tout rapport sexuel en dehors du lien conjugal ; dans les enfants, on a en vue le devoir, pour les époux, de les accueillir avec amour, de les nourrir avec sollicitude, de les élever religieusement ; dans le sacrement enfin, on a en vue le devoir, qui s'impose aux époux, de ne pas rompre la vie commune, et l'interdiction, pour celui ou celle qui se sépare, de s'engager dans une autre union, fût-ce à raison des enfants. Telle est la loi du mariage où la fécondité de la nature humaine trouve sa gloire, et le dévergondage de l'incontinence, son frein. »

PAROISSE DE N.-D. DU MONT-CARMEL

## LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE

*Grande Assemblée d'Action Catholique  
Sous la présidence de Mgr Duparc  
Evêque de Quimper et de Léon*

1<sup>o</sup> Dimanche 27 Septembre 1931, au FOLGOAT, à 14 heures précises.

*Orateurs* : M<sup>e</sup> Philippe HENRIOT ; Chanoine OLGIWOLSKI, du diocèse d'Agen.

Toutes les Unions paroissiales, les Associations de Chefs de famille, les Associations de parents d'élèves, les Amicales d'Anciens Elèves, le personnel enseignant de nos écoles libres, les adultes de nos collèges, écoles et œuvres de jeunesse, sont convoqués à ces assemblées.

*Retenez dès maintenant vos auto-cars.*

Les Comités de Lesneven et du Folgoat sont chargés de l'organisation de l'assemblée du 27 Septembre.

*Le Président* : Ct VANNIER.

*Le Secrétaire diocésain* : J. LE GOASGUEN, ch. h.

N. B. — Tous les Catholiques doivent se rendre à cet appel, d'abord pour se tenir au courant des événements passés et des projets concernant l'avenir du pays ; ensuite pour témoigner, par le nombre considérable des manifestants, de la volonté du pays et de notre force morale.

Nous adressons un pressant appel aux hommes et jeunes gens des Carmes quelles que soient leur profession ou leur condition sociale. Ce sera l'occasion de briser avec tout respect humain et de nous montrer ce que nous sommes : « *Des chrétiens sans peur ni reproche toujours unis pour la défense de nos croyances et de nos libertés.* »

D<sup>r</sup> PRUCHE,

*Président de la Section des Carmes.*

J. LE PAPE,

*Chanoine honoraire, Curé des Carmes.*

## Histoire vécue

### I. — Chez l'épicière

« M. le Curé dira ce qu'il voudra... mais mon fils Paul n'ira plus au catéchisme. C'est l'avis de mon mari, et je l'approuve... »

— Pourtant, vous et votre mari, vous y êtes allés au catéchisme, après la Première Communion...

— C'était bon autrefois ; mais maintenant, avec le Progrès, avec la Science... pas besoin de ça pour vivre.

— Voisine, vous m'étonnez ; vous, une brave femme, vous parlez plus mal qu'une païenne...

— Ça s'peut... mais je vous réitère que notre gars Paul n'ira plus au catéchisme... Nous le pousserons au certificat d'études, au brevet...

— Un brevet, même supérieur, n'est pas toujours un brevet de bonne conduite quand une éducation chrétienne complète ne vient pas endiguer les passions naissantes d'un jeune homme ou d'une jeune fille.

— C'est votre manière de voir à vous... Mon mari et moi voyons et pensons autrement.

— Pensez et voyez, comme ça vous dit... Mais quand votre Paul vous manquera de respect, vous n'aurez qu'à vous frapper la poitrine, en disant : *C'est notre faute et notre très grande faute.*

— Notre Paul sera très instruit. L'instruction supplée à tout... remplace tout... Notre Paul est trop bien élevé pour...

— Je ne suis pas de votre avis !... »

### II. — Un an après

Paul vient de se lever. Il s'est habillé en sifflant une chanson à la mode. Il prend un de ses souliers et le lance contre le mur, en s'écriant :

« Si tu crois, la *maternelle*, que j'vas enfiler ces godasses-là, pour aller à l'école, tu te f..... le doigt dans l'œil jusqu'au coude !... »

— Mon Paulot chéri, tu les avais hier !...

— Oui, je les avais hier !... mais je n'en veux plus aujourd'hui. C'est clair et net.

— Alors, cher amour !...

— Je veux mes souliers jaunes du dimanche...

— Eh ! bien, soit... les voici... Mais, franchement, tu n'es pas raisonnable. »

### III. — Au petit déjeuner

« Mon Paulot, viens vite déjeuner... »

— J'ai encore le temps !...

— Allons, mon Paulot, dépêche-toi, tu seras en retard à l'école et tu seras puni.

— Ne t'en fais pas pour moi, la mère !...

— Paul, mon amour, presse-toi, ton café au lait *froidirait*...

— Du café au lait !... Encore !... Ah ! zut !... Toujours du café au lait, dans cette boîte-là !... Je n'en veux pas !...  
 — Hier, tu me disais que tu trouvais ça délicieux...  
 — Aujourd'hui, c'est une tasse de chocolat que je veux... sans quoi je sais bien ce que...  
 — Paul, tu n'es pas raisonnable. Ça va te mettre en retard... Le temps que je fasse du chocolat, ça va te...  
 — As-tu compris, la *maternelle* ?... Vite, fais-moi une tasse de chocolat, avec beaucoup de sucre dedans.  
 — Puisque tu y tiens tant que ça... je ne te refuserai pas... Mais tu n'es pas raisonnable. »

#### IV. — Le soir

« Paul, mon chéri, va donc à l'épicerie, car je m'aperçois que je n'ai plus d'huile ni de vinaigre pour notre salade.  
 — Mais vas-y toi-même ! Moi, je répare mon vélo !...  
 — Mon Paulot, je t'en prie, rends à ta maman ce petit service !  
 — Je ne suis pas ton *larbin* !...  
 — Je le sais bien, cher amour... Mais, pour cette fois seulement, vas me chercher du vinaigre et de l'huile à l'épicerie...  
 — Vas-y toi-même ! Je répare mon vélo !  
 — Je ne peux pas ; en ce moment mon fricot est sur le feu, et ton père va arriver. Je serais en retard pour...  
 — Encore une fois, *flûte* !... Moi, je répare mon vélo.  
 — Paul, tu n'es pas raisonnable ! »  
 Raisonnable ! il le sera de moins en moins. Mais... à qui la faute ? Les parents très mal inspirés qui refusent à leurs enfants l'immense bienfait d'une éducation profondément chrétienne et *persévérante* sont encore moins raisonnables que le triste héros de ce récit !

(Extrait du PEUPLE DE FRANCE.)

\*\*\*\*\*

### La " Bibliographie " du " Celte "

La preuve que « Lector » aura parfois pour vous, lectrices, lecteurs à l'âme... romanesque, une petite pensée ?  
 Il se permet de vous recommander, ce mois,  
 Trois romans ou recueils de nouvelles :

*Couleur du temps passé*, de

Mme Marguerite Comert, écrivain, dont le « Celte » ne prône guère les autres ouvrages.

*Le Grand feu*, de

M. Roger Dorient.

*Marrons sculptés*, de

MM. Jean Goument et Camille Cé.

La garantie est sérieuse !

LECTOR.



## Vie paroissiale et scoutisme

Son Excellence Monseigneur Rambert Faure, Evêque de Saint-Claude, écrit à ce sujet :

« Des jeunes gens sont vivement attirés au Scoutisme pour divers motifs : vie de plein air, aventures, grades et badges, part de responsabilité dans l'œuvre qui les groupe, uniforme, etc... »

Des Fédérations existantes, il va de soi que, seule la Fédération catholique, les Scouts de France, peut recevoir nos encouragements.

L'exemple des chefs, la pratique quotidienne des bonnes actions et, surtout, dans les groupes catholiques, l'orientation surnaturelle de toute la vie, peuvent contribuer très heureusement à réagir contre l'égoïsme et le sensualisme actuels et à faire refleurir l'esprit chevaleresque dans la société moderne.

Mais la pratique du scoutisme est délicate pour diverses raisons :

a) Difficulté de trouver des chefs, petits chefs de trouille et surtout chefs de troupes, scoutmestres, vraiment dignes à tous égards de l'autorité qui leur est confiée ;

b) Danger pour l'œuvre de masse du patronage qui reste l'œuvre essentielle. Il ne suffit pas en effet d'avoir des élites, même nombreuses ; il faut entre ces élites et la masse le contact d'une organisation permanente ;

c) Danger des sorties trop fréquentes du dimanche, qui désaffectonnent de la vie paroissiale et appauvrissent, par l'absence des meilleurs jeunes gens, le culte liturgique ;

d) Danger pour la vie civique et sociale par l'exagération de certaines pratiques Scoutes qui, gardées sans discernement par les garçons grandis, pourraient faire d'eux des hommes en marge de la vie réelle, sans influence sur leur milieu ;

e) Danger enfin de ne pas donner aux formules vagues de la loi scout un sens assez précis et assez catholique. »

Suit une ordonnance obligatoire pour les diocésains de Saint-Claude.



## Nos SÉANCES

La saison théâtrale et cinématographique s'ouvrira cette année un peu plus tôt que les années précédentes. Ce sont sans doute les pluies, tempêtes et orages des mois d'été qui nous font déjà penser à l'hiver.

*Dimanche 13 Septembre. — Théâtre, à l'occasion de la clôture du Patronage de Vacances.*

*Au programme :*

**La Vengeance de Lustucru**  
par les enfants du Patronage

**Le Réserviste aux cinq enfants**

Comédie militaire, par la troupe artistique des Carmes

*Dimanche 27 Septembre. — Cinéma.*

« **Le Petit Robinson** »

Avec ce film reparaitra sur notre écran la sympathique silhouette de Jackie Coogan, dans des scènes variées, mouvementées, émouvantes et amusantes.

N. B. — Le dimanche 4 octobre « La Rose effeuillée ». La petite Rose du Carmel de Lisieux.

Nos séances auront lieu : matinée à 14 heures et soirée à 20 h. 30.

Prix : Premières, 3 fr.; Deuxièmes, 2 fr. Enfants : Demi-tarif.

## A Enfant Catholique, École Catholique

L'école où va un enfant baptisé doit être une école chrétienne.

L'école, dite neutre, qui sous prétexte de respecter la diversité des croyances des enfants, garde sur le fait religieux un silence complet, est mauvaise en soi, car elle méconnaît et supprime ce qui est l'essentiel dans l'éducation d'un enfant chrétien.

Quand l'Etat impose l'école neutre aux enfants chrétiens parce qu'il y a à côté d'eux des enfants non croyants il commet une injustice envers les premiers. Il ne respecte pas leurs croyances et les met au régime de ceux qui n'en ont pas. Au surplus, la neutralité est impossible. Un maître trouve à chaque instant devant lui la question religieuse... Pratiquement l'école neutre devient l'école athée ou maîtresse d'irrégion. Neutralité, laïcité, laïcisme, tout cela se tient et se postule.

Pour justifier le laïcisme, au sens où ils prennent ce mot et pour faire croire qu'il ne peut être considéré comme un système de persécution contraire à la foi des enfants et des familles, quelques doctrinaires de la neutralité s'expriment ainsi : « La croyance est extérieure à l'école et aux leçons des classes : celles-ci ne la combattent pas. La foi parle, agit, s'exerce sur d'autres terrains, par exemple le foyer, l'église, les locaux du culte et des catéchismes. Là elle est libre de se développer et de commander la pratique religieuse à son gré ; pourquoi se plaindre de la voir exclue de l'école ? — A l'école, c'est seulement la raison qui fonctionne en distribuant la science élémentaire ou supérieure, et la conduite imposée aux maîtres et aux élèves s'appuie uniquement sur le bon sens naturel et sur l'expérience. Entre ces deux sortes de choses, doctrine de la foi et instruction scolaire, il n'y a ni union ni bataille : elles s'ignorent, elles habitent des domaines sans communication ; par conséquent, elles ne se gênent pas ». Tel est le style des partisans de la neutralité.

Que de catholiques adoptent la même façon de voir et tiennent le même langage pour excuser leur conduite !

Quelle tromperie et quel aveuglement !

Afin de discerner clairement cette illusion, mettons-nous devant les faits. La classe retient l'enfant cinq jours de la semaine, trois heures le matin, trois heures le soir : voilà d'abord six heures de la journée pendant lesquelles l'écolier n'entendra pas un mot de religion, ne fera pas un acte de piété, ne verra pas un signe de la Rédemption, n'aura pas un souvenir des devoirs imposés par l'Evangile et l'Eglise. Ajoutez qu'il en

sera de même aux heures de récréation dans la cour de l'école, d'exercices et de congé sous le contrôle des maîtres : car en tous ces moments — (et ils sont longs parfois !) — tout témoignage de piété, tout hommage à Dieu est rendu impossible. Que sera-ce si l'enfant est interné ? En supplément d'information, semblerait-il, le petit écolier a devant les yeux un spectacle qu'il contemple assidûment : il voit ses professeurs, ses éducateurs, estimés savants, recommandés comme des modèles de conduite et d'honneur, lesquels officiellement, pour leurs jeunes disciples, font figure d'athées ou du moins d'hommes sans croyance.

Il est vrai que les amis de l'école neutre se vantent de respecter le droit de la famille et du prêtre, d'organiser l'éducation morale et religieuse de l'enfant catholique. Celui-ci aurait de leur part les explications catéchistiques, les avis sur le dogme, le culte, les lois chrétiennes, que l'école ne lui fournit pas, mais qu'elle se garde aussi de contredire. Autre illusion, d'ailleurs volontaire ! L'enfant est faible : à son âge, à moins d'être, comme on dit, un phénomène, il est incapable après sa journée de classe de s'assujettir à d'autres efforts d'attention et à des exercices de religion prolongés à l'église ou dans sa maison. Et en serait-il capable, ils ont été d'avance privés de leur meilleur effet : car l'écolier instinctivement ou avec réflexion attribuera de moins de crédit et d'autorité à ses parents et à ses pasteurs ; ils lui paraîtront juger de toutes choses et régler son avenir différemment de l'instituteur qui lui choisit les leçons à apprendre, les devoirs à composer ; l'imagination lui persuadera qu'en classe seulement on se prépare à être considéré, à gagner largement sa vie ; à obtenir des honneurs et des emplois. Ah ! il ne jugerait pas ainsi dans un état social où l'école, le foyer et le sanctuaire travailleraient d'accord pour son bonheur !

Se révolter contre des constatations aussi claires, n'est-ce pas avouer implicitement qu'elles condamnent un système scolaire dont le préjugé et la passion sont les seuls soutiens ?

Conclusion : la place de tout enfant catholique est à l'école chrétienne.

LE CELTE.



## ILLETTRÉS

Il est constaté que le nombre des illettrés en France augmente sensiblement au lieu de diminuer, comme on nous l'avait solennellement promis. Le Ministère de l'Instruction publique déclarait, en 1908, que leur nombre dans l'ensemble de la population qui était de 14 % en 1882, atteignait vingt ans plus tard, de 25 à 30 %. Et la situation empire. En effet, en 1921, on enregistrait 13.295 inscrits illettrés parmi les jeunes recrues. En 1924, le nombre était de 20.112. L'annuaire de la statistique générale donne, pour 1927, le chiffre de 23.973. 10 % de ces jeunes gens n'ont aucune instruction ; 5,7 % ne savent ni lire ni écrire ; 3,8 % savent lire seulement. Plus de la moitié des conscrits ont une instruction presque nulle. En 1929, 40.000 illettrés entraient à la caserne. Vous lisez bien, 40.000 jeunes gens de 20 ans ne savent ni lire ni écrire ! Deux corps d'armée d'illettrés, après 45 ans d'instruction gratuite.

Gratuite ! avec des milliards à la note à payer ! Si dans les écoles des filles le progrès suit la même marche à rebours, et M. Paul Allard, dans la *Revue de l'Enseignement primaire supérieur*, le laisse nettement entendre. Quelle marée descendante !

Le grand-maître de l'Université demande 600.000 francs au Parlement pour organiser dans la caserne des cours pour les soldats illettrés. De leur côté, les instituteurs réclament des augmentations de traitements !... Augmentez, augmentez, et dans quelques années il n'y aura plus que des ignorants en France.

Le remède ? — La Répartition proportionnelle scolaire.

Où enverrez-vous votre garçon à l'Ecole ?

A l'Ecole du N° 18, Rue Amiral Linois.

Adressez-vous à Monsieur l'Abbé Péron, Directeur.



# L'APPEL DIVIN

(Suite)

## Le favoriser

Ne pas mettre d'obstacle à la vocation de leur enfant ne saurait être assez pour la conscience des parents. Il faut de plus la favoriser.

La favoriser, ce n'est pas presser outre mesure leur enfant et exercer sur lui une sorte de contrainte. L'Eglise n'attend que des ouvriers qui viennent à elle bien libres, des volontaires qui spontanément veulent se consacrer au service des âmes. Nous n'entendons pas être des recruteurs qui enrôlent, en aveugles et sans discernement, mais des éveilleurs de jeunes consciences qui semblent avoir été marquées pour des destinées plus hautes que les appels vulgaires d'en bas ; et si nous y mettons les trop justes insistances que demandent les besoins actuels, nous ne désirons voir franchir la porte du sanctuaire que les favorisés à qui le Ciel a réservé cet honneur incomparable.

Non, pas de contrainte ni de pression exagérée. Mais cela veut-il interdire tout encouragement de la part des parents ; ces réflexions faites avec opportunité sur la grandeur et la mission du prêtre, sur la joie qu'en ressentiraient les parents, et tous autres moyens pour favoriser peu à peu, sans rien imposer, des dispositions qui s'annoncent plus qu'elles ne s'affirment, et que Dieu se chargera de mûrir si elles viennent du Ciel ?

Et si à cela vous ajoutez, ce qui paraît indispensable, l'exemple au foyer d'une vie sincèrement chrétienne, quel admirable champ de culture pour une vocation sacerdotale !

## La défendre

Ah ! que d'ennemis se dressent devant une vocation naissante ! Et qui donc, mieux que les parents, doivent veiller pour en écarter la funeste malfaisance ? Les mauvais conseillers que l'enfant peut trouver partout, le sourire moqueur des petits camarades, ce maître parfois qui a pensé à lui pour l'aiguiller sur une autre voie, ces voisins grossiers qui, sans malice peut-être, mais avec une inconscience destructive, par des propos inconsidérés, tuent peu à peu dans le pauvre enfant désarmé l'idéal que Dieu avait allumé dans son âme candide... Et que ne faudrait-il pas dire des dangers que l'ennemi du dedans, des passions naissantes que tout contribue à développer par mille moyens, la vue, l'ouïe, dont plus que jamais aujourd'hui le démon se sert pour la ruine du sens chrétien dans l'enfant, à plus forte raison de la vocation naissante ! C'est aux parents d'établir une barrière infranchissable entre l'enfant et ce monde de malfaiteurs qui ont juré sa perte.

— Il n'y a pas de meilleur moyen pour les parents, pour la mère surtout, que de plonger l'enfant peu à peu dans ce

bain surnaturel qui lui apprend à tout voir en Dieu et à rapporter tout à sa gloire et à notre bien...

Faut-il ajouter enfin que c'est pendant les vacances et les longs jours où l'enfant est abandonné à lui même que la protection des parents doit s'alarmer et redoubler de vigilance, parce que c'est alors surtout que le démon déploie tous ses moyens séducteurs contre les vocations qui excitent sa jalousie satanique ?

La rage de Satan contre toute vocation naissante s'explique parfaitement. S'il réussit à étouffer l'appel divin dans cette âme de jeune homme, non seulement il perdra peut-être cette âme peu généreuse refusant son concours pour l'extension du règne de Dieu sur terre, mais il perdra sûrement, par le fait de cette défection, toutes les âmes que l'élu du Seigneur aurait sauvées dans la suite s'il consentait à s'enrôler dans les rangs des Ouvriers de l'Evangile... Voilà ce que ne doivent pas ignorer des parents chrétiens.

LE CELTE.

\*\*\*\*\*



|                    |       |
|--------------------|-------|
| M. Doll .....      | 50    |
| Anonyme .....      | 1.000 |
| Anonyme .....      | 20    |
| Mme Bremaud .....  | 20    |
| Mme Saluden .....  | 150   |
| M. de Miniac ..... | 50    |

# CALENDRIER PAROISSIAL



## SEPTEMBRE

- 6 *Dimanche* Quinzième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 7 *Lundi* De la férie.
- 8 *Mardi* Nativité de la Sainte Vierge. Messes basses à 6 h. et 7 h., Grand'messe à 8 h. — Vêpres et Salut à 20 h.
- 9 *Mercredi* S. Gorgon, martyr.
- 10 *Jeudi* S. Nicolas de Tolentino, confesseur.
- 11 *Vendredi* SS. Proté et Hyacinthe, martyrs.
- 12 *Samedi* S. Nom de Marie.
- 13 *Dimanche* Seizième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres; Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 14 *Lundi* Exaltation de la Sainte Croix.
- 15 *Mardi* N.-D. des Sept Douleurs. Salut à 20 h.
- 16 *Mercredi* SS. Corneille et Cyprien, martyrs. *Quatre Temps*
- 17 *Jeudi* Stigmates de S. François.
- 18 *Vendredi* S. Joseph de Cupertino, confesseur. *Quatre Temps*
- 19 *Samedi* SS. Janvier et ses compagnons, martyrs. *Quatre Temps*
- 20 *Dimanche* Dix-septième après la Pentecôte. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 21 *Lundi* S. Mathieu, apôtre et évangéliste.
- 22 *Mardi* S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
- 23 *Mercredi* S. Lin, pape et martyr. ~~Quatre Temps : Jeûne et Abstinence.~~
- 24 *Jeudi* N.-D. de la Merci. Salut à 20 h.
- 25 *Vendredi* De la férie. ~~Quatre Temps : Jeûne et Abstinence.~~
- 26 *Samedi* Office de la Sainte Vierge. ~~Quatre Temps : Jeûne et Abstinence.~~
- 27 *Dimanche* Dix-huitième après la Pentecôte. Quête pour les réparations de l'église. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 28 *Lundi* S. Wenceslas, martyr.
- 29 *Mardi* S. Michel, archange.
- 30 *Mercredi* S. Jérôme, confesseur et docteur. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30.

## OCTOBRE

- 1 *Jeudi* S. Rémi, évêque et confesseur. A 7 h 30, Messe de communion. A 21 h. Adoration Nocturne.
- 2 *Vendredi* Les Saints Anges Gardiens. A 20 h., Heure Sainte.
- 3 *Samedi* Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge.
- N. B. — Les exercices du mois du Rosaire auront lieu le dimanche à l'issue des Vêpres et en semaine à 20 heures.

# Les notes " liturgiques " du " Celte "

## LES LIVRES LITURGIQUES (V)

### Le Martyrologe

C'était primitivement le catalogue des martyrs avec leur nom, la date et un bref résumé des circonstances où ils avaient confessé leur foi.

Après les persécutions, on y ajouta les saints personnages qui s'étaient illustrés par leurs vertus et leurs miracles. — Actuellement, on n'y insère que les saints canonisés par l'Eglise.

Mais à la suite du Martyrologe romain, différentes corporations ecclésiastiques ajoutent un supplément où prennent place de simples bienheureux, ou de saints personnages dont le culte local a été reconnu par le saint siège.

Le Martyrologe fut révisé par le savant Baronius en 1584; — depuis il fut corrigé par Benoît XIV en 1741, et sous Pie IX en 1873.

Il se lit chaque jour après Prime, dans les chapitres et les monastères où l'on célèbre l'Office divin complet. L'on annonce la solennité ou la fête du saint du lendemain. Dans l'impossibilité où se trouve l'Eglise de faire mention des saintes gens qui mériteraient de figurer dans le livre sacré, elle termine l'énumération de tous ceux qui sont morts ce jour-là par la conclusion suivante : « Et ailleurs, on fête la naissance au ciel, de plusieurs autres saints martyrs, confesseurs et saintes vierges ». — L'Eglise est unique pour conserver ainsi la mémoire de ses illustres enfants et pour la rappeler chaque année à ses fidèles.

### Le cérémonial des Evêques

Ce n'est un livre séparé que depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. Autrefois, il était mélangé au Sacramentaire (missel, pontifical et rituel) et au calendrier de l'office divin. C'était surtout un livre à l'usage de ceux qui dirigeaient le chœur et les cérémonies du sanctuaire. On le désignait encore sous le nom d' « Ordo » ou d' « Ordinarius », « Ordinaire ».

Aujourd'hui, le « Cérémonial des Evêques » révisé sous Benoît XIV, donne la manière de célébrer les offices dans les églises-cathédrales et collégiales. Les règles qu'il trace doivent être suivies dans les autres églises pour les points insuffisamment déterminés par les rubriques du missel ou du bréviaire.



## Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

Le Chanoine à Edith,

Je n'abîmerai pas la pauvre Edith. Je distinguerai même dans son diagnostic des éléments rassurants. De regarder la vie en face et de s'y préparer, de rejeter un certain sentimentalisme, d'être courageuse, droite et propre, d'aimer la Force (à condition qu'elle soit au service de l'Esprit) voilà des aspects qui consolent des autres et les feront peut-être oublier un jour. Nous reviendrons du reste sur cet état d'âme un peu fantaisistement présenté par ma terrible nièce ; mais puisque nous en sommes aux lectures, ne nous en évadons pas aujourd'hui.

Et d'abord, vous lisez moins parce que plus sportives.

Le sport est-il, comme l'a affirmé Léon Bloy, le nom anglais de la Damnation ? J'en suis moins sûr puisque tu lis moins, mais si tu lis mal, tu lis encore trop. Est-ce à dire qu'il ne faut plus lire du tout pour se bien porter (oh !) spirituellement ?

Ce sera l'objet de ma prochaine lettre, car ma gouvernante grommelle sous prétexte que je laisse refroidir le bœuf... à la mode !

Ton vieil oncle,

Placide BROUSSILLARD.

## Vient de paraître

Un catéchisme pour les Tout-Petits non encore admis à la Communion privée vient de sortir de l'Imprimerie du *Courrier du Finistère*.

Sous une jolie couverture illustrée sont contenues les prières du matin et du soir, 86 questions extraites du Catéchisme diocésain et un chapitre sur la manière de se confesser suivi de l'examen de conscience. Une dizaine de gracieuses vignettes illustrent judicieusement le texte.

— Cette charmante plaquette de 24 pages, d'une composition particulièrement soignée, est appelée à rendre de grands services aux prêtres, aux parents, aux éducateurs et aux catéchistes volontaires pour la préparation des jeunes enfants à la Communion privée.

En vente au Presbytère des Carmes, 2, Rue Duguay-Trouin — BREST.

Prix de l'exemplaire : 0 fr. 75.

## S. Pénitencerie Apostolique

25 Mars 1931

Les infirmes auxquels il serait bien difficile de faire l'exercice du Chemin de la Croix soit en la forme ordinaire, soit en récitant de suite vingt *Pater*, *Ave* et *Gloria*, devant un crucifix béni à cet effet, pourront désormais gagner toutes les indulgences attachées à cet exercice, si, contrits, ils baissent ou tout au moins regardent avec amour un crucifix ainsi béni et récitent une courte oraison jaculatoire en mémoire de la passion et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous pensons faire œuvre utile à nos lecteurs en ajoutant ici les observations suivantes de l'*Ami du Clergé* :

1° Il n'est nullement nécessaire que le crucifix employé appartienne à l'infirmes ou à la personne qui le lui présente. Ce qui est requis, c'est que ce crucifix ait été indulgencié par qui de droit pour le Chemin de la Croix, et que, depuis, il n'ait pas été l'objet d'une vente.

2° L'expression « *Contrit* » (cum animo contrito) qui se lit dans le nouveau décret de la S. Pénitencerie, paraît signifier simplement que l'infirmes doit se trouver en état de grâce, ou s'y mettre au besoin par un acte de contrition parfaite.

3° La S. Pénitencerie ne détermine pas l'oraison jaculatoire à réciter dans le cas. Le choix de cette dernière est donc laissé à l'infirmes lui-même ou à son entourage.

## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



### BAPTÊMES

Joseph-Charles Roger. — Jacqueline Lazou. — Maurice-Noël Kérarvran. — Jacques-Léon-Paul Devaux. — Denise-Berthe-Jeannine Cam. — Alberte-Marie Frédéric.

### MARIAGES

Jean Le Stum et Jeanne-Micheline Coffec.  
Maurice-Emile Holley et Louise-Berthe Amalfi.  
Louis Pen et Suzanne Marrec.  
André Le Moal et Yvonne-Marie Le Saout.  
François-René Humily et Marie-Louise Kérarvran.  
Jean-Marie Tarquis et Simone Urvois.  
Ernest Dolei et Georgette-Marthe Lacroix.

### DÉCÈS

Mme veuve Le Roux, 67 ans. — Thérèse-Marie Gilbert, 4 ans. — Mme Gordon, 32 ans. — Mme Mescam, 56 ans.

## POUR VIVRE HEUREUX

### Ne rendez pas le chez-soi désagréable

#### Tyrannie domestique.

A l'opposé des intérieurs négligés il y a l'intérieur soignant modèle. Soit-disant !

Le plancher reluit; mais malheur à qui y marcherait avec des souliers humides ! Les rideaux sont bien lavés, bien empestés, bien tirés ; mais il ne faut pas s'aviser de les écarter de la main ! Les sièges, cirés, sont alignés et libres ; mais il ne vous est point permis d'éloigner celui-là du mur, ni celui-ci de la table ! Les enfants ont des mains et des tabliers propres ; mais les pauvres petits ne peuvent jouer. Ils se salieraient ! Leurs père a la satisfaction de se mûrer dans tous les meubles ; mais la fumée de son tabac ternirait la glace de la cheminée. S'il tient à fumer, la cour est là-bas !...

Ah ! bonne ménagère qui, pour votre courage, mériteriez tant d'éloges, dites, pensez-vous que vous assurez aux vôtres un foyer agréable en vous épuisant à soigner, pour eux ! cette maison dont ils n'ont jamais le droit de jouir ?...

On raconte un trait plaisant qui prouverait, à défaut d'autre chose, que les dames qui exercent, avec de bonnes intentions, une tyrannie domestique, ne l'exercent pas tous les jours.

Madame a étalé soigneusement un carré de broderie sur le siège préféré de son mari.

— Tu vois que j'ai pensé à toi ! Est-ce assez joli !

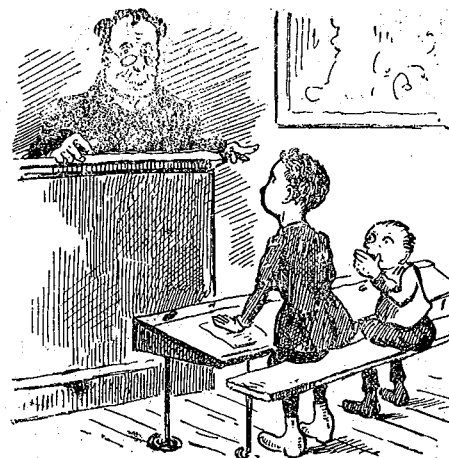
— Très joli, murmure Monsieur par politesse.

Et il s'assied, le malheureux ! déchaînant par là une vraie tempête d'indignation... Comment ! s'asseoir sur ce travail si délicat ! Et en revenant du bureau encore ! du bureau nettoyé — et c'est tout dire ! — comme on nettoie les Administrations !... Quel homme peu soigneux !

Alors, « lui », pris soudain d'une soif de vengeance, de déclarer d'un ton où grondait sa rancune :

— Voilà dix ans que tous les jours je me déchausse avant d'entrer ici ; mais c'est fini, tu sais ! J'en ai assez !

Si les maîtresses de maison veulent — ce qui est légitime — qu'on ne détruise pas le bon ordre qui règne dans leur intérieur, elles auront soin de n'exiger que des précautions raisonnables. Elles n'en seront d'ailleurs que mieux obéies.



## Rentrée " des Ecoles "

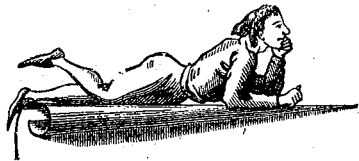
*La rentrée est fixée au :*

- 1) Vendredi 18 Septembre pour L'ECOLE DES GARÇONS  
18, Rue Amiral Linois.
- 2) Vendredi 18 Septembre pour L'ECOLE DES FILLES  
du Port de Commerce.
- 3) Mardi 29 Septembre pour L'EXTERNAT SAINT-YVES  
52, Rue Emile Zola

N. B. — Les parents se feront un devoir d'envoyer leurs enfants en classe aux dates indiquées. Les tout petits (filles et garçons trouveront une classe maternelle pour les recevoir à l'Ecole du Port (près de la Chapelle) et à l'Externat Saint-Yves.



*Pour l'instruction et l'éducation chrétienne de vos filles adressez-vous à l'Ecole libre du Port de Commerce (près de la Chapelle) et à l'Externat Saint-Yves, 52, rue Emile Zola.*



## Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"

Lundi dernier le Directeur du *Celte*, quelque peu énervé, m'accoste dans la rue de Siam et me crie : « Quelle tuile, mon ami, quelle tuile ! » Il n'y a qu'à moi que cela arrive. Juge plutôt. Au moment de « mettre sous presse » je passe chez mon Petit Celte pour lui demander ses manuscrits... Porte fermée, volets clos... Je frappe à coups redoublés. Pas de réponse. Je m'inquiète... un malheur est si vite arrivé !... Une Dame charitable du 4<sup>e</sup>, se rendant compte de mon désarroi, vient à mon secours et s'empresse d'éclaircir le mystère.

« Vous cherchez le Petit Celte, Monsieur ? Il s'est envolé depuis quelques jours sans laisser d'adresse. Il nous a dit seulement qu'il prenait ses vacances... » Et voilà, on ne se gêne plus : on part sans tambour ni trompette, et de peur de poursuite, on s'en va sans laisser d'adresse. Résultat : me voilà dans le pétrin : pas de journal du Petit Celte pour ce mois... que faire ?... Il ne me reste que deux solutions : Inscrire en tête des 4 dernières pages du prochain N° : « *Le Petit Celte est en vacances. Prière de l'excuser* ». Ou bien lui imposer la composition de 8 pages pour le N° d'Octobre... Si j'adopte la première solution, je prive mes lecteurs de leurs pages favorites. Si j'opine pour la deuxième, mon petit Celte, à son retour, me donnera ses 8 jours et démissionnera, et les choses n'iront pas mieux. Alors que faire ?

... Ce pauvre Directeur me paraissait si malheureux que, pour le tirer de ce mauvais pas, je lui ai offert mes services... Et comme je suis homme de parole, il ne me reste qu'à m'atteler à la besogne pour remplacer le Petit Celte. Rude tâche en vérité ! Ce n'est pas mon métier, et je n'ai nulle aptitude pour l'apprendre. Aussi, Chers Lecteurs, veuillez excuser un apprenti journaliste, bien trop vieux pour devenir un « as » dans ce genre de sport... Comptant sur votre indulgence, je me décide... « Allons-y ! » Comme j'ai beaucoup voyagé, en creusant mon infidèle mémoire, j'y trouverai bien quelques bons souvenirs capables de vous décider un brin.

Dimanche 2 Août. — A 7 h. 30, les jeunes Celtes, au son de leurs trompettes guerrières s'embarquent sur le *Plougastel* pour Crozon. Chose étrange : le soleil est de la fête, par suite les âmes sont en liesse... hélas ! pas pour longtemps. Entrée triomphale dans la ville Crozonnaise où une foule sympathique salue les jeunes brestois... Messe avec chant... concert à l'issue de la messe, descente sur la plage, bain, déjeuner champêtre : tel est le programme de la matinée... « *Ça Gaze !...* »

A 3 heures, la Celtique impeccablement alignée, réhausse de sa présence le « *Pardon de la Bénédiction de la Mer* »...

Mais aussitôt une bénédiction d'un autre genre nous vient copieusement des voûtes célestes, aussi nos « *canards* » gavés... d'eau... chantaient-ils tristement sur le chemin du retour ce monotone refrain :

*Il a tant plu  
Qu'on ne sait plus  
Dans quel pays il a le plus plu.  
Mais au surplus  
S'il eut moins plu,  
Ça m'eut plus plu.*

Qu'est-ce que vous dites de cette poésie-là ? C'est trouvé, hein ! On ne peut pas dire que la rime n'est pas riche... et surtout elle est de circonstance. Je la recommande à tous les baigneurs à leur retour de la plage, mais je garde mes « *droits d'auteur*... »

Samedi 8. — Gros événement au Patro. Le camarade Louis Penn, commis de Trésorie, las de liberté ou mieux d'exil dans sa ville lointaine de Soissons, se marie. Il épouse la charmante violoncelliste de notre orchestre : Mademoiselle Marec... (Pauvre orchestre !... Bientôt il ne nous restera plus que notre piano poussif... qu'aucune âme charitable ne veuille mettre à la retraite !!!)

La cérémonie religieuse a lieu dans la pieuse église des Carmes toute resplandissante de jeunesse... Fleurs, tapis, illuminations, musique, une foule de parents, d'amis et de curieux, rien ne manque pour donner à cette cérémonie le cachet du mariage « *chic*... »

Comme il sied, c'est au Directeur du Patronage que revient l'honneur de recevoir et de bénir les serments des jeunes époux. A eux joie, paix, bonheur, prospérité et postérité !...

Dimanche 9. — J'ai gagné le gros lot de la dernière Kermesse, ce qui me permet de me payer un voyage à Paris pour l'Exposition Coloniale... Départ prévu : 15 h. 45... arrivée probable dans la Capitale : 23 h. 30... C'est un plaisir de voyager dans ces conditions... Beau rêve ! J'ai, hélas ! un petit défaut ! j'arrive souvent en retard là où je dois me rendre, ce qui vous explique pourquoi j'ai eu le plaisir d'assister au départ de l'« *ultra-rapide Brest-Paris*... » Mais je ne suis pas seul à posséder ce défaut. Après moi arrive une grosse dame, tout essoufflée, traînant un gamin à sa suite. Elle regarde à droite, à gauche et finalement va trouver un employé,

— Pardon, Monsieur, à quelle heure part le train ?...

— Lequel, Madame ?

— Celui de Paris...

— Il est parti, Madame.

— Ah ! à quelle heure y aura-t-il un autre ?

— A huit heures, Madame...

— Il n'y en a pas qui parte avant ?...

— Non, Madame, ils partent tous à vapeur... » Et le gosse de piquer une crise de larmes.

— « Voyons, mon petit, ne pleure pas comme ça... »

Le gosse lève la tête : « Comment il faut pleurer, alors ?... »

*Samedi 15 et Dimanche 16* — De rage d'avoir manqué mon train, je suis rentré chez moi, décidé d'aller passer les fêtes à Saint-Malo, Saint-Servan, Dinard, Paramé, Cancale, et autres lieux de la Côte d'Emeraude en compagnie d'un de mes bons amis.

J'aime beaucoup la plage : on y respire l'air pur du large, et surtout on peut y faire d'utiles études psychologiques... On entend de ces réflexions, on assiste à de ces petites scènes du plus haut comique... ou parfois on fait des constatations plutôt attristantes... et tout cela parce que vous trouvez là la foule des humains *en liberté*...

*Scènes vécues entre mari et épouse.*

1) « Tu sais bien, ma petite, que je ne mens pas ; ce n'est pas mon faible. »

« Oh ! je le sais bien, c'est ton fort ! »

2) « Tout à l'heure, tu m'appelais « mon ange » puis, maintenant, tu me refuses un chapeau ! »

— « Enfin, ma chérie, les Anges, est-ce que ça met des chapeaux ? » (*Evidence !*)

*Lundi 17.* — Je passe une agréable journée sur LA PLAGE DE DINARD. Au cours de cette journée je me rend compte de ce qu'un stupide *Snobisme* fait des noms de nos Saints patrons.

Tandis que, les yeux au large, je me berce de la douce griserie de la mer, des appels variés, quoique semblables, se croisent sur la plage :

« Lili..., Lolo..., Loulou..., Lulu !... »

Mais ce n'est rien encore. Vous en entendrez bien d'autres :

« Doudou, Dédé, Tété, Vivi, Zizi, Zouzou, Ruru, Jojo, Zozo, Nanan, Zézette, Tototte, Lolotte, Nénette... » Il ne manque que Rintintin ! Il y a du moins son frère cadet : « Tintin ». Il y a aussi : « Chouchou, Bijou, Youyou, Madou, Mani, Manou, Manette, Minette, Riquette, Fafa, Fédé, Babette, Manot, Fufu, Chochotte, Mémène, Totor, Bébert, Tatave, Kiki, Kuku. »

Pourvu que toutes les voyelles n'y passent pas ! Moi j'en passe... et des meilleures, c'est-à-dire des pires, car c'est sans limites !... Vous riez... J'en suis fort aise. Et cela peut paraître drôle, en effet. Mais ce qui ne l'est pas, mais pas du tout, c'est que ces diminutifs acceptables à l'âge où les petits se les donnent eux mêmes, ces ETIQUETTES BEBETES, une fois attachées au cou des bébés ne les lâchent pas et, demeurent enfantines, au lieu de grandir avec eux, les rendent ridicules à tout jamais.

Une fois qu'on est « Lulu, Doudou, ou Kiki », c'est pour la vie. Or la vie n'est pas toujours drôle, il s'en faut ! Et tous nous y avons, plus d'une fois, besoin de nos saints patrons. Mais comment ceux-ci reconnaîtraient-ils leurs clients sous ces déguisements bizarres ?...

N'ayons pas l'air de l'oublier sur la terre, notre vrai nom, le nom de *baptême*, notre nom de chrétien, celui que nous porterons au paradis.

Allons, soyons fiers de notre vrai nom, de notre nom de baptême !

LE PETIT CELTE SUPPLEANT.

3<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 34

1<sup>er</sup> Octobre 1931



# LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.



SOMMAIRE

I. La peur du Pape. — II. Histoire d'octobre. — III. Nos Séances. — IV. Encyclique sur le Mariage Chrétien. — V. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VI. Calendrier paroissial. — VII. Pèlerinage à Lourdes. — VIII. Ouverture des catéchismes. — IX. La profondeur insondable de la bêtise humaine : la superstition. — X. Mon Journal.

## LA PEUR DU PAPE

Elle n'est pas d'aujourd'hui.

L'Histoire nous en détaille les manifestations, au cours des siècles.

Toutefois, il faut convenir que notre temps l'aura constaté plus que d'autres.

Elle n'a pas revêtu de nos jours, les formes violentes, tragiques, adoptées naguère en certains pays, notamment en Angleterre, en Russie, en Allemagne. Elle n'a rien perdu, toutefois, de sa violence et demeure toujours pour nous la grande épreuve de la vitalité miraculeuse de la Papauté et de l'Eglise, instituées par le Christ.

Je rappelle, pour simple mémoire, les manifestations de la période combiste en France.

La rupture avec le Pape était inscrite en tête du programme, arrêté depuis trente ans par les Convents maçonniques.

On sait le soin qu'apporta M. Combes à enrichir de sa marque personnelle cette opération déjà assez peu rehausante !

Bismarck avait revêtu son Kulturkampf d'une énergie brutale sauvage, mais nette.

Le ministre français crut devoir recourir à de puérils prétextes, à une cautèle peu courageuse et surtout peu conforme à nos traditions de race.

Au Mexique, ce fut, en plein XX<sup>e</sup> siècle, et au milieu du silence complice des « peuples de liberté », la résurrection sanglante des méthodes médiévales et l'affreuse concurrence aux procédés « chinois » de Lénine et de Bela-Kun !

Pendant la guerre, les hommes d'Etat manifestèrent une singulière peur de l'action pacificatrice du Pape !

Et pour quiconque voudra formuler un jugement objectif sur les années tragiques — en dehors de tout parti-pris religieux — le pacte secret des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, excluant la plus haute autorité mora-

le du Monde des graves débats internationaux, apparaîtra comme une lourde faute, peut-être même comme un crime contre la paix.

Car cet ostracisme semble aujourd'hui n'avoir été ourdi contre le Saint-Siège que pour favoriser la conclusion anticatholique de la guerre, véritable défi à toute justice.

La peur du Pape et de la haute pensée qu'il représente, s'est manifestée jusque devant les tombes de millions de martyrs !

Depuis ces tristes temps, les diplomates ont créé des organismes internationaux, des pèlerins divers s'en vont à travers le monde, semer les promesses de leur pacifisme verbal...

Les peuples, haletants, saignés à blanc, se pressent sur les pas des prophètes.

Mais, hélas ! ils rencontrent partout des flottes de guerre, des canons, des fusils, des baïonnettes.

Ils étouffent littéralement dans une atmosphère de méfiance, de haine.

Le Pape élève la voix... Il rappelle ce que sont la vraie paix et la vraie liberté.

Mais la presse mercenaire, les Agences officielles ou officieuses étouffent sa voix.

Périssent l'univers pourvu qu'il ne retrouve pas par le Pape le chemin des étoiles !

Je ne connais pas, au cours de l'Histoire, de complot intellectuel et moral plus cruellement et plus froidement perpétré !

Tout ce qui est rationaliste, matérialiste ne voit d'autre ennemi qu'au Vatican !

On n'eût consenti à « tolérer » le Pape, à l'insérer avec l'Eglise dans l'armature de reconstruction mondiale, que s'il avait consenti à « servir » au titre de valet, à garder un silence ancillaire sur les abus de nos « Maîtres » modernes !

On connaît la réponse du successeur de Pierre. Elle est de tous les temps.

Elle est d'hier.

Elle a retenti dans la Cité du Vatican, suscitant la colère du fascisme italien et l'enthousiasme ému de tous les catholiques, de tous les hommes libres, du monde.

« On peut demander notre vie, mais pas notre silence ! »

Il n'est pas nécessaire d'être croyant pour sentir la grandeur de ce cri d'indépendance en face de César !

Les vieux murs de Rome, plus particulièrement ceux du Colisée, ont dû sentir frémir leurs pierres millénaires, sous la percussion contemporaine, de ces accents, depuis longtemps entendus !

Le « Verbe de Dieu » n'est pas plus « lié » aujourd'hui qu'il y a vingt siècles, et, une fois de plus, par M. Mussolini, les grands de la terre verront sauver les droits de la conscience et la liberté humaine, par le Souverain désarmé.

Les Papes passent.

Les rois, les empereurs, les dictateurs aussi.

La Papauté demeure, projetant sur nos orgueils, nos diffamations, nos chaos, nos folies, la sereine et implacable lumière des « vérités éternelles »...

Devant cette résistance prodigieuse à tous les assauts, se manifeste plus profonde que jamais « l'épouvante du Pape » !

La lecture de notre presse anticléricale est bien révélatrice !

Elle flétrissait naguère le « tyran » italien.

Elle ne peut accepter, aujourd'hui que, seul, le vieillard blanc ait osé se dresser devant une semblable puissance, pour déclarer avec une impressionnante fermeté : « Non licet ! »

Périssent l'indépendance des esprits et des cœurs pourvu qu'elle ne soit pas sauvée, au milieu d'une Europe veule et d'une diplomatie défaillante, par le Chef de l'Eglise ! !

Il m'est agréable toutefois de cueillir dans « La République » de M. Daladier cette conclusion :

« Nulle part, on ne peut élever la voix, faire un geste qui ne soit pas fasciste, sauf dans le minuscule territoire du Vatican, ainsi devenu, des Alpes à la Mer Caspienne, le refuge des libertés publiques. »

Comment ne pas nous sentir fiers d'aveux semblables !

Comment, surtout, ne pas sentir nos cœurs se gonfler de gratitude, de confiance et d'amour pour Celui qui fait passer sur tant de tyrannies modernes un semblable souffle de libération et de fierté ?

Quant à l'avenir... il ne nous inquiète en aucune manière.

Monarques, dictateurs, ministres auront beau exiler, incendier, brutaliser, assassiner... Il y aura toujours sur un point quelconque de la terre un homme agenouillé devant un pauvre crucifix, capable, dans les heures graves de se lever comme un géant pour faire passer sur toutes les victoires et toutes les saturnales son cri formidable « *On peut demander ma vie mais non pas mon silence !* »

Et les « puissants » de la politique ou de la philosophie seront morts depuis longtemps, quand des millions d'êtres humains se dresseront encore, soulevés par la grande voix que nul ne parvient à baïllonner...

Au-dessus de la boue et des balles, la Papauté demeure, prie, condamne, guide, enseigne et... pardonne... jusqu'à la consommation des siècles.

D.-M. BERGEY,

Député de la Gironde.

## Sur le vif

# Histoire d'Octobre

Neuf heures du matin sonnaient au clocher quand Madame apparut à la porte de la sacristie.

— Monsieur le Curé, je viens vous trouver à propos d'un petit différend qui s'est élevé, hier soir, entre un de vos vicaires et moi.

— Vraiment, Madame, j'en suis tout surpris.

— Ah ! et pourquoi ?...

— Parce que mes vicaires sont excellents...

— Mais raides quelquefois !... Et j'ai pensé qu'il valait mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints...

— Hélas !... ni moi !... ni même eux...

A partir de ce moment, le prêtre ferme les yeux pour écouter le thème usé qu'il devine. Et voici, mot à mot, le dialogue qui s'échange entre eux deux.

— Monsieur le Curé, je voudrais que mon fils ne fasse qu'un an de catéchisme !...

— Il a quel âge... ?

— Il approche de ses dix ans.

— Et voulez-vous m'exposer vos raisons... ?

— C'est à cause de ses études qui sont très prenantes.

— Votre pauvre petit n'a peut-être pas des facilités... extrêmes...

— Mais pas du tout ! ! pas du tout ! ! c'est précisément le contraire ! ! Mon garçon est très intelligent ; il apprend tout ce qu'il veut. En un an, il aura rattrapé, dépassé tous ses camarades...

— ...qui ont déjà une, deux, trois années de catéchisme. Ce serait bien curieux, Madame !

— Je ne dis pas cela ; mais j'affirme qu'en un an mon fils saura son catéchisme sur le bout du doigt.

— Il pourrait même le savoir en un mois, peut-être ?

— Oh ! certainement ! Ainsi, cet été, nous avons joué chez des amis au Tréport *Le Voyage de Monsieur Perrichon*... Rien qu'à nous entendre répéter, le petit avait appris toute la pièce en huit jours...

— Alors... s'il ne faisait que huit jours de catéchisme... ?

La dame est comme interdite.

— Il me semble, Monsieur le Curé, que... ?

— Tout de même !... Madame...

Un silence.

— Et pourquoi votre fils n'est-il pas venu l'an dernier au catéchisme ?

— Il a été malade.

— Ce qui ne l'a probablement pas empêché d'aller au collège... ?

— Il le fallait bien pour qu'il ne soit pas en retard. A dix ans ce petit est déjà écrasé de travail... C'est à peine si j'ai réussi à loger les leçons de piano, d'anglais et de gymnastique... Aussi, quand le catéchisme arrive par-dessus le marché, vous pouvez supposer si je suis embarrassée !...

— ...Par-dessus le marché !...

Le digne pasteur regarde cette femme... cette mère, qui met le catéchisme après le piano, après l'anglais, après la gymnastique. Il y a un tel fossé entre ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être, qu'il hésite presque à commencer. Pourtant elle a... elle doit avoir une âme tout de même !... Il faut essayer de l'éclairer.

\*\*\*

« D'abord, Madame, nous avons un règlement officiel des catéchismes établi par l'autorité diocésaine. D'après ce règlement qui régit toutes les paroisses, *l'enfant doit suivre les catéchismes pendant deux ans ou trois ans selon l'âge*. Si je vous accorde une concession à vous, tous peuvent me demander la même. Dans quelle situation alors me mettez-vous en présence de mes supérieurs et des autres parents... ?

...Vous ajoutez que votre enfant est surchargé. Mais quel le surcharge... ? Vous l'amenez au PRINCIPAL après l'avoir bourré d'ACCESSOIRES. Car on peut être un homme sans piano, sans anglais, et même sans gymnastique ; mais on risque de cesser de l'être sans catéchisme.

— Et pourtant, moi, Monsieur le Curé, je connais des hommes parfaits qui ne sont guère allés au catéchisme !...

— Vitesse acquise, Madame !... L'inconséquence, d'ailleurs, nous sauve quelquefois... Et puis, il faudrait nous entendre sur ce que vous appelez « parfait ». Le catéchisme n'est pas une question de mémoire ; il est une ÉDUCATION. C'est l'acte lent, progressif, harmonieux, qui suscite le chrétien endormi dans l'enfant. Votre fils est appelé à vivre à une époque tourmentée ; il aura les passions à combattre, à dompter, et aussi, Madame, des devoirs envers vous. C'est au catéchisme qu'il apprendra *la raison suprême* de tout cela... raison qui est Dieu.

Or, envers Dieu, il y a aussi de grands devoirs. Comment l'en pénétrer, cet enfant, en un catéchisme hâtif, précipité, qui ne pourra pas être assimilé. Le temps ne respecte rien de ce qui est fait sans lui... »

\*\*\*

Mais Madame se soucie de ces raisons comme de son premier chapeau. Elle attend, impatiente, en tapotant des doigts, que le prêtre ait fini, pour lui sortir le dernier argument bien connu ! oh ! combien !... car c'est toujours lui qui ferme la marche.

— Monsieur le Curé, je le regrette, si mon fils doit faire deux ans de catéchisme, je vous préviens que son père (le père a toujours bon dos) n'acceptera jamais cette décision

et que, par conséquent, mon garçon ne fera pas sa première Communion.

— Pauvre petit !... c'est lui qui payera votre note...

Là-dessus, Madame se lève, rassemble les plis bleu de ciel de son manteau et, les yeux sombres, se regante avec soin. Mais à la dernière pression elle décoche rageusement une dernière flèche :

— Je le dirai plus tard à mon fils !... Je lui raconterai l'entrevue de ce matin : « Mon enfant, si tu n'as pas fait ta première Communion, ce n'est pas la faute à ta pauvre mère qui a tout essayé pour que tu la fasses ! C'est la faute...

— ...à Monsieur le Curé !...

— Parfaitement ! »

\*\*\*

Seigneur, ayez pitié de ces pauvres mères inconscientes ; mais ne nous étonnons pas si tant de familles honnêtes donnent aujourd'hui à la société des enfants d'une médiocrité morale vraiment décourageante...

\*\*\*\*\*

## Nos Séances

### I. Cinéma

1. — *Dimanche 4 octobre* : La Rose effeuillée.
2. — *Dimanche 18 octobre* : Accusateur silencieux.
3. — *Dimanche 25 octobre* : ?

### II. Théâtre

*Dimanche 11 octobre* : Grande Séance de gala.

Au programme :

- 1<sup>o</sup>). Festival de Gymnastique et de Musique par les jeunes gens de la *Celtique*.
- 2<sup>o</sup>). Le Mystère de Kéravel (Drame de Th. Botrel).

### III. Conférence

*Le Mercredi 21 octobre*, à la Salle des Œuvres, à 20 h. 30, Grande Conférence par Monsieur le Docteur PHILIPPON.

Sujet : Laënnec, grand médecin breton né à Quimper.



# Encyclopédie sur le Mariage Chrétien

(Suite)

## LES ENFANTS

### *Dignité des parents.*

Parmi les biens du mariage, les enfants tiennent donc la première place. Et sans aucun doute, le Créateur même du genre humain, qui, dans sa bonté, a voulu se servir du ministère des hommes pour la propagation de la vie, nous a donné cet enseignement lorsque, en instituant le mariage dans le paradis terrestre, il a dit à nos premiers parents et, en même temps, à tous les époux à venir : « Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre. » Ce que le même Saint Augustin a très bien fait ressortir des paroles de l'Apôtre Saint Paul à Timothée en disant lui-même : « Que la procréation des enfants soit la raison du mariage, l'Apôtre en témoigne en ces termes : Je veux, déclare-t-il, que les jeunes filles se marient. Et comme pour répondre à cette question : mais pourquoi ? il poursuit aussitôt : qu'elles procréent des enfants, qu'elles soient mères de famille.

Pour apprécier la grandeur de ce bienfait de Dieu et l'excellence du mariage, il suffit de considérer la dignité de l'homme et la sublimité de sa fin.

L'homme en effet dépasse toutes les autres créatures visibles, par la prééminence de sa nature raisonnable. Ajoutez-y que si Dieu a voulu les générations des hommes, ce n'est pas seulement pour qu'ils existent et qu'ils remplissent la terre, mais bien pour qu'ils l'honorent Lui, pour qu'ils le connaissent, qu'ils l'aiment et qu'ils jouissent éternellement de Lui dans les Cieux, par suite de l'admirable élévation de l'homme par Dieu à l'ordre surnaturel, cette fin dépasse tout ce que l'œil a vu, ce que l'oreille a entendu, et ce que le cœur de l'homme a pu concevoir. Par où l'on voit facilement que les enfants, nés par l'action toute-puissante de Dieu, avec la coopération des époux, sont tout ensemble un don de la divine bonté et un précieux fruit du mariage.

Les parents chrétiens doivent comprendre en outre qu'ils ne sont pas seulement appelés à propager et à conserver le genre humain sur la terre, qu'ils ne sont pas même destinés à former des adorateurs quelconques du vrai Dieu, mais à donner des fils à l'Eglise, à procréer des concitoyens, des saints et des familiers de Dieu, afin que le peuple attaché au culte de Dieu et de Notre Sauveur grandisse de jour en jour. Sans doute les époux chrétiens, même s'ils sont sanctifiés eux-mêmes ne sauraient transmettre leur sanctification à leurs enfants : la génération naturelle de la vie est devenue au contraire la

voie de la mort, par laquelle le péché originel se communique aux enfants : ils gardent cependant quelque chose de la condition qui était celle du premier couple conjugal au paradis terrestre : il leur appartient, en effet, d'offrir leurs fils à l'Eglise afin que cette mère féconde des enfants de Dieu, les régénère par l'eau purificatrice du baptême à la justice surnaturelle, qu'elle en fasse des membres vivants du Christ, participants à la vie éternelle, des héritiers enfin de la gloire éternelle, à laquelle nous aspirons tous, du fond du cœur.

Si une mère vraiment chrétienne considère ces choses, elle comprendra certainement que, dans un sens plus élevé et plein de consolations, ces paroles de notre Rédempteur s'adressent à elle : « Lorsque la femme a engendré son enfant, elle cesse aussitôt de se rappeler ses souffrances, à cause de la joie qu'elle ressent, parce qu'un homme est né dans le monde. » Devenue supérieure à toutes les douleurs, à toutes les sollicitudes, à toutes les charges inséparables de son rôle maternel, ce sera bien plus justement et plus saintement que la matrone romaine, mère des Gracques, qu'elle se glorifiera dans le Seigneur d'une florissante couronne d'enfants. D'ailleurs, ces enfants reçus de la main de Dieu avec empressement et reconnaissance, les deux époux les regarderont comme un talent qui leur a été confié par Dieu, et qui ne doit pas être utilisé dans leur propre intérêt ni dans le seul intérêt terrestre de l'Etat, mais qui devra au jour du jugement être restitué à Dieu avec le fruit qu'il aura dû produire.

### *Leur mission éducatrice.*

Le bien de l'enfant ne se termine pas, à coup sûr, au bienfait de la procréation ; il faut qu'il s'y adjoigne un autre, contenu dans la bonne éducation de l'enfant. Dieu, malgré toute sa sagesse, aurait certes médiocrement pourvu au sort des enfants et du genre humain tout entier, si ceux qui ont reçu de lui le pouvoir et le droit d'engendrer n'en avaient pas reçu aussi le droit et la charge de l'éducation. Personne ne méconnaît, en effet, que l'enfant ne peut se suffire à lui-même dans les choses qui se rapportent à la vie naturelle, à plus forte raison ne le peut-il pas dans les choses qui se rapportent à la vie surnaturelle : durant de nombreuses années, il aura besoin de l'aide d'autrui, d'instruction, d'éducation.

Il est d'ailleurs évident que, conformément aux exigences de la nature et à l'ordre divin, ce droit et cette tâche reviennent tout d'abord à ceux qui ont commencé par la génération l'œuvre de la nature et auxquels il est absolument interdit de laisser inachevée l'œuvre entreprise et d'exposer ainsi l'enfant à une perte certaine.

Or il a été déjà pourvu, de la meilleure manière possible, à cette si nécessaire éducation des enfants, dans le mariage où, unis par un lien indissoluble, les parents sont toujours en

état de s'y appliquer ensemble et de se prêter un mutuel appui.

Nous avons déjà traité ailleurs abondamment de l'éducation chrétienne de la jeunesse ; les paroles de Saint Augustin citées plus haut résumeront ce que nous y avons dit : « Pour ce qui regarde les enfants, ils doivent être accueillis avec amour, élevés religieusement. » Ainsi parle aussi le Droit Canon avec son habituelle précision : « La fin première du mariage, c'est la procréation des enfants et leur éducation. »

Il ne faut enfin point passer sous silence que si cette double mission, si honorable et si importante, a été confiée aux parents pour le bien de l'enfant, tout usage honnête de la faculté, donnée par Dieu, de procréer de nouvelles vies, est exclusivement le droit et la prérogative du mariage, conformément à l'ordre du Créateur lui-même et de la loi naturelle : cet usage doit absolument être contenu dans les limites saintes du mariage.



## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES

### BAPTÊMES

Pierre-Maurice Pellen — Marie-Paule Simottel — Monique-Marie Guiffant — Roger-Mathieu Urcun — Hervé Keraudren — Yvette-Louise Teyssier — Jean-François Le Bot.

### MARIAGES

Claude-Jean-Marie Kerguelen et Marcelle Laouénan.  
Joseph Laouénan et Yvonne-Marie Guennec.  
Michel Le Guillou et Marie-Yvonne Colin.

### DÉCÈS

Lucie Brador, 56 ans. — Rosalie Chuiton, 83 ans. — Jeanne-Louise Gouriou, 1 an.



## CALENDRIER PAROISSIAL



### OCTOBRE

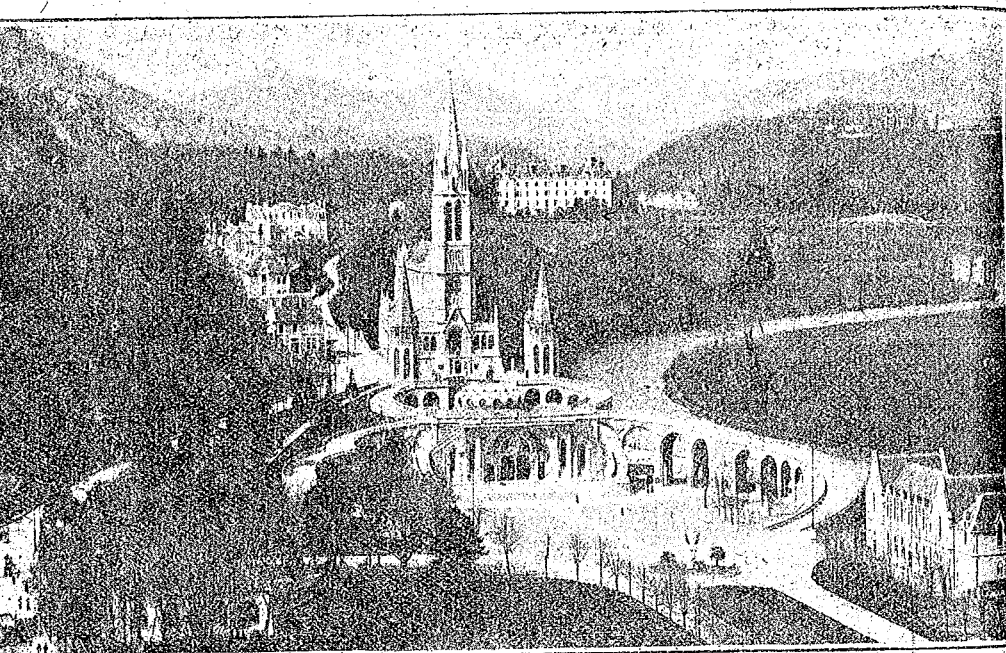
Les exercices du Rosaire auront lieu pendant le mois d'octobre le dimanche à l'issue des vêpres et en semaine à 20 heures.

- |                    |                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <i>Jeudi</i>     | S. Rémi, évêque et confesseur. A 7 h. 30, Messe de Communion. — A 21 h., Adoration Nocturne.                                                                                                                            |
| 2 <i>Vendredi</i>  | Les Saints Anges Gardiens. Heure Sainte à 20 h.                                                                                                                                                                         |
| 3 <i>Samedi</i>    | Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge.                                                                                                                                                                                  |
| 4 <i>Dimanche</i>  | Dix-neuvième après la Pentecôte. Au chœur Solennité du St Rosaire. Quête pour les patronages. — A 13 h. 15, Ouverture de la Persévérance : sermon et salut. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, chapelet, Salut. |
| 5 <i>Lundi</i>     | S. Maurice, Abbé. A 17 h., Réunion des Tertiaires.                                                                                                                                                                      |
| 6 <i>Mardi</i>     | S. Bruno, confesseur. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.                                                                                                                                                            |
| 7 <i>Mercredi</i>  | N. D. du Rosaire. A 20 h. 30, Réunion des hommes de l'Union Catholique.                                                                                                                                                 |
| 8 <i>Jeudi</i>     | Ste Brigitte, veuve.                                                                                                                                                                                                    |
| 9 <i>Vendredi</i>  | SS. Denis et ses compagnons, martyrs. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.                                                                                                                                            |
| 10 <i>Samedi</i>   | St François Borgia, confesseur.                                                                                                                                                                                         |
| 11 <i>Dimanche</i> | Vingtième après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres, prières de la confrérie des Trépassés, Chapelet, Salut.                                                                                                               |
| 12 <i>Lundi</i>    | S. Charles de Blois, confesseur.                                                                                                                                                                                        |
| 13 <i>Mardi</i>    | S. Edouard, confesseur.                                                                                                                                                                                                 |
| 14 <i>Mercredi</i> | S. Callixte, pape et martyr.                                                                                                                                                                                            |
| 15 <i>Jeudi</i>    | Ste Thérèse, vierge.                                                                                                                                                                                                    |
| 16 <i>Vendredi</i> | Apparition de S. Michel au Mont Tombe.                                                                                                                                                                                  |
| 17 <i>Samedi</i>   | Ste Edwige, veuve.                                                                                                                                                                                                      |
| 18 <i>Dimanche</i> | Vingt et unième après la Pentecôte. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Chapelet, Salut.                                                                                                                      |
| 19 <i>Lundi</i>    | S. Pierre d'Alcantara, confesseur.                                                                                                                                                                                      |
| 20 <i>Mardi</i>    | S. Jean Cautien, confesseur. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.                                                                                                                                                         |
| 21 <i>Mercredi</i> | S. Conogan, évêque et confesseur.                                                                                                                                                                                       |
| 22 <i>Jeudi</i>    | Anniversaire de la dédicace de la cathédrale de Quimper.                                                                                                                                                                |
| 23 <i>Vendredi</i> | De l'Octave de la dédicace.                                                                                                                                                                                             |
| 24 <i>Samedi</i>   | S. Raphaël, archange.                                                                                                                                                                                                   |

- 25 *Dimanche* Vingt-deuxième après la Pentecôte. Fête du Christ-Roi. Quête pour les réparations de A 17 h. 30, Vêpres, Chapelet, Salut.
- 26 *Lundi* S. Alor, évêque et confesseur.
- 27 *Mardi* S. Magloire, évêque et confesseur.
- 28 *Mercredi* S. Simon et S. Jude, apôtres.
- 29 *Jeudi* Jour octave de la dédicace.
- 30 *Vendredi* De la férie.
- Ces trois derniers jours, Triduum de la Toussaint. Sermon à 20 h.
- 31 *Samedi* Vigile de la Toussaint, Jeûne et Abstinence.

\*\*\*\*\*

## PÈLERINAGE A LOURDES



Le dimanche 20 Septembre, pour la 47<sup>e</sup> fois, le diocèse de Quimper dirigeait sur Lourdes les pieuses phalanges de ses pèlerins aux pieds de la Bonne Vierge de la grotte de Massabielle.

Les 4.500 Finistériens, après les Normands et les Vendéens, sont heureux de saluer dans leur dialecte propre et avec leurs atours pleins de poésie et de pittoresque la Vierge des Montagnes. Comme ces jolies coiffes blanches aux formes si variées et vraiment artistiques, comme ces vêtements modestes et élégants à la fois des Bretonnes jettent une note

charmante dans ce domaine de Marie ! Honneur à notre diocèse qui garde ses bonnes traditions, et non seulement celles du costume régional, mais encore celles de sa foi et de sa fidélité au culte de Marie, la fille de Sainte Anne que toute âme bretonne aime d'amour tendre.

Fidèle à Marie, fidèle donc à Dieu !

Nos pèlerins se sont fait remarquer pendant leur séjour à Lourdes. On ne peut souhaiter plus d'assiduité aux exercices du pèlerinage, plus de discipline consentie, plus d'ampleur et d'ensemble dans les chants, plus de faim du divin et donc plus de communions et de prières parmi les pèlerins de Lourdes.

C'est avec une légitime fierté que Notre Evêque pouvait présenter à l'Immaculée ces bataillons serrés de pèlerins, et c'est aussi avec confiance qu'il pouvait comparer la cure de surnaturel de la Grotte de Lourdes aux cures d'eau de nos stations thermales. Là en effet les âmes se purifient et se fortifient bien mieux encore que les corps dans les stations climatiques ou balnéaires.

Trente quatre pèlerins ont représenté notre paroisse à Lourdes pendant ces jours bénits, jours trop vite écoulés de l'avis de tous, aussi les adieux de ces privilégiés à la Grotte de Massabielle durent ressembler bien un peu à ceux de Bernadette, mais ce n'était pas un adieu définitif.

Tous durent plutôt dire : Au revoir. *Un pèlerin.*

\*\*\*\*\*

## LE FOLGOAT, 27 SEPTEMBRE



M. COLIN, de Plabennec, recteur d'Esquibien, prononçant son discours devant 30.000 auditeurs

## Ouverture des Catéchismes

*Jeudi 8 octobre.* — à 8 h., réunion générale à l'Eglise, et Messe du St-Esprit.

Tous les enfants de la paroisse, de 6 à 13 ans, doivent assister à cette réunion. A l'issue de la Messe, les enfants se rendront dans les différentes Salles de Catéchisme pour se faire inscrire aux Cours de Catéchisme qu'ils doivent suivre pendant l'année scolaire 1931-1932.

Pour éviter tout malentendu, nous rappelons une fois de plus aux parents que pour être admis à la Communion Solennelle il faut 1°) Avoir suivi régulièrement le catéchisme préparatoire pendant deux ans à raison de deux séances par semaine.

2°) Avoir 10 ans révolus au 31 Décembre 1931.

Les parents qui ont vraiment le souci de la formation religieuse de leurs enfants se feront un devoir de conduire leurs enfants au catéchisme de 2<sup>e</sup> Communion et au Cours de Religion, tous les jeudis à 11 heures.

### HORAIRE

#### I. Garçons

##### A. — Au Patronage

1°). Petits de 6 à 7 ans : le vendredi à 11 h.

2°). Suivants de 8 et 9 ans : le lundi à 11 h. et jeudi à 9 h.  
Directeur : *M. Le Corre.*

3°). Première Communion : le lundi à 11 h. et jeudi à 9 h.  
Directeur : *M. Lespagnol.*

4°). Deuxième Communion : le jeudi à 11 h. Directeur : *M. Le Corre.*

5°). Cours de Religion (garçons de 13, 14 et 15 ans) : le jeudi à 11 h. Directeur : *M. Lespagnol.*

##### B. — A la chapelle du Port

6°). Petit du Port (6 et 7 ans), le mercredi à 11 h. Directeur : *M. Lespagnol.*

#### II. Filles

##### A. — A la Salle des Catéchismes, 7 rue J.-J. Rousseau

1°). Petites (6 et 7 ans) : le vendredi à 11 h. Directeur : *M. Cornen.*

2°). Suivantes (8 et 9 ans) : le lundi à 11 h. et le jeudi à 9 h. Directeur : *M. Huiban.*

3°). Seconde et troisième Communions : le jeudi à 11 h. Directeur : *M. Huiban.*

##### B. — A la Sacristie des Carmes

4°). Première Communion : le lundi à 11 h. et le jeudi à 9 h. Directeur : *M. Cornen.*

##### C. — A la Chapelle du Port

5°). Petites (6 et 7 ans) : Le mercredi à 11 h. Directeur : *M. Cornen.*

## La profondeur insondable de la bêtise humaine : La superstition

La superstition est de tous les temps et de tous les pays, et trouve un terrain tout préparé particulièrement dans les âmes qui se flattent de s'être libérées des dogmes surannés et des croyances périmées. C'est le plus beau titre de gloire de « l'enseignement laïque, neutre et obligatoire » d'avoir opéré cet affranchissement des esprits. Vous en doutez ? Lisez plutôt la belle affiche placardée sur les murs de l'Hay-les-Roses (Département de la Seine), à l'occasion du Cinquantenaire de l'enseignement laïque.

*« L'école laïque, fille aînée de la République est neutre. Elle respecte toutes les consciences et toutes les convictions. Elle ne travaille pas à la captation, mais à l'affranchissement des esprits. »*

*Elle n'impose qu'une seule règle : enseigner la vérité. Elle est la grande émancipatrice des intelligences, la raison et la science sont ses seuls guides.*

*On fabriquait des disciples, elle a voulu des hommes.*

*L'école unique est le complément logique de l'école laïque. »*

Voilà un beau morceau de littérature, ou je ne m'y connais pas ! Cette pauvre école émancipatrice respecte toutes les convictions, ce qui ne l'empêche pas d'en affranchir les esprits. Et à la place de ces convictions que met-elle ? Rien.

Et comme la nature a l'horreur du vide, il faut bien que quelque graine y germe et y croisse. Le terrain est des plus propices pour l'éclosion de la *superstition*. Cette forme de croyance vous permet de soupçonner la profondeur insondable de la bêtise humaine.

Ces belles intelligences émancipées des dogmes de la Trinité et de la Rédemption n'hésiteront pas à croire fermement à la bonne ou néfaste influence de la *Chaîne du bonheur*, du *pingouin fétiche*, du N° 13, de la *salière renversée*, etc.

Nous signalerons dans les prochains numéros du *Cette* quelques-unes des formes revêtues par la superstition moderne.

### La chaîne de bonheur

Voici ce que nous lisons dans l'*Animateur des temps nouveaux* : « La sotte plaisanterie de la « chaîne de bonheur » recommence... A la suite de campagne de presse, cette superstition s'était éteinte il y a deux ans. Elle renaît, comme renaît toute sottise éternellement.

De nouveau de nombreuses personnes reçoivent la lettre suivante : « Continuez la chaîne : tirez neuf copies de ce texte et envoyez-les à neuf personnes des plus diligentes que vous connaissez auxquelles vous souhaitez du bonheur. — Cette

chaîne a été commencée par un colonel de l'artillerie américaine C. B. 24, et doit faire trois fois le tour du monde. Elle est reproduite en toutes langues.

Envoyez vos copies, si possible dans les 24 heures, après avoir reçu la présente. Et ne coupez pas la chaîne, sans quoi vous suivrez votre destin et il vous arrivera malheur.

Dans les neuf jours suivant celui où vous aurez tiré les copies, comptez les jours, un événement heureux tout à fait inattendu surviendra qui vous comblera d'aise. Si vous prenez ceci comme une plaisanterie et n'envoyez pas les copies, vous ne serez pas heureux. »

Suit une liste contenant les noms de ceux qui ont déjà expédié la chaîne de bonheur.

— Et la dame qui a, dans son courrier, reçu la « chaîne de bonheur » reste perplexe. Si elle ne s'inflige pas le travail d'écrire neuf fois cette histoire et de l'envoyer à neuf personnes de sa connaissance, quel bonheur ne va-t-elle pas manquer, à quel malheur ne va-t-elle pas s'exposer ? Alors, elle s'attelle à l'ouvrage, fait neuf copies neuf enveloppes, ne paye que quatre-vingt-cinq de timbres... et attend.

— Elle n'est pas assez intelligente pour calculer que, si elle envoie la chaîne de bonheur à neuf personnes qui l'envoient à neuf autres qui l'adressent à neuf autres, toute l'humanité y passera après très peu d'opérations.

Et puis, elle a un fond de superstition : qui sait ?...

Un de nos lecteurs nous a envoyé une lettre de chaîne de bonheur adressée à sa femme. Il est furieux ! et d'autant plus furieux que c'est une dame professeur dans un lycée qui a envoyé l'ânerie. « Et après cela, s'écrie-t-il, ça veut voter ! » Faites-nous là-dessus, nous supplie-t-il ensuite, un article de bonne verges trempé dans du vinaigre.

Hélas ! cher Monsieur, nous y perdrons notre vinaigre ! La chaîne de bonheur commencée par un colonel de l'artillerie américaine C. B. 24, continuera à sévir ; la dame professeur de lycée, continuera à se croire supérieure au reste de l'humanité.

Ajoutons que les hommes qui poursuivent la chaîne de bonheur sont très nombreux. J'en ai connus, des généraux, des banquiers notables, un ambassadeur, que sais-je ? Ce qui provue que chacun de nous a un grain dans le cerveau.

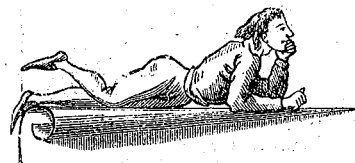
Il n'en reste pas moins que la chaîne de bonheur est la démonstration même du progrès qui reste à faire pour élever l'humanité à un degré au-dessus de l'oie ! »

(A suivre).



## Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"



Mardi 1<sup>er</sup> septembre. — Je commence d'abord par remercier l'honorable inconnu ? qui a bien voulu me remplacer le mois dernier. Il s'est arrêté au 17 Août, mais ça ne fait rien. Je lui en sais gré infiniment. Cependant, qu'il me soit permis de faire remarquer ceci à mes lecteurs : c'est que le *Petit Celta* par intérim est un type assez bizarre : Il a à la fois beaucoup et peu de mémoire. Je m'explique. Il se rappelle très bien ce qu'il a lu, mais sa mémoire n'est pas assez fidèle pour lui rappeler où son cerveau l'a emmagasiné. Prenez donc — vous qui conservez jalousement la collection complète du « Celta » — les N<sup>os</sup> de Septembre et de Décembre 29 ; ça y est. Et bien, ne trouvez-vous pas qu'il y a quelques petites choses qui ressemblent étonnamment à quelques histoires racontées le mois dernier ?...

Il y a tant de sources où trouver des choses intéressantes. Pourquoi aller les prendre là. Comme vous voyez, loin de moi la pensée de l'accuser de plagiat. D'ailleurs, je serais mal venu — Je fais comme lui — Ça m'est arrivé plus de 4 fois.

On me reprochait dernièrement que plusieurs de mes histoires et de mes bons mots avaient un petit air de déjà vu.

Que voulez-vous.

« Tout est dit, notait il y a 250 ans le subtil La Bruyère, tout est dit, et l'on vient trop tard depuis sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. »

Alors ! Si tout est dit, faut-il se taire ou redire ? « That is the question », comme disent les anglais. Mais, me répondra quelqu'un, on peut toujours trouver du nouveau. Je charge Montaigne de vous répondre.

« La vérité et la raison sont communes à un chacun et ne sont pas plus à qui les a dites premièrement qu'à celui qui les a dites après. Les abeilles picotent de ça de là, les fleurs, mais elles en font le miel qui est tout leur : ce n'est plus ni thym, ni marjolaine. »

Et La Fontaine :

La feinte est un pays plein de terres désertes,  
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes...  
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,  
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Vous comprendrez qu'après de telles maximes, de telles raisons données par de tels maîtres, le *Petit Celta* ne se gêne plus, et continue à l'occasion à picoter ça et là.

Reprenons notre Journal.

Jeudi 3 septembre. — Hélas ! peu de faits saillants. Rien de neuf dans la paroisse. Au patro plus de concours, plus de festivals.

Les séances de cinéma vont reprendre heureusement à la fin du mois. Ah ! pardon, j'oubliais la séance du 13 que l'on prépare.

...Le soleil est toujours chiche de ses rayons. De la pluie, toujours de la pluie, depuis que je suis revenu. Cela me fait rêver. Je voudrais retourner dans le Midi, car j'ai passé mes vacances, là-bas. Quel azur, mon Dieu, un bleu ! un bleu ! Ça chauffe : on s'en aperçoit d'ailleurs, car les habitants sont toujours aussi « hableurs ». L'autre jour, deux méridionaux discutaient le coup :

— Oui, mon cher, la bibliothèque de Marseille possède un manuscrit qui appartient jadis à Cicéron, tu sais bien, le poète grec.

— Peuh ! Qu'est cela ? Le musée national de Castelnaudary ne nous montre-t-il pas, pauvre cher, le crayon dont se servit Noé pour inscrire les animaux à mesure qu'ils entraient dans l'arche !

Un rien ! pour du bois d'arbre, ce doit être un fameux bois d'arbre celui dont est fait ce crayon historique.

*Lundi 7 septembre.* — Hi, Hi, Robert m'a donné une giffle.

— Tu ne pouvais pas la lui rendre ?

— Non. J'avais les mains occupées à lui tirer sur les cheveux !

On ne peut pas dire ! c'est une bonne raison ! !

*Jeudi 10 septembre.* — Inédit ! ! Invraisemblable mais vrai... comme les anguilles !

Vous tous qui allez au catéchisme et qui apprenez votre histoire sainte, faites-en votre profit. — Amusez-vous-en mais ne faites pas de même. — Le conseil est d'ailleurs superflu, car vous n'y arriveriez pas.

Ecoutez ces deux histoires racontées à sa façon par un grand garçon de 16 ans, — un parisien marinier de son état, — complètement illettré, mais non dépourvu de mémoire. On lui avait expliqué les images du catéchisme en couleurs de la Bonne-Presse, et quelques semaines après on lui demanda de les raconter à son tour.

Voici l'histoire d'Abraham et des trois Anges.

« Alors, y avait *Labrane* (Abraham) qui était comme ça assis au pied d'un arbre parce qu'il faisait très chaud. Et pis il voit trois *bonhommes* qui marchaient au soleil et qu'avaient chaud. Alors *Labrane* va les trouver et pis il leur dit : « Fait chaud, hein ! *Entrez donc ici boire un coup* que je vous paye à boire. » Et pis il dit à sa femme, qui rigolait, d'y donner à boire. Alors les trois *bonhommes* qu'étaient pas trois bonhommes, mais trois anges, disent à *Labrane* : « Eh ben ! parce que t'as été bon type le bon Dieu va t'envoyer un petit gars. Et pis nous on est trois anges qui représentent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

Voici l'histoire fameuse du grand docteur saint Augustin s'essayant, sur les rivages d'Hippone, à sonder le mystère de la sainte Trinité. Version inédite, bien entendu.

« Le monsieur qu'est là c'est un évêque. Il était en train de lire un livre de messe. Et puis il voit un petit gars qui avait fait un trou dans le sable et qui allait avec une coquille prendre de la flotte dans la mer et il la balançait dans le trou. Alors l'évêque y dit : « Quoi qu'tu fais là, p'tit gars ? — Tu vois toute la flotte qu'y a dans la mer ? qui dit le p'tit gars. Eh ben ! je vais la balancer dans ce petit trou. — Eh ben ! mon vieux, qui répond l'évêque, t'as pas fini. Mais t'arrivera jamais p'tit gars ! » Alors le p'tit gars qui était un p'tit ange y dit : « Eh ben ! j'aurai plus vite ballancé toute la flotte dans ce petit trou que toi t'auras fini de lire ton livre de messe. » (Cette finale est inédite. L'histoire rapporte que l'ange dit à saint Augustin : « Je parviendrai plus vite à mettre toute l'eau de la mer dans ce petit trou, que toi à comprendre le mystère de la sainte Trinité. »

Enfin, voici un récit également inédit de l'épisode du jeune homme riche de l'Evangile, toujours raconté par le même garçon.

« Alors voilà, c'grand gars qui vient trouver Jésus-Christ : « Qu'est-ce qu'il faut que j'fasse, qu'y dit, pour aller au ciel ? — *Faut être un bon chrétien*, qui répond Jésus-Christ. *Faut aller à la messe. Faut aller te confesser.* — Eh ben ! moi j'fais tout ça. Qu'est-ce qu'il faut faire par dessus le marché ? — Eh ben ! t'as de la galette, est-ce pas ? Donne-la à ce pauvre vieux qu'est là. Et pis, va vendre tout qu'est-ce que tu as, et donne-le aux malheureux. » Mais ça y plaisait pas au jeune homme, qu'est-ce qu'y avait dit Jésus-Christ. Y voulait pas lâcher sa galette.

*Dimanche 13 septembre.* — A l'occasion de la clôture du Patronage de Vacances, a lieu au Patronage une séance récréative très réussie et très goûtée. Les petits interprètent avec beaucoup d'entrain la *Vengeance de M. Lustucru*, Saynète enfantine ; les grands se font applaudir dans *Le Réserviste aux cinq enfants*. Désopilante comédie militaire.

*Mercredi 16 septembre.* — En ces temps de crises financières dont sont atteints plusieurs pays, on entend parler souvent de sommes fabuleuses, de centaines de millions, de milliards surtout, on en perd la notion des chiffres.

D'ailleurs, beaucoup de gens ne se rendent pas compte de ce qu'est un milliard, aussi le *petit Celta* croit bien faire de donner à ses lecteurs quelques indications qui leur permettront mieux de voir ce que représente un milliard. Prenons-le en or.

Le poids d'un milliard-or est de 322.580 kilos et son volume de 16 mètres cubes  $\frac{3}{4}$ . Un milliard-or, passé à la filière peut, sous la forme d'un fil de  $\frac{3}{4}$  de millimètre de diamètre, faire le tour du globe à l'équateur.

Pour transporter un milliard-or par le moyen de transport habituel des voies ferrées, il faudrait 64 wagons contenant chacun 5.000 kilos de ce métal.

En cherchant un peu... on pourrait encore faire beaucoup d'autres choses !

*Samedi 19 septembre.* — Entendu au départ du train pour Paris, sur le quai de la gare :

*Lui : ?????*

*Elle : Chéri, que ferais-tu dis, si je venais à mourir ?*

*Lui : Ma chérie, je crois que je deviendrais fou !...*

Un silence.

*Elle : Et... tu te remarierais ?...*

*Lui : Oh ! non ; je ne deviendrais pas fou à ce point-là !*

*Jeudi 24 septembre.* — Le beau temps est venu depuis une quinzaine de jours. C'est un lieu commun que de dire : Mieux vaut tard que jamais. Disons-le quand même, car il est le bienvenu. Le soleil ! Nous en a-t-il joué des tours cette année, en a-t-il opéré des fugues ; ça ne fait rien, il est accueilli comme l'enfant prodigue de l'Evangile. Nous avons pu nous mettre à prendre des bains, et à propos de bains, je vous raconterai une histoire pour terminer ce 23<sup>e</sup> Journal.

#### *Petit complément à la question des bains*

Le jeune Jacob Isaac ne fréquente pas les piscines. Mais l'année dernière ses parents l'ont emmené faire un bon séjour hygiénique à la mer : une journée à Dieppe, en train de plaisir. Et — une fois n'est pas coutume — ils lui ont donné quarante sous pour aller prendre un bain !

Malheur ! Quand Jacob est revenu après cette mémorable opération, sa mère a constaté avec désespoir qu'il avait perdu le petit pull-over en coton mercerisé qui lui sert habituellement de gilet.

— Herr Goth ! hulule-t-elle : ton poule-ôfère, misérable ! ton *chilet* !... Qu'en as-tu fait ?... Va le chercher !

Jacob, consterné, est retourné à la plage, a exploré en vain toutes les cabines... Hélas ! il n'a pas retrouvé son *chilet* !

Or, cette année, le trio s'est offert une nouvelle villégiature à Dieppe, et maman a donné à son Jacob cinquante sous (ça a augmenté), pour prendre un bain.

Au bout d'une heure, le garçon, radieux et triomphant, rejoint ses parents sur la jetée :

— Maman ! maman ! Papa ! leur crie-t-il du plus loin qu'il les aperçoit... ça y est ! j'ai retrouvé mon *chilet* !

— Où ça, donc ? demande Mme Isaac, heureuse et étonnée... Où qu'il était ?

— En dessous ma chemise, dit Jacob.

*Certifié sincère et véritable.*

LE PETIT CELTE.

Le Gérant: F. GEORGELIN.

Imprimerie, 4, rue du Château.

3<sup>e</sup> Année

N° 35

1<sup>er</sup> Novembre 1931



## LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

#### SOMMAIRE

I. Encyclique sur le mariage chrétien (suite). — II. L'Action catholique. — III. Page du poète. — IV. Autant en emporte le vent. — V. Aux marins. — VI. Le sens de la vie. — VII. L'Ange Gardien. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Nos berceaux. Nos foyers. Nos tombes. — X. La superstition (suite). — XI. Clôture de l'Exposition coloniale. — XII. Fauteuils de la Salle des Œuvres. — XIII. Pour la paix internationale et sociale. — XIV. Nos séances. — XV. Lettres du chanoine Broussillard. — XVI. Notes d'un petit Celte.

## Encyclique sur le Mariage Chrétien

(Suite)

### La Foi Conjugale

Un autre bien du mariage que nous avons relevé à la suite d'Augustin, est celui de la foi conjugale, c'est-à-dire la fidélité mutuelle des époux à observer le contrat de mariage, en vertu de laquelle ce qui, en raison du contrat sanctionné par la loi divine, revient uniquement au conjoint, ne lui sera point refusé ni ne sera accordé à une tierce personne ; et au conjoint lui-même il ne sera pas concédé ce qui, étant contraire aux lois et aux droits divins, et absolument inconciliable avec la fidélité matrimoniale, ne peut jamais être concédé.

### L'Absolue Unité Conjugale

C'est pourquoi cette fidélité requiert tout d'abord l'absolue unité conjugale, dont le Créateur lui-même a formé le premier exemplaire dans le mariage de nos premiers parents,

quand il a voulu que ce mariage ne fut qu'entre un seul homme et une seule femme. Et bien que, ensuite, le suprême législateur divin ait, pour un temps, relativement relâché la rigueur de cette loi primitive, il est absolument certain que la loi évangélique a restauré en son intégrité cette parfaite unité primitive et qu'elle a aboli toute dispense : les paroles du Christ et l'enseignement constant de l'Eglise comme sa constante façon d'agir le montrent à l'évidence. C'est donc à bon droit que le Saint Concile de Trente a formulé cette solennelle déclaration : « Le Christ Notre Seigneur a enseigné clairement que par ce lien deux personnes seulement sont unies et conjointes, quand il a dit : « C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. »

Notre Seigneur n'a d'ailleurs pas seulement voulu condamner toute forme de polygamie et de polyandrie, successive ou simultanée, ou encore tout acte déshonnête extérieur ; mais, pour assurer complètement l'inviolabilité des frontières sacrées de l'union conjugale, il a prohibé aussi les pensées et les désirs volontaires concernant toutes ces choses : « Et moi je vous dis que quiconque arrête sur une femme des regards de concupiscence a déjà commis l'adultère dans son cœur. » Ces paroles de Notre Seigneur ne peuvent être infirmées même par le consentement de l'autre conjoint ; elles promulgent en effet une loi divine et naturelle qu'aucune volonté humaine ne saurait enfreindre ou fléchir.

Bien plus, afin que le bien de la fidélité conjugale resplendisse de tout son éclat, les rapports intimes entre les époux eux-mêmes doivent porter l'empreinte de la chasteté, en sorte que les époux se comportent en tout suivant la règle de la loi divine et naturelle, et qu'ils s'appliquent toujours à suivre la volonté très sage et très sainte de leur Créateur avec un sentiment profond de respect pour l'œuvre de Dieu.

(A suivre).

### Nouveau Grand Séminaire

Monseigneur l'Evêque par lettre adressée à ses diocésains, recommande à la charité de tous, son nouveau Grand Séminaire. — Les travaux avancent rapidement, aussi bientôt les jeunes clercs du diocèse pourront occuper une maison digne d'eux. Ils la devront au zèle inlassable de leur Evêque et à la générosité des Catholiques du diocèse.

## L'ACTION CATHOLIQUE

L'Action Catholique ! Rien ne tient plus au cœur du Souverain Pontife.

Archevêque de Milan, avec les autres Evêques de la Lombardie, il rédige une lettre pastorale sur ce sujet. Elevé sur le Saint Siège, dans sa première encyclique, Pie XI recommande l'Action Catholique. Dans ses allocutions, ses lettres, ses encycliques, trois cents fois environ, il a demandé la collaboration des fidèles pour établir le règne du Christ sur les individus, les familles et les nations.

Les catholiques de la paroisse des Carmes, dociles à la direction de l'Eglise se réunissent, une fois le mois, pour étudier les moyens de défendre et de propager leur foi. A la réunion du mois d'Octobre, M. Cellier a parlé de l'évangélisation du monde. S'inspirant d'un ouvrage récent de M. Georges Goyau, académicien, il nous a exposé la situation de l'Eglise en pays de missions. Les pays de missions comptaient en 1927, dans le monde, 13 millions 345.000 catholiques, auxquels s'ajoutaient 1.307.000 catéchumènes. Ces fidèles étaient dirigés par 373 ordinaires, et 12.959 prêtres dont 4.294 indigènes. Les auxiliaires des missionnaires étaient au nombre de 2.886 frères, 28.099 sœurs, 51.606 catéchistes, 3.679 maîtres et maîtresses d'écoles, 26.679 baptiseurs, 226 médecins, 855 infirmières. Des chiffres ! Mais en est-il de plus éloquentes ?

Peut-être bien, dit M. Maillot.

Les instituteurs laïques viennent de tenir deux congrès : l'un à Paris pour les confédérés socialistes du Syndicat dit national, (80.000 adhérents), celui de Limoges pour les unitaires communistes de la Fédération de l'enseignement, (15.000 adhérents). Les vœux émis en ces congrès, M. Maillot les lit, nous obligent à constater que, sur environ 135.000 instituteurs et institutrices, 95.000 tiennent à prendre la tête du mouvement révolutionnaire.

De ces faits, le docteur Pruche tire quelques conclusions pratiques. Et s'inspirant d'un article de l'abbé Bergey, paru dans la « Vie Catholique », il engage les ligueurs présents à lutter sans peur et sans faiblesse pour défendre la liberté d'enseignement et obtenir la Répartition proportionnelle scolaire.

Pourquoi, ajoute-t-il, tant de catholiques de la paroisse ne viennent-ils pas à nous ?

Sans doute, dit M. le Curé, notre voix porterait plus loin si tous les catholiques formaient une armée bien organisée et fortement disciplinée selon le désir du Pape. Nous lisons cependant dans la vie de Jeanne d'Arc, qu'elle ne regarda jamais le nombre de ses soldats : « Ils sont toujours assez, disait-elle, s'ils combattent sans faiblir et en s'appuyant sur Dieu. »

## PAGE DU POÈTE

### Commémoration de tous les fidèles défunts

L'homme n'est jamais seul dans sa peine ou sa joie :  
Des témoins, des amis sont là, sans qu'il les voie ;  
Un regard attentif nous observe en tous lieux,  
Le regard de nos morts après celui de Dieu.

Vivons avec nos morts, et prenons-les pour juges ;  
Ayons-les chaque soir pour conseils, pour refuges ;  
Sachons que nos combats sont livrés sous leurs yeux,  
Qu'un secours éternel nous vient de nos aïeux,  
Et qu'à travers les temps chaque effort méritoire  
Etablit d'eux à nous un partage de gloire.

VICTOR DE LAPRADE.

### Qu'est-ce la Mort ?

C'est le berceau de l'espérance ;  
C'est la fleur qui s'épanouit ;  
C'est le terme de la souffrance ;  
C'est le soleil après la nuit ;  
C'est le but auquel tout aspire ;  
C'est, après les pleurs, le sourire ;  
C'est le retour après l'adieu ;  
C'est l'affranchissement suprême ;  
C'est rejoindre ceux que l'on aime ;  
C'est l'immortalité !... C'est DIEU !

VICTOR HUGO.

### Fête de la Victoire

Seigneur, ayez pitié des morts de cette guerre !  
Les uns ont succombé près du foyer détruit  
En défendant le champ qu'ils cultivaient naguère.

Sans avoir provoqué, ni fraude, ni séduit,  
Pour défendre leur droit, ils ont brandi l'épée,  
Et leur geste a paru se perdre dans la nuit.

Mais vous, juge éternel des gloires usurpées,  
Vous savez que nul d'eux n'a péri tout entier,  
Que de la mort sur eux l'attente fut trompée.

Donnez-leur donc, Seigneur, place en votre amitié ;  
Donnez-leur votre paix, bien unique et suprême ;  
De ces morts généreux, Seigneur, prenez pitié !

CLAUDE LEFILLEUL.

Aux Catholiques à l'« eau de rose »

## AUTANT EN EMPORTE LE VENT

On écoutait dans un silence impressionnant.

L'orateur avait parcouru toutes les étapes de la persécution. Il avait reconstitué le plan des adversaires, crevé tous les paravents qui cachent les projets réels, brisé tous les mots creux pour laisser voir leur contenu véritable. Maintenant, il s'arrêtait, parcourant des yeux l'auditoire. Emu lui-même du tableau qu'il venait de dresser, il sentait monter jusqu'à lui l'émotion de cette foule.

Brusquement alors il interrogea :

« Dites-moi, est-ce que vraiment tout cela peut durer ? »

« Non, non » cria la salle entière heureuse d'exprimer l'indignation qui pesait sur tous les cœurs.

« Voulez-vous vous faire respecter ? »

« Oui, oui », répétèrent des centaines de voix.

Alors le conférencier repartit pour une péroraison chaleureuse. Il dit que la force des mauvais était faite surtout de la complaisance des médiocres et de la timidité des victimes. Il dit qu'il fallait reprendre conscience de ses droits, secouer une torpeur faite d'ignorance, de paresse et de routine.

Et quand il lança la phrase célèbre : « La liberté ne se demande pas, elle se prend », ce fut une explosion d'enthousiasme, à faire craindre pour la solidité du plafond.

Décidément, X..., la riante petite ville allait bouger. Des citoyens placides sortaient de la salle, le chapeau en bataille, martelant le pavé de leur canne d'un air tout à fait belliqueux.

X... cependant ne bougea pas. Huit jours durant, on parla de la conférence. Les dames s'en entretenaient, dans leurs visites réciproques, et les conversations s'en trouvaient renouvelées.

— Un vrai talent, n'est-ce pas ? Vous savez, on dit que cet avocat se présente aux élections prochaines.

— S'il pouvait être élu ! Ce serait un tel appoint pour l'opposition !

Bref on ne se tarissait pas d'éloges autour des tables à thé. Au cercle même, M. Dubois, un oracle sévère qui volontiers « le faisait au scepticisme » ayant pas mal voyagé, daigna, cette fois, approuver l'orateur :

— Parole d'honneur, mon cher ! dit-il à son partenaire au billard en enduisant de craie son procédé, il a du « pectus », ce jeune homme, un pectus étonnant.

Et la galerie tombe d'accord pour prédire une brillante carrière au conférencier.

Mais les choses n'allèrent pas plus loin. La vague, un instant soulevée sur cet étang d'indifférence, s'étala doucement sans laisser après elle la moindre ondulation frémissante.

J'en exprimais mon étonnement au père Nicaise, un brave homme d'entrepreneur retiré après demi-fortune faite. Son caractère, son ancien métier lui ont donné le goût des réalisations pratiques et ses remarques ne manquent pas d'à-propos.

— Voyez-vous, me répondit ce sage, c'est beaucoup le zèle qui manque. On ne veut pas se déranger. Mais c'est aussi qu'on ne sait pas quoi faire. Faudrait des organisations pour les hommes, les femmes, les jeunes gens. Alors, on vous montrerait un but et puis on vous dirait les moyens. Sans ça, les paroles iront toujours aussi bien et les choses toujours aussi mal.

Pendant que le vieux discourait, mes yeux s'étaient arrêtés sur sa table. Un journal à gros tirage et à scandales plus gros encore, y reposait, soutenant la pipe et les lunettes.

— Vous parlez d'or, père Nicaise, lui dis-je. Mais ces organisations que vous réclamez, elles existent presque toujours. Le malheur est qu'on les ignore, faute de les rechercher, ou qu'on leur apporte un dévouement trop vague. Ne croyez-vous pas aussi que nombre de braves gens trouveraient facilement chez eux bien des réformes à faire ?

— Peut-être encore...

— Oui, n'est-ce pas, comme par exemple de ne plus soutenir les journaux mal-propres, ou soi-disant neutres. Oh ! vous êtes stupéfiants, vous savez ! Un beau soir, vous applaudissez un conférencier catholique, et 365 fois par an, vous payez l'adversaire qui contredit et bafoue tout ce que vous avez applaudi. De grâce, ayez une opinion et daignez rester logiques avec elle. Quand vous l'aurez défendue contre vous-mêmes, vous serez plus forts peut-être pour la faire respecter par les autres.

Le père Nicaise a bien fait un peu la moue devant cette mercuriale. Mais il a le rare mérite de savoir reconnaître ses torts. Il a même dit que dès le lendemain, il refuserait la feuille *mauvaise* au porteur. L'a-t-il osé ? Je n'en suis pas sûr.

Si encore il était seul dans son cas ! Hélas !

Si nos paroissiens voulaient bien assister régulièrement aux réunions de la Ligue d'Action Catholique et à nos Conférences paroissiales ils connaîtraient un peu mieux leur devoir et feraient un peu moins de mal en refusant énergiquement le journal prétendu neutre.

H. P.

## AUX MARINS

### La J. M. C.

Les 20, 21, 22 septembre dernier se tenait à St-Brieuc, le 3<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Œuvres Catholiques Françaises pour Marins.

Placé sous le haut patronage de plusieurs Cardinaux, Archevêques et Evêques, ce Congrès était présidé par son Excellence, Mgr Serrand, évêque de St-Brieuc, assisté de N. N. S. S. les Evêques de Vannes et Chartres.

Etaient présents deux amiraux français, un amiral anglais, le délégué français du bureau international du travail à la S. D. N. à Genève, les représentants des Œuvres Maritimes de tous les ports français, depuis Boulogne jusqu'à Toulon, en passant par Brest.

S. E. Mgr Duparc était représenté par Monsieur le chanoine Le Goasguen.

Les Œuvres Maritimes Brestoises avaient pour représentants M. le chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole Navale, et M. l'abbé Le Gall, aumônier du Cercle Catholique, accompagné d'un groupe de 30 officiers marinières et marins.

« Le but de ce Congrès ? Faire mieux connaître la Jeunesse Maritime Chrétienne.

La J. M. C. est la fédération des jeunes marins catholiques de France.

Son but : conserver ou ramener au Christ tous les marins.

Ce quelle exige d'eux : que le J. M. C.

1<sup>o</sup>) aime son métier ;

2<sup>o</sup>) fasse son devoir ;

3<sup>o</sup>) rende service à ses frères ;

4<sup>o</sup>) les ramène au Christ.

Elle forme les jeunes marins à cette noble tâche dans les Cercles d'Etudes : à Brest par exemple, à la Maison Jeanne-d'Arc, rue d'Aiguillon, et à Toulon, à la Villa Jeanne-d'Arc.

Ses membres reçoivent le Journal « *La J. M. C.* » ; les militants ont un bulletin des plus précieux avec « *Sa Route* ».

La Jeunesse Maritime Chrétienne a donc pour but le renouveau chrétien des marins et pour devise : « *Nous référons chrétiens nos frères* ».

Parents chrétiens engagez vos fils marins à faire partie de la J. M. C. Les amitiés solides qu'ils contracteront auprès de camarades dignes d'eux les aideront puissamment à demeurer fidèles au Dieu de leur première communion.

Jeunes gens, mains d'aujourd'hui ou de demain, venez grossir les rangs des J. M. C., faites votre leur devise :

« *Loyal, Pur, Conquérant.* »

A. D.

## AUX JEUNES

### Le Sens de la Vie

La vie n'a qu'un sens. Ceux qui le comprennent et qui l'acceptent font quelque chose ici-bas. Les autres... des inutilités, peut-être des malfaisants, des poids morts ou des obstacles.

Je dis : « qui l'acceptent » ; c'est que le sens de la vie est austère. Elle nous est donnée pour servir : servir Dieu, servir l'ordre voulu par Dieu, les causes que Dieu nous confie. Cela peut aller très loin, jusqu'à sacrifier la vie. Ainsi, ont fait les martyrs de tous les temps, sous tous les cieux, où se rencontrait un persécuteur.

Et voici deux exemples pour commenter la leçon sérieuse d'aujourd'hui.

Aux grandes manœuvres de 1913, le Général de Castelnau fait la critique. Il s'adresse à un colonel dont le régiment s'était trouvé en mauvaise posture, en position de sacrifice : « Dans cette situation que vous restait-il à faire ? » Et le colonel hésitait, « Il vous restait à mourir sur place », continua le Grand Chef, et il expliquait que ce sont des cas de conscience tragiques où le sens de la vie apparaît dans toute son austerité, où le meilleur usage, le seul usage qu'on puisse en faire, est de la donner...

Un soir de mai 1918, la grande ruée allemande. Le Gouvernement a réuni une conférence à Provins. Des nouvelles pessimistes ; des réserves épuisées ; une inquiétude générale. Tout le monde parlait. Foch ne disait rien. « Que vous restait-il comme troupes disponibles ? demanda, tout d'un coup, le généralissime, qui était resté face à une carte murale. — Une division de cuirassiers à pied. — Bien. Alerte-la, transportez-la, en camions. — Où ? — Ici ! répondit Foch, en posant son doigt sur un point de la carte. — Mais, que feront-ils ? demanda le président Poincaré. — Ils mourront ! » répondit Foch. Et un silence tomba.

De toute notre âme nous prions Dieu de nous épargner des épreuves aussi tragiques. Comprenez au moins que la vie est donnée pour en faire quelque chose d'utile, quelque chose de grand.

#### Kermesse de Monsieur le Curé

La Kermesse annuelle pour les œuvres paroissiales des Carmes est fixée aux 12 et 13 Décembre prochain. Son succès dépend de la bonne volonté de tous les paroissiens.

## L'Ange Gardien

Tous les enfants ont autour d'eux  
Comme leur ombre même,  
Un petit garçon lumineux  
Qui les aime.

Si jamais personne ne vit  
Ce compagnon fidèle,  
Parfois se perçoit le doux bruit  
De son aile.

Il va derrière les petits  
En invisible cygne,  
Et, quand il ne sont pas gentils,  
Leur fait signe.

Sache-le : tu n'es jamais seul !  
Sur ta page il se penche.  
Il est là, sous le gros tilleul,  
Ombre blanche.

Si tu fais des choses pas belles,  
Disant : Ça m'est égal ! »  
Ne sais-tu pas que tu fais mal  
A ses ailes ?

Si tu t'emportes, si tu mens,  
A chaque vilaine heure,  
Il détourne ses yeux charmants  
Car il pleure.

Mais tu travailles avec soin,  
Tu cherches à mieux faire ?  
Alors il sourit, ce témoin  
De lumière.

Non ! Jamais seul ! Car le voilà  
A tes côtés, qui joue,  
Et, quand tu rêves, il est là  
Joue à joue.

Aime-le, c'est l'essentiel,  
O chère petite âme,  
Aime-le, ce jumeau du ciel,  
Cette flamme.

Car, plus tard, quels que soient tes jours,  
Vivre, ce n'est pas drôle...  
Puisses-tu retrouver toujours  
Son épaule.

L. D.-M.

# CALENDRIER PAROISSIAL

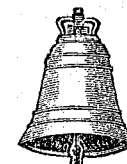


## NOVEMBRE

- 1<sup>er</sup> *Dimanche* Toussaint. A 17 h. 30, Vêpres et Salut. Sermon des morts par Monsieur l'abbé Mével, aumônier du pensionnat Jeanne-d'Arc. Vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés.
- 2 *Lundi* Fête des Morts. Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h. — à 9 h., chant du Nocturne, Grand'Messe, Absoute. — A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 3 *Mardi* S. Guinal, abbé. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 4 *Mercredi* Ste Françoise d'Amboise, veuve. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. — Réunion de l'Union Catholique à 20 h.
- 5 *Jeudi* Stes Reliques. A 17 h. 30, Messe de communion. — A 21 h., Adoration Nocturne.
- 6 *Vendredi* St Hiltut, abbé. A 20 h., Heure sainte.
- 7 *Samedi* De l'octave de la Toussaint.
- 8 *Dimanche* Vingt-quatrième après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres, Prières de la confrérie des Trépassés. Salut.
- 9 *Lundi* Dédicace de S. Jean de Latran.
- 10 *Mardi* S. André Avellin, confesseur.
- 11 *Mercredi* S. Martin, évêque et confesseur. A 20 h., Te Deum, Salut, Absoute.
- 12 *Jeudi* S. Martin, pape et martyr.
- 13 *Vendredi* S. Didace, confesseur. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 14 *Samedi* S. Josaphat, confesseur.
- 15 *Dimanche* Vingt-cinquième après la Pentecôte. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. — A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 16 *Lundi* De la férie.
- 17 *Mardi* St Grégoire le Thaumaturge, confesseur. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 18 *Mercredi* Dédicace des basiliques des SS. Pierre et Paul.
- 19 *Jeudi* Ste Elisabeth, veuve.
- 20 *Vendredi* S. Félix de Valois, confesseur.
- 21 *Samedi* Présentation de la Ste Vierge. — A 20 h., Salut.
- 22 *Dimanche* Dernier après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 23 *Lundi* S. Clément, pape et martyr.
- 24 *Mardi* S. Jean de la Croix, confesseur et docteur.

- 25 *Mercredi* Ste Catherine, vierge et martyre.
- 26 *Jeudi* St Sylvestre, abbé.
- 27 *Vendredi* De la Férie.
- 28 *Samedi* Vigile de St André.
- 29 *Dimanche* Premier de l'Avent. A 17 h. 30, Vêpres et Salut. Quête pour les réparations de l'église.
- 30 *Lundi* S. André, apôtre.

## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



### BAPTÊMES

Jean-Michel Lamotte. — Claude-Marguerite Adam. — Louis-Sébastien-Guénolé Coffec. — Robert-Louis Colin. — Viviane-Andrée Lotte. — Eliane-Marguerite Penser. — Marguerite Lorette. — Andrée-Jeanne Loyon.

### MARIAGES

Paul-Jean Briend et Madeleine-Charlotte Lorho.  
René-Fernand Delonglée et Alice-Jeanne Josse.  
Guillaume-Pierre Hamon et Amélie Bathany.  
Joseph-Marie Diler et Rose-Marie Quillivic.  
Jean-Marie Leliève et Marie Kerallan.  
Louis Garnier et Marie-Louise Vignolle.  
Jean Ferlardin et Marie Bideau.  
Charles Hutschener et Hélène Quénet.  
Alain Cudennec et Yvette-Emélie Créac'h.

### DÉCÈS

Pauline Coat, 72 ans. — Françoise Maurice, 82 ans. — Madec Hervé, 56 ans. — Hervé-Jean Gouriou, 5 mois. — Paule-Suzanne Troadec, 11 ans. — Eugène Blouin, 71 ans. — Marie Lozac'h, 85 ans.



# LA SUPERSTITION

(Suite)

## Une explication de la chaîne du bonheur

*Le Temps, sur l'origine de cette correspondance multiplicative par neuf, a reçu des suggestions de ses lecteurs et les a publiées :*

« Sachez donc qu'il y a quelques lustres le président d'une minuscule république hispano-américaine dont, pour nous épargner des complications diplomatiques, il convient de taire le nom, avait coutume de recevoir chez lui, sans cérémonie, ministres, hauts fonctionnaires, voire citoyens opulents, tous animés d'un goût très vif pour le poker.

C'est ainsi que le directeur des postes dudit Etat, étant venu à perdre son dernier « peso » contre le trésorier de cette république eldoradienne, dont la veine était insolente, demanda par faveur de tenir un ultime coup sur parole. Laissons parler ici notre correspondant : « Bien, avait dit le trésorier, après avoir jeté un rapide coup d'œil sus ses cartes : j'accepte, et vous relance du montant total des timbres-poste que vous écoulerez l'an prochain entre le 1<sup>er</sup> Janvier et le 31 Décembre. »

— Le Directeur des postes, sachant par expérience que son engagement n'allait pas être onéreux, accepta et abattit une belle main pleine aux rois par les dames. Mais incontinent le trésorier montra quatre as et eut partie gagnée.

Là où les choses se corsèrent, c'est que dans l'année, la vente des timbres centuplait, et le trésorier n'avait plus assez de coffres pour engouffrer tout le papier-monnaie que l'honnête postier lui versait mensuellement, puisqu'un pari au jeu est un pari d'honneur, dussent les finances de tout un pays en faire les frais. Qu'était-il arrivé ?

Voici la clé de l'énigme : l'astucieux trésorier avait lancé sans tarder la première lettre ordonnant la fameuse chaîne ; la crédulité publique fit le reste. Comme le monde est grand, et que les relations s'enchevêtrent, il nous arrive encore de temps en temps des lettres égarées parmi les superstitieux et les niais, dont la race ne s'éteindra jamais. »

Notre honorable correspondant, qui nous assure avoir été le témoin de l'histoire ici rapportée, ajoute que si la chaîne, de la sorte constituée, n'avait pas subi d'interruption, tout l'or du monde aurait passé depuis en timbres-poste... Si ce n'est pas vrai, suivant le proverbe italien, ce n'est pas mal trouvé.

(A suivre).

# Clôture de l'Exposition Coloniale

## LA GRANDE ÉMOTION

*« Il est certain que pour tous ceux qui se souviennent et qui comprennent, la grande émotion est ici. »*

Ainsi parla, le jour de l'inauguration du Pavillon des Missions catholiques, M. Paul Renaud, Ministre des Colonies.

« La grande émotion ». D'autres ont dit la même chose en termes moins nobles. « C'est le clou de l'Exposition, Monsieur, disait un des gardiens ; toute la journée nous devons indiquer où il se trouve ».

« Pour ceux qui se souviennent et qui comprennent », a dit le Ministre. Même pour les autres.

Dans une banlieue ouvrière de Paris, trois jeunes ouvriers, sortant de l'usine, entrent au bistro et causent :

— Tu fais la semaine demain, dit l'un.

— Oui, naturellement, mon vieux.

— Moi aussi. J'irai à l'Exposition.

— Tu n'y a pas été encore ?

— Non. C'est vraiment bath ?

— C'est à voir. Y a des trucs pas mal.

— Il paraît qu'il y a un machin des Missions.

— Oui. Faut pas manquer ça, vieux... Y'a des... des...

Enfin, tu verras...

L'ouvrier se fait un instant, puis :

« C'est des gars, ces mecs-là !... A la tienne, vieux ». Ils trinquent et s'en vont.

Un autre jour, au Pavillon des Missions : un couple de braves gens, un genre de petits commerçants endimanchés. Conversation d'abord banale : la question religieuse ne les passionne certainement pas. Soudain, la femme dit : « Oh ! mais enlève ton chapeau ». Lui répond : « Oui », et ôte son chapeau. Ils se taisent, et continuent leur visite ; de temps en temps, l'homme, sans rien dire tend le doigt vers un objet, dans la salle de Madagascar, devant l'image du Missionnaire qui meurt de la lèpre, l'homme pousse une exclamation : « C'est merveilleux ! C'est merveilleux ! » Et il répète tout bas : « C'est merveilleux ! » Puis, à haute voix, et solennel : « Louise, sais-tu pourquoi c'est merveilleux ?... Tous les pavillons qu'on a vus, c'était très bien. Mais en somme il n'y avait dedans que des produits à vendre, des choses qui intéressent le commerce, ou des choses pour les savants... Tandis que là, hein ? là, hein ? c'est autre chose... c'est... la charité... c'est la civilisation... c'est... ben oui... c'est la religion. » « Oui, murmura-t-elle, oui ».

Un autre visiteur, s'adressant à un Père Mariste, dit : « Les vrais civilisateurs, c'est vous ».

Un ouvrier au gardien qui se trouvait à la sortie du Pavillon : « Vrai ! J'aurais jamais cru que des curés soient foutus « de faire ça ! »

Aussi le Pavillon est-il un des plus visités : 35.000 à 40.000 entrées les jours ordinaires, 70.000 à 80.000 les jours fériés.



### Dixième Liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| Mme Poirier .....                    | 2   |
| M. et Mme Tourmen .....              | 2   |
| Mme Boulch .....                     | 1   |
| Mme X..., rue J.-J. Rousseau .....   | 1   |
| Mme X..., rue du Chemin de fer ..... | 1   |
| Mme Mulot .....                      | 5   |
| Total : .....                        | 259 |

*Nota.* — Après une année de souscription, nous dépassons à peine la moitié du nombre de fauteuils à souscrire. — Si toutes les familles dont les enfants jouissent des nombreux bienfaits du Patronage avaient su s'imposer le sacrifice de trente francs, notre souscription eût été close depuis longtemps...

Pour permettre aux petites comme aux grandes bourses de nous venir en aide, une QUETE sera faite, le jour de la Toussaint, à toutes les messes, dans notre église paroissiale, en faveur de notre Patronage, œuvre utile et nécessaire entre toutes.

*Le Celler.*



## Pour la Paix Internationale et Sociale

La Commission permanente des cardinaux et archevêques s'est réunie à l'archevêché de Paris, le mercredi 14 octobre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon.

Entre autres travaux, elle a renouvelé la déclaration déjà faite par les cardinaux et archevêques, et dont nous publions le texte.

C'est un appel généreux, mesuré, sage, à la paix sociale que le Pape ne cesse d'appeler sur le monde.

La fête du Christ-Roi que nous allons célébrer sera pour tous nos fidèles une occasion si pressante de demander à Dieu, le vrai Père de tous les peuples, cet inestimable bienfait.

Nous demandons que dans toutes les églises et chapelles du diocèse l'antienne *Da pacem Domine* soit chantée à l'issue de la grand'messe et des Vêpres, le dimanche 25 octobre, fête du Christ-Roi.

† JEAN, card. VERDIER.  
archevêque de Paris.



### Un appel des Cardinaux et Archevêques de France

Pour s'associer à l'œuvre de paix que poursuit le Souverain Pontife, l'assemblée émet le vœu que ceux qui prennent part à l'Action catholique se pénètrent du caractère propre de cette paix, paix du Christ, et donc essentiellement universelle, et que :

a) *Dans le domaine international*, ils se tiennent également éloignés d'un nationalisme outré et d'un pacifisme exagéré, autrement dit que, tout en demeurant fidèles au patriotisme comme à un devoir sacré, ils travaillent, dans le respect des droits mutuels, à établir une collaboration fraternelle entre les peuples, inspirée par la justice et la charité chrétiennes.

b) *Dans le domaine national*, ils restent étrangers à toute politique de parti qui leur voile le bien commun et les expose à le sacrifier aux intérêts d'une classe ou d'une idée.

c) *Dans le domaine social*, ils répudient la lutte des classes et s'appliquent, sous l'inspiration de la justice et de la charité, à promouvoir, conformément aux directions pontificales, la collaboration des divers éléments de la profession.

# Nos Séances

## I. — CINEMA

1°. *Dimanche 1<sup>er</sup> Novembre.* — « Chacun porte sa Croix. »  
Film des plus impressionnant.

2°. *Dimanche 8.* — « La Barrière. » (Drame).

3°. *Dimanche 15.* — « Cœurs héroïques. »

4°. *Dimanche 22.* — « La grande parade. »

N. B. Tous ces programmes sont de première valeur.

## II. — THEATRE

5°. *Dimanche 29.* — A) « Tête-Folle. » Comédie-pauvre-ville.

B) « Tromb-al-Ca-zar » ou les Criminels Dramatiques, bouffonnerie musicale.

## III. — CONFERENCE

6°. *Mercredi 11 Novembre*, fête de l'Armistice. — A 20 h. 30, à la Salle des Œuvres, conférence avec projections, par Mademoiselle Torrè, Conférencière du Comité Louise de Bettignies, de Paris.

Sujet : Les monuments aux morts de la Grande Guerre.

La raison pour laquelle L'Hartmannwillerskopt, Notre-Dame de Lorette, Douaumont, Dormans ont été choisis. Les actes d'héroïsme qui s'y sont déroulés. Les souffrances endurées par nos soldats. Notre Victoire. La journée du 14 juillet 1919. Monument au soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

N. B. — Tous ceux qui n'ont pas encore oublié la sanglante tragédie de 1914-1918 se feront un devoir de venir entendre cette conférence. Il serait prudent de retenir sa place.

## IV. — CONCERT

7°. *Mercredi 18 Novembre*, à 20 h. 45, à la Salle des Œuvres, Grand récital de piano par Marcel Ciampi, artiste renommé de Paris

« Debussy à travers son œuvre pianistique de 1890 à 1915. »

N. B. — La location des places pour ce concert se fera chez Mlles Kerdoncuff. (Ancienne Maison Sinou, 32, rue Emile Zola).

### Retraite des jeunes gens.

La retraite annuelle des jeunes gens de la paroisse aura lieu du 3 au 6 Décembre.

# Lettres du Chanoine Broussillard à sa nièce

Ma chère Edith,

J'ai connu un maire de village auquel ses talents d'éleveur avaient valu, non comme on pouvait l'espérer le Mérite Agricole, mais bien les palmes académiques. Ce qui le perdit. Au début, il déclara modestement, sous l'empire d'une joie sanctifiante, que l'Académie l'honorait trop en lui conférant le titre d'officier, et que celui de simple membre aurait suffi à sa gloire. Mais bientôt, il en vint à négliger ses semailles pour les électeurs. Et le plus calamiteux fut qu'il les abreuva, avec lui, d'alcool et de considérations humanitaires et scientifiques. Notre homme finit par tomber dans la manie oratoire, cet eczéma des imbéciles.

Il parlait à tout propos, mais jamais à propos. Son Credo philosophique, qu'il étayait de pataquès et remboursait de cuirs, était — mais tu l'as deviné — que la République avait délivré le monde des ténèbres de l'ignorance et que l'école laïque lui avait appris à lire. (Plût au ciel !) La lecture était à ses yeux le plus grand bienfait après la découverte de l'Amérique et celle des pommes de terre. Et il n'hésitait pas à formuler ces axiomes devant un auditoire ahuri de Distribution de prix. « Il vaut mieux lire de mauvais livres que de n'en pas lire du tout. » C'était un idiot penseras-tu Edith, mais un idiot qui a fait école.

N'est-il pas accepté et même décrété par je ne sais quels canons à gaz lacrymogène, que tout le monde peut lire ; et l'on surenchérit jusqu'à penser « doit tout lire » : Pour les Catholiques, il y a bien l'Index, mais à notre époque d'automutilation, les Catholiques à la mode se sont amputés de l'Index. Les jeunes filles ne sont pas les dernières à s'accorder ce genre de licence qui ne ressemble à aucun examen, surtout de conscience. Une fois de plus elles oublient qu'elles sont des jeunes filles et qu'un cuirassier est tout de même plus cuirassé qu'elles.

Attention à la peinture ! nous disent les écrivains bienveillants. Elles n'y prennent garde et se tachent facilement d'un enduit pénétrant que la pierre ponce de la vie est impuissante à enlever tout à fait. Certaines couleurs saliront à jamais des âmes de fiancées, d'épouses et de mamans. Tout au moins intercepteront-elles la pureté des visions, des contacts et des amours. Je veux bien être d'un optimisme aussi borgne que le Cyclope ; je ne puis tout de même admettre qu'une enfant, encore Dieu merci naïve, ne perde pas au moins un peu de sa délicatesse dans la compagnie des ruffians, des fêtards et demi-mondaines quand ce n'est pas celle des apaches et des filles. Compagnie intellectuelle plus dangereuse que si elle était réelle, car les aspects ignobles en sont estompés.

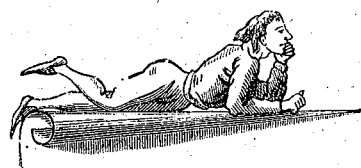
N'est-ce pas du reste une absence préalable de délicatesse — voire d'honnêteté — que d'entrer ainsi en relations avec n'importe qui, surtout quand on est presque sûr que ce n'importe qui est n'importe quoi !

Tu pourras dire, une fois de plus, que le chanoine Broussillard est un esprit fermé. — Oui ! à certaines émanations !

Cependant, je n'avance ici que de très timides et de trop évidentes vérités. Un homme probe et propre peut-il penser autrement ?

*Ton vieil oncle,*

PLACIDE BROUSSILLARD.



## Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"

*Dimanche 4 Octobre.* — Les séances de cinéma ont repris dimanche dernier avec le « Petit Robinson », film 100/100... marrant, où nous avons retrouvé avec plaisir notre ami Jackie COOGAN. — Aujourd'hui nous donnons la « Rose Effeillée ». Une œuvre émouvante et une belle réalisation française. Nous voyons avec plaisir les belles œuvres françaises se multiplier. Bravo ! cela nous change des productions américaines, fabriquées en série, à l'emporte-pièce, qui conviennent peut-être aux Yankées, mais pas à nous ; chaque pays, chaque caractère.

*Jeudi 8 Octobre.* — Une petite anecdote qui, bien que vieille, n'a rien perdu de son esprit :

Mme de Staël était brouillée avec le vicomte de Choiseul pour de malignes épigrammes que celui-ci avait débitées sur son compte.

Un jour la dame et le comte se trouvent dans la même Société : la politesse leur faisait un devoir de se parler. Mme de STAEL commença :

« Il y a longtemps qu'on ne vous a vu, M. de CHOISEUL ? »

« Ah ! Madame l'Ambassadrice, j'ai été malade. »

« Gravement, Monsieur ? »

« J'ai failli m'empoisonner. »

« Hélas ! peut-être vous serez-vous mordu la langue. »

« Ce mot terrible tomba comme un coup de foudre sur le vicomte, connu pour ses médisances et sa méchanceté. Il ne trouva rien à répondre. »

*Dimanche 11 Octobre.* — Ouverture de la saison théâtrale 1931-1932. — Comme toutes les années, à pareille époque, devant un public toujours aussi sympathique, la séance débute

par une petite démonstration de gymnastique. La clique nous sert d'abord le plus ronflant de son répertoire, après celle-ci, la section des pupilles fait une exhibition de mouvements d'ensemble sans pareille. Bravo les jeunes et félicitations au moniteur. Les grands et les petits passent ensuite aux appareils et exécutent des mouvements très réussis. Pour finir les adultes exécutent les 3 mouvements du programme de la Fédéra-1931.

Mais ceci n'est rien : montez dans la voiture, comme disent les charlatans sur la place, en l'occurrence, passez dans la salle de spectacle. Trois coups !!! le rideau se lève et le « Mystère de Keravel » se déroule sombre, dramatique, obsédant, empoignant tous les spectateurs. Qui est l'assassin ? Voilà le mystère. Tout fait croire à la culpabilité de François, l'intendant, le frère de Robert, mais un coup de théâtre se produit — devant la machine qui parle, devant la voix du mort, Jean, l'autre frère, avoue être l'assassin. Cette pièce, un peu lugubre, fut heureusement quelque peu égayée par les sorties de Monsieur CHER... Fermez le bouche... Paie the Coachman de Jacques, Le vieil homme, de Monsieur DUBLAIR, Flair qui, avec tous les autres acteurs, d'ailleurs, furent à la hauteur de leur rôle. Citons pour mémoire : Robert, Jean, François l'intendant, le petit Jacques, John (je ai di vô). Enfin, Pierre qui roule, le chemineau, qui nous interpréta avec beaucoup de goût les deux chansons de Botrel : « Le Couteau » et la « Part de Dieu ». J'avais oublié de vous dire que la pièce est du même auteur.

*Mercredi 14 Octobre.* — Au Cirque. — Voici Maître Guggusse devant son manager : « Eh bien ! vous, Monsieur, j'suis sûr qu'vous n'savez pas la différence qu'il y a entre un tigre, un paquet d'carottes et vous-même!... hein?... »

— « Comment voulez-vous que je le sache ? vos questions sont toujours tellement stupides ! »

— « C'est vous qui êtes stupide de ne pas pouvoir me répondre. Je vais vous le dire, moi ! Un tigre il est TACHETE par la nature ; le paquet d'carottes il est ACHETE par la cuisinière ; et vous, vous êtes à J'TER par la fenêtre!... et maintenant je vous dirai encore la différence qu'il y a entre un calendrier, une maison, un p'tit noiseau, une poule et un ver... : c'est que le calendrier il est à mois (moi) ; la maison elle est à toit (toi) ; le petit noiseau il est à ailes (elle) ; la poule elle est à œufs (eux) et le ver à soie (soit) » ???

« Et tenez, pour finir, avez-vous dix francs ? donnez — maintenant nous allons voir si vous êtes intelligent. »

« Savez-vous la différence qu'il y a entre les Vosges, le Mont-Blanc et vos dix francs ? »

— « Ma foi, je ne vois pas très bien ». »

— Et bien voilà, les Vosges n'est-ce pas, sont boisés ; le Mont-Blanc est déboisé, et vos dix francs et bien... ils sont... ratiboisés, et M' Guggusse de les empocher.

*Dimanche 18 Octobre.* — Nous assistons aujourd'hui au cinéma aux Exploits de FURAX, le fameux chien loup... Son maître ayant été injustement condamné, il se fait justicier et pourchasse le coupable sans répit. Celui-ci fou de terreur finit par avouer et tout rentre dans l'ordre.

*Mercredi 21 Octobre.* — Ce soir, dans la Salle des Œuvres, le Docteur PHILIPPON donne une conférence fort goûtée sur le Docteur LAENNEC, grand médecin breton. D'autres conférences suivront au cours de l'année dans cette même salle.

*Judi 22 Octobre.* — Une excellente raison.

La Maman. — « Comme tu es sale, mon petit Jean! Mais, d'où sors-tu donc ? »

— « Maman, je suis tombé et il y avait de la boue.

— « Comment! tu as trouvé le moyen de tomber avec ton pantalon tout neuf ! »

— « Ben, j'ai pas eu le temps de l'enlever. »

*Samedi 24 Octobre.* — Le petit Celte tout en vous faisant rire à aussi, chers lecteurs, le souci de vous instruire et va vous dire aujourd'hui, combien de temps vivent les bêtes :

On est, en général, assez mal fixé sur ce point, mais voici ce qu'en pensent les plus notoires naturalistes :

Crocodile, de 200 à 250 ans; éléphant, de 150 à 200; carpe, de 100 à 150; aigle, 100 ; cygne, 100; corbeau, 100; rhinocéros, 60; lion, 60; perroquet, de 50 à 80; chameau, 50; brochet, de 40 à 50; vautour, 40; taureau, 30; cerf, 30; âne, de 25 à 30 ans; cheval, 25; Chardonneret, 25; Pinson, de 20 à 25; porc, 20; bœuf, de 18 à 20; chien et chat, 18; rossignol, 10; alouette, 16; renard, 15; linotte, 15; brebis, 12; brème, 12; grillon, 10; serin, 10; chèvre, 10; moineau, 10; poule, 10; tanche, 10; lapin, 8; lièvre, 7; écureuil, 7; araignée, 7; abeille, 1.



3<sup>e</sup> Année

N° 36

1<sup>er</sup> Décembre 1931



## LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

### SOMMAIRE

I. Mariage chrétien (suite). — II. Nos séances. — III. Mesdames, à vos postes. — IV. Rapport annuel de la Ligue des Carmes. — V. Propagation de la Foi. — VI. Calendrier paroissial. — VII. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VIII. L'abbé Bergey, à Brest. — IX. Retraite des jeunes gens. — X. Fauteuils de la Salle des Œuvres. — XI. Le remorqueur. — XII. On dit que... — XIII. Gargam aux Carmes. — XIV. Journal du Petit Celte.

## Encyclopédie sur le Mariage Chrétien

(Suite)

### La Charité conjugale

Cette foi de la chasteté, comme Saint Augustin l'appelle très justement, s'épanouira plus aisément et avec plus d'attrait et de beauté morale, dans le rayonnement d'une autre influence des plus excellentes : celle de l'amour conjugal qui pénètre tous les devoirs de la vie conjugale et qui tient dans le mariage chrétien une sorte de primauté de noblesse: « Car la fidélité conjugale requiert que l'homme et la femme soient unis par un amour particulier, par un saint et pur amour ; ils ne doivent pas s'aimer à la façon des adultères, mais comme le Christ a aimé son église : c'est cette règle que l'Apôtre a prescrite quand il a dit : « Epoux, aimez vos épouses comme le Christ a aimé son église. » Et le Christ a assurément enveloppé son église d'une immense charité, non pour son avan-

tage personnel, mais en se proposant uniquement l'utilité de son épouse.

Nous disons donc : « la charité », non pas fondée sur une inclination purement charnelle, et bien vite dissipée, ni bornée à des paroles affectueuses, mais résidant dans les sentiments intimes du cœur, et aussi — car l'amour se prouve par les œuvres — manifestée par l'action extérieure. Cette action, dans la société domestique, ne comprend pas seulement l'appui mutuel : elle doit viser plus haut — et ceci doit même être son objectif principal, — elle doit viser à ce que les époux s'aident réciproquement à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux l'homme intérieur : leurs rapports quotidiens les aideront ainsi à progresser jour après jour dans la pratique des vertus, à grandir surtout dans la vraie charité envers Dieu et envers le prochain, cette charité où se résume en définitive « toute la loi et les prophètes. » Car enfin, dans n'importe quelle condition et n'importe quel état de vie honnête, tous peuvent et tous doivent imiter l'exemplaire parfait de toute sainteté que Dieu a présenté aux hommes dans la personne de Notre-Seigneur, et, avec l'aide de Dieu, parvenir au faite de la perfection chrétienne, comme le prouve l'exemple de tant de saints.

Dans cette mutuelle formation intérieure des époux, et dans cette application assidue à travailler à leur perfection réciproque, on peut voir, en toute vérité, comme l'enseigne le Catéchisme Romain, la cause et la raison première du mariage, si l'on ne considère pas strictement dans le mariage l'institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants, mais, dans un sens plus large, une mise en commun de toute la vie, une intimité habituelle, une société.

Cette même charité doit harmoniser tout le reste des droits et des devoirs des époux : et ainsi, ce n'est pas seulement la loi de justice, c'est la règle de la charité qu'il faut reconnaître dans ce mot de l'Apôtre : « Que le mari rende à la femme son dû ; et pareillement, la femme à son mari. »

— Où irez-vous dans l'après-midi du 13 prochain ?  
A la vente de Charité de Monsieur le Curé.

\*\*\*\*\*

## Nos Séances

### Cinéma

1°) JEUDI 3 Décembre à 14 h. (*En matinée seulement*).

- A) Le Sac de Rome. (*Grand drame*).
- B) Vallée des Gaves (*Documentaire*).
- C) Cow-Boy. (*Comique*).

2°) DIMANCHE 6, à 20 h. 30. (*En soirée seulement*).

Même programme que le jeudi.

3°) DIMANCHE 13, à 14 h. et à 20 h. 30.

- A) La Guerre sans armes (*Drame*),  
(ou le Calvaire de Louise de Bellignies).
- B) Gorges du Tarn. (*Documentaire*).
- C) Charlot en famille. (*Comique*).

4°) DIMANCHE 20, à 14 h. et à 20 h. 30.

- A) La grande Alarme (*Drame*).
- B) Actualités.

5°) DIMANCHE 27, à 14 h. et à 20.30.

- A) Petite Maman (*Drame*).
- B) Ousqu'est Oscar (*Comique*).
- C) Situ veux faisons un film. (*Comique*).

Le Samedi 19 Décembre, à 20 h. 45

à la Salle des Œuvres.

Grande Conférence par Monsieur Gabriel Gargam, miraculé de Lourdes. Sujet : « MA GUERISON ».

\*\*\*\*\*

— Hommes et Jeunes Gens des Carmes vous serez tous aux réunions de M. l'Abbé Bergey, le dimanche 6, à 10 h. et à 15 h., à la Salle des Œuvres... Vous n'y perdrez pas votre temps.

## Mesdames, à vos postes !

Décembre rappelle la Vente de Charité de Monsieur le Curé, de plus en plus nécessaire pour la conservation et l'accroissement des Œuvres paroissiales. Au cours de ces dernières années, des constructions nouvelles et des améliorations importantes ont donné un air de jeunesse à notre bonne paroisse des Carmes. Notre vieille Eglise complètement restaurée à l'extérieur comme à l'intérieur, devient plus accueillante et plus pieuse que jamais... On y est vraiment bien pour prier le Divin Maître sous les maternels regards de la Vierge du Carmel.

— Ces travaux enfin terminés restent à payer !... Premier objectif de la prochaine vente...

— Ne trouvez-vous pas que notre sacristie et l'arrière-sacristie sont vraiment misérables... Au dire de notre architecte au dévouement infatigable, on pourra agrandir et embellir ces étroits cachots et y faire aménager une salle plus vaste, plus claire, plus agréable, sans viser au luxe des sacristies de Cathédrale...

Deuxième objectif de la Vente prochaine...

Alors que, malgré les difficultés de l'heure présente, et même à cause d'elles, Monsieur le Curé sent, plus que jamais, toute sa paroisse autour de lui...

Il compte naturellement sur *tous* les concours d'hier... et sur tous les comptoirs traditionnels... Mais il faut avancer. Car on *peut* avancer... Une magnifique paroisse comme celle de Notre-Dame du Mont-Carmel peut et doit faire magnifiquement le bien.

Faire le bien ! Petit mot... Immense, presque seule chose devant l'éternité qui s'avance. Alors, tirez la conclusion : Mesdames, Mesdemoiselles, toutes à vos postes...

Et ayez confiance !...

Et plus tard... bien plus tard vous retrouverez tout cela à la porte du Paradis, où peut-être vous murmurerez tout bas :

— Monsieur le Curé ne nous a pas assez répété qu'on n'est définitivement riche que de ce qu'on donne... Et pourtant !...

Alors, que tous les amis des Carmes notent bien que la Kermesse, la grande vente paroissiale, aura lieu à sa date traditionnelle : *les samedi et dimanche 12-13 Décembre*, et dans son local, également traditionnel et déjà connu de tout Brest :

SALLE DES ŒUVRES, 9, PLACE ORNOU.

## Rapport annuel de la Ligue des Carmes 1931

La ligue patriotique des Carmes compte cette année 210 adhérentes et 12 zélées dizainières — les réunions mensuelles, présidée par Monsieur le Curé, traitent d'une façon très intéressante les questions d'actualité : les ligueuses se sont occupées des œuvres de piété, de la question scolaire, de la diffusion des publications catholiques, de la répression de l'immoralité, des questions familiales et sociales — sur ces différents points voici les causeries qui ont été faites et l'action réalisée.

### Piété

Les causeries ont porté sur les questions suivantes :

— Utilité et nécessité de la prière pour la sanctification personnelle et l'exercice de l'apostolat.

Utilité de la retraite annuelle.

— Importance de la récollecion mensuelle.

— Lecture et commentaire de l'Encyclique sur le mariage chrétien. Nous avons collaboré au recrutement et fonctionnement des œuvres.

— De l'adoration nocturne mensuelle ;

— De l'adoration perpétuelle paroissiale ;

— De la récitation quotidienne du chapelet à l'église paroissiale ;

— De l'entretien des ornements sacrés et du linge d'église.

### Questions scolaires et postcolaires

*Causeries.* — Etude de l'Encyclique sur l'éducation de la Jeunesse.

— Dangers de la coéducation des sexes et de la gemination des écoles.

— Résultats de la coéducation des sexes aux Etats-Unis d'Amérique.

— Lutte soutenue par Montalembert, Lacordaire et de Coubertin pour conquérir la liberté d'enseignement.

*Action.* — Coopérer à l'organisation de la manifestation en faveur de la liberté d'enseignement.

— Contribuer au recrutement des élèves des écoles chrétiennes.

— Payer la rétribution et les fournitures scolaires de quelques enfants indigents.

— Assurer la distribution de tracts en faveur de la liberté d'enseignement et contre la coéducation des sexes.

— Soutenir et aider le patronage.

## Presse

*Causeries.* — Inconséquence des bons chrétiens qui lisent les périodiques hostiles à la religion.

— Utilité et nécessité de la lecture de l'Evangile et des livres sacrés pour conserver, éclairer, et fortifier la vie surnaturelle.

— Œuvre des bonnes lectures.

— La bonne Presse.

*Action.* — Soutenir les bibliothèques catholiques : Sainte-Anne et celle de la rue Amiral Linois.

— Contribuer à la diffusion de la Croix et du Celta, des tracts, revues et illustrés.

— Abonner les enfants de chœur au *Sanctuaire*...

## Répression de l'immoralité

*Causeries.* — Ce qu'il faut entendre par publications contraires aux bonnes mœurs.

— Ravages que causent les mauvaises lectures.

— Nomenclature des journaux immoraux.

— Dangers des cinémas et du théâtre.

*Action.* — Démarche près des dépositaires des publications interdites par l'arrêté que le Maire de Brest a pris sur notre demande.

— Protestation contre les affiches immorales.

## Questions familiales et sociales

*Causerie.* — Sur l'Etat.

La famille.

Le socialisme.

Le communisme.

Ces détails montrent que bien vaste est le champ d'action. Les ligueuses puissent-elles être toujours plus nombreuses et le rayonnement de la Ligue sans cesse grandissante.

*La Secrétaire : Mlle L.*

— *Votre abonnement au Celta prend fin avec le présent numéro. Réservez bon accueil à la facture qui vous sera présentée bientôt.*

## Propagation de la Foi

Dans la prière que Jésus a enseignée aux hommes et que nous récitons plusieurs fois le jour, nous formulons ces souhaits : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive... Mais est-ce assez que de demander à Dieu la sanctification de son nom, l'établissement et la reconnaissance de son règne ? Non évidemment. Le bon La Fontaine disait en un langage que tout le monde comprend : « Aide-toi et le ciel t'aidera », Si les chrétiens veulent vraiment hâter l'heure du règne de Dieu dans les contrées qui l'ignorent, ils prendront les moyens pour faire de leurs souhaits des réalités, ils travailleront dans ce sens, ils deviendront, selon les désirs du pape Pie XI, apôtres des missions par leurs pénitences, leurs mortifications, leurs prières, leur dévouement, leurs ressources — et pourquoi pas ? — par le don total d'eux-mêmes.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi cherche à atteindre ce but. En suscitant des croisades de prières, en recueillant les aumônes des fidèles elle facilite l'apostolat du missionnaire et évite que le zèle soit tenu en échec par une question purement matérielle.

D'après les comptes rendus publiés par les Directeurs diocésains, les cotisations recueillies dans notre paroisse ont suivi, chaque année, la marche ascendante que voici : 2.305 fr. (en 1927) — 2.405 fr. (en 1928) — 2.708 fr. (en 1929) — 3.223 fr. (en 1930). Ne considérez pas ce résultat comme définitif. Les paroissiens des Carmes peuvent davantage pour cette œuvre catholique au vrai sens du mot, car elle s'adresse et s'étend à tous les milieux, à tous les temps, à tous les lieux. Tous les fidèles indistinctement sont appelés à y participer, le pauvre comme le riche, l'ouvrier comme le bourgeois, chacun selon la mesure de ses moyens.

Toutes ces raisons seront exprimées et développées dans le sermon que donnera le dimanche, 6 décembre, M. l'abbé Guivarc'h, vicaire à Briec, et stimuleront votre générosité.

Réservez donc le meilleur accueil aux Dames Zélatrices qui recueilleront vos cotisations à domicile ou remettez les à M. l'abbé Cornen (à la sacristie ou au presbytère, 2, rue Du-guay-Trouin).

Dieu et les âmes à qui vous procurerez les bienfaits de la foi vous le rendront.

Le mercredi, 3 décembre, jour de la fête de S. François Xavier, patron de la Propagation de la Foi, une messe sera dite, à 7 heures, au maître autel, pour les membres vivants et défunts de l'Œuvre.

# CALENDRIER PAROISSIAL

## DECEMBRE



- 1 *Mardi* S. Tugdual, évêque et confesseur. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 2 *Mercredi* Ste Bibiane, vierge et martyre. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. A 20 h., Salut. Réunion de l'Union Catholique à 20 h. 30.
- 3 *Jeudi* S. François Xavier, confesseur. A 7 h. 30, messe de communion. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 4 *Vendredi* S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur. A 20 h., Heure Sainte.
- 5 *Samedi* De la Férie.
- 6 *Dimanche* Second de l'Avent. Sermon et quête pour la Propagation de la Foi à toutes les messes. (*Fête du Patronage des Jeunes Filles* : A 13 h. 30, *Petites Vêpres de la Sainte Vierge*, Sermon par M. l'abbé Soyé, professeur au collège Bon-Secours, Consécration à la Sainte Vierge, Quête, Salut). A 17 h. 30, Vêpres paroissiales, Quête pour le Patronage des Jeunes Filles, Procession du Rosaire. Salut.
- 7 *Lundi* S. Ambroise, évêque et docteur. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 8 *Mardi* Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Messes à 6 h. et 7 h. Grand'messe à 8 h. Vêpres et Salut à 20 h.
- 9 *Mercredi* De l'Octave. A 20 h., Salut.
- 10 *Jeudi* De l'Octave.
- 11 *Vendredi* S. Damase, pape et confesseur. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. A 20 h., Salut.
- 12 *Samedi* S. Corentin, évêque, confesseur et patron du diocèse.
- 13 *Dimanche* Troisième de l'Avent. Au chœur, Solennité de S. Corentin. A 17 h. 30, Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 14 *Lundi* De l'Octave.
- 15 *Mardi* Jour Octave de l'Immaculée Conception. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 16 *Mercredi* S. Judicaël, confesseur. Jeûne et abstinence. A 20 h., Salut.
- 17 *Jeudi* De la Férie.
- 18 *Vendredi* De la Férie. Jeûne et abstinence. A 20 h., Salut.
- 19 *Samedi* De la Férie. Jeûne et abstinence.

- 20 *Dimanche* Quatrième de l'Avent. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 21 *Lundi* S. Thomas, apôtre.
- 22 *Mardi* De la Férie.
- 23 *Mercredi* De la Férie. A 20 h., Salut.
- 24 *Jeudi* Vigile de Noël. Jeûne et abstinence. On confessa de 14 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 21 h. 30. A 23 h., Office de la nuit de Noël, Grand-Messe.
- 25 *Vendredi* Nativité de N. S. J.-C. Messes aux mêmes heures que le dimanche. Quête pour les Séminaires. A 17 h. 30, Vêpres Solennelles, Salut.
- 26 *Samedi* S. Etienne, premier martyr. Messes basses à 6 h. et à 7 h. Grand'Messe à 8 h. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 27 *Dimanche* S. Jean, apôtre et évangéliste. Quête pour les réparations de l'église. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 28 *Lundi* Les Saints Innocents.
- 29 *Mardi* S. Thomas, évêque et martyr.
- 30 *Mercredi* Office du dimanche dans l'octave de la Nativité.
- 31 *Jeudi* S. Sylvestre, pape et confesseur. A 20 h., Chant du *Te Deum* et Salut.



## NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



### BAPTÊMES

Henri-Léon Mével. — Christian Monot. — Madeleine-Marie Le Mellot. — René-Charles Salaun. — Dominique-Marie Ausseur. — Annik-Léone-Marie Jouan. — Jean-Louis Soulat.

### MARIAGES

Arsène-Yves Messenger et Francine Buors.  
Adolphe Delamaire et Marie-Anne Salaün.  
Alexandre Tallec et Renée Raguénès.  
François-Henri Pennec et Renée-Marie-Félicie Moal.  
Albert-René Voisin et Marie-Louise Hervé.  
Joseph-Marie Carrère et Marguerite-Jeanne Dumas.

### DÉCÈS

Guillaume Péron, 51 ans. — François-Marie Coat, 72 ans.  
— Marie Bonjour, 34 ans. — Marie-Jeanne Abhervé, 54 ans.  
— Mathieu Le Moalic, 64 ans.

# L'abbé Bergey, député

à Brest — 6 et 7 Décembre

Monsieur Bergey est peut-être le plus puissant orateur de France, et un entraîneur d'hommes de premier ordre. Pour s'en rendre compte il suffit d'entendre ceux qui l'ont connu pendant la grande tourmente de 1914 à 1918.

Voici les magnifiques éloges qu'en faisait, la semaine dernière, dans *l'Echo de Paris*, tout en évoquant les années de guerre et les champs de bataille de Champagne, M. Henri de Kérillis, aviateur au 18<sup>e</sup> Corps dont M. l'Abbé Bergey était l'intépide Aumônier.

« C'était en 1915. Dix mois, dix longs mois, nous nous y sommes trouvés côte à côte, vous, aumônier, moi, aviateur, à notre cher 18<sup>e</sup> Corps.

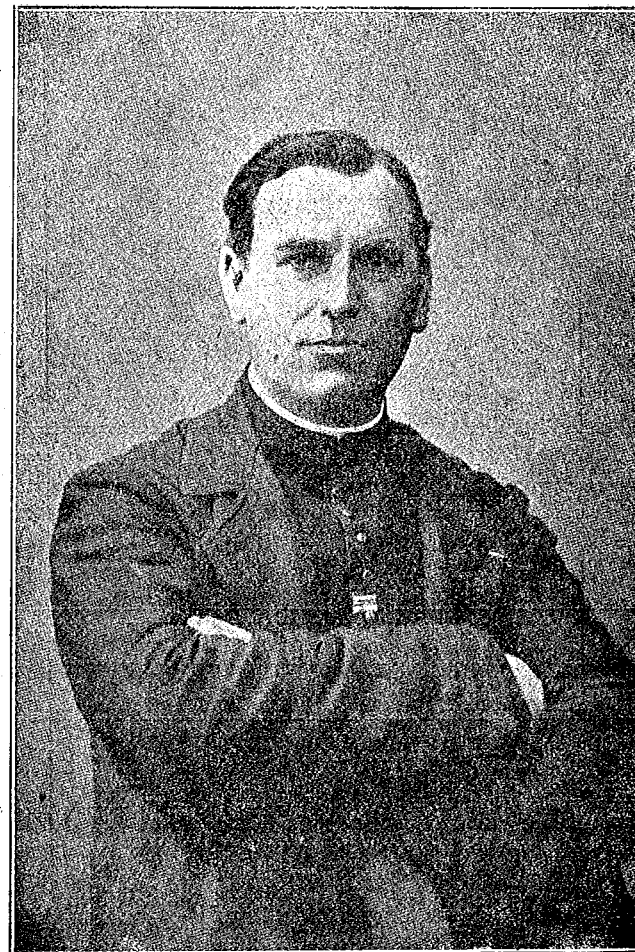
Les temps étaient terribles. Nos pauvres fantassins étaient accrochés sur les pentes de Craonne, dans les bas-fonds de la vallée Foulon, et sur le haut plateau de Paissy.

Vous, de votre repaire souterrain, vous rayonniez partout, des avant-postes où vous disiez la messe aux cantonnements — Maizy, Glennes, Serval, Beaurieux, — où vous prêchiez. Votre parole qui chante et gasconne, émotive, persuasive, entraînante, tantôt arrachait des larmes aux soldats, tantôt les apaisait et les consolait, tantôt donnait des accents pareils à des appels de clairon.

Une immense renommée vous entourait, vous le savez bien, l'abbé. Vous étiez plus brave que tous. Les jours d'attaque, vous partiez devant les soldats, la croix d'une main, le fusil de l'autre. « Suivez-moi, les amis, criez-vous. Le bon Dieu vous regarde et sauvera la France ! » Le soir, quand les soldats exténués s'endormaient dans leurs pauvres trous, vous, vous alliez encore rôder autour des mourants pour les soigner et les bénir. Combien ont rendu l'âme dans vos bras ? Cinq mille, dix mille ? Je ne sais pas.

Une fois — le 27 janvier, — à votre tour, vous êtes tombé avec une balle dans le poumon. Mais quatre semaines après, pâle comme un mort, le visage défait, la barbe hirsute, crachant le sang, vous étiez de retour en ligne, acclamé par les « poilus », et vous avez continué jusqu'au dernier jour votre merveilleuse histoire de prêtre-soldat, pareille aux plus belles légendes...

## PROGRAMME :



### Le 6. — Journée de propagande Catholique.

A 10 h. — Réunion des Jeunes Gens, à la Salle des Œuvres. Place Ornou.

A 15 h. — Réunion des Hommes, au même local.

A 20 h. — Réunion générale à l'église Saint-Louis. Les Dames seront admises.

### Le 7. — Congrès des Prêtres Anciens Combattants.

A 10 h. — Eglise Saint-Louis, Messe solennelle pour les Morts de la Guerre. Allocution de M. l'Abbé Bergey. Absoute.

A 11 h. 15. — Visite au monument aux Morts.

Ces Réunions seront présidées par son Exc. Mgr Duparc.

## Retraite des Jeunes Gens

La retraite annuelle des jeunes gens de la Paroisse aura lieu du jeudi 3 au dimanche 6 décembre. A cette retraite sont convoqués les jeunes gens du Patronage, les élèves des Collèges et Lycée, ouvriers, employés, bureaucrates, etc.

Cette retraite prêchée par M. l'Abbé Guivarc'h, vicaire à Bvick, aura lieu dans la nouvelle chapelle du Patronage, Place Ornou.

*Voici l'horaire des instructions :*

Jeudi 3 décembre à 20 h. 30.

Vendredi matin 4 décembre à 6 h. 30 ; soir : 20 h. 30.

Samedi matin 5 décembre à 6 h. 30 ; soir : 20 h. 15.

Dimanche 6 décembre à 8 h. : Messe de Communion.

N. B. — I. — L'instruction du Samedi soir à 8 h. 15 aura lieu à l'Eglise paroissiale et sera suivie des confessions.

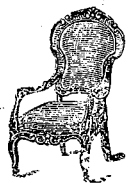
II. — Les parents chrétiens qui ont vraiment le souci du salut des âmes de leurs jeunes gens n'hésiteront pas à exhorter fortement leurs enfants à prendre part à cette courte retraite. Nous comptons sur tous les jeunes gens chrétiens de la paroisse quelles que soient leurs conditions et leurs occupations.

*Les Directeurs du Patronage :*

A. LESPAGNOL,

Ch. LE CORRE.

\*\*\*\*\*



### Onzième Liste de Souscription pour les Fauteuils de la Salle des Œuvres

|                                            |     |
|--------------------------------------------|-----|
| M. et Mme Le Treste .....                  | 2   |
| Mlle B., rue Emile Zola .....              | 1   |
| M. et Mme Le Guen, rue Amiral Nielly ..... | 2   |
| Jean Bernicot .....                        | 1   |
| M. l'Abbé Le Grand, Aumônier .....         | 1   |
| Mme X..., rue du Chemin de fer .....       | 2   |
| M. Cadevillé, Quai de l'Ouest .....        | 1   |
| Mlle de Kéranflec'h, Milizac .....         | 1   |
| Total .....                                | 270 |
| Restent à souscrire .....                  | 280 |

## Le Remorqueur

### Aux Hommes de l'Action Catholique

Le sourire, c'est l'attirance, prélude du triomphe. Il ouvre les voies où passera l'homme de bien. Et aussi les cœurs où le sien fera pénétrer et partager sa richesse, sa vie.

Vous avez vu parfois, sans doute, passer dans l'air des troupes d'oiseaux migrateurs, en particulier des cigognes et des grues. Ils évoluent dans le ciel de façon bien typique. A un moment donné la bande paraît fort confuse et incertaine sur sa direction. On jacasse, on discute, dans ce monde volant que l'on entend fort bien d'en bas. Et puis voilà que tout à coup l'un des oiseaux se détache, s'en va vers un point de l'horizon, sans hésiter, cependant que derrière ce chef de file, cette « tête », la multitude s'ordonne en forme de V et disparaît peu à peu à l'horizon.

Qu'a fait le guide auquel obéit toute la bande ?... Il a affirmé sa valeur, a persuadé ses congénères... et puis tout le monde est parti. Cependant que du même coup la vie intense dont il est animé a ordonné ce qui était confus, décidé ce qui était hésitant, orienté ce qui ne savait pas : tout a suivi avec des cris joyeux, derrière ce fort.

Mais pour s'affirmer Chef, la persuasion ne suffit pas toujours, et le sourire reste inefficace : il faut employer alors la manière énergique. Tirer à soi, d'autorité, ceux que l'on entend libérer et conduire. Auxquels on veut être utile et communiquer sa vie.

Il y a des hommes qui sont des poids morts. De la matière lourde et inerte. On ne peut cependant pas les dire sans valeur. Peut-être même certains d'entre eux sont chargés de richesses — comme des mines inexploitées.

Leur troupe cependant est lamentable !

Si vous avez parfois passé auprès d'un canal ou de certains quais dans des ports, vous avez pu voir des péniches sans nombre rangées côte à côte, sans mouvement et sans vie. Que font-elles ?... Incapables de changer de place, d'aller de l'avant, elles attendent. Et c'est l'ennui des heures. La stérilité, le sentiment du vide. Que fait-on ? Rien. Que peut-on faire ? Rien encore, puisque l'on n'a pas de moteur.

Et voilà que tout à coup mugit le remorqueur. L'on voit apparaître un petit bateau de fer, trapu, mais qui a de l'allure, de la ligne, et que l'on devine musclé, puissant, à la manière dont il coupe le fleuve, au-dessus duquel il émerge assez peu.

Il accroche une péniche, celle-ci une autre... et l'on part. C'est un vrai chapelet qu'il traîne derrière lui. Tout à l'heure immobiles et tristes, voilà les péniches qui remontent le courant — conscients de n'être plus inutiles, de « servir à quelque chose », parce que leur petit maître d'acier a mis sur elles le grappin, pour leur communiquer sa puissance.

Cependant que le remorqueur tend tous ses muscles, et, au rythme méthodique de son vaillant moteur, gagne de plus en plus du terrain... sous les yeux émerveillés des curieux, étonnés de voir qu'une si petite chose soit capable de produire tant de mouvement et de vie.

C'est alors que ceux qui réfléchissent un peu comprennent, mieux que par tous les raisonnements, la puissance dominante de l'âme, du caractère, du Chef. La beauté de leur œuvre. Et sa nécessité.

De quoi dépend tout ce convoi?... Uniquement de cette coque d'acier, si petite au regard de la masse qui la suit, et du moteur minuscule qui bat en elle comme un cœur dans un corps.

Image de la volonté qui se tend, — qui veut — et qui peut, parce qu'elle est de bonne trempe et ne risque pas de faiblir.

La raison d'être du remorqueur, sa vie, c'est de guider. C'est de tirer à soi et d'obliger à vivre.

Son rôle, c'est de servir. D'être utile. C'est de créer du mouvement. De le transmettre avec intensité. Il est taillé pour être Chef. C'est lui qu'on appelle, alors qu'il faut se mouvoir et que l'on est une péniche sans moteur.

Que de péniches parmi les hommes, ô mes amis !... Et de quelle joie s'enrichirait le monde si vous saviez, chacun pour votre part, en remorquer un train !...

Quel bonheur serait aussi le vôtre, alors que, retournant la tête vous verriez derrière vous tous ceux qui vous doivent d'aller, de se mouvoir, de vivre — et de monter, parce qu'ils sont « tirés » par vous !...



*Etes-vous abonné au Celte ?*

*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année.*

## ONT DIT QUE...

ON DIT : que les Comptoirs de la Vente de Monsieur le Curé sont tenus par des Dames et des Jeunes Filles charmantes...

ON DIT : que ces comptoirs sont abondamment pourvus d'articles qui flattent tous les bons goûts... la vue... l'odorat... le palais...

ON DIT : que cette année la Vente sera particulièrement brillante... que certains comptoirs seront d'absolues nouveautés... Et que le Comptoir d'objets anciens a reçu des lots impressionnants de l'Exposition Coloniale...

ON DIT : qu'il y a un buffet artistiquement dressé, des tables délicatement servies, des consommations de premier choix et à des prix tout à fait raisonnables.

ON DIT AUSSI : que M. le Curé de la paroisse, MM. les Vicaires et MM. les Instituteurs sont heureux de retrouver, parmi les visiteurs, les paroissiens et les amis...

ON DIT ENCORE : que les anges invisibles ont des livres également invisibles sur lesquels ils inscrivent les libéralités des acheteurs riches et les oboles des acheteurs pauvres...

ON DIT ENFIN... Mais comme vous viendrez à la Vente, vous constaterez par vous même que la Kermesse des Carmes est *unique* par son caractère familial, la cordialité de son accueil, la fraîcheur, la variété et le bon marché de tous ses comptoirs.

\*\*\*\*\*

## Gargam aux Carmes

Salle des Œuvres — Place Orpou — Samedi 19 Décembre  
à 20 h. 45

C'était dans la nuit du 17 décembre 1899... il y a trente-et-un ans... A quelques kilomètres d'Angoulême le rapide Paris-Bordeaux était tamponné par un train express...

Le lendemain matin on trouvait projeté à 18 m. hors de la voie, couvert d'affreuses blessures, inerte, sans connaissance, à demi enseveli dans la neige, un employé du wagon-poste, Gabriel Gargam...

Après une sorte d'agonie de 20 mois, ce moribond, réduit à l'état de squelette (36 kilos !), le 20 août 1900, pendant la procession du St-Sacrement sur l'esplanade du Rosaire à Lourdes, se lève instantanément, nu-pieds, en chemise, comme

un mort qui sortirait du tombeau enveloppé de son linceul ! Gabriel Gargam était ressuscité...

Ce ressuscité lui-même viendra nous faire l'historique de « SA GUERISON », le Samedi 19 Décembre prochain, à 20 h. 45, à la Salle des Œuvres, Place Ornou.

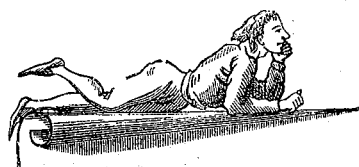
Tous les fervents amis de N.-D. de Lourdes, tous les curieux en quête de merveilleux, même ceux qui ne croient pas au miracle, surtout ceux-là, sont invités à venir entendre ce ressuscité raconter en détail son histoire...

Prix des Places : Premières : 4 fr. — Secondes : 3 fr. — Troisième : 2 fr.

N. B. Il serait prudent de retenir ses places au plus tôt.

Location : Chez Mlle Lelong, 5, rue Monge.

\*\*\*\*\*



## Mon Journal

Notes d'un Petit "CELTE"

Au lieu de vous raconter au jour le jour et en détail, les faits et gestes des Grands et Petits Celtes mes compagnons, leurs gammeries, leurs prouesses sportives, leur défilé à travers les rues de la Ville le 11 Novembre, les manifestations intempestives dont est capable cet âge ingrat, ou encore les belles réunions artistiques dont notre magnifique Salle des Œuvres a été le théâtre le mois dernier, je préfère, pour terminer gravement *mon reportage* de l'année 1931, livrer à votre méditation et à celle de tous les parents qui s'intéressent à notre Patronage, cette petite anecdote passée, pas loin de Brest, peut-être à Brest même, il n'y a guère longtemps.

Voici ma petite histoire, garantie authentique sur facture..., preuves en main... Ne vous avisez surtout pas à me demander les noms des héros de cette histoire piquante... Le secret du Journaliste est presque aussi absolu que celui qui clot les lèvres du confesseur, ce qui n'est pas peut dire...

Pour ne pas vous faire languir davantage, voici mon histoire :

### Une maman qui ne badine pas

Dans la rue du Mouton-Noir, en plein jour, deux gamins de quinze ans ont cambriolé l'appartement d'une pauvre vieille. Tout le quartier est en ébullition, depuis le matin, les bonnes dames qui vont à la messe ou au marché échangent leurs impressions en d'interminables colloques.

Du plus loin qu'elles s'aperçoivent, elles s'interrogent :

— Vous savez ?...

— Et vous ?...

— Hélas !

— Quelle triste époque !...

— Ah ! si j'étais commissaire de police.

— Si ce n'est pas honteux !...

— Oui, Madame Armoise, des gamins... Il n'y a plus d'enfants...

— Vous pouvez le dire, Madame Linaigrette,

— Qu'est-ce qui leur met dans la tête des idées pareilles ?

— Ça n'est pas élevé.

— Ni surveillé.

— Ah ! ce n'est pas votre petit Claude...

— Mon garçon est de l'âge de ces maladrins, mais, Dieu merci, il ne leur ressemble pas.

— Il est si gentil...

— Seulement, moi, je le surveille, je ne lui passe rien.

— Chez vous, il n'a que de bons exemples.

— Evidemment, et il va au patronage, j'y tiens.

— Vous avez raison.

— D'ailleurs, je me propose de parler à M. l'abbé.

— Hum ! un peu jeune, l'abbé.

— Et pas assez ferme, je lui recommanderai la manière forte.

— Bon succès, Madame Linaigrette.

— Au plaisir, Madame Armoise.

Le soir, dans la cour du patronage, l'abbé fait les cent pas en attendant les grands.

Les petits galopent autour de lui et poussent des cris plus perçants que les clameurs de détresse d'un poulailler où vient de sauter un chien.

Tout à coup, un appel lui arrive de la porte :

— M'sieu l'abbé... M'sieu l'abbé...

— Qu'y a-t-il ?

Un gosse essoufflé s'approche en deux bonds et lui crie :

— M'sieu l'abbé, y a une dame qui veut vous parler,

— Une dame ?

— Oui, M'sieu, avec des cheveux coupés, des bas à jour et un manteau pépère.

— Veux-tu te taire ?

— Mais je la connais pas...

— Ah !

— Charlot lui, il la connaît et il a dit comme ça que c'est Mme Linaigrette.

— Bon, allez jouer.

Charlot ne s'était pas trompé, Mme Linaigrette attendait l'abbé dans le salon du presbytère, Claude l'accompagnait avec l'enthousiasme du braconnier qui, menottes aux poignets, suit les gendarmes.

Tout de suite, après les formules de politesse, on entra dans le vif du sujet :

— Monsieur l'abbé, je viens pour mon petit Claude...  
 — Ah ! Madame, vous arrivez à propos, j'allais vous écrire.  
 — Pourquoi ?  
 — Parce qu'il manque souvent depuis quelques mois.  
 — Tu entends, Claude, ce que dit M. l'abbé... Est-ce vrai ?  
 — Oh ! pas si souvent que ça...  
 — Rien que trois fois par semaine.  
 — Ciel ! ce n'est pas possible !...  
 — Je note les présences.  
 — Ah !... Je me rappelle, il était enrhumé. C'est pour cela, n'est-ce pas, mon chéri ?  
 — Bien sûr, répondit le chéri en baissant modestement les yeux.  
 — Maintenant, il ne manquera plus.  
 — Je l'espère.  
 — Il ne manquera plus, Monsieur l'abbé, je vous le garantis. J'ai pu négliger un peu mes devoirs de mère, je ne suis pas parfaite. Seulement, quand on voit ce que devient la jeunesse aujourd'hui...  
 — On réfléchit...  
 — Oh ! oui... mais...  
 — Mais ?  
 — Monsieur l'abbé, je n'oserais jamais vous dire...  
 — Je vous en prie, Madame.  
 — Eh bien ! on chuchote dans la paroisse que vous êtes trop jeune...  
 — Ça se passera.  
 — Et surtout que vous êtes trop doux, trop coulant, trop arrangeant avec vos garçons.  
 — Vous m'étonnez...  
 — Dame, on le chuchote... Et, je vous en supplie, ne suivez pas cette méthode avec mon garçon.  
 — Oh ! Madame.  
 — Avec lui, une main de fer ; et je vous appuyerai toujours.  
 — Je vous félicite, Madame.  
 — Mettez, mettez du sérieux dans cette petite tête-là.  
 — Justement, demain soir mes jeunes gens entrent en retraite.  
 — Ah ! elle commence ?...  
 — Le mercredi, oui. Je compte sur Claude, il suivra tous les exercices.  
 — Comment donc ! s'exclama la mère.  
 Et elle ajouta timidement en s'adressant à son fils :  
 — Tu veux bien, dis, mon petit ?  
 — Et comme le petit n'esquissait qu'un geste de tête excessivement vague, elle se hâta d'interpréter l'équivoque réponse :  
 — Il viendra, Monsieur l'abbé, ou sinon...  
 Sur ces terribles paroles, ils se séparèrent. Les hauts ta-

lons de Mme Linaigrette sonnèrent sur le pavé du cloître, Claude rejoignit ses camarades et l'abbé rentra dans le tourbillon du patronage.

— Il viendra, ou sinon...

L'abbé avait encore dans les oreilles la phrase menaçante de Mme Linaigrette et il attendait avec confiance le petit Claude.

Hélas ! le mercredi, le petit Claude ne parut pas... le jeudi, il n'était point là.

Le lendemain, inquiet de cette inexplicable absence, le vicaire demanda à l'un de ses jeunes gens :

— Claude n'est pas malade ?

— Oh ! non, Monsieur l'abbé.

— Tu en es sûr ?

— Si j'en suis sûr ! nous sommes du même atelier.

— Pourquoi ne vient-il pas à la retraite ?

— Ah ! dame...

— Tu le sais ?

— Non, mais je m'en doute, et vous pourriez vous en douter vous-même.

— Moi ?

— Parfaitement, Monsieur l'abbé. Vous avez pourtant vu les affiches du cirque. Ah ! c'était rudement tentant, et je vous certifie qu'on a eu du mérite à ne pas céder.

— Ah ! oui, j'y suis, la soirée de gala à Buffalo-Bill.

— Eh bien, Claude, mercredi, y était encore plus que vous...

— Et jeudi ?

— Jeudi, il était au cinéma...

— Ainsi, pendant que sa mère le croit à la retraite, monsieur court les cirques et les cinémas, c'est du joli ! Je vais avertir Mme Linaigrette et, ma foi, tant pis pour lui !

— Vous pourriez peut-être lui laver la tête vous-même auparavant.

— Tu as raison, dis-lui de passer chez moi à 1 heure.



Toc... toc...

— Entrez.

La porte du bureau s'ouvrit et l'abbé vit s'avancer celui qu'il avait convié.

— Ah ! te voilà enfin, mon gaillard.

— Oui, Monsieur l'abbé.

— Tu devines ce que j'ai à te dire ?

— Pas du tout.

— Ta conscience ne te reproche rien ?

— Absolument rien.

— Alors, c'est qu'elle est fameusement endormie, je vais la réveiller.

— Comme vous voudrez.

— Tu sais ce que font tes camarades actuellement ?  
— Je ne m'occupe pas des autres.  
— Tu ne sais pas qu'ils font la retraite ?  
— Ah ! C'est la retraite...  
— Claude, ne prends pas cet air innocent... Avec moi, ça ne mord pas.

— Parole d'honneur, je l'avais oubliée.  
— Tu as la mémoire courte. Mardi, moi-même je te l'ai rappelé.

— Possible.  
— Je te l'ai rappelé et tu m'as promis de venir.  
— Je viendrai.  
— Tu aurais déjà dû venir.  
— Je n'ai pas pu, Monsieur l'abbé.  
— Ah ! et quelle était donc l'occupation si pressante qui t'a empêché de venir ?

— ...  
— Où étais-tu mercredi soir ? Où étais-tu jeudi soir ?  
— ...  
— Tu ne réponds rien... Eh bien, je vais te le dire, mercredi tu étais au cirque et jeudi au cinéma... Est-ce vrai ?

— Oui.  
— Tu as entendu tout ce que m'a dit ta mère, mardi ?  
— Oh oui, Monsieur l'abbé.  
L'abbé s'approcha du jeune garçon et, les yeux dans les yeux, lui déclara :

— Puisque tu l'as entendu, tu sais ce qui t'attend, car je n'admetts pas qu'un de mes garçons aille au cirque et au cinéma au lieu d'aller à la retraite... Je préviendrai ta mère et elle saura tout...

Le petit Claude eut pour l'abbé un regard où il y avait de la franchise, de la pitié et du défi.

— Oh ! Monsieur l'abbé, ce n'est pas la peine.  
— Comment ?

— C'est maman qui m'y a conduit...  
Et cette fois, Claude ne mentait pas.

LE PETIT CELTE.



Bibliothèque diocésaine  
de  
Quimper et Léon

Document numérisé en 2015